JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

JUILLET 1761.

TOME XV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1761.

TRAITÉ

Sur les effets des préparations de plomb, & principalement de l'extrait de Saturne, employé sous différentes formes, pour différentes maladies chirurgicales, vol. in-12 *de 320 pages, dédié à Mgr le Maréchal de* RICHELIEU, *par M.* GOULARD, *Chirurgien-Major de l'Hôpital royal & militaire de Montpellier, &c. &c. &c.*

MONSIEUR GOULARD, dans son Introduction, célebre beaucoup les vertus médicinales du plomb & de ses préparations. Il lui attribue des effets miraculeux dans la plupart des maladies cutanées. L'économie qui en doit

résulter pour les hôpitaux du Roi, est encore une chose digne d'attention; car, dit M. Goulard, l'objet de cette économie est beaucoup plus considérable qu'on ne sçauroit l'imaginer ; un hôpital de deux cens blessés pouvant être fourni d'extrait de Saturne (*a*), pendant six mois, pour la somme de 100 livres, sans qu'il y ait lieu de craindre aucune mauvaise manœuvre ; ce qu'on ne sçauroit dire du vin, de l'eau-de-vie, ni de beaucoup d'autres ingrédiens qui servent à la composition des topiques, dans les hôpitaux, & qu'on achete à très-grand prix. M. Goulard fait observer encore que la dépense du transport se trouvera beaucoup diminuée, puisqu'avec quelques pintes de son extrait, qu'on peut faire passer aisément aux hôpitaux les plus éloignés, on peut faire plusieurs muids de sa liqueur, ou eau végéto-minérale (*b*).

Après l'Introduction, M. Goulard s'éleve, avec force, contre les applications émollientes. Les remedes de cette classe sont, selon lui, de deux especes, gras & huileux,

(*a*) L'extrait de Saturne est une dissolution du plomb, par le vinaigre. C'est-là ce que M. Goulard appelle un extrait, quoique ce terme soit tout-à-fait impropre.

(*b*) M. Goulard entend par ce mot une espece de liqueur qui résulte du mélange de l'eau commune avec une quantité plus ou moins grande de son extrait dissous.

ou ſimplement mucilagineux. Tous les bons praticiens s'accordent aſſez avec M. Goulard, à donner l'excluſion aux matieres graſſes & onctueuſes, dans les inflammations. Mais il penſe de même ſur les émolliens mucilagineux. Il n'eſt point douteux qu'on ne doive s'abſtenir d'appliquer des remedes gras & onctueux, ſur des parties attaquées d'inflammation. Hippocrate avoit déjà proſcrit ces ſortes de remedes, dans le cas dont il s'agit. L'huile la plus douce, celle de lin, par exemple, s'altere bien vîte, & ne tient pas long-tems contre une chaleur ſimplement de 70 degrés, chaleur très-inférieure à celle d'une inflammation; en outre, les huiles ſont encore pernicieuſes, en ce qu'elles bouchent les pores de la partie ſur laquelle on les applique, & ſuppriment en conſéquence la tranſpiration cutanée, dont la matiere arrêtée dans le tiſſu de la peau, acquiert par la chaleur & par le ſéjour, une acrimonie rongeante, qui donne de nouvelles forces à l'inflammation, ſans compter que cette matiere ſtagnante dans les vaiſſeaux, en augmente le calibre, ce qui fait faire encore de nouveaux progrès à l'engorgement inflammatoire, en conſéquence de la compreſſion que ces vaiſſeaux exercent ſur ceux du voiſinage, ces derniers ſur d'autres, & ainſi ſucceſſivement, & de proche en proche, juſqu'au ſiege de l'inflam-

mation. Ce que nous disons ici est confirmé par l'usage où étoient les anciens de faire des onctions d'huile sur les corps des athletes, pour les empêcher de suer trop abondamment; onctions dont ils se servoient encore au sortir du bain, pour prévenir la dissipation du véhicule aqueux passé dans le sang. Il y a beaucoup de personnes à qui on ne sçauroit appliquer quelque chose de gras sur la peau, sans leur attirer une inflammation. Toutes ces considérations réunies, doivent sans doute faire bannir les huiles du traitement des inflammations extérieures; & peut-être feroit-on bien aussi d'en abandonner l'usage intérieur dans toutes les maladies du genre inflammatoire, particuliérement dans celles des premieres voies. On sçait combien les personnes délicates ont de la peine à digérer les graisses, lorsqu'il leur arrive d'en manger un peu trop; il n'est pas rare qu'elles en aient la fievre, & qu'elles les rejettent jusqu'à six heures après le repas, avec un sentiment d'ardeur brûlante au gosier, & si peu changées par les forces digestives, qu'elles prennent feu sur le champ, si on les jette sur des charbons allumés. Ces raisons ont déterminé plusieurs Médecins à se déclarer contre l'usage des huiles dans les inflammations intérieures. Mais il ne paroîtra peut-être pas également certain à tout le monde, qu'il

faille s'abſtenir entiérement, comme le dit M. Goulard, des émolliens mucilagineux, dans les inflammations extérieures, ni que les raiſons théoriques dont il s'appuie ſoient abſolument ſans replique. Nous laiſſerons à nos lecteurs le ſoin de les apprécier; mais nous devons obſerver que M. Goulard réclame, en ſa faveur, une expérience de vingt années. Son chapitre des inflammations renferme quarante Obſervations, qui toutes appuient ſes prétentions. La trente-quatrieme & quarante-cinquieme qui lui ont été communiquées par M. Coulas, nous ont paru mériter une attention particuliere. On voit bien ſenſiblement dans ces deux obſervations, comme dans la plupart des autres, la ſupériorité de l'extrait de Saturne, ſur les applications d'uſage; ſon action au reſte eſt également efficace, quelle que ſoit l'eſpece d'inflammation où on l'emploie. Nous ne pouvons ſuivre M. Goulard dans tous les détails où il entre à ce ſujet; mais nous croyons devoir nous arrêter un moment avec lui ſur l'éryſipele & l'eſquinancie. Le topique de notre Auteur poſſede, dit-il, au plus haut degré, trois qualités bien eſſentielles à un remede anti-phlogiſtique; ſavoir, une vertu rafraîchiſſante, à laquelle la chaleur inflammatoire la plus ardente ne *réſiſte pas*, une vertu anodine qui calme les plus violentes douleurs, & une vertu puiſ-

ſamment atténuante & réſolutive. Le concours de ces trois qualités eſt aſſurément tout ce qu'on peut déſirer dans l'éryſipele, où il faut, ſur toutes choſes, prévenir la ſuppuration, qui eſt toujours d'un mauvais caractere, & calmer l'ardeur brûlante, qui eſt inſéparable de ce genre d'inflammation.

A l'égard de l'eſquinancie, les obſervations des autres praticiens viennent à l'appui de celles de M. Goulard. M. Raulin, Médecin ordinaire du Roi, & M. Boucher, célebre Médecin à Lille en Flandres, ont vu faire des prodiges au ſel de Saturne, dans des eſquinancies gangréneuſes du plus mauvais caractere.

Le ſecond chapitre roule ſur les contuſions, les brûlures & les plaies d'armes à feu. M. Goulard aſſure que ſon remede agit puiſſamment ſur les parties contuſes, & qu'il diſſipe ſouvent, avec beaucoup de promptitude, des épanchemens ſanguins fort conſidérables; ce qu'on n'aura pas de peine à croire, en réfléchiſſant ſur la vertu ſinguliérement fondante & réſolutive de ſon prétendu extrait de Saturne. Nous penſons au reſte que dans le cas des grandes contuſions, avec peu ou point d'inflammation, & qui tendent à la gangrene, on pourroit animer le topique avec le ſel ammoniac, qui eſt un puiſſant diſſolvant anti-ſeptique. L'Auteur propoſe d'aider l'action des topi-

ques, par d'abondantes ſaignées, & par une boiſſon copieuſe de quelque décoction réſolutive, dans laquelle on fera entrer le nitre & le miel, qui ſont auſſi d'excellens fondans. Et au ſurplus, on ne doit pas déſeſpérer tout d'un coup de la réſolution, & ſe hâter d'ouvrir les contuſions, pour donner iſſue au ſang épanché, parce qu'il n'eſt point rare de le voir rentrer dans les voies de la circulation. Les Auteurs rapportent ſur cela les obſervations les plus ſurprenantes. M. Van Swieten a vu un épanchement ſanguin aux feſſes, occaſionné par une chute, & qui formoit une tumeur égale à la tête d'un enfant, ſe diſſiper par le moyen des ſaignées & des topiques, quoique le ſang épanché ſous la peau rendît toute la partie noire.

La méthode dont M. Goulard ſe ſert pour les brûlures, eſt très-ſimple & juſtifiée, dit-il, par les plus grands ſuccès. Lorſque les tégumens ſont demeurés entiers, il ſe contente d'appliquer ſur la partie de ſimples compreſſes trempées dans ſa liqueur, & qu'on a ſoin d'humecter de tems en tems; mais quand la brûlure a pénétré plus avant, ou a formé des eſcarres, il fait uſage d'un cérat de Saturne, qui lui eſt particulier, & dont on voit la formule à la page 281. Avant de connoître l'extrait de Saturne, M. Goulard avoit vu d'habiles Chirurgiens ſe ſervir du *nutritum*, avec le plus grand

succès, & lui-même l'employa fort heureusement pour une Demoiselle qui avoit une brûlure très-considérable à la face & à la poitrine. Le grand Boerhaave en avoit aussi éprouvé les bons effets sur lui-même, dans une occasion malheureuse, dont M. Van Swieten nous a conservé l'histoire (*a*).

Dans les plaies d'armes à feu, M. Goulard se croit encore autorisé à préférer son topique à tous ceux dont on fait le plus d'usage dans les armées, à la conservation desquelles il témoigne prendre un intérêt très particulier: l'heureux succès des épreuves qu'on en a faites jusqu'ici, fait désirer qu'on ne perde pas de vue un objet aussi important.

Le troisieme chapitre traite des abscès & des ulceres. Ici, M. Goulard nous fait part d'un fait assez surprenant, dont il avoit déjà dit un mot dans l'Introduction. C'est que par le moyen de son topique, on voit souvent se dissiper, par voie de transudation, des abscès très-bien caractérisés par une fluctuation sensible (*b*). Quelque singulier que le fait paroisse, il le paroîtra moins, si on considere que Galien (*c*) a vu le sang même, qui est un fluide beaucoup plus grossier que

(*a*) *Comm. in Boerh.* tom. 1, pag. 840.

(*b*) On peut en voir deux exemples aux pages 217 & 218.

(*c*) *Comm. 3 in Hipp. de articulis.*

le pus, s'échapper à travers la peau, & remplir les pieces de l'appareil dans les fractures où les tégumens avoient conservé leur intégrité. Nous aurons encore occasion de revenir dans la suite à cette matiere.

Notre Auteur désapprouve la plupart des topiques dont on a coutume de se servir pour procurer la détersion des ulceres sordides, & croit devoir leur préférer les siens, appuyé sur beaucoup de guérisons opérées à son hôpital & ailleurs. Au surplus, il fait remarquer qu'à cet égard sa pratique n'est pas bien différente de celle de l'hôpital de la Charité de Paris, où l'on se sert constamment pour le pansement des ulceres, du triapharmacum, dont la base est la litharge.

On regarde assez communément les vieux ulceres, sur-tout dans les vieillards, comme des égouts salutaires par où le sang se dépure, & qu'il seroit dangereux de fermer. M. Goulard ne disconvient pas que ces ulceres ne soient quelquefois entretenus par le virus, & veut qu'on y ait égard; mais il soutient que la plupart des vieux ulceres calleux & sordides n'ont pour cause, dans l'origine, que la négligence d'un petit mal, telle qu'une inflammation mal traitée, qui vient à suppuration. Or, toutes les fois qu'on n'a pas lieu de soupçonner un vice caché

dans le ſang, qui entretient l'ulcere, & que la maladie eſt purement locale. M. Goulard aſſure qu'il n'y a point d'inconvénient à en entreprendre la guériſon, par le moyen de ſes remedes, parce qu'ils fondent à merveille les calloſités, & détergent parfaitement la ſurface de l'ulcere, *ſans rien répercuter*. M. Goulard appuie cette doctrine ſur des exemples frappans. La premiere obſervation de ce chapitre donne l'hiſtoire d'un ulcere du plus mauvais caractere, qui avoit quarante ans d'ancienneté, & qui fut radicalement guéri en moins de deux mois, ſans aucune fâcheuſe ſuite. L'obſervation quatrieme traite d'un ulcere de plus de vingt-cinq ans de date, guéri en ſix ſemaines; & l'obſervation onzieme, d'un autre ulcere de plus de vingt ans, guéri par les mêmes moyens. M. Begon, Chirurgien de S. Hypolite, a guéri, avec l'extrait de Saturne, une carie qui attaquoit la portion inférieure de la malléole externe du côté droit, & qui s'étendoit ſur la tête du premier os du métatarſe, & la face antérieure de l'os ſcaphoïde ou naviculaire; cette carie étoit accompagnée de pluſieurs ſinus ſur la convexité du pied. M. Begon injectoit les ſinus avec l'extrait, & appliquoit ſur les os, des plumaſſeaux trempés dans le même extrait; le ſuccès a été, dit-il, ſi prompt & ſi mira-

culeux, qu'il s'est cru obligé de le publier, (Observ. XIV.) M. Bruguyeres, Chirurgien-Major du régiment de la Tour-du-Pin, guérit, dans l'espace d'environ un mois, un soldat du régiment de Mailly, qui avoit, depuis quatre ou cinq ans, un ulcere chancreux, qui occupoit toute la partie antérieure de la jambe, avec un gonflement à la partie moyenne du tibia. M. Goulard a guéri à Genes, par de simples injections de sa liqueur, continuées pendant un mois, un ulcere fistuleux de plusieurs années, qui s'ouvroit dans le sinus maxillaire, & une fistule incomplete au fondement, dont l'ouverture étoit à un travers de doigt de la marge de l'anus : le malade, qui étoit un domestique de M. le Comte de Monteau, ne pouvoit faire autre chose, à cause de l'assujettissement du service, que mettre sur son mal, le soir en se couchant, une compresse trempée dans l'eau végéto-minérale, ce qui ne l'a pas empêché de guérir.

Au surplus, quelque confiance qu'on doive accorder aux topiques de M. Goulard, dans le cas d'ulceres fistuleux, il ne prétend pas sans doute qu'on soit toujours dispensé de recourir aux autres moyens que la chirurgie fournit, lorsqu'on a tenté inutilement de tarir les matieres par des injections. Parmi ces moyens il en est un dont il paroît

qu'on pourroit tirer parti, c'eſt de garnir exactement & mollement la cavité de l'ulcere avec de la charpie, lorſque la reſſource ordinaire du bandage ne peut être employée. Le ſuccès de cette méthode eſt confirmé par une très-belle obſervation de M. Queſnay (a).

Le chapitre quatrieme qui traite du cancer, mérite l'attention la plus ſinguliere. L'uſage qu'on a fait, de tout tems, des préparations de plomb pour les cancers ulcérés, a conduit M. Goulard, par une analogie toute naturelle, à s'en ſervir pour les cancers occultes, non dans la vue d'en empêcher ſimplement les progrès, comme on a fait juſqu'ici, mais pour tenter de les diſſiper entiérement, ce à quoi il a eu le bonheur de réuſſir plus d'une fois. Les obſervations qu'il rapporte à la ſuite de ce chapitre, font foi de ce qu'il a avancé. Pour prévenir les déſordres de ce virus deſtructeur, M. Louis, dans un petit écrit qui a pour titre, Obſervations & Remarques ſur les effets du virus cancéreux, & ſur les tentatives qu'on peut faire pour découvrir un ſpécifique contre ce virus, propoſe, avec

(a) L'art de guérir par la ſaignée, chap. IX, pag. 261 & ſuiv.

Voyez auſſi ce qu'il dit ſur cette matiere, dans ſon Traité de la Suppuration.

l'application extérieure de la vermiculaire, dont M. Quesnay s'est très-bien trouvé (*a*), l'usage des fontanelles, & intérieurement, celui de l'alun, uni à quelque terre absorbante, comme la craie ; mais M. Louis ne propose ceci que par voie de conjecture. Par malheur, dit M. Goulard, nous ne connoissons rien de meilleur jusqu'ici, & il s'écoulera encore peut-être bien des siecles avant qu'on parvienne à la découverte d'un spécifique. Quelles obligations n'auroit donc pas le genre humain à l'heureux mortel qui nous dispenseroit de le chercher, en nous fournissant, dès-à-présent, un remede qui dissiperoit les cancers dans leur naissance, & en arrêteroit à coup sûr les funestes grogrès ! La bella-dona ou la ciguë ne sont-ils pas ceux que la nature destine à combler nos vœux sur cet objet ? Peut-on douter de leur vertu ? *Quàm felix ille qui hoc inveniret ! Quantâ pœnâ dignus qui inventum celaret turpis lucri causâ* (b) !

Dans le chapitre cinquieme, M. Goulard traite des entorses, enkiloses & relâchement des ligamens, & continue à prouver, par de très-belles cures, combien ses remedes sont efficaces dans tous ces diffé-

(*a*) L'Art de guérir par la saignée, pag. 271. 275.
(*b*) VanSw. *Comm. in* Boerh. tom. I, p. 902.

rens cas. Les lecteurs seront frappés sans doute du succès qu'ils ont eu dans les mains de M. Goulard, sur le sujet des Observations IX, X & XIII; les deux dernieres guérisons ont été opérées à Genes, où notre Auteur avoit suivi Monseigneur le Maréchal de Richelieu. M. Goulard a étendu l'usage de ses remedes, avec le même succès, sur les douleurs de rhumatisme. Les bains & les douches de sa liqueur peuvent suppléer, avec avantage, aux eaux minérales, qu'on n'est pas toujours à portée de se procurer. M. Guerin, Membre de l'Académie Royale de chirurgie, a écrit à M. Goulard, qu'il avoit calmé deux accès de goutte avec son remede. Comme ce remede n'a nullement la vertu répercussive, dont on accuse communément & très-mal-à-propos, selon M. Goulard, les préparations de Saturne, il prétend qu'il n'y a pas d'inconvénient à en faire usage en bain ou autrement, pour soulager les paroxysmes de la goutte. M. Coulas parvint à appaiser, par son moyen, avec une promptitude surprenante, une douleur spasmodique des plus vives, au pied, dont fut attaquée tout-à-coup une fille d'un tempérament sec & bilieux; douleur qui n'avoit pu être calmée par les remedes les plus adoucissans, ni même par les gouttes anodines, dont on se servit, tant

extérieurement qu'intérieurement. *Voyez* cette curieuse Obſervation à la page 253. On trouve dans le même remede, ſelon M. Goulard, un ſecours ſouverain contre les dartres de toute eſpece.

Il y a, dans l'ouvrage de M. Goulard, un chapitre fort étendu ſur la gale, dans lequel il célebre beaucoup les vertus de ſon remede. Des expériences qu'on répete chaque jour ſous ſes yeux, & à la vue de tout le monde, dans ſon hôpital, l'ont convaincu que ſa liqueur poſſede la vertu réſolutive de l'humeur pſorique, dans un degré égal au ſoufre, ſans avoir le déſagrément de ce dernier. L'Auteur donne le réſultat des épreuves qu'on a faites de ſon remede, par ordre du Miniſtre, dans les hôpitaux militaires d'Arras, Béthune, Gravelines, Lille en Flandres; épreuves qui lui ont été très-favorables : au reſte nous ne devons pas omettre que c'eſt de l'action de l'extrait de Saturne ſur la gale, que M. Goulard tire ſon plus fort argument, contre l'imputation de la vertu répercuſſive attribuée aux préparations de plomb; car il fait remarquer que ſon topique, bien loin de répercuter la matiere, l'attire viſiblement au dehors, en multipliant prodigieuſement les éruptions galeuſes; ce qui, ſelon lui, en eſt une preuve ſans replique.

M. Goulard déſapprouve les applications

émollientes ſur les hernies, avec étranglement. Il veut qu'on leur ſubſtitue ſa liqueur ou l'oxycrat, dans l'idée que c'eſt moins de l'anneau que dépend l'étranglement, que du volume des parties ſorties; l'Auteur donne quelques obſervations, où l'on voit que ſon remede a réuſſi, ainſi que l'oxycrat & la glace, dans des occaſions où les émolliens avoient échoué.

M. Goulard, parmi les moyens propres à remédier aux hernies avec étranglement, conſeille l'uſage des bains domeſtiques, qu'il regarde comme efficaces, quoiqu'il paroiſſe s'oppoſer aux applications émollientes; cependant on lit, dans un Auteur de chirurgie, ces paroles très-remarquables: » Quoique les obſervations des praticiens » autoriſent le bain dans la colique néphré- » tique, les mêmes obſervations font tou- » jours voir qu'il n'y a pas un remede plus » terrible pour les étranglemens des inteſ- » tins, puiſque les malades y périſſent, ſi » on ne les en retire promptement, comme » nous l'avons dit dans les hiſtoires précé- » dentes (*a*): qu'on philoſophe là-deſſus » tant qu'on voudra, l'expérience eſt notre » regle, &c. (*b*)

(*a*) Garangeot, opérations de chirurgie, t. I, Obſerv. XIII & XV.

(*b*) Pag. 383 & 384.

M. Goulard, persuadé qu'on ne peut trop s'attacher à constater la vertu des remedes, a cru devoir ajouter à son livre les nombreux témoignages qui ont été rendus à la bonté de ses topiques, par différentes personnes de son état. Il y a aussi un article fort étendu pour les formules. Ce volume est dédié à Monseigneur le Maréchal de Richelieu, & a été honoré de l'approbation de la Société royale des Sciences de Montpellier, de celle de M. Imbert, Chancelier & Juge de l'Université, dont on connoît les lumieres & le savoir, & de celle des Chirurgiens, ses confreres. Nous croyons enfin que si on a égard à la multitude des objets différens que cet ouvrage embrasse, & à l'utilité pratique qu'on peut en retirer, on conviendra que M. Goulard s'est rendu digne de la reconnoissance publique.

Nous aurions désiré seulement qu'il n'eût pas donné improprement le nom d'*extrait de Saturne* à une liqueur qui tient *le sel de Saturne* en dissolution, qui n'est pas susceptible d'être extraite ; qu'il se fût bien rappellé ce que c'est qu'un extrait, & qu'il se dispensât de faire souffrir une très-longue ébullition à cette liqueur, qui est toujours la même, avant comme après la décoction.

HISTOIRE

D'une Maladie ſpaſmodique, dans laquelle la perſonne qui en fait le ſujet a ſouffert trois cens ſaignées, pendant l'intervalle de deux ans deux mois; par M. LAUGIER, *Docteur en médecine à Peliſſane, en Provence.*

Le tableau de cette maladie préſente deux caracteres différens, quoique les traits ſous leſquels elle ſe montre ſoient aſſez ſouvent reſſemblans & beaucoup analogues les uns aux autres. Un enchaînement de ſymptômes les plus variés, & ſouvent confondus les uns dans les autres, n'a pas empêché de diſtinguer leur véritable ſource, & de regarder le tout comme une *épilepſie hyſtérique*, d'autant plus terrible & opiniâtre, qu'elle a été abandonnée, pendant quelque tems, au caprice & à la bizarrerie de celle qui en fait le triſte ſujet, quoique digne d'un ſort plus heureux, par tous les avantages & les faveurs que la nature ſembloit avoir réunis en ſa perſonne.

Vers le commencement de Septembre 1758, la demoiſelle Majot, native de Saint-Maximin, en Provence, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament ſanguin, mé-

lancolique, d'un eſprit vif & prompt, d'un naturel gai, badin & enjoué, qui étoit pour quelques jours à Peliſſane, chez ſes parens, eut une frayeur ſi conſidérable, qu'il en réſulta une ſuppreſſion totale de ſes évacuations périodiques. Le quatrieme du même mois elle tomba dans un accident épileptique des plus effrayans, qui fut ſuivi de deux autres auſſi forts: le même jour, où l'on apperçut *des mouvemens convulſifs*, *écume à la bouche*, *ſecouſſes violentes*, *contorſions aux levres & à tous les membres*; le lendemain, oppreſſion laborieuſe, ſuffocation menaçante, efforts fréquens & ſoutenus de la poitrine. Peu de jours après on envoya à Salon, chercher M. Bartonne, dont le mérite & les connoiſſances dans ſon art lui ont acquis, depuis long-temps, l'eſtime & la conſidération de tout le monde, & à qui je ſuis redevable des Mémoires qu'il a bien voulu me communiquer ſur le commencement de cette maladie. Ce Docteur, en arrivant chez la malade, la trouva, dans l'intervalle de ſes paroxyſmes, & dans le calme le plus gracieux, tellement bien, qu'il eut de la peine à ſe perſuader que ce fût pour elle qu'on l'eût envoyé chercher; mais il ne jouit pas long-tems de cet agréable ſpectable; car tandis qu'il donnoit cours aux réflexions que lui faiſoit naître le récit des accidens paſſés, il fut témoin d'une

attaque des plus violentes, qui se montra encore sous des agitations les plus fortes ; mouvements irréguliers, contractions spasmodiques, oppression suffocante, étranglement, écume abondante à la bouche ; dès-lors il ne balança pas de croire qu'il y avoit alliage d'épilepsie avec les vapeurs hystériques ; c'est pourquoi, afin d'aller au plus pressant, il fit faire des saignées réitérées, dans fort peu de tems : la malade reprit l'usage de ses sens, & recouvra la liberté des fonctions de l'esprit : on profita de ce tems pour lui faire administrer les sacremens : elle fut purgée & émétisée : les accidens continuerent, à fort peu de différence & d'intervalle près, jusqu'au point qu'on la vit, au bout de huit jours, dans un assoupissement mortel : on lui appliqua les vésicatoires ; mais elle ne cessoit de jouer un rôle, que pour commencer d'en jouer un autre. Les bains, les anti-épileptiques, les légers apéritifs, les céphaliques ont été proposés, en partie commencés ; mais l'inconstance de la malade, qui a donné lieu à son opiniâtreté, ont rendu le tout infructueux. M. Joannis, Médecin en réputation, d'Aix, & plusieurs autres, ont été consultés à ce sujet ; mais tous leurs efforts ont été inutiles par les mêmes raisons. Tout cela s'est passé dans l'intervalle de cinq à six mois. Lorsque je commençai de la voir,

dans les premiers jours d'Avril 1759, je trouvai cette Demoiselle assise, moitié dans son lit, sous un air assez tranquille, & qui ne paroissoit avoir de malade qu'un visage blanc, pâle, tenant plutôt de sa couleur ordinaire & naturelle, d'ailleurs pas autrement défait ni décharné, que des effets de sa maladie : des yeux vifs & parlans s'allioient à un air de vivacité, qui trahissoient & sembloient démentir sa situation ; elle étoit dans un moyen embonpoint ; sa structure paroissoit être forte & vigoureuse, jouissant de beaucoup d'élasticité & de ressort ; ce qu'il faut absolument supposer, pour qu'elle ait pu résister à tant d'assauts, & se débarrasser des violentes secousses, si souvent réitérées, qu'elle a essuyées. Je trouvai le pouls plein, fréquent & fort déployé, la main fort chaude, & la peau du bras un peu moite. On me rendit, fort en gros, ce qui s'étoit passé à ce sujet, tandis que je réfléchissois un peu sur tout : il sembla que la malade ne voulût pas me laisser conclure sur son état, sans m'en faire juger par moi-même ; c'est pourquoi je devins, dans le moment, spectateur d'un de ses paroxysmes ; & tandis que nous ne pensions rien moins qu'à cela, elle ferme les yeux, baisse la tête, tombe sur son chevet, allonge ses bras, ramasse & fléchit ses doigts dans la main, & perd toute connoissance : la

respiration baisse un peu, mais le pouls se soutient dans le même état, & insensiblement s'éleve plutôt que de s'affoiblir. Jusques-là je ne pris cet accident, qui dura environ un demi-quart d'heure, que comme un de ceux qui sont attachés aux vapeurs hystériques. Depuis, lorsqu'elle sortoit de ces mêmes évanouissemens vaporeux, elle en revenoit fort tranquille & comme d'un songe; assez souvent même elle prévenoit le monde, & faisoit ses adieux sur un ton badin: lorsqu'il entroit quelqu'un qui faisoit sur son esprit une impression au-dessus de l'ordinaire, & qu'elle n'étoit pas accoutumée de voir tous les jours, elle tomboit dans son paroxysme, qui ne duroit guere plus d'un demi-quart d'heure aussi, & qui, hors de ces momens-là, lui prenoit plusieurs fois par jour, & duroit davantage. On me fit observer qu'il y avoit chez elle un fond de phthisie héréditaire, qu'elle ne mangeoit que des choses de haut goût, bizarres, & de fantaisie. J'y retournai le lendemain; & après avoir fait bien des réflexions sur un pareil désordre, je compris qu'il y avoit à combattre un embarras dans le cerveau, un sang âcre, sec & coëneux; le genre nerveux racorni, obstrué, irréguliérement ému, sorti de son ton naturel, pincé, aiguillonné, & grossiérement frotté par des liqueurs trop arides; ce qui ne pouvoit se faire qu'avec

de

de très-légers apéritifs, par rapport à la délicate constitution, les tempérans, calmans, humectans, délayans & balsamiques. C'est dans cette intention que je proposai de faire respirer un air champêtre à la demoiselle, de prendre les bains, le lait, le petit lait, les bouillons de poulet, de tortue, les crêmes; de leur joindre les anti-épileptiques dans un tems, & les anti-hystériques dans un autre, comme la poudre de guttete, celle de castor & autres de la même classe; mais de tout cela, il n'y a que le lait qui ait été exécuté, qui seul a été continué jusqu'à la fin, & qui, dans des tems, a fait presque seul toute sa nourriture. Comme nous étions pour lors dans la belle saison, les saines & douces impressions de ce tems, jointes à celles du lait, firent que les paroxysmes s'éloignoient de plus en plus, de façon que la malade put s'habiller, se lever & s'asseoir sur une chaise, où je la trouvai un soir dans ma visite, malgré qu'elle eût la respiration un peu laborieuse. Elle demeura dans cet état pendant quelques jours; lorsqu'elle voulut traverser de son appartement une assez grande antichambre, pour voir passer d'une fenêtre la procession de la Fête-Dieu, à ce que je puis me rappeller; comme il faisoit du vent ce jour-là, qu'elle s'y exposa un peu trop long-temps, sans que le souvenir du passé lui servît

de leçon pour l'avenir, elle en eut quelques accidens : fort peu de tems après, elle essuya une colere, sans doute parce qu'on lui reprochoit ses imprudences à ce sujet ; comme elle étoit fort vive, & qu'elle avoit l'esprit un peu volontaire, cela lui fit une si grande révolution, que ses accidens la reprirent avec beaucoup de vigueur, & furent accompagnés d'une suffocation si forte, que nous craignions pour elle. Les choses se soutinrent dans cet état, jusques dans le cœur de l'été, où elle restoit les deux jours, & quelquefois plus, dans un état cataleptique & tout-à-fait immobile, qui tenoit de la syncope, excepté que le pouls se soutenoit toujours, quoique très-petit. Dans ses paroxysmes, son corps froid & tout le visage étoient d'une couleur cendrée, & d'une pâleur mortelle : la respiration sourde & profonde, à peine remuant le feu de la chandelle ; le pouls étoit moins sensible, & plus concentré qu'à l'ordinaire. Dans ses premiers accidens & ceux qu'elle a eu aux mois de Juillet & d'Août de la même année, & après ses traits d'imprudence, elle en sortoit toute rouée & brisée ; ce qui n'arrivoit pas dans ceux qui étoient simplement vaporeux. On s'apperçoit sans doute, que les signes épileptiques qui se sont montrés avec tant de violence au commencement, sont très-rares, & différens depuis quelque tems ; plus de mouve-

mens convulsifs, contractions spasmodiques, écume à la bouche, du moins sont-ils très-rares. Aujourd'hui un mal de tête aigu, vif & pénétrant, jette la malade dans des agitations, des cris, des contorsions & des assauts étonnans, tellement qu'on l'entendroit de vingt pas : elle demande, dans le fort de sa souffrance, de lui ceindre & serrer fortement la tête, en quoi elle semble trouver quelque peu de soulagement ; elle la panche & l'appuie en avant, sur un carreau, sur lequel elle donne de grands coups & se précipite, à reprises réitérées ; la compression de ce côté-là dans le cerveau étant portée à son comble, elle étend ses coups jusques dans la source des organes du mouvement & des sens ; c'est pourquoi la malade dans l'instant tombe dans son paroxisme, devient immobile pendant quelques minutes, & n'en revient que pour entrer dans sa suffocation. C'est ici où l'esprit humain a de la peine à concevoir comment il étoit possible que cette pauvre créature pût soutenir un si terrible travail, & résister à une fatigue aussi rude & effrayante, sans y échouer & succomber mille fois. Qu'on s'imagine tout ce que peuvent d'efforts, de violences & de mouvemens, les corps les plus robustes ; ce sont ceux que mettoit en usage notre malade, pour débarrasser sa poitrine. On la voyoit quelque-

fois s'élever deux pieds au-dessus de son lit, dans la force de ses secousses, ce qui duroit demi-heure, plus ou moins. Sa situation étoit si pénible, laborieuse & touchante, que ceux qui étoient obligés de rester auprès d'elle, en suoient à grosses gouttes, & ne pouvoient se soutenir sur leurs jambes tremblantes. Quel secours porter à cet état de danger & de souffrance ! Il ne pouvoit y en avoir que de palliatifs, & qui n'avoient d'autre mérite que celui de soulager pour quelques momens. Depuis le commencement de la maladie on étoit en usage de la saigner au bras, & on l'a fait jusqu'à la fin. Quelque répréhensible que fût cette conduite, que tous les Médecins consultés ont blâmée & condamnée, elle n'a pas moins été suivie, à la honte de ceux qui ont exécuté une pareille manœuvre. Dans le calme, la demoiselle consentoit de n'en point faire; dans la tempête, elle auroit mis le feu à la maison, & déchiré le visage à tous ceux qui l'approchoient, si on la lui avoit refusée: elle disoit plus ; j'ouvrirois la veine moi-même avec les dents ou avec un couteau, si je ne pouvois pas faire autrement : on auroit bien pu trouver des moyens pour passer outre, & prévenir tout événement, si le Chirurgien qui la voyoit, avoit eu assez de docilité pour seconder l'intention des Médecins, qui lui ont fait comprendre

l'abus & le danger de ſa manœuvre, qui ne le menoit qu'à rendre la maladie plus opiniâtre & incurable ; mais une ridicule ignorance, ſoutenue par beaucoup de préſomption, une foibleſſe condamnable, une complaiſance mal placée, & peut-être des motifs d'une autre nature, l'ont toujours emporté ſur le bien de la malade, & ſon devoir ; cela étoit ſi vrai, que la demoiſelle ſembloit-être ſoulagée après la ſaignée ; mais, quelques momens paſſés, il falloit y revenir encore ; ce qui arrivoit dans des tems, preſque toutes les nuits, & c'étoit toujours à recommencer de nouveau le lendemain : le ſang qu'on lui tiroit étoit diſſous, ſéreux, préſentoit un fond jaunâtre, & n'étoit ſurnagé que par un très-petit coagulum : dans les différens reproches que je faiſois à la malade, ſur l'inutilité de tant de ſaignées qui ne l'avançoient à rien, qui en épuiſant ſes forces, portoient un coup mortel au fond de ſa maladie, je lui dis que puiſqu'elle vouloit abſolument des ſaignées pour la ſoulager, elle préférât celle au pied, qui alloit à deux fins, au ſoulagement qu'elle déſiroit, & à la révulſion qui pourroit plutôt débarraſſer la tête & la poitrine, en ſuppoſant qu'on pût y être encore à tems : elle fut exécutée quelquefois avec ſuccès & à la ſatisfaction de la malade, puiſqu'elle reculoit le paroxyſme d'un jour ; mais ſoit

que ce ne fût pas du goût du phlébotomiste, ou soit qu'on eût beaucoup de la peine à la pratiquer, on n'en a guere fait plus de trois ou quatre, pendant tout le tems que j'ai suivi cette maladie : lorsque la malade sortoit de sa suffocation, elle avoit le feu dans le gosier ; & comme elle demandoit avec empressement à boire, on lui donnoit de l'eau avec du syrop de capillaire. Pendant presque toute la maladie, elle a eu le sommeil fort difficile ; on lui donnoit, à ce sujet, le syrop de pavot blanc, qui ne devoit pas manquer de porter coup à la poitrine, par rapport à la suffocation, où tous les narcotiques sont contraires, & le long usage du sucre de ce syrop, de nuire à tout le reste du corps. Je vins à bout de le faire supprimer ; car il faut observer qu'auprès de cette malade, les Médecins n'avoient que la voix de la représentation, & avoient souvent la mortification de ne voir rien exécuter de ce qu'ils prescrivoient. Pour ce qui est de son régime, on avoit beau lui dire de s'abstenir de tous les alimens de haut goût, elle ne mangeoit que du jambon, des harengs salés, du saucisson & autres de la même espece : sa boisson n'étoit presque que de vin blanc, dont elle a bu une quantité étonnante : elle faisoit souvent brûler l'eau de cannelle avec du sucre, & elle la buvoit ainsi. On avoit beau lui représenter

le danger où elle s'exposoit; mais sa passion sur tout cela étoit plus forte que son esprit: ses boyaux devoient tellement souffrir de ce genre de vie, qu'il n'est pas surprenant qu'elle n'allât à la selle que de huit en huit jours, ou de quinze en quinze; aussi son ventre étoit toujours gros & d'un diametre considérable, soit que ne se remuant pas & ne faisant point d'exercice, les intestins sans jeu devoient être dans une paresse & un grand affaissement; les urines n'ont jamais rien eu de particulier, si ce n'est d'être fort crues ordinairement, quoique leur couleur naturelle fût citronée: ses jambes étoient toutes maigres & décharnées: malgré les orages qu'elle essuyoit, son humeur gaie & badine ne la quittoit jamais, & remplissoit les courts intervalles que lui laissoient la douleur de tête & ses suffocations, qui, pendant plus d'un an, sont devenues périodiques, c'est-à-dire, qu'elles venoient une nuit, l'autre, non; comme c'étoit toujours le tems le plus critique pour elle, excepté après la saignée au pied, qui reculoit le paroxysme d'un jour, ainsi que nous l'avons dit, pendant tout le tems que je l'ai vue, je lui ai trouvé une fievre qui ne l'a jamais quittée, & qui lui est devenue habituelle, qui se soutenoit en chaud pendant le jour, & qui, baissant le soir, la laissoit dans un état de glace, pendant la nuit; ce qui s'est tou-

jours entretenu dans la même ſituation, & avec la même régularité. Quelques-unes des particularités attachées à cet état, c'eſt que la fenêtre de ſa chambre, qui regardoit l'oueſt de Peliſſane, bornée par un bâtiment voiſin, & placée vis-à-vis, qui étoit toujours à demi-fermée en été, ſi on l'ouvroit ou la fermoit un peu plus, elle en étoit incommodée & s'évanouiſſoit, ſans doute par le changement que l'air faiſoit ſur ſa poitrine, comme parce qu'un plus grand jour faiſoit de trop fortes impreſſions ſur ſa rétine. Comme elle étoit toujours à la même place dans ſon lit, ſi on venoit à l'en tirer pour la mettre à un pied de diſtance, & lui faire changer de ſituation, elle tomboit immobile. Je voulus une fois faire plonger ſes pieds dans l'eau tiede, pour eſſayer de dégager un peu ſa tête dans cet état de ſouffrance; mais je ne l'eus pas plutôt fait changer de ſituation, pour faire ſortir ſes pieds ſur le devant & hors du lit, qu'elle tomba dans ſon paroxyſme. Quoi qu'elle mangeât beaucoup ordinairement, & des choſes toutes oppoſées à ſon mal, elle a reſté quelquefois les deux jours ſans rien prendre, ſoit qu'elle les eût paſſés dans ſon paroxyſme, ou bien que l'accablement où elle étoit, lorſqu'elle en ſortoit, la laiſſât avec le dégoût, & dans cet état d'indifférence pour les alimens. La plupart du tems

elle feroit morte d'inanition, si le lait qu'elle a toujours assez bien pris, ne l'en avoit préservée, & ne lui avoit tenu lieu d'aliment, quoiqu'il ne fût donné qu'en qualité de remede. Lorsqu'elle sortoit de son paroxysme, malgré qu'elle ouvrît bien ses yeux, elle restoit un demi-quart-d'heure avant d'y voir & de jouir librement des fonctions de l'esprit : un ton de voix un peu trop fort & trop long-tems soutenu, faisoit une impression de souffrance à ses oreilles. Il arrivoit assez souvent que la douleur de tête la plongeoit dans un délire singulier qui duroit quelquefois pendant vingt-quatre heures, où elle disoit bien des choses qui n'avoient aucun rapport ni aucune liaison entr'elles ; c'est pendant ce délire qu'elle portoit les mains au front, de droite à gauche & de gauche à droite, toujours dans le même sens, comme pour vouloir en arracher ce qu'elle y sentoit de poids & d'embarras. Dans le fort de sa suffocation, à mesure qu'elle ne pouvoit pas parler, elle portoit une main vers le pli de l'autre bras où on devoit la saigner, pour faire comprendre qu'elle vouloit l'être ; & si on tardoit un peu trop, elle se mettoit de mauvaise humeur contre le Chirurgien. Lorsque, pendant ses accidens, la malade entroit dans un état cataleptique, elle restoit dans la même attitude, pendant tout l'accident, où elle étoit, lorsqu'il avoit

commencé. Si elle étoit assise ou droite sur son lit, un bras levé en l'air, quelque chose dans la main, la tête baissée ou levée, les jambes fléchies ou allongées, elle restoit de même dans tout son accident, ainsi des autres positions que le hazard présentoit. Il arrivoit assez souvent que si elle commençoit un mot, quand l'accident la prenoit, elle ne manquoit pas de le finir, lorsque celui-ci cessoit; comme, par exemple, elle vouloit parler d'un mouchoir, elle disoit *mou*, & en sortant de l'accident, elle finissoit, *choir*; elle avoit l'air si intéressant, & en sa faveur, une conversation si enjouée & gracieuse, outre la part qu'on prenoit à son état, que tout le monde s'empressoit de lui faire compagnie; c'est pourquoi dans les différens sujets de conversation que l'on commençoit, si l'accident la prenoit, & que l'on n'eût pas fini celui où l'on en étoit, elle le reprenoit au retour de son paroxysme. Lorsqu'elle étoit dans son attitude cataleptique, si avec le doigt on touchoit le dos de sa main ou un de ses orteils, on lui voyoit tout de suite remuer la tête, & cela, pendant tout le tems qu'on touchoit ces mêmes parties.

Très-souvent elle rendoit, dans différens tems, & sans beaucoup d'efforts, de sa poitrine, des gorgées de sang dans son mouchoir. L'état de paresse de ses boyaux, qui

ne venoit que de huit en huit ou de quinze en quinze jours, comme nous l'avons dit, obligeoit ſouvent d'avoir recours aux purgatifs; mais ſes ſelles n'en étoient pas pour cela devenues plus rangées: le ſang qu'on lui tiroit vers la fin de ſa maladie, n'avoit preſque plus de conſiſtance ni de couleur naturelle; car il tiroit plutôt ſur le blanc ſéreux, jaune & pâle, que ſur le rouge. Cet étrange mal de tête & la ſuffocation devenus périodiques, ainſi que nous l'avons dit, quoiqu'il y ait eu quelques variations par intervalles, ſe ſont ſoutenus toujours de même, depuis la fin de 1759 juſques toute l'année de 1760, toujours avec la même force & la même conſiſtance.

Enfin les derniers jours d'Octobre, notre pauvre martyre ſe ſentit des douleurs très-vives & aiguës dans le ventre; ce qui lui faiſoit pouſſer les hauts cris & des plaintes pénétrantes, qui ſe ſoutenoient continuellement. Ses gencives, ſa bouche & ſes levres noircirent: de cet état elle tomba dans un ſommeil léthargique, qui dura juſqu'à la nuit de la Touſſaint, premier Novembre 1760, où elle rendit, ſans beaucoup d'efforts, les derniers ſoupirs.

Il eſt étonnant que cette héroïque athlete, après tant de ſaignées, de rudes ſecouſſes, de momens périlleux, reſtant quelquefois les jours ſans manger, & la plupart du

tems, vivant d'alimens mal fains, ne fût pas plus defféchée & plus décharnée qu'elle l'étoit ; c'eft fans doute parce que ne pouvant pas remuer de fa place, & par conféquent ne faifant point de diffipation, par le défaut d'exercice, le peu qu'elle prenoit devoit fuffire.

Les différens tableaux qu'offre à la réflexion la peinture d'une femblable maladie, auroient de quoi étonner l'efprit humain, fi les affections fpafmodiques & nerveufes, dont le jeu eft infini & incompréhenfible, ne nous montroient pas tous les jours des exemples d'une pareille nature ; & , ce qu'il y a de plus remarquable en cela, c'eft que, quoiqu'elles frappent, effraient & faififfent le plus l'attention, ce font pourtant celles qui ordinairement réfiftent le plus, & fuccombent le moins ; notre malade en eft une preuve, puifqu'elle a tant traîné, & qu'elle eft morte d'une maladie étrangere à celle qu'on auroit dit l'emporter à tout inftant ; car fi on avoit pu en faire l'ouverture, je ne doute pas, d'un moment, qu'on n'eût trouvé tous fes boyaux gangrénés ou fcorbutiques : la noirceur de toute la bouche & des levres, jointe aux vives douleurs qu'elle fentoit dans le ventre, avant fa mort, nous donnent lieu de n'en point douter. Un aveugle préjugé, en général, le défaut d'ufage, une délica-

tesse mal placée, & faute d'en connoître le prix, rendent l'ouverture des cadavres très-difficile dans ce pays; la crainte de le demander, & la difficulté de l'obtenir, nous ont empêché d'en faire la proposition.

Quant à la cause premiere de cette maladie, il n'est pas surprenant que le reflux des menstrues, ayant été porté, en premier lieu, au cerveau, l'ait comprimé, y ait occasionné un embarras, des obstructions: delà cette compression, qui cédoit & se renouvelloit par intervalles, devoit porter immédiatement sur l'origne des nerfs, & déranger le mécanisme de toutes les parties où s'étendoit leur distribution.

Comme il n'y a pas de maladie plus fréquente, & qui régne plus dans ce pays, que ces épilepsies vaporeuses. Il n'est pas douteux qu'elles ne deviennent opiniâtres, & ne se multiplient tous les jours, que parce qu'on n'y fait pas assez d'attention, & que, sous le prétexte de simples vapeurs, on croit qu'il n'y a rien à faire que des remedes de femme; tôt ou tard on a lieu de se repentir de son erreur, & de reconnoître l'abus d'une pareille illusion, quoiqu'assez souvent on n'y soit plus à tems, parce que l'affection simplement vaporeuse dégénere bientôt en épilepsie. C'est pourquoi le bien de l'huma-

nité, l'honneur des Médecins sembleroient exiger d'eux, qu'ils s'attachassent à trouver pour cette maladie, en général, un moyen curatif plus assuré, qu'on désire depuis long-tems, afin d'en fixer les progrès, après en avoir donné une description la plus exacte & la plus fidelle qu'il seroit possible. C'est dans cette intention que nous nous sommes empressés de faire tous nos efforts pour y satisfaire.

OBSERVATION

Sur un Vertige habituel guéri par l'usage du café; par M. FELIX, le fils, Docteur en médecine, à Mornas, au Comtat Venaissin.

Les avantages du café, & les maux qu'il peut produire, ont, de tout tems, contre-balancé les opinions parmi les Médecins. Les savantes Dissertations que nous avons sur ce sujet, ne nous laissent pas ignorer sa nature, non plus que les effets dont il est capable; mais s'il est vrai de dire que cette boisson qui fait les délices de la plupart du monde en Europe, peut devenir un poison à certaines personnes, par le trop grand abus qu'elles en font, il n'est pas moins vrai qu'il mérite d'avoir des partisans, &

que la variété de ſes effets dépend toujours de la bonne ou mauvaiſe adminiſtration de ceux qui en font uſage. Je me contenterai, ſans en faire trop l'éloge, de rapporter les bons effets que l'expérience m'a fournis en différens tems, & parmi leſquels j'ai choiſi l'obſervation ſuivante.

La nommée Marie Bouvard, femme d'un riche ménager de cette ville, âgée de cinquante-ſix ans, d'un tempérament aſſez robuſte, quoique ſec & mélancolique, menant une vie ſédentaire, & ne s'occupant que des travaux intérieurs de ſa maiſon, étoit attaquée, depuis long-tems, de vertiges qui, accidentels de leur nature, & peu fréquens dans le commencement, devinrent tout-à-coup habituels & périodiques, & ſuivoient le même ordre de la fievre-tierce : les paroxyſmes de cette cruelle maladie la mettoient à deux doigts de ſa perte : elle éprouvoit d'abord un tournoiement de tête, & un éblouiſſement ſi grand, qu'elle ne reconnoiſſoit plus les objets, qui lui paroiſſoient changer de place, & ſe ſuccéder, en tournant : un tintement d'oreille, & un bruit ſemblable à la pluie qui tombe, dont elle étoit affectée, étoient ſuivis de ſa chute, ſi elle n'étoit promptement ſoutenue par les aſſiſtans : la palpitation de cœur & la ſyncope violente étoient les derniers

ſymptômes qu'elle éprouvoit dans cet état déplorable où elle étoit plongée pendant la durée de deux heures, quelquefois moins, ſelon l'occurence : le paroxyſme fini, elle ne reſſentoit aucune incommodité, & vaquoit librement à ſes occupations journalieres. Après avoir tenté nombre de remedes, & fatiguée de voir durer ſi long-tems une maladie auſſi fâcheuſe, on vint implorer mon ſecours. Sur le rapport qu'on me fit de ſon état, j'avois tout droit de pronoſtiquer que ces paroxyſmes fréquens pourroient dégénérer en apoplexie ou en épilepſie. Je recommandai qu'on me fît appeller au moment qu'on s'appercevroit du retour du paroxyſme : ce fut le 14[e] du mois de Fevrier de cette année que je fus appellé pour la voir : le mal avoit déjà fait la moitié de ſon rôle ; tous les ſymptômes ci-deſſus énoncés, avoient déjà paſſé en revue à tous les aſſiſtans : je la trouvai dans une ſyncope des plus effrayantes, ſans pouls, pour ainſi dire, & ſans connoiſſance, vomiſſant par intervalles, ſans aucun effort, ni marque de s'en appercevoir : j'annonçai le danger preſſant & les ſuites terribles ; ſon pouls foible & languiſſant, la pâleur du viſage, & ſon extrême foibleſſe, ne donnant aucune place à prétendre à la ſaignée, je me déterminai ſur le champ à lui faire

prendre une potion de vin émétique, dans l'intention de dégager l'embarras que j'avois lieu de soupçonner dans les premieres voies; elle le prit & revint à elle, peu de tems après; mais, contre mon attente, il ne fut point question d'aucune évacuation, ni par le haut, ni par le bas, & le vin émétique ne lui *procura qu'une abondante excrétion d'urine*, tellement qu'on avoit peine, à chaque instant, de lui tenir prêt le vase nécessaire: le surlendemain, elle fut replongée dans un paroxysme encore plus violent; mais ne me trouvant pas à tems, je lui ordonnai pour le lendemain, jour de relâche, six grains de tartre émétique, & pardessus, deux heures après, une potion purgative un peu forte: les lavemens purgatifs & la tisane laxative, joint aux doux céphaliques, furent employés avec tout le soin possible: je ne parle pas du régime de vie que je lui prescrivis; il étoit des plus séveres: je crus bientôt voir succéder le calme à la tempête, mais tout devint inutile; les paroxysmes furent plus modérés à la vérité, mais non moins fréquens: ne sachant pour lors où tourner mes vues, je m'imaginai de lui ordonner le café; comme elle en ignoroit entiérement le goût & l'usage, je pensai que cette boisson délectable pour les uns, deviendroit pour elle un remede: en effet, je vis avec plaisir, au bout de quelques

jours, que les paroxyſmes devinrent moins fréquens & moins longs : je lui recommandai très-fort d'en continuer l'uſage ; ce qu'elle fit depuis, avec grand ſuccès, & j'ai eu la ſatisfaction de voir entiérement diſſiper, depuis trois mois, l'objet de ſes alarmes, & de la voir jouir de la ſanté la plus parfaite.

OBSERVATION

Sur une quantité ſinguliere d'Æther nitreux, produit dans le grand froid ; par M. CHELLÉ, Apothicaire en chef de l'Hôpital général de Paris.

Depuis les expériences de MM. Varnier & Baumé, la production de l'æther nitreux eſt devenue une vérité conſtante ; & le dernier de ces Auteurs en a même rendu la manipulation plus facile, en indiquant un tour de main aſſez ſimple. Le même Auteur recommande toujours d'employer deux parties d'eſprit-de-vin, ſur une d'acide nitreux fumant ; & l'æther qui réſulte de ce mêlange, eſt aſſez conſtamment dans la proportion des deux cinquiemes du mêlange total. Voici un phénomene dont j'euſſe été le premier à douter, s'il n'étoit pas le fruit de mon propre travail, & dont j'eſpere que perſonne ne doutera, à cauſe du nombre

des témoins qui en ont été ſurpris avec moi.

Dans les grands froids de l'hiver dernier, je pris une bouteille de verre double, tenant pinte environ : j'y verſai huit onces d'eſprit-de-vin, je la plongeai dans un vaiſſeau de cuivre rempli d'eau & de glace : je donnai un mouvement de rotation, en agitant en rond la bouteille qui le contenoit ; & durant ce mouvement de rotation, j'y mêlai huit onces d'eſprit-de-nitre fumant, que je verſai peu-à-peu, mais aſſez promptement, & en bouchant, dans les intervalles, la bouteille avec mon pouce ; il n'arriva aucun fracas : les liqueurs même ne parurent point avoir de diſpoſition à l'efferveſcence ; je bouchai ma bouteille avec un bon bouchon de liege, que je recouvris d'une double peau ; & le tout bien garrotté, je laiſſai la bouteille dans l'eau & la glace, pendant huit jours : au bout de ce tems, je retirai l'æther, dont j'avois déjà apperçu quelques veſtiges, trois ou quatre jours auparavant, & j'en obtins ſept onces ſix gros; je la lavai dans l'eau ; il s'en perdit deux gros, & il me reſte par conſéquent ſept onces & demie d'æther, produit du mêlange de huit onces d'eſprit-de-vin, & de huit onces d'acide fumant du nitre. Quelles que ſoient les raiſons de ce phénomene, on ne ſoupçonnera pas l'eſprit-de-vin de

n'avoir pas été suffisamment rectifié, ni l'acide nitreux, de n'être pas assez concentré; car il paroît que c'eussent été autant de raisons pour diminuer la quantité de l'æther. Dira-ton que mon esprit-de-vin pouvoit contenir de l'huile étrangere ? J'avoue que, quelque rectifié qu'il fût, il ne l'avoit pas été par l'eau; mais aussi je conçois que la présence de cette huile étrangere, supposé qu'elle s'y trouvât, ne peut augmenter le produit de l'æther, puisque nécessairement elle est détruite & brûlée par l'acide nitreux. Je me contente d'exposer le fait, & je laisse aux Artistes à le vérifier, & à en donner la raison, s'ils la rencontrent. Il est toujours bon de savoir qu'il est possible, 1° d'obtenir de l'æther nitreux, en mêlant partie égale d'acide nitreux & d'esprit-de-vin; 2° d'en obtenir une quantité plus considérable que celle qu'on recueille par les procédés ordinaires.



DESCRIPTION

D'un Monſtre mis au monde à Freſnay-le-Buffard, village près Falaiſe, par M. AUBER, Docteur en médecine, à Falaiſe.

La nature eſt uniforme dans ſes ouvrages; mais elle a ſes bizarreries, ſes irrégularités, ſes prodiges. Il n'eſt point de Philoſophe éclairé qui ne remarque des phénomenes. L'obſervation ſuivante en eſt une preuve.

Au mois de Fevrier 1756, naquit, dans une métairie, paroiſſe de Freſnay-le-Buffard, un monſtre, de l'eſpece la plus caractériſée: c'étoit un veau; ſa tête, qui étoit d'une ſtructure ſinguliere, frappa tellement, qu'on la coupa, pour l'examiner, ſans faire attention aux autres parties du corps: on me fit voir cette tête, & j'en fis la diſſection.

En conſidérant cette tête extérieurement, il ſembloit en voir deux réunies; car le front plus large que d'ordinaire, en figuroit deux; il n'y avoit cependant que deux oreilles, une de chaque côté; mais elle avoit trois yeux, un de chaque côté, fort beaux, bien organiſés; au milieu du front, étoit le troiſieme, un peu moins grand que les deux autres, cependant fort bien coupé, ayant

des paupieres terminées par un tarſe bordé de cils : à la partie ſupérieure de ſon orbite, du côté du petit angle, ſe voyoit la glande lacrymale ; du côté du grand angle, étoient ſur le bord de chaque paupiere, les points lacrymaux, dont l'ouverture étoit fort remarquable ; cependant cet œil ne contenoit aucune humeur : on obſervoit au fond de l'orbite une eſpece de peau mollaſſe, partie charnue, partie membraneuſe, aſſez reſſemblante à un œil vuidé ou fondu, dont toutes les membranes qui renferment les différentes humeurs, ſe ſont affaiſſées les unes ſur les autres : en ſondant le fond de cet œil avec un ſtylet, on entroit dans le cerveau par une ouverture en forme de trou optique, formé par l'union de deux échancrures priſes ſur chaque portion du coronal, dans l'endroit où la ſuture ſagittale le diviſe ; le nerf optique de cet œil étoit de groſſeur ordinaire.

Cette groſſe tête avoit deux muſeaux, un de chaque côté, écartés l'un de l'autre de trois à quatre travers de doigt : chaque muſeau étoit réguliérement conformé, tant extérieurement qu'intérieurement ; les narines de chaque muſeau étoient fort bien ouvertes, & partagées par une cloiſon mitoyenne : chaque narine étoit bien organiſée, & avoit deux cornets, un ſupérieur & un inférieur : les lames de ces cornets

étoient fort multipliées : entre les cornets ſupérieurs & les inférieurs de chaque côté, on remarquoit très-diſtinctement l'ouverture des ſinus maxillaires ; celle des autres ſinus n'étoit pas ſenſible : il ne ſe trouva même qu'un ſeul ſinus frontal, d'une étendue conſidérable.

Chaque muſeau avoit une double mâchoire, tant ſupérieure qu'inférieure, leſquelles mâchoires étoient garnies de dents ſupérieurement & inférieurement, ce qui eſt contre l'ordre qui s'obſerve dans les animaux de cette eſpece. On comptoit trente-deux dents aux mâchoires de chaque muſeau ; ſavoir, vingt molaires, nommées communément mâchelieres, & douze inciſives, de ſorte que l'animal avoit ſoixante & quatre dents : la bouche de chaque muſeau ſe diviſoit en avant & arriere-bouche ; l'arriere-bouche de chaque muſeau communiquoit, avec ſa ſemblable derriere, une protubérance oſſeuſe fort conſidérable, & ne faiſoit alors qu'une ſeule arriere-bouche fort ample.

Chaque avant-bouche avoit ſa langue, laquelle s'uniſſoit à ſa ſemblable dans l'arriere-bouche, & n'en faiſoit plus qu'une ; cette union ſe faiſoit immédiatement derriere cette protubérance oſſeuſe dont j'ai parlé, & à laquelle elle s'attachoit, antérieurement & poſtérieurement, à l'os yoïde,

au larynx, aux apophises ſtiloïdes des temporaux, par le moyen des muſcles de ce nom.

Chaque avant-bouche avoit une cloiſon palatine, au milieu de laquelle on remarquoit un prolongement ſpongieux, en forme du bout du petit doigt d'un enfant, c'étoit la lunette : dans l'écartement des piliers poſtérieurs de cette cloiſon palatine, étoit une amygdale fort groſſe : vis-à-vis & du côté de l'éminence oſſeuſe, il n'y avoit point d'amygdale ; il n'y en avoit qu'une pour chaque avant-bouche.

Dans l'arriere-bouche, on remarquoit le pharynx diviſé en deux portions, par une cloiſon membraneuſe ; chacune de ces portions répondoit à un conduit membraneux, qui étoit l'œſophage, l'un à droite, l'autre à gauche, tous deux placés derriere la trachée-artere, à laquelle ils étoient attachés par un tiſſu cellulaire ; le même tiſſu cellulaire les uniſſoit auſſi entr'eux : le conduit ou œſophage du côté droit étoit d'un diametre ordinaire ; le gauche étoit fort étroit, à peine y pouvoit-on y faire paſſer librement un cylindre, de la groſſeur d'une plume à écrire : il auroit été intéreſſant de ſuivre ces conduits, pour voir s'ils s'ouvroient dans un même eſtomac, ou s'ils en avoient chacun un particulier.

Le larynx ne préſentoit rien de remarquable

ble ; il étoit ſeulement plus grand que d'ordinaire ; mais il étoit unique, ainſi que la trachée-artere.

J'ai paſſé à l'ouverture du crâne, que j'ai ſcié le plus près qu'il me fût poſſible, & avec toute la précaution néceſſaire, pour ne pas endommager le cerveau : l'ayant enlevé, j'y vis une très-groſſe maſſe couverte de membranes ordinaires : j'ouvris la dure-mere, le long de la ſuture ſagitale ; & j'obſervai que le repli formé par la lame interne de cette membrane, n'étoit point la faulx, mais une cloiſon membraneuſe, qui deſcendoit juſqu'à la baſe du crâne, & partageoit cette groſſe maſſe en deux portions égales.

Je coupai la dure-mere de chaque côté, & j'obſervai la faulx formée par la lame interne de la dure-mere, laquelle faulx partageoit chacune de ces portions en deux hémiſpheres droits & gauches ; un ſecond repli qui formoit la tente du cervelet. Je ne parle point des différens vaiſſeaux de la dure-mere, ni de ſes ſinus : le tems ne me permit pas de les examiner, ni de les ſuivre dans leur marche aſſez exactement pour en parler ; au reſte, tout paroiſſoit dans l'ordre : la pie-mere étoit dans la même direction que la dure-mere ; enfin chacune de ces portions étoit un cerveau réguliérement organiſé, & comme on va le voir.

Chaque cerveau, l'un à droite, & l'autre à gauche, dépouillé de ſes enveloppes, laiſſoit voir un nombre prodigieux de circonvolutions, & étoit partagé en deux hémiſpheres, l'un droit & l'autre gauche : chaque hémiſphere avoit trois lobes, ſçavoir, les lobes antérieurs, les moyens & les poſtérieurs : une grande ſciſſure fort profonde ſéparoit les lobes antérieurs du cerveau, d'avec les moyens ; c'eſt ce qu'on nomme la grande ſciſſure de *Sylvius ;* elle étoit plus grande que dans l'homme ; les ſubſtances du cerveau étoient fort remarquables ; l'externe nommée corticale, l'interne, médullaire.

En écartant un peu les hémiſpheres de chaque cerveau, j'ai remarqué un corps blanc qui étoit le corps calleux, au niveau duquel j'ai coupé horizontalement le cerveau, & j'ai découvert les ventricules ſupérieurs, droit & gauche ; ils occupoient preſque toute l'étendue des hémiſpheres de chaque cerveau, cependant le gauche étoit moins étendu que le droit : j'y ai remarqué les corps cannelés ; une partie des couches des nerfs optiques, le plexus choroïde, le rebord de la voûte à trois piliers, le ſeptum lucidum, avec la cavité : en enlevant le plexus choroïde, j'ai vu la glande pinéale : le troiſieme ventricule étoit très-petit ; le quatrieme ventricule, placé ſous

le cervelet, n'offroit rien de particulier, ni la moëlle allongée : cette derniere, avec sa semblable, sortoit par le trou occipital, & se continuoit dans le canal de l'épine : chaque moëlle allongée étoit partagée par la continuation de cette cloison membraneuse que j'ai dit séparer les deux cerveaux.

J'ai dégagé peu-à-peu la masse de chaque cerveau, en commençant par sa partie antérieure, & j'ai observé très-distinctement les dix paires de nerfs, sans aucune variation, dans leur origine & dans leur sortie, ce qu'il y avoit seulement de remarquable, étoit le nerf optique de chaque cerveau, qui fournissoit une branche assez considérable, qui s'unissoit à l'autre pour former le nerf optique du troisieme œil placé au milieu du front. Il auroit été intéressant de disséquer le reste de l'animal, pour voir ses visceres : on y auroit peut-être trouvé le même caractere de prodige ; mais les habitans de la campagne, que l'intérêt des sciences affecte peu, & qui d'ailleurs ne sçavent point voir en philosophes, attachent des idées sinistres à ces sortes d'événemens : on se défit promptement de l'animal : on se reprocha encore le peu de tems qu'il avoit vécu.

L'histoire naturelle fourmille de traits de cette espece ; mais on pense que celui-ci a de particulier, que l'animal étoit bien consti-

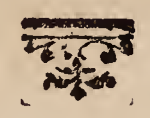
tué, & fait pour vivre; au lieu que les autres ont la plupart péri avant leur naissance, ou sont sortis avant le terme, & peu de temps après sont morts: celui dont il s'agit étoit à terme, grand & fort: il tetta à plusieurs fois sa mere, pendant trente-six heures qu'il vécut.

OBSERVATION

Sur des grains d'avoine qui ont germé dans l'estomac d'un homme, par M. THIBAULT, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, à Noyon.

Le nommé Eloy Rochfort, Vigneron, demeurant au village de Susoy, près Noyon, ayant mangé quelques grains d'avoine, au mois d'Octobre 1758, ils sont demeurés dans son estomac jusqu'à la fin de Juillet 1759. Pendant ce tems, il étoit très-incommodé, tantôt de fievre, tantôt d'une envie de vomir, mais sur-tout des douleurs à l'estomac, avec des dispositions scorbutiques. Comme il étoit plus tourmenté que de coutume, il me pria de l'aller voir, & l'ayant trouvé avec une grande fievre & des envies de vomir, je lui fis prendre l'émétique, qui lui fit jetter ces grains d'avoine, avec plusieurs autres matieres assez mauvaises.

Ce qu'il y a de ſurprenant en ceci, eſt non-ſeulement le long ſéjour de ces grains dans l'eſtomac, malgré les efforts continuels de cette partie, & les violences des remedes purgatifs dont cet homme s'étoit ſervi, mais auſſi qu'ils ayent pris racines, & qu'ils ayent germé dans l'eſtomac, comme s'ils avoient été ſemés en terre, à l'exception qu'ils n'ont produit que de la paille ſans grains; la paille étoit aſſez foible, & fort ſemblable à la barbe qui croît ſur les épis de froment, mais moins roide & plus longue, y ayant tels grains qui en avoient pouſſé juſqu'à ſept à huit pouces, non pas d'un ſeul jet, mais d'une longeur entrecoupée de trois ou quatre petits nœuds, qui avoient la figure & la groſſeur d'un très-petit grain d'avoine, du côté de la queue; chacun de ces grains avoit pouſſé trois ou quatre petites racines, longues de deux ou trois doigts & fort minces. Depuis ce vomiſſement, cet homme s'eſt mieux porté, & jouit d'une ſanté parfaite. Je laiſſe aux Lecteurs l'explication de la végétation de ces grains.



OBSERVATION

Sur une Plaie pénétrante à la poitrine, par M. CASTILLON, Chirurgien à Bolbee, pays de Caux.

Le premier Janvier 1758, nous fûmes appellés en grande diligence, un de mes confréres & moi, à la paroiſſe de Gruchel, pour voir le fils d'un Laboureur, appellé le Maſſif, qui venoit de recevoir accidentellement un coup de fuſil, à trois pas de diſtance : nous le trouvâmes ſur la place où il avoit reçu le coup, nageant dans ſon ſang, une pâleur mortelle ſur ſon viſage, & preſque point de pouls : nous examinâmes un trou à ſes habits, de la largeur d'une piece de ſix livres : après l'avoir tranſporté chez lui & déshabillé, nous trouvâmes une plaie à la partie inférieure, poſtérieure & latérale gauche de la poitrine; le ſiflement de la plaie, & le ſang écumeux qui en ſortoit, nous la fit juger pénétrante, avec léſion : nous panſâmes la plaie à ſec, & le tout ſoutenu d'un bandage du corps, avec le ſcapulaire; la nuit ſe paſſa avec beaucoup de fievre. Le deux, outre la fievre qui nous obligea de répéter la ſaignée, le malade ſe plaignit d'une grande

douleur au côté droit, où nous trouvâmes une tumeur, de la grosseur d'un œuf de poule ; en la touchant, on sentoit distinctement le petit plomb, ce qui nous persuada que c'étoit tout le coup qui étoit venu se rassembler dans cette partie : le tout consiste à sçavoir si le coup avoit passé au travers de la poitrine, ou s'il avoit glissé tout le long de la convexité des côtés ; telle fut ma pensée : en conséquence, mon sentiment étoit de faire ouverture à ladite tumeur, pour tirer le corps étranger : mon confrere s'y opposa, en disant qu'il étoit très-probable que le coup avoit passé au travers de la poitrine, & qu'en faisant ouverture à cette tumeur, on introduiroit une grande quantité d'air dans la poitrine, ce qui étoit un très-grand obstacle pour la guérison des plaies de poitrine. Ce discours, joint au souvenir de l'aphorisme du grand Boerhaave, m'intimida beaucoup, & l'opération fut remise ; mon confrere ne put s'y trouver : je vis le malade qui m'attendoit pour faire ouverture à la tumeur, car il souffroit des douleurs des plus aiguës. Les parens s'opposerent à mes vues. Je m'efforçai de leur faire entendre qu'il n'y avoit jamais de plaies pénétrantes, avec lésion, sans qu'il y eût toux & crachement de sang, suivant l'aphorisme rapporté ci-dessus. Je leur fis part des effets de pratique de M. La-

mothe (Réflexion de l'Obſervation 1696), où il dit : C'eſt une regle générale que le poumon n'eſt jamais bleſſé, que le crachement de ſang ne ſurvienne ; & le bleſſé n'en ayant pas craché, il étoit aiſé de juger que le coup n'avoit pas paſſé au travers de la poitrine; mais qu'ayant emporté avec lui un morceau de tous ſes habits, joint à la bourre, avoit formé une eſpece de bouchon; qu'il avoit été moralement impoſſible qu'il eût paſſé entre les côtes, ce qui l'avoit obligé de gliſſer tout le long de la convexité des côtes, & que l'air que la plaie faiſoit, n'étoit formé que de quelque petit plomb, qui étoit ſéparé du bouchon.

Ce raiſonnement, joint au déſir que le malade avoit de faire faire ouverture de la tumeur les détermina à me le permettre. Je fis une inciſion longitudinale, à côté du mamelon, endroit où la tumeur ſe manifeſtoit, & je tirai dans une aſſiette tout ce que j'avois prédit aux parens & aux aſſiſtans, & mon pronoſtic ſe trouva juſte. Je panſai cette plaie, comme une plaie ſimple, & elle ne fut que dix jours à ſe cicatriſer : la plaie poſtérieure a été quatre ſemaines à ſe guérir : le malade eſt bien guéri, & il jouit d'une très-bonne ſanté.

OBSERVATION

Sur une Excroissance polypeuse, sortie de l'anus d'un jeune homme, par M. LEAUTAUD, Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du Saint-Esprit de la même ville.

Le 26 du mois de Décembre de l'année 1760, je fus appellé pour voir Claude Faure, fils d'un Tanneur de cette ville d'Arles, d'un tempérament vif & robuste, âgé de quinze ans, attaqué, depuis quatre ans, sans discontinuer, d'un flux de sang qui l'avoit réduit dans un état pitoyable. Je lui avois fait, sans aucun succès, dès le commencement de sa maladie, tous les remedes convenables, pour obtenir sa guérison. Le jeune homme, qui traînoit une vie languissante, voulant se présenter à la selle, sentit quelque chose dans l'anus, qui le piquoit; c'étoit un corps polypeux qui se détacha, avec une hémorragie très-considérable, & sortit de l'anus au moment qu'il fit quelque effort pour aller à la selle: l'hémorragie s'arrêta d'elle-même, demi-heure après.

Ce polype étoit de la grosseur d'une poire:

je l'ai conſervé dans l'eſprit-de-vin, pour le montrer à ceux qui pourroient douter du fait. Le malade, qui étoit dans un état de maraſme, a repris depuis un parfait embonpoint, & jouit actuellement, ſans aucune récidive, d'une parfaite ſanté.

OBSERVATION

Sur une Hydropiſie enkiſtée, qui a duré ſix ans; par M. CHEVALIER, Chirurgien de l'hôpital royal & militaire de Bourbonne-les-Bains, en Champagne.

La veuve du nommé Godart, Vigneron à Bourbonne, femme d'un tempérament ort & robuſte, d'une taille moyenne, âgée de quarante-quatre ans, fut attaquée, ſur la fin de 1754, d'une enflure au bas-ventre, qui fit très-peu de progrès dans les premiers tems. Cet accident donna priſe à quelques langues empoiſonnées, qui débiterent ſur ſon compte les calomnies les plus noires. Elle ne put ſoutenir ce coup, ſans reſſentir un chagrin vif & amer; conſolée enfin par des ames charitables, elle attendit tout du tems, pour juſtifier ſa conduite. L'événement ne tarda pas à faire revenir ſes calomniateurs de leurs fauſſes imputations, de la plaindre, de gémir ſur ſon ſort,

& de lui rendre justice. Une année entiere s'écoula, sans que son hydropisie, gratuitement supposée, disparût; elle ne fit au contraire qu'augmenter insensiblement, & donner de nouvelles alarmes à la malade.

C'est alors qu'elle implora le secours de la médecine, pour tâcher d'obtenir guérison. M. Juvet, Medecin très-habile & fort charitable, lui prêta le secours que pouvoit alors exiger sa situation; mais impatiente de ce qu'elle n'appercevoit pas un soulagement aussi prompt qu'elle auroit désiré elle eut recours à différentes personnes de l'art; croyant que la multiplicité des remedes & des ordonnances la délivreroit plutôt de son incommodité: elle se trompa, puisqu'elle n'éprouva pas plus de soulagement de ses derniers remedes, que des premiers, quoiqu'ils lui eussent été prudemment ordonnés, & sagement administrés. Désespérée du peu de succès de ses tentatives, elle chercha, dans l'empyrisme ce qu'elle croyoit ne pouvoir trouver dans la vraie médecine, & envoya consulter, avec une confiance sans égale, un charlatan, dont l'art consistoit plutôt à lui en imposer, qu'à la délivrer de sa maladie. Il lui envoya (après lui avoir arraché ce que la charité lui avoit procuré) deux bouteilles d'une liqueur particuliere. Ce remede

inconnu opéra avec moins de ſuccès que ceux qu'elle avoit précédemment pris.

Peu ſatisfaite de ſon empyrique, & ſa confiance entiérement perdue, elle s'abandonna aux efforts de la nature; malheureuſement pour elle, cette mere ſage ne put opérer un miracle en ſa faveur. L'épanchement ſe fit toujours de plus en plus, & lui donna de nouvelles craintes.

Un Chirurgien de réputation, ſe trouvant à Bourbonne, dans cette circonſtance, fut conduit chez elle par des perſonnes qui s'intéreſſoient à ſa ſanté : voyant ſon ventre fort volumineux, & s'étant aſſuré de l'épanchement, il lui propoſa la paracentheſe; elle rejetta cette opération, diſant qu'elle aimoit mieux mourir que de la ſouffrir; & perſonne ne put la convaincre de l'utilité du remede, frappée qu'elle étoit qu'il n'y en avoit point, attendu qu'une autre vieille ſybille (*a*) à qui elle avoit envoyé de l'urine, lui avoit prédit ſa mort, & aſſuré qu'elle n'avoit plus que très-peu de tems pour s'y préparer. On la raſſuroit bien ſur l'incapacité de ſon oracle, en lui faiſant ſentir qu'il n'y avoit pas l'ombre de vraiſemblance dans ſa prédiction. Tous ces

(*a*) Une femme de Chatenoy en Voſge, qui ſe mêle de conſulter ſur l'inſpection des urines.

discours ne purent la persuader ; ce qui prouve combien il est dangereux de souffrir le charlatanisme dans un royaume, & de quelle conséquence il seroit de l'en bannir. La maladie a toujours, depuis ce tems, empiré, & fait de nouveaux progrès, & l'abdomen est devenu si considérable, qu'on pouvoit à peine le voir sans une certaine horreur.

C'est dans cet état qu'une Demoiselle, excitée par la pitié & animée par un zele charitable, me pria de l'aller voir. Elle me fit une partie du détail que je viens de rapporter. Je l'interrogeai sur le principe de sa maladie : elle me dit que dans les commencemens, elle s'étoit seulement apperçue d'une légere enflure au bas-ventre, qui l'avoit très-peu fait souffrir ; que dans l'état même où je la voyois, elle n'avoit point d'autres maux que la pesanteur de son ventre, qui l'empêchoit de se mouvoir à son aise. Je lui demandai si elle n'avoit jamais souffert de la soif : elle me répondit que non ; qu'elle n'avoit point eu non plus de dégoût ni d'aversion pour les alimens ; que ses urines avoient presque toujours coulé en même quantité, & n'avoient jamais été altérées ; que ses regles étoient revenues dans leurs tems, & à des périodes bien réglés ; qu'elle ne les avoit perdues qu'à quarante-sept ans. Je lui demandai encore

ſi l'eſtomac avoit toujours fait ſes fonctions, & ſi elle en avoit ſouffert : elle me dit qu'elle ne ſçavoit pas où il étoit, & qu'elle n'avoit point perdu l'appétit ; que ſa reſpiration n'avoit preſque point été gênée, que ſur la fin ce qui lui occaſionnoit une petite toux ſeche. Je lui touchai le pouls, que je trouvai foible, mol & languiſſant : elle avoit le viſage décoloré, les extrêmités ſupérieures atrophiées, les inférieures preſque dans l'état naturel, n'étant, ainſi que les grandes levres, preſque point œdémateuſes, eu égard au volume du ventre, qui reſſembloit en apparence à celui d'un aſcitique. Je la priai de me le laiſſer meſurer : je le trouvai de cinq pieds deux pouces de circonférence ; je tirai enſuite une ligne, en décrivant une portion de cercle, depuis le cartilage xiphoïde, juſqu'au centre de l'ombilic, qui avoit vingt-deux pouces, & du centre de l'ombilic, juſqu'aux os pubis, une autre qui pouvoit en avoir dix-ſept à dix-huit ; l'ombilic faiſoit une ſaillie de trois pouces au moins, en ayant à ſa baſe près de dix de circonférence ; de ſorte que la peau paroiſſoit dans ſon dernier dégré d'extenſion, puiſqu'en la touchant, elle réſiſtoit ſous le doigt, comme une peau de caiſſe bien tendue : tous les vaiſſeaux qui parſemoient ſa ſurface, étoient variqueux. Lorſqu'on frappoit

ſur un côté du ventre, & que l'on mettoit la main du côté oppoſé, la colonne d'eau venoit heurter, comme un corps dur; ce qui prouvoit, ſans contredit, la grande quantité qu'il y en avoit d'épanchée.

Trois à quatre jours après ma viſite, une tumeur éryſipélateuſe ſe manifeſta aux environs de l'ombilic; elle fit des progrès ſi rapides, que dans l'eſpace d'une douzaine de jours elle tomba en ſupuration, dégénéra en gangrene, & termina le 14 Avril de cette année le cours de ſa triſte vie.

Après ſa mort, je fis, en préſence de M. Juvet, Médecin du Roi, & de pluſieurs de mes confreres, l'ouverture de ſon cadavre. Je lui tirai par une ſeule & même ponction cent livres d'eau qui reviennent à cinquante pintes, meſure de Paris. Cette eau paroiſſoit aſſez limpide en ſortant; mais, dépoſée dans un vaſe, elle étoit un peu griſâtre & graiſſeuſe à ſa ſurface, à-peu-près comme celle que l'on auroit mis dans un verre où il y auroit eu de l'huile.

Après l'évacuation des eaux, je procédai à l'ouverture. Tous les muſcles abdominaux coupés, & les angles renverſés, je fus ſurpris de ne point appercevoir aucune parties continues du bas-ventre. Mais en examinant de près, je reconnus une membrane qui les recouvroit, en s'étendant depuis le

cartilage xiphoïde, les fausses côtes, jusqu'à la partie supérieure des os du bassin, où elle avoit son attache, ainsi qu'aux muscles transversaux ; je la disséquai de ces derniers, & l'enlevai entiérement : elle étoit fort ample & d'une étendue proportionnée au volume du fluide qu'elle contenoit, & étoit épaisse d'une bonne ligne. Elle avoit dans son centre, du côté qui recouvroit les intestins, une poche, d'environ trois pouces d'épaisseur, remplie d'un sang noir épais, & d'une lymphe extrêmement condensée.

Le kiste qui renfermoit toutes les eaux, ne formoit qu'un seul sac, & étoit composé de deux lames ou replis, dont l'un recouvroit tous les intestins, & l'autre s'attachoit aux muscles du bas-ventre; il n'étoit sûrement formé que par le péritoine. Les visceres étoient assez sains, l'épiploon étoit seulement amaigri. Les intestins, l'estomac, le foie, la rate, le pancréas & les reins étoient dans leur intégrité. La veine-porte, la veine-cave & les iliaques étoient d'un diametre considérable, & contenoient un sang noir & très-épais ; la vésicule du fiel étoit affaissée, les poumons flétris & émincés ; le péricarde ne contenoit que la liqueur qu'il renferme ordinairement; le cœur, de même que ses oreillettes, n'avoient rien d'extraordinaire, sinon qu'il contenoit un sang semblable à celui de

la veine cave. Il n'y avoit aucun épanchement, ni dans la poitrine, ni dans le bas-ventre.

Il eſt rare de trouver des exemples de perſonnes qui aient vécu auſſi long-tems avec une pareille hydropiſie. Celui de Blaſius, cité pag. 440 des opérations de M. de Garangeot, nous fait ſeulement l'hiſtoire d'une femme qui n'a vécu que trois ans dans cet état, encore la regarde-t-on comme un phénomene.

Peu d'Auteurs ont obſervé exactement les ſymptômes caractériſtiques de cette eſpece de maladie, & en ont donné un détail circonſtancié. M. de Garangeot, qui eſt celui qui a traité le plus au long des hydropiſies enkiſtées, dit ſeulement, pag. 401 & 402 de ſes opérations : il eſt facile de connoître par les urines ſi l'hydropiſie eſt enkiſtée, puiſqu'elles ſont tout-à-fait contraires à celle des hydropiſies par épanchement ; & plus bas : le malade ſent de plus une douleur ſourde, une peſanteur, & comme un point où eſt le kiſte, &c. Il ne parle nullement de l'abſence des autres ſymptômes qui ont coutume d'accompagner l'hydropiſie aſcite, & qui ne ſe ſont point rencontrés dans celle-ci. on les trouvera plus amplement détaillés dans mon obſervation, & j'eſpere qu'avec ce que ce célebre Auteur nous a donné dans ſon excellent traité & le détail que je viens de faire

on reconnoîtra aisément l'hydropisie enkistée. Par-là on en préviendra les suites fâcheuses en faisant la ponction de bonne heure ; moyen de guérison que l'on doit regarder comme un des plus assurés dans cette maladie particuliere.

OBSERVATION

Sur l'Extirpation d'une tumeur considérable, située à la partie latérale externe de la grande levre droite des parties de la génération ; par M. MESTIVIER, Maître-ès Arts, & gagnant maîtrise en chirurgie, de l'hôpital de S. André de Bordeaux.

La nommée Anne Lamarque, femme de Bernard Beziade, âgée de vingt-cinq ans, native de Lumeau, dans les Landes, & d'une fort mauvaise constitution, se présenta à l'hôpital S. André de Bordeaux, le 11 Mars de cette année, pour se faire traiter d'une tumeur énorme, située à la partie latérale externe de la grande levre droite des parties de la génération.

L'inspection seule de la tumeur étoit effrayante ; elle descendoit jusqu'aux deux tiers de la cuisse. La peau qui la recouvroit, avoit souffert une si grande disten-

ſion, qu'elle s'étoit déchirée en divers endroits ; ce qui formoit autant d'ulceres ſordides, d'où découloit un pus de mauvaiſe qualité, & d'une odeur inſupportable. La tumeur faiſoit ſaillie dans le vagin & le rectum, ce qu'on appercevoit fort bien, en introduiſant un ou deux doigts dans ces parties.

La conſultation établie dans ledit hôpital, fut convoquée le 14 du même mois, pour délibérer ſur le parti qu'il y avoit à prendre en faveur de la malade.

Il fut décidé, après un mûr examen, plutôt que de laiſſer cette femme dans ſon malheureux état, de faire l'extirpation de ladite tumeur. La malade fut purgée la veille de ſon opération ; & le 16 du même mois, ſa tumeur fut extirpée, par M. Gouteyron, Chirurgien-Major dudit hôpital. Il trouva pluſieurs kiſtes, de différente épaiſſeur : il en laiſſa même une portion conſidérable dans le fond de la tumeur, qui n'auroit pu être enlevée, ſans anticiper ſur le vagin & le rectum, auxquels elle étoit extrêmement adhérente. Il ſe contenta de la ſcarifier, & de l'abandonner aux ſoins de la nature.

Le ſurlendemain de l'opération, la malade fut panſée avec le digeſtif composé ordinaire, qui eſt le ſuppuratif, le baume d'Arcæus, l'huile d'hypericum, l'eſſence de

térébenthine, & quelques cuillerées d'eau-de-vie. La ſuppuration s'établit au mieux ; l'exfoliation du kiſte ne tarda point à ſe faire : les parties qui avoient été exceſſivement diſtendues, reprirent peu-à-peu leur reſſort, & la malade fut radicalement guérie, ſept ſemaines après ſon opération. Elle jouit même actuellement de la ſanté la plus parfaite

La tumeur extirpée peſoit quatre livres. Nous l'incisâmes dans toute ſa longueur ; ſa ſubſtance nous parut égale à celle des loupes ordinaires

Je finirai par faire obſerver que cette femme portoit cette tumeur depuis près de ſix ans ; que pendant ce tems-là elle a eu deux enfans, dont elle s'eſt fort heureuſement délivrée, & que ce ne fut que les douleurs qu'elle reſſentoit de l'ulcération de ſa tumeur, qui la déterminerent à venir à l'hôpital.

OBSERVATION
DE CHIRURGIE,

Par M. LE PEIGE, Chirurgien, chez Madame la Marquiſe D. S. R., & ci-devant de l'Hôtel-Dieu de Paris, le 11 *Avril* 1761.

Le premier Novembre 1760, le nommé

Desire, Artisan, vint me trouver, & me prier d'avoir la charité d'aller voir sa femme, qu'il me dit être fort souffrante, ce que je fis dès le même jour. Ma surprise fut extrême d'appercevoir trois tumeurs à la surface de sa tête. La premiere occupoit les sinus frontaux, & avoit le volume d'un œuf de poule : la seconde étoit située sur le sommet, & la troisieme à l'occiput ; ces deux dernieres n'étoient grosses que comme des noix.

Je fis plusieurs questions à la malade, pour m'instruire de la cause de son état : elle me dit qu'il y avoit plus de trois mois qu'un homme lui avoit jetté, de toute sa force, à la tête, un bout de corde, gros comme son bras, & long de quatre pieds ; que dans l'instant elle avoit perdu connoissance, & qu'elle ne s'étoit fait saigner que six jours après ; que depuis six semaines elle s'étoit apperçue de trois tumeurs ; que celle du front la faisoit beaucoup souffrir : elle m'ajouta de plus, qu'elle étoit mal réglée, & qu'elle avoit des fleurs blanches qui l'incommodoient fort.

Je conseillai à cette femme d'aller à l'Hôtel-Dieu ; elle me marqua beaucoup de répugnance, & me pria d'abréger ses souffrances, en attendant qu'elle se fût déterminée à prendre ce parti. Je lui proposai d'ouvrir la tumeur située sur les sinus frontaux ;

la fluctuation étoit très-ſenſible ; elle y conſentit : après avoir plongé mon biſtouri, de haut en bas, il en ſortit beaucoup de pus fort ſanguinolent : comme je portois ma ſonde dans la plaie, pour la dilater, je fus très-ſurpris de ſentir & d'appercevoir le battement de la dure-mere : je reconnus d'abord qu'il y avoit carie ; je ne fus pas plus avant : mon intention étant de la faire conduire, le lendemain, à l'Hôtel-Dieu ; elle s'y rendit ; & M. Moreau, Chirurgien-Major de cet hôpital, dilata ſa plaie, la carie fut miſe à découvert : elle portoit vingt-ſix lignes de long, ſur dix de large. Pluſieurs perſonnes préſentes à cette opération, ſe dirent qu'on ſeroit obligé de la trépaner : à ce mot de trépan, cette pauvre infortunée s'alarma d'avantage de ſon état, & prit en même-tems la ferme réſolution de retourner chez elle : ce qu'elle exécuta le même jour. Son mari vint me le dire, & me prier une ſeconde fois d'avoir la charité de l'aller voir, & d'entreprendre ſa guériſon : cela me parut d'autant plus difficile, qu'ils étoient dans l'impoſſibilité d'avoir les choſes les plus néceſſaires : d'un autre côté, pouvois-je voir cette pauvre malheureuſe, pour ainſi dire, mourante, ſans lui porter les ſecours qu'exige l'humanité ? Je la panſai l'eſpace d'un mois, avec tous les remedes uſités en pareil cas, comme la teinture de myrrhe & d'aloës,

l'esprit-de-vin, le baume de Fioraventi, le tout sans succès : sa plaie étoit dans un mauvais état ; il y avoit un gonflement inflammatoire, & fréquemment hémorragie : j'attribuai la plupart de ces symptômes à la grande tension du péricrâne, par la mécanique que tout praticien doit concevoir, & comme je l'ai vu arriver plusieurs fois. Voici donc le parti que je pris, avec un Chirurgien de mes amis : nous dilatâmes la plaie de nouveau, c'est-à-dire, depuis les sinus frontaux, jusqu'à la suture transversale : nous débridâmes le pericrâne dans toute l'étendue de la plaie, afin de pouvoir panser la carie méthodiquement. Comme les remedes que j'ai rapportés ci-devant, avoient été infructueux, je crus devoir m'y prendre d'une autre façon. Voici ce que je fis : quarante-huit heures après mon opération, je levai l'apareil, & j'appliquai sur la carie un plumasseau trempé dans l'eau mercurielle, mitigée avec l'eau commune : sur les autres os, mes plumasseaux étoient imbus d'esprit de vin, & par-dessus, un autre couvert d'un digestif, & sur le tout, des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Je vis, de jour en jour, la plaie devenir belle, vermeille, sans gonflement ni inflammation, avec une bonne suppuration. Je crois devoir faire remarquer que je n'ai rien retranché de ce pansement, pendant les quinze premiers jours, après quoi je

variai l'eau mercurielle ; j'étois quelquefois deux jours ſans m'en ſervir, ou je me contentois d'en paſſer ſur la carie, & d'y mettre de la charpie ſeche : de jour en jour, par cette méthode, les os s'exfolierent, & enfin la carie fut terminée entiérement, au bout de quatre mois : la plaie étant devenue ſimple, je me contentai de la panſer avec la teinture de myrrhe & d'aloës, & un emplâtre d'onguent de la mere ; le tout étoit ſoutenu par un grand régime, par des laxatifs que j'employois, ſelon les indications, & par des lavemens ſimples ou composés.

Juſqu'à ce jour, la nature avoit paru vouloir ſeconder mes vues ; mais elle ne fut pas toujours conſtante : la malade ſe plaignit d'une difficulté de reſpirer, avec douleur & tenſion à la région du foie : je l'examinai ; j'y trouvai des engorgemens, j'en eus de l'inquiétude : car je n'ignorois pas que bien des malades ont péri dans des cas à-peu-près ſemblables. Je crois devoir rapporter les deux raiſons les plus généralement reçues de ces contre-tems : la premiere eſt qu'il ſe fait une métaſtaſe de cette même humeur, & du pus qui avoit pris ſon cours par la plaie, & reflue ſur différens viſceres ſouvent diſpoſés à la recevoir : la ſeconde eſt que la plupart des malades obſervent mal le régime : enfin, d'autres, ſéduits par l'apparence trompeuſe d'une guériſon prochaine

chaine, ſe livrent entre les mains des charlatans, leſquels, ſans prévoir les ſuites fâcheuſes de trop accélérer la guériſon, ne cherchent que les moyens de détruire la ſuppuration, & de deſſécher les plaies; ſi du moins les empyriques s'occupoient à connoître ce que devient cette humeur, & à remédier aux accidens qu'elle produit, lorſqu'elle ſe jette ſur quelques viſceres, nous n'aurions plus la douleur d'être appellés trop tard, & de voir périr les malades. Combien ne ſerois-je pas en état de rapporter d'exemples de cette nature! On voit journellement des perſonnes jouir d'ailleurs d'une ſanté parfaite, avec des maladies de la peau, comme dartres, &c. Ils s'empreſſent de les guérir ou de les diſſiper, ſans en détruire la cauſe; ce que l'on fait par l'application des remedes extérieurs: ils n'obtiennent de ces moyens téméraires, que la mort ou des langueurs, qui ne finiſſent ſouvent qu'avec leurs jours.

Revenons à ma malade, & aux moyens que j'ai mis en uſage pour lever les embarras du foie. Comme elle avoit de la fievre, depuis quelques jours, avec les ſymptômes que j'ai rapportés ci-devant, je lui fis une petite ſaignée, après quoi je la mis à l'eau de veau, l'eſpace de cinq jours, pour toute nourriture; elle paſſa enſuite aux tiſanes laxatives, quatre autres jours;

le cinquieme, je lui fis prendre deux onces de manne, & un gros de follicules de séné, qui produisirent une évacuation considérable. Après avoir débarrassé, par ce moyen, les intestins de toute grosse matiere, j'eus recours à une tisane apéritive, dont la base étoit la racine de patience sauvage; & de deux jours l'un, j'y ajoutois deux gros d'arcanum duplicatum, dans les deux premiers verres du matin; la malade a continué cette derniere tisane vingt jours, sans interruption, avec d'autant plus de succès, que les douleurs & les symptômes disparurent en peu de tems.

Malgré ces avantages, je ne crus pas les embarras entiérement levés; & pour prévenir leur retour, je me proposai deux moyens; le premier fut de faire à la malade un cautere, tant pour détourner l'humeur, que pour abréger la guérison de sa plaie. La suppuration du cautere étant bien établie, je lui fis faire usage, trois semaines de suite, d'un opiat apéritif & fondant, qui l'évacua beaucoup, sans lui occasionner la moindre irritation: il faut convenir qu'elle n'avoit pas les entrailles sensibles.

Combien n'aurois-je pas trouvé d'obstacles à combattre, si l'humeur se fût jettée sourdement sur le pancréas, sur le mésentere ou la rate! Elle y auroit causé des engorgemens d'autant plus à craindre

& d'autant plus difficiles à diſtinguer, qu'ils produiſent des ſymptômes ſi différens, & des indications ſi variées, qu'on ſe trompe ſouvent dans le jugement que l'on porte ſur leur cauſe : il en réſulte des vapeurs, des ſpaſmes, des mouvemens convulſifs, & d'autres incommodités ſouvent incurables. Ne voyons-nous pas journellement des maladies chroniques abandonnées pour ainſi dire, à elles-mêmes, après avoir tenté tous les remedes de l'art, ſans eſpoir de guériſon? Une matiere auſſi importante exigeroit des détails à l'infini, mais ce ſeroit ſortir des bornes que je me ſuis preſcrites.

Revenons à ma malade. La carie fut terminée, comme je l'ai déjà dit, le quatrieme mois; & j'ai été trois autres mois avant que de parvenir à former une cicatrice ferme & parfaite; le battement de la dure-mere, qui ſe fait encore aujourd'hui ſentir & appercevoir, comme on doit bien ſe le figurer, en étoit le ſeul obſtacle : pour prévenir cette partie des impreſſions extérieures, je lui ai fait faire une plaque d'argent un peu concave. Les regles qui n'avoient point paru depuis un an, ſont enfin revenues; elles ont repris leurs cours périodiques. Comme les forces de la malade ſe réparoient de jour en jour, je crus devoir profiter de la ſaiſon pour lui faire prendre enſuite les eaux de Paſſy : elle

a commencé par les épurées, & a paſſé à celles de la ſeconde ſource, avec tout le ſuccès poſſible.

M. Moreau, à qui j'eus l'honneur de faire voir ma malade, il y a quelque tems, après un mûr examen, la trouva parfaitement bien guérie; un jugement auſſi ſolide & porté par un homme auſſi éclairé, ne laiſſe aucun doute ſur ce que j'avance.

La femme qui fait l'objet de mon obſervation eſt âgée de trente ans, d'un tempérament maigre & délicat, & fort bilieuſe.

Je crois devoir rapporter que bien des perſonnes de l'art avoient vu & examiné ma malade, avant que je l'entrepriſſe. Ils avoient conclu, ſans autre formalité, qu'elle avoit la vérole. Je n'entreprendrai pas de rapporter ici différens exemples qui ſeroient plus que ſuffiſans pour prouver qu'il eſt bien dangereux d'être entiché de ce ſyſtême, & de porter des jugemens, ſans avoir mûrement examiné & apprécié toutes choſes. Je dirai ſeulement, que cette miſérable maladie eſt tellement à la mode parmi ſes partiſans, que, ſur l'apparence la plus équivoque, l'on vous dit, vous avez la vérole.

J'avoue avec ſincérité, que je n'ai employé l'eau mercurielle, qu'après avoir tenté les autres remedes, & que je n'en ai fait uſage, qu'après pluſieurs exemples, entr'autres,

celui d'un homme, qui avoit une carie très-ancienne à la partie interne du fémur, & qui fut guéri radicalement par ce remede, après avoir tenté inutilement tous les autres. L'on remarquera que le pansement de la plaie de ma malade a duré sept mois; que pendant les six derniers je n'ai pas employé deux onces de digestif; le peu que je m'en servois n'étoit jamais comme médicament; car je n'en mettois que très-peu sur les bords de mon plumasseau, pour avoir la facilité de l'enlever; sans cette précaution, j'aurois détruit, dans un instant, ce que la nature avoit bien pris de la peine à former en quarante-huit heures, qui étoit le tems de mon pansement; cette même nature ne peut-elle pas suppléer à ces fatals médicamens qu'on met en usage aujourd'hui? C'est elle seule qui prépare cette lymphe nourriciere qui rejoint les fibres séparées. Oui, je le répete, la plupart de ces médicamens ne servent qu'à relâcher le tissu des fibres, à rendre les chairs mollasses, baveuses & fongueuses, & n'ont d'autre avantage que celui de porter un beau nom, qui n'a souvent pris son origine que dans l'ignorance & l'obscurité.



LETTRE

A L'AUTEUR DU JOURNAL,

Contenant quelques Observations sur les effets de la Meche d'Allemagne, *dans les hémorragies, ainsi que quelques Réflexions sur ses effets, par M. DUMONT fils, Chirurgien à Bruxelles.*

MONSIEUR,

Une Lettre de M. *Taignon*, insérée dans votre Journal, au mois de Janvier de l'année présente, sur les effets équivalens de la meche d'Allemagne, ou de ce qu'on appelle précisément *amadou*, lorsqu'elle n'est point encore noircie de la poudre à canon, à ceux de l'agaric astringent de M. *Brossard*, m'a engagé à publier quelques Observations & Réflexions à ce sujet (*a*).

(*a*) Comme on a voulu tourner en plaisanterie l'Observation de M. Taignon, sur les effets de l'amadou dans les hémorragies, nous nous croyons obligés d'expliquer ce qu'on entend par amadou, afin de mettre au fait ceux qui n'y sont pas.

La meche d'Allemagne est un amadou que l'on prépare avec de vieux champignons noirâtres ou roussâtres, qu'on trouve sur des vieux arbres, en Allemagne: on les met bouillir dans de l'eau de salpêtre, & on les fait sécher au four. Premiere espece.

On fait un second amadou avec une plante que M. Tournefort appelle *Echinopus minor annuus*.

Plus de trente ans se sont écoulés, que mon pere s'est servi, avec beaucoup de succès, de ce qu'on appelle précisément *amadou*, pour arrêter le sang des hémorragies assez considérables. Je vais rapporter quelques Observations qui prouvent la même chose.

1° Une vieille femme, par un effet de rage, s'enfonça un couteau dans son avant-bras, dont elle eut l'artere radiale complettement divisée, & d'où le sang sortoit à plein canal. Après avoir fait comprimer l'artere brachiale, un peu au-dessus du pli

magno capite : on tire des feuilles de cette plante, un enduit cotonneux que l'on fait bouillir dans une lessive de cendre de sarment; & on le couvre ensuite de poudre à canon, avec laquelle on le frote. C'est l'amadou d'Espagne. Seconde espece.

Les Chinois retirent un autre amadou d'une espece d'armoise qu'ils préparent, à-peu-près de même. Ils l'appellent *Moxa*. Troisieme espece.

Enfin il y a l'agaric de chêne, que l'on appelle improprement amadou, & dont on ne se sert presque jamais comme meche ou amadou.

Est-il étonnant à présent que M. Taignon ait publié une Observation qui constate la vertu astringente de la meche d'Allemagne, & qu'il la compare à celle de l'agaric de chêne?

Il est vrai qu'on trouve cette découverte établie dans le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie; mais, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, ces observations deviennent plus lumineuses, quand elles sont multipliées, & souvent constatées.

du coude pour arrêter l'impétuosité du sang ; après avoir nettoyé & essuyé la plaie, je portai sur l'embouchure du vaisseau un morceau de meche d'Allemagne, que j'y tins un moment, moyennant mon pouce, pour m'assurer si le sang étoit absolument bien étanché ; ce qui étant fait, je mis une autre piece sur cette premiere, qui fut succédée d'un tampon de charpie, afin que ces pieces pussent se mouler sur la partie ; le tout fut recouvert d'une compresse soutenue par un bandage circulaire. Par ce procédé, l'hémorragie fut promptement arrêtée. Après cinq à six jours de suspension d'hémorragie, elle se débanda la plaie par un autre effet de rage, & le sang reparut un moment après. J'y fus appellé une seconde fois, & elle fut arrêtée par le même procédé que ci-devant.

2° Un Dragon du Régiment de Saint-Ygnon eut l'artere radiale coupée en deux par un coup de sabre : l'hémorragie en fut des plus grandes & des plus fortes ; cependant elle fut arrêtée promptement & sans retour par la meche d'Allemagne, employée de la même façon que ci-devant.

Une femme fut terrassée par un cheval qui traînoit une charrette, dont une des roues lui passa sur la partie inférieure & latérale interne du gras de la jambe, & fit à cette partie une grande plaie, avec lésion d'un des troncs des arteres tibiales postérieures, dont il résultoit une très-grande

hémorragie. Je fus auſſi-tôt à portée de la ſecourir ; ce que je fis en faiſant comprimer préliminairement l'artere crurale dans le creux du genou, avec une compreſſe pelotonnée, pour diminuer l'affluence du ſang : enſuite, avec une éponge fine & imbibée d'eau tiede que j'avois à la main, je nétoyai la plaie pour mieux découvrir d'où préciſément partoit le ſang: l'endroit découvert, j'y portai d'abord une piece de meche d'Allemagne que j'avois dans ma poche, que j'y tins un moment aſſujettie avec mon pouce, pour m'aſſurer ſi la piece étoit bien portée: je fis ſuccéder à cette premiere piece une autre plus large, leſquelles enſemble furent recouvertes de la charpie & d'une compreſſe ſoutenues par un bandage. Ainſi fût arrêtée cette hémorragie.

Un payſan eut une de ſes tempes effleurée par la pointe d'une corne d'un taureau furieux, laquelle lui avoit déchiré l'artere temporale, & dont il réſultoit une grande hémorragie, à laquelle pluſieurs Chirurgiens avoient déjà travaillé inutilement un tems pour l'arrêter. Je leur propoſai d'eſſayer la meche d'Allemagne, ils l'accepterent, & me permirent d'agir en conſéquence. D'abord je fis comprimer l'artere un peu plus bas que n'étoit la bleſſure, pour arrêter le ſang. Enſuite j'eſſuyai & nétoyai la plaie ; je portai auſſi-tôt

ſur l'embouchure de l'artere un morceau de meche d'Allemagne, que j'y tins un moment, avec mon pouce, pour voir ſi l'hémorragie étoit entierement arrêtée; à cette piece j'en fis ſuccéder une autre plus grande, qui furent recouvertes de la charpie, & d'une compreſſe ſoutenue fermement par un bandage. Par ce moyen, cette hémorragie fut arrêtée ſans retour.

Je pourrois encore rapporter d'autres obſervations paſſées par mes propres mains, où ce topique a très-bien réuſſi à arrêter ces hémorragies; mais je n'en ferai point mention, croyant que celles-ci ſont très-ſuffiſantes pour conſtater irrévocablement la propriété qu'a la meche d'Allemagne dans les hémorragies.

Auſſi-tôt, de la connoiſſance de ces faits, je voulus m'inſtruire de la façon que cette ſubſtance opéroit ces effets. Je détachai une parcelle d'entre les deux écorces de cette ſubſtance, que je ſoumis à l'examen microſcopique. Alors j'eus le plaiſir de voir que cette parcelle étoit percée à jour par ſon extérieur comme une fine éponge, en un mot, que le tout repréſentoit un buiſſon très-délié, mais dont les rayons étoient touſus & très-entre-mêlés.

En conſéquence, je me formai une idée ſur le mécaniſme de ſon opération, qui ſe rencontra enſuite avec la conjecture que

M. Morand a hazardée fur la matiere que l'agaric de M. Broffard agit.

» Je penfe, dit-il, que fa fubftance pré» fente à l'orifice du vaiffeau ouvert un » tiffu fpongieux, très-fin, capable de ref» fort ; que la partie féreufe du caillot eft » attirée par ce topique ; que par ce moyen » la portion du caillot qui occupe l'axe du » vaiffeau fe foude plus vîte aux parois de » la plaie, & que ces fibres qui tendent » naturellement à fe refferrer, fe refferrent » effectivement plutôt, y trouvant moins » d'obftacle de la part du fluide. «

C'eft d'après une telle théorie, à ce qu'il eft fort à préfumer, que M. *Poyet*, voyant une fort grande reffemblance entre l'agaric de M. Broffard & la meche d'Allemagne, a cru que cette derniere fubftance pourroit bien produire les mêmes effets dans les hémorragies, que le topique de M. Broffard ; & en effet il ne fut point trompé dans fon attente, puifque le réfultat des épreuves qu'il a faites avec la meche d'Allemagne, eft tel qu'il le confirme encore de plus en plus dans fon premier fentiment.

Mais quelque vertu que ces Chirurgiens aient reconnue dans l'agaric préparé en *amadou*, le réfultat de leurs expériences leur a appris, 1° que la meche d'Allemagne, ainfi que l'agaric de M. *Broffard*, & une infinité d'autres préparations, manquent ab-

solument d'effet, dès qu'elles ne sont point soutenues de la compression. 2° Qu'une fois mouillées & séchées de nouveau, qu'elles réussissent moins que lorsque ces substances sont neuves. 3° Que les deux différentes préparations de ce champignon manquent encore leur effet, si, lors de leur application, elles sont mouillées, ou qu'elles le deviennent tout-à-coup par le sang qui coule du vaisseau coupé.

Ces remarques sur la maniere de faire usage de ce topique différemment préparé, lorsqu'on souhaite qu'il fasse effet, me menent naturellement à quelques réflexions sur la lettre de M. *Taignon*, que vous me voudrez bien permettre de faire, Monsieur, vu que ce n'est que l'utilité publique qui m'y convie, & que d'un autre côté son autorité pourroit faire naître des partisans outrés de cette seconde préparation de ce champignon (comme on l'a vu arriver vis-à-vis la premiere,) dont l'enthousiasme pourroit quelquefois induire en erreur très-funeste ceux que l'expérience n'a pas encore assez instruits sur les précautions indispensables à prendre dans son usage. C'est surtout à l'endroit du chien, avec son artere crurale ouverte, que je m'arrête; où ce zélé Chirurgien dit que l'*amadou* seul a arrêté le cours du sang, *sans qu'il ait fait aucune compression.*

Ceci, Monsieur, me paroît singulier,

d'autant plus que dans le fréquent usage que j'ai fait de ce topique, il ne m'a jamais bien servi, même dans les plus petites hémorragies, qu'à proportion que son application a été secondée de la compression. Cependant M. Taignon semble assez ouvertement vouloir insinuer par cette observation, que la meche d'Allemagne a opéré réellement, sans la compression, & nous laisse entrevoir assez manifestement par-là, qu'en faisant usage de ce topique dans les hémorragies aiguës, il compte assez peu sur la compression. En effet, il n'en fait aucune mention particuliere dans sa Lettre; ce qui, joint à l'observation suivante, semble entiérement réaliser notre soupçon. » Un » paysan, dit-il, s'étoit coupé l'artere ra» diale, avec un couteau: le sang s'élançoit » avec force. J'eus recours à l'amadou: j'en » appliquai un petit morceau sur l'orifice » du vaisseau: plus de sang. « Des arteres radiales & crurales blessées, & des hémorragies consécutives, arrêtées par la meche d'Allemagne, sans le secours d'*aucune compression*. Voilà pour moi de l'extraordinaire, que je doute qu'aucun autre que M. Taignon ait eu occasion d'observer. Si j'en crois ma propre expérience, j'ose assurer que la *meche d'Allemagne*, ainsi que l'*agaric* de M. Brossard, manqueront absolument d'effet, toutes les fois que leur application

ne ſera point ſecondée d'une compreſſion, toujours proportionnée au calibre & aux vibrations de l'artere. Il eſt bien vrai qu'uſant de ce champignon différemment préparé, de préférence à toutes les autres préparations, on n'eſt pas obligé alors de faire une ſi forte compreſſion, pour arrêter sûrement le ſang ; mais toujours il ne diſpenſe aucunement d'en faire une ſuffiſante. Je le répete ; on ne réuſſira jamais avec lui, qu'à proportion qu'on s'éloignera le moins de ce précepte.

Or j'obſerverai de plus, qu'un Médecin de Caſtres en Albigeois a fait ceſſer *une perte de ſang conſidérable par la matrice, en y introduiſant une eſpece de peſſaire d'amadou.* Prenant ce ſens-ci à la lettre, le lecteur eſt obligé de comprendre que cette eſpece de peſſaire *d'amadou* ait été enfoncé dans la capacité de l'uterus même. Nous ſommes obligés de ſuppoſer que ce Médecin a voulu dire qu'il inſinua le peſſaire *d'amadou* dans le vagin, pour arrêter une hémorragie interne.

Ces réflexions ſur la lettre de M. Taignon, dont les talens méritent tous égards, ſont moins le produit d'une vaine critique, que de l'amour du public : elles ne ſont faites, que pour réprimer d'avance l'enthouſiaſme des partiſans outres de la meche d'Allemagne, que le tems pourroit faire naître, ainſi qu'on l'a vu arriver vi-à-vis le to-

pique de M. *Broſſard.* J'eſpere qu'elles rendront plus attentifs ceux qui chercheront de bons effets de ſon application. C'eſt un correctif qui, en rendant ſon uſage plus circonſpect, rendra auſſi ſes effets plus merveilleux.

Avant de finir, je penſe qu'il ne ſera pas hors de propos de faire obſerver que la meche d'Allemagne la plus douce & la plus épaiſſe eſt la meilleure; qu'avant d'en faire uſage, il faut en découper d'un côté l'écorce, pour le porter, par ce même côté, ſur l'embouchure du vaiſſeau, immédiatement; qu'avant de l'appliquer, il faut ſuſpendre le cours du ſang, par une compreſſion faite ſupérieurement à l'endroit bleſſé; de bien eſſuyer la plaie, & de prendre garde que la meche ne ſoit mouillée, ou qu'elle ne le devienne tout à coup par le ſang; enfin, ce qui eſt le capital, de ſeconder ſon application d'une compreſſion proportionnée aux vibrations & au calibre de l'artere. J'ajouterai encore, en forme de corollaire, qu'un Médecin de cette ville prétend être aſſuré, d'après l'obſervation, que l'agaric eſt un ſpécifique contre les hémorragies, ſur-tout, contre les inteſtinales. Si véritablement elle peut remédier à ces maladies, c'eſt du tems qu'il faudra apprendre l'appréciation de ſa valeur. Cette obſervation a déjà été conſtatée par pluſieurs Médecins & Chirurgiens.

LIVRES NOUVEAUX.

Collection de différentes pieces concernant la Médecine-Pratique, l'Anatomie & la Chirurgie, extraites principalement des ouvrages des Etrangers, tome premier. A Paris, chez *Lebreton*, Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe. Ce volume est dédié à M. Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine; par M. S. ****, un de ses confreres, résidant à présent à Paris.

Bibliotheque choisie de médecine, tirée des Ouvrages périodiques, tant françois qu'étrangers, avec plusieurs remarques utiles & curieuses, avec un très-grand nombre de figures gravées en taille-douce; par M. *Planque*, Docteur en médecine. A Paris, chez la veuve *d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue S. Severin. On a imprimé cet Ouvrage sous deux formats, *in*-4° & *in*-12. Il y a au jour six volumes *in*-4°; le septieme est sous presse; & dix-huit volumes *in*-12; le dix-neuvieme & les suivans sont sous presse. On a cru rendre cette Collection plus commode, en rangeant les matieres du corps de l'ouvrage par ordre alphabétique. Nous rendrons compte incessamment de cette immense entreprise.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MAI 1761.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
1	8	12	8	28	3		O. méd.	B. de nua. pet. pl. par interv. tout le jour.
2	6	16	11		4	$\frac{1}{2}$	S-O. *id.*	Peu de nuages.
3	7	17	$11\frac{1}{2}$		3		*Idem.*	*Idem.*
4	10	20	14		2		S-E. *id.*	*Idem.*
5	12	18	$11\frac{1}{2}$		5		O. *idem.*	*Idem.*
6	9	$17\frac{1}{2}$	$11\frac{1}{2}$		6	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Idem.*
7	9	18	14		5		N. au N-E. *idem.*	*Idem.*
8	12	16	10		3		S. au O. *idem.*	B. de nua. pet. pl. le s.
9	10	17	$11\frac{1}{2}$		2		N-O. *id.*	Beaucoup de nuages.
10	$9\frac{1}{2}$	$16\frac{1}{2}$	11		2		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. le soir.
11	9	16	$10\frac{1}{2}$		2		N-E. *id.*	*Idem.*
12	10	17	13		2	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Idem.*
13	13	17	13		4	$\frac{1}{2}$	O. *idem.*	Beaucoup de nuages.
14	11	18	11		5	$\frac{1}{2}$	N-O *id.*	*Idem.*
15	11	14	10		6		N. *idem.*	*Id.* Bruine le matin.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
16	$6\frac{1}{2}$	14	9	28	5	$\frac{1}{2}$	N-N-O. médiocre.	B. de nua. pl. méd. les.
17	7	15	10		3		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par interv. tout le jour.
18	8	$15\frac{1}{2}$	10		1		*Idem.*	*Idem.*
19	9	16	12	27	10		S. *idem.*	Couvert.
20	11	12	10		8		*Id.* fort.	*Idem.* Pl. tout le jour.
21	9	16	13		9		*Idem.*	B. de nua. pet. pl. par int. t. le j.
22	11	13	$11\frac{1}{2}$		11		*Idem.*	*Id.* Tonn. foib. la nuit.
23	$10\frac{1}{2}$	15	12		9		O. le mat. S. le soir médiocre.	B. de nua. pet. pl. par interv. tout le jour.
24	9	17	12	28	0		S-E. méd.	B. de nua.
25	12	19	16	27	11		*Id.* à l'E.	*Idem.*
26	15	23	17		10		E. au S. médiocre.	*Id.* Pluie, écl. & tonn. méd. à 6 h. s.
27	14	19	15	28	0		S. au S-O. *idem.*	B. de nua. pl. médioc. tout le mat.
28	13	18	13	27	11	$\frac{1}{2}$	O-S-O. *idem.*	Brouillard ép. le m. & br. pl. écl. & tonn. méd. à 4 h. du s.
29	13	18	$12\frac{1}{2}$		10		*Idem.*	B. de nua. petite pl. à 6 h. du soir.
30	14	18	$12\frac{1}{2}$ 6	27	9		E. *idem.*	*Id.* Pluie méd. le m.
31	12	18	13		11		S-E. *id.*	*Id.* Pl. par int. le soir.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 23 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessus de ce même point: la différence entre ces deux termes est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes; & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
3 fois du N-E.
3 fois de l'E.
4 fois du S-E.
8 fois du S.
3 fois du S-O.
8 fois O.
8 fois du N-O.

Il y a eu 30 jours de nuages.
1 jour de couvert.
1 jour de brouillard.
2 jours de bruine
18 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une humidité moyenne pendant tout le mois.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1761, par M. VANDERMONDE.

On a obſervé, pendant ce mois, des fluxions de toute eſpece, dont les effets ſe manifeſtoient principalement à la tête & à la poitrine; les vents froids qui ont ſoufflé, pendant quelques jours, les ont occaſionnées. Les ſaignées, les délayans, les diaphorétiques, les purgatifs & le régime ont terminé le traitement. Celles qui ſe portoient à la poitrine, étoient très-opiniâtres; elles ne cédoient à aucun remede. Les ſaignées cependant paroiſſoient y être ſalutaires, mais non curatoires. Nous avons obſervé deux de ces fluxions, avec douleur au côté, ſans fievre ni toux, qui n'ont été combattues avantageuſement qu'avec les véſicatoires; d'où l'on peut conclure que la douleur, les élancemens étoient plutôt produits par une ſéroſité âcre, que par un engorgement. Les béchiques inciſifs y ont aſſez bien réuſſi, après les ſaignées qui ſoulageoient toujours, quoiqu'elles ne paruſſent pas parfaitement indiquées. Nous avons également eu lieu d'obſerver un coryza, qui a réſiſté au traitement le plus méthodique, & qui n'a été détruit que par l'uſage d'un emplâtre épiſpaſtique à la nuque.

Il a régné auſſi des fievres putrides-bilieuſes, parmi les enfans & les jeunes gens; elles ont été guéries par les délayans, les purgatifs répétés, & quelques anti-ſeptiques. Celles qui étoient accompagnées de conſtipation, étoient ordinairement fort opiniâtres; & elles ſe terminoient par des urines abondantes, & des ſueurs copieuſes & critiques.

Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois d'Avril 1762, par M. BOUCHER, *Médecin.*

Il n'y a guere eu plus de pluie ce mois que le précédent. Elle n'a été remarquable que ſix ou ſept jours, dans la premiere moitié du mois; & ce n'eſt que le 10 & le 14 qu'elle a été continue.

Les vents ont été plus ſouvent *Nord* que *Sud*; c'eſt pourquoi tout le mois a été froid, au point que la liqueur du thermometre ne s'eſt trouvée, les matins, pendant preſque la moitié du mois, qu'à deux ou trois degrés au-deſſus du terme de la congélation; &, dans le point de la plus grande chaleur du jour, elle n'a guere monté au-deſſus de 12 degrés, ſi ce n'eſt le 18, qu'elle s'eſt élevée à 15 degrés, & à 17, le 19.

Le mercure, dans le barometre a été plus ſouvent obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces, qu'au-deſſous. Il a monté à 28 pouce 6 lignes, & même au-delà, le premier, le 2 & le 24.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-deſſus de ce terme: la différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes: la différence entre ces deux termes est de 12 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'E.
1 fois de l'Est.
5 fois du Sud-Est.
5 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'O.
5 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 19 jours de tems couvert ou nuageux.
9 jours de pluie.
1 jour de grêle.
3 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une sécheresse moyenne, la premiere moitié du mois, & une grande sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1761, par M. BOUCHER.

Les maladies qui ont régné ce mois, ont été relatives à la sécheresse du tems, & aux vents du Nord, qui ont soufflé le plus souvent: c'étoit des fievres catarrhales-rémittentes, portant à la tête & à la poitrine, des points de côté, des pleuropneumonies, avec grande oppression & crachemens de

ſang. Le ſang tiré des veines étoit généralement coëneux & ferme, & il s'eſt même trouvé d'une texture aſſez ſerrée, dans les fievres intermittentes légitimes, qui ont auſſi été fort répandues, ſur-tout les fievres-tierces: de façon qu'on a été obligé, même dans ce genre de fievres, de tirer plus de ſang, que la cure des fievres intermittentes ne l'exige d'ordinaire. Cette circonſtance du ſang a rendu les fievres inflammatoires plus opiniâtres & plus dangereuſes. Nous nous ſommes encore bien trouvés, dans ce cas, de l'application des véſicatoires, après les ſaignées ſuffiſantes. Il s'eſt néanmoins trouvé des ſujets où la pleuropneumonie, participant de l'eſpece bilieuſe, les ſaignées ont dû être ménagées.

Il y a eu encore quelques fievres putrides, avec un caractere de malignité, ou de fievre lente nerveuſe, dans nombre de ſujets; les fievres, tant continues, qu'intermittentes, ſe ſont terminées par une éruption cutanée, en forme de petite gale.

La rougeole a été très-commune, ce mois, parmi les enfans, ſans être fâcheuſe, quoique le viſage & la gorge en fuſſent tout couverts, dès l'entrée du ſecond jour, & que la toux fût aſſez violente, ainſi que la fievre. Les grains de rougeole ne ſubſiſtoient guere dans leur vigeur, que deux fois vingt-quatre heures; enſuite de quoi l'épiderme

s'écailloit d'abord au visage, & puis sur la poitrine, &c. L'eau d'orge, avec un quart de lait de vache, le bouillon de poulet, les laits de poule, & le looch blanc, ont été presque les seuls secours dont on ait eu besoin. On donnoit, le quatrieme jour, un minoratif de manne, qu'on réitéroit deux ou trois jours après.

Nous avons vu aussi beaucoup de fluxions rhumatismales, en diverses parties du corps, consistant dans l'épaississement de la lymphe, & dans le ralentissement de sa circulation.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

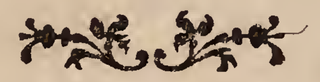
Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

AOUST 1761.

TOME XV.



A PARIS,
Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1761.

HISTOIRE

De dix-sept personnes mordues par un loup enragé, & Précis des effets du mercure, dans la rage ; par M. HOIN Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Dijon.

LE 31 du mois d'Août 1753, un loup mordit, dans un bois, près de Luce, à quatre lieues de Dijon, quatre enfans du charbonnier Hévon. Pierre fut blessé légérement à la tête ; Denis & Marie, eurent le visage déchiré d'une maniere affreuse : le quatrieme enfant fut tué sur la place, & trouvé sous des feuilles, dont on prétend que le loup l'avoit couvert

Cet animal, au ſortir du bois de Luce, traverſa la campagne de Spoy, où il mordit Marie Tiſſier à la face, à la tête & au bras; Jean de Bielle, au viſage; Jean Cureau, à la même partie, & Jean Maitrot, à la tête: enſuite il courut du côté de Brognon, & fit une énorme plaie au viſage de Claude Guilleminot. Le loup termina ſes ravages de la ſoirée, en mordant à la face & à l'avant-bras Etienne Enguenit, près de la Chaume; & au bras gauche, Jean Ramouſſet, du côté de S. Julien.

Le lendemain, premier Septembre, à la pointe du jour, le même loup ſe montra au fauxbourg S. Pierre de Dijon, & ſe jetta ſur la veuve Baron, la nommée Frelet, & deux femmes de Courcelles-lez-Cîteaux, qui apportoient des œufs à la ville; elles en furent terraſſées & mordues au viſage: le loup s'arrêta auprès d'elles, à la vue de leurs paniers renverſés, & mangea tranquillement les œufs caſſés par la chute; mais ces femmes ne tarderent pas à ſe relever, & à chaſſer l'animal féroce. Il pénétra bientôt après dans le jardin, ſans clôture, de Jacques Boulée, qui, baiſſé pour ſon travail, ſe ſentit ſaiſi au viſage, & étranglé par le loup, avant qu'il ſe fut défié des approches d'un ſi cruel aſſaillant. Le jardinier fit tous ſes efforts pour ſe défendre: il introduiſit une main dans la gueule béante de

l'animal, dont il vouloit arracher la langue; mais il en fut mordu si vivement, qu'il lâcha prise, après avoir souffert trente-deux blessures, tant au visage, qu'aux bras & aux mains.

Le loup s'enfuit, & se fit voir, peu de tems après, sur le bord de la riviere de Plombieres. Une femme qui lavoit du linge, s'appercevant que l'animal, dont elle ne connoissoit pas les fureurs, & qu'elle avoit vu boire, passoit auprès d'elle, & marchoit du côté du village, le prit par la queue, & essaya de le faire changer de route. Le loup ne se jetta point sur elle, mais il courut à la veuve Ternand, qui tiroit du chanvre, à quelque distance. Celle-ci le voyant approcher, entra dans la riviere, & s'éloigna du bord, d'environ cinq ou six pas: le loup la suivit dans l'eau, lui déchira la partie postérieure de la tête, dont un lambeau, de plus de trois pouces de largeur, lui pendoit sur le col; ensuite il l'abandonna, pour traverser Plombieres, où il blessa légérement aux mains les deux Vilbichot, pere & fils. Alors des paysans le poursuivirent jusqu'à Velars, où, après avoir encore mordu Françoise Taillardet, à la levre & au bras, il fut tué d'un coup de fusil. On reconnut, après sa mort, que c'étoit une jeune louve, d'environ deux ans.

Les dix-sept blessés vinrent à Dijon:

chercher un aſyle & du ſecours. MM. les Directeurs de l'Hôpital, attendris ſur le ſort de ces malheureux, leur ouvrirent les portes de cette maiſon de charité, & donnerent les ordres les plus précis pour qu'on leur fournît toutes les choſes propres à détruire, s'il étoit poſſible, le germe de l'affreuſe maladie qu'ils venoient de recevoir.

Nous étions alors en exercice, M. *Dechaux*, Médecin, & moi. Les plus anciennes Religieuſes de l'Hôpital nous aſſurerent que, malgré les ſoins aſſidus de nos prédéceſſeurs, elles n'avoient jamais vu guérir aucun des bleſſés de cette eſpece, qu'on y avoit conduits. Les prétendus ſpécifiques de la rage, que nous avons réduits à leur juſte valeur, dans un Mémoire lu à une des aſſemblées publiques de l'Académie de Dijon, avoient échoué entre les mains de ces habiles praticiens. Nous en avions été quelquefois témoins. Nous craignîmes de n'avoir pas un meilleur ſuccès, ſans que notre zele à ſervir les pauvres, en fût ralenti : nous le ſentîmes plutôt redoubler, à la vue des horribles plaies, dont pluſieurs de ces malheureux étoient défigurés

Ce fut le matin du premier Septembre, que Ramouſſet, Guilleminot, Boulée, la veuve Baron & Anne Frelet, vinrent les premiers à l'Hôpital. Nous brûlâmes leurs plaies, avec le fer rouge, après les avoir

nétoyées avec une diſſolution de ſel marin dans le vin, où l'on avoit mêlé de la thériaque. La cautériſation fut ſuivie d'une lotion ſemblable, & d'un panſement avec des plumaſſeaux couverts de thériaque & de baſilicum. Les malades furent mis à la diete, & réduits à la tiſane émulſionnée & nitrée, pour boiſſon ordinaire. Les bleſſures d'Euguenit, furent panſées de même, lorſqu'il arriva le ſoir; mais elles ne furent pas cautériſées.

Le 3, quelques-uns de ces malades furent ſaignés, auſſi-bien que Marie Tiſſier, qui ne fut conduite à l'Hôpital que ce jour-là. Ses énormes plaies, à quelques-unes deſquelles on avoit fait, la veille, des points de ſuture, furent panſées comme celle d'Euguenit.

Le 5, le turbith minéral, que nous avions demandé, n'étoit pas encore préparé. Nous lui ſubſtituâmes le kermès minéral, pour faire vomir ces ſept malades. Il n'y en eut qu'un ſeul, ſur lequel il ne produiſit point d'évacuation. Ce fut le même jour que nous vîmes arriver Cureau, Maitrot, de Bielle & la veuve Ternand, qui furent aſſujettis au traitemennt général.

Le 4, les deux Vilbichot, Françoiſe Taillardet, & les trois enfans Hévon, ſe joignirent aux autres. Dès ce jour-là, nous commençâmes à panſer toutes les plaies, avec parties égales d'onguent mercuriel &

de basilicum ; & nous étendîmes de ce mêlange, sur leur voisinage, jusqu'à un pouce environ de leurs levres.

Le 5 fut le premier jour que nous donnâmes le turbith minéral ; aux uns, en qualité d'altérant, & mêlé avec le camphre ; aux autres, en celle d'évacuant. Il en fit vomir plusieurs, tandis qu'il purgea simplement les autres. Nous continuâmes de faire prendre ce remede, les jours suivans, tantôt une fois, tantôt deux par jour, selon l'effet qu'il produisoit sur les malades, & son effet varia beaucoup. Par exemple, la veuve Baron vomit cinq fois, pour avoir avalé un seul grain de turbith, associé à quatre grains de camphre, & en fut fort affoiblie, tandis que cinq grains de cette même préparation mercurielle, donnée seule, n'occasionnerent point le vomissement à Ramousset, ni à de Bielle : deux grains pris en deux fois firent beaucoup suer Guilleminot & Maitrot : Vilbichot, pere, eut une salivation commençante, après en avoir pris trois grains, en deux doses. Nous avons observé, plusieurs autres fois, ces variétés dans l'action du turbith.

Le 6, nous retranchâmes la tisane émulsionnée, qui déplaisoit aux malades : nous leur en donnâmes une simplement nitrée. Les plaies qui guérissoient trop tôt, furent pansées au précipité rouge avec le basili-

cum. Les femmes prirent le bain d'eau tiede, pour la premiere fois, & il leur a été continué plusieurs jours de suite.

Le 7, & les jours suivans, les hommes baignés de même.

Le 8, il y avoit déjà cinq de nos malades qui salivoient; ils eurent une émulsion, le soir, ce qui fut souvent répété dans la suite.

Le 12, nous donnâmes des frictions mercurielles à plusieurs d'entr'eux; & depuis ce jour, jusqu'au 24, presque tous ces blessés, accoutumés, non sans peine de leur part & de la nôtre, au nouveau genre de vie que nous leur faisions mener, se réjouirent, dans l'espérance d'une guérison prochaine; consolerent ceux de leurs compagnons que la salivation incommodoit, prirent tantôt le turbith, tantôt le bain, & reçurent quelquefois des frictions; le tout, à la fin, avec assez de docilité.

Le 25, tout changea de face: l'alarme devint général.

Observation I. La rage, avec toutes ses fureurs, se manifesta sur Marie Hévon, âgée de cinq ans, dont le visage avoit été presqu'entiérement déchiré par le loup. Il n'avoit pas été possible de lui faire prendre d'autres remedes que quelques purgations, & quatre grains de turbith en tout, & à différentes fois. Une fievre presque habituelle

nous avoit empêché d'y ſubſtituer les frictions mercurielles. Ses plaies avoient été panſées, à la vérité, avec l'onguent mercuriel; mais depuis le 20, on avoit été forcé de le ſupprimer, tant elles en étoient irritées. A peine put-on travailler à la ſecourir dans ſa rage, qui fut de très-courte durée. Elle s'annonça le matin du 25, & cet enfant mourut le matin du 26, dans un accès horrible.

OBSERV. II, Denis Hévon, ſon frere, âgé de quatre ans, encore plus cruellement bleſſé au viſage, que ſa ſœur, & qui n'avoit pas pris plus de remedes qu'elle, fut menacé d'un pareil ſort, dès le ſoir du 25. Nous recourûmes aux frictions, au turbith, à la poudre chinoiſe, qui n'empêcherent pas l'hydrophobie de paroître le 29; & l'enfant mourut le 3 Octobre, dans une rage très-violente.

Le 26, un autre enfant augmenta les frayeurs des malades.

OBSERV. III. Pierre Hévon, âgé de dix ans, n'avoit reçu que de très-petites bleſſures, en différentes parties de la tête. il ne voulut jamais ſouffrir les frictions, ni prendre au-delà de ſept grains de turbith, que nous lui avions donné, en trois différens jours. Il avoit été baigné neuf fois dans l'eau tiede, quand il fut attaqué d'hydrophobie, le matin du 26. Nous eſſayâ-

mes si le turbith à grande dose, les frictions mercurielles & la poudre de Cobb pourroient alors le guérir. Nos tentatives furent inutiles : cet enfant eut des accès de rage affreux, & périt le 29.

Quoique la mort des trois enfans Hévon eût effrayé les quatorze malades qui s'étoient soumis au traitement déterminé, il ne nous fut pas difficile de les rassurer, en leur représentant qu'ils avoient été témoins que les Hévon n'avoient presque point fait de remedes, pour se garantir de leur funeste sort, & qu'ils avoient refusé de s'assujettir au régime que les autres avoient suivi. Ceux-ci reprirent plus d'espérance que nous n'en avions nous-mêmes ; & nous redoublâmes nos soins, pour les préserver d'une maladie, dont nous venions d'acquérir la certitude qu'ils avoient reçu le germe.

Le 27, nous les fîmes presque tous vomir, avec le sirop de Charras.

Les jours suivans, nous leur donnâmes le turbith, qu'ils prirent pour la plupart, avec beaucoup plus d'exactitude, qu'auparavant : nous lui associâmes quelquefois la thériaque, & presque toujours le camphre : les frictions mercurielles furent continuées avec assiduité ; & le régime fut aussi sévere qu'on put le prescrire à des gens qui étoient presque tous guéris de leurs

blessures, & qui prenoient des remedes, sans aucune maladie apparente.

Nous nous flations d'un plein succès, quand, le 15 Octobre, un de ces malades nous fit voir qu'il ne seroit pas complet.

Observ. IV. Jacques Boulée, âgé de trente-huit ans, avoit souffert trente-deux blessures, le premier Septembre, & toutes ses plaies avoient été cautérisées le matin du même jour. La fievre & les effets violens du turbith sur son tempérament délicat, étoient cause qu'on ne lui avoit pu donner, dans tout le cours de son traitement, jusqu'au 3 Octobre, que vingt-trois grains de ce remede, & deux frictions mercurielles, de demi-once d'onguent chacune. Ce jour-là il eut des menaces d'hydrophobie. La poudre de Cobb, donnée le 3 & le 4, les fit évanouir : le 6, le 10 & le 13, il reçut trois nouvelles frictions, après lesquelles il saliva beaucoup moins que lorsqu'il prenoit le turbith, que nous avions été forcés de supprimer. Le 15, l'hydrophobie commença ; elle ne fut pas forte ; cependant elle ne céda point à une sixieme friction & à la poudre chinoise en bol. Le 16, ce dernier remede opéra mieux. Le 17, les accidens reparurent ; la même poudre ne les diminua point. Le 18, son effet fut plus marqué : nous conçûmes alors

d'autant plus d'espérance, que les symptômes de la maladie de Boulée ne paroissoient presque rien, eu égard à ceux de la rage des enfans Hévon; cependant, le soir, les jambes devinrent paralytiques, les bras eurent le même sort, le 19, après quelques mouvemens convulsifs peu considérables: ceux-ci passerent au visage; & le même jour, Boulée mourut, sans avoir donné aucun signe de fureur dans ses accès, excepté une seule fois, qu'il demanda son couteau, pour tuer, disoit-il, le loup qu'il croyoit voir.

La mort de ce malade nous effraya pour les autres qui en avoient été témoins. Un d'entr'eux menaçoit encore de devenir hydrophobe, & n'en étoit pas soupçonné par ses compagnons. Ceux-ci craignoient peu: ils sçavoient que Boulée n'avoit pas supporté, comme eux, le remede sur lequel ils comptoient, pour se préserver d'un sort aussi funeste. Cependant, comme il y avoit cinquante jours qu'ils avoient été blessés, l'ennui s'étoit emparé du plus grand nombre, à l'Hôpital; quelques-uns même l'avoient déjà quitté, depuis peu de jours: nous n'eûmes pas intention de pousser plus loin la cure prophylactique, & nous fîmes partir tous ceux qui restoient, excepté une femme, dont la plaie exigeoit encore des

ſoins aſſidus, & celui chez qui nous voyons déjà les avant-coureurs de la rage.

OBSERV. V. C'étoit Etienne Euguenit, âgé de vingt-trois ans, d'une aſſez bonne conſtitution. Il avoit été mordu, le ſoir du 31 Août, à la tempe droite, à la joue gauche, à la levre inférieure & en deux endroits de l'avant-bras gauche : la ſeule bleſſure de la levre étoit un peu conſidérable. Ce malade, qui avoit été ſaigné & mis à une diete exacte, n'avoit encore pris que cinq grains de turbith minéral, dans les premiers jours de ſon traitement, que la ſalivation s'étoit déjà déclarée chez lui. Nous eûmes recours aux bains : nous lui donnâmes encore deux grains de turbith, après leſquels il n'en voulut plus. Il fallut lui ſubſtituer les frictions mercurielles, dont il ne ſe défioit pas : il attribuoit au turbith la ſalivation qu'elles entretenoient. Il en avoit reçu quatre, de demi-once chacune, lorſque les enfans Hévon furent attaqués de la rage, ſur la fin de Septembre. Le 28, il en eut une cinquieme, de trois gros ; & il conſentit à prendre trois grains de turbith, en deux fois ; enſuite il refuſa de continuer ce remede. Quatre nouvelles frictions, de trois gros chacune, furent placées, depuis ce tems, jusqu'au 15 Octobre : le malade ſalivoit abondamment. Le 17, il reçut une

dixieme friction, de demi-once; & l'hydrophobie s'annonça le 19. Il prit la poudre chinoise : le même remede fut réitéré le 20, quoique l'horreur de l'eau ne fût pas bien forte. Euguenit avoit aussi la fievre : il fut saigné deux fois. Le 21, mêmes accidens, légers en apparence : la poudre de Cobb fut encore employée. Le 22, l'hydrophobie augmenta : il y eut quelques mouvements convulsifs dans les membres; la fievre devint plus vive : le malade fut encore saigné, & ne voulut avaler aucun remede. Le 23, tous ces accidens disparurent : Euguenit vit de l'eau, sans la craindre; il la but sans répugnance : aucun étouffement ne suivit la déglutition, le pouls étoit extrêmement foible, & ce malade étoit dans un abattement considérable : il passa presque toute cette journée, caché sous sa couverture, qu'il ne repoussoit que pour boire & manger : il ne voulut pas répondre aux questions que nous lui fîmes sur les circonstances de son état. On s'apperçut, le soir, en lui donnant une friction de demi-once d'onguent, que ses jambes étoient paralytiques, ses bras le devinrent le 24. Il n'eut point d'aversion pour les liquides; point de convulsion pendant cette journée : il prit, à la vérité, peu d'alimens & de boisson; mais ce qu'il avala, il le fit sans peine : la prostration des forces & la

petitesse du pouls étoient des plus marquées : il n'eut aucune espece de délire ; le peu qu'il dit étoit sensé : la potion cordiale ne put le ranimer ; & sans avoir montré les plus légers mouvements de fureur, pendant le cours de sa maladie, il mourut tranquillement le matin du 25 Octobre.

OBSERV. VI. Jean de Bielle revint à l'Hôpital, peu de jours après la mort d'Euguenit. Cet homme, âgé de soixante-un ans, d'un tempérament bilieux, n'avoit eu que deux petites plaies au visage, qui étoient guéries au bout de vingt-cinq jours, malgré nos précautions pour retarder leur cicatrisation. Les remedes qu'il avoit pris, depuis le 5 Septembre jusqu'au 13 Octobre, qu'il avoit voulu retourner à son village, étoient bornés, outre les bains & quelques émulsions, à dix-huit grains de turbith minéral en tout, & à quatre frictions, de trois gros d'onguent mercuriel chacune ; c'étoit le plus rétif de nos quatorze malades : il est vrai qu'il étoit fatigué par une salivation abondante, qui s'étoit établie dès le jour qu'il eut avalé les trois premiers grains de turbith, & que les deux derniers, pris le 2 Octobre, lui avoient occasionné une diarrhée si copieuse, que nous avions été obligés de l'attaquer par des remedes appropriés. Nous fûmes surpris, le 28 Octobre, de le voir revenir nous demander,

avec inſtance, des ſecours contre les inquiétudes qui le tourmentoient. Il nous dit que, la veille, étant au cabaret, où il étoit allé ſouvent, depuis ſon départ de Dijon, il s'étoit apperçu, pour la premiere fois de ſa vie, d'une répugnance pour le vin, qu'il avoit eu bien de la peine à vaincre, & que, la nuit précédente, l'image du loup dont il avoit été bleſſé, l'avoit ſi fort effrayé pendant ſon ſommeil, qu'il ne pouvoit point la bannir de ſa mémoire : ſon horreur de la boiſſon n'étoit pas inſurmontable. Il fut ſaigné deux fois, & nous lui donnâmes la poudre de Cobb ; le lendemain, l'hydrophobie fut à ſon plus haut point : les accès de rage furent même ſi affreux, pendant deux jours, qu'il fallut lier fortement le malade, & qu'il refuſa toute eſpece d'aliment & de remede : un calme parfait leur ſuccéda ; mais il étoit accompagné d'un accablement ſi exceſſif, que de Bielle, ſous le prétexte de ſa foibleſſe extrême, n'accepta aucun remede, & ſe contenta de quelques alimens légers. Il devint peu-à-peu paralytique de tous ſes membres, reſta deux jours dans cet état, pendant leſquels il n'eut aucun ſigne d'hydrophobie, aucun mouvement convulſif, aucune aliénation d'eſprit, aucune fureur, aucune douleur même. Il vit venir ſa derniere heure, l'attendit avec les ſentimens de piété que l'on

entretenoit par des exhortations assidues, & mourut en paix, le 2 Novembre, après avoir eu quelques heures d'agonie.

Des quatorze malades que nous espérions préserver de la rage, nous ne vîmes mourir à l'Hôpital, que Boulée, Euguenit & de Bielle, tous trois n'ayant pris qu'une très-petite quantité de mercure, pendant leur traitement prophylactique. Nous sçûmes, peu de tems après, qu'un quatrieme malade, qui étoit dans le même cas, avoit péri dans son village.

OBSERV. VII. Claude Guilleminot, âgé de dix-huit ans, d'une complexion délicate, avoit été cruellement mordu au visage, le soir du 31 Août. Son nez détaché à sa racine par le loup, ne tenoit plus à la face, que le bas des ailes des narines. Nous avions cautérisé cette plaie, le premier Septembre, autant qu'il avoit été possible de le faire, eu égard à la nature des parties qu'elle intéressoit. Ce jeune homme, pendant son séjour à l'Hôpital, prit le turbith, reçut les frictions en moindre quantité, que le plus grand nombre; le tout s'étant réduit à vingt-six grains de l'un, & deux onces & demie d'onguent mercuriel pour les autres, parce qu'une diarrhée très-opiniâtre, des sueurs, une salivation fort copieuse, souvent même la fievre, nous bligeoient de suspendre, pour un tems

considérable l'administration de ces remedes ; le malade fut presque toujours plongé dans une tristesse inquiétante : le 2 Octobre elle augmenta ; l'accablement se mit de la partie : le 3 il y joignit une irritation dans les cicatrices formées aux joues, & une répugnance à boire. Nous le crûmes menacé d'hydrophobie : nous lui donnâmes la poudre chinoise ; elle fut réitérée le lendemain : & dès le 5, il nous parut en meilleur état. Il partit de Dijon, le 19 Octobre, encore très-sanglant & fort maigre, à la suite d'une fievre double-tierce, qu'il avoit eu dès le 8. Guilleminot commençoit à engraisser ; il étoit devenu fort gai, il travailloit même un peu aux ouvrages de la campagne, lorsqu'il fut attaqué de la maladie, dont nous avions inutilement tenté de le préserver ; mais ses symptômes ne furent pas violens. M. le Curé de Brognon, qui a administré ce jeune homme, la veille de sa mort, nous a écrit que ces principaux accidens avoient été une grande foiblesse, & quelques frissons ; qu'on s'étoit néanmoins apperçu, qu'une fois il mordoit ses draps & la couverture de son lit : au reste, il ne dit point qu'il y ait eu aucun signe d'horreur de la boisson. Guilleminot expira le matin du 11 Novembre.

Observ. VIII. Françoise Taillardet ne tarda guere à éprouver le même sort. Cette

femme, âgée de cinquante ans, d'assez bonne complexion, d'un caractere inquiet, & naturellement triste, fut la derniere que le loup blessa le premier Septembre. Il la mordit en trois endroits de l'avant-bras gauche, & à la levre supérieure. Une heure après son accident, un Chirurgien de campagne cerna ses quatre plaies avec un bistouri, & emporta non-seulement les bords, mais encore le fond de ses plaies. Il coupa même une portion de la levre, de la longueur de près d'un pouce : le 9, elles furent toutes cicatrisées, après les pansemens faits aux onguens mercuriel & basilicum. Les autres remedes fournis par le mercure, que nous avons employés pour cette malade, à l'Hôpital, sont trente-huit grains de turbith minéral, & quatre onces d'onguent pour les frictions : ils porterent à la bouche, dès le commencement de l'usage qu'elle en fit ; mais ils n'exciterent jamais qu'une salivation très-légere, & ils ne furent point interrompus : la malade prit aussi dix bains d'eau tiéde, & quelques purgatifs, &c. Elle paroissoit jouir d'une santé parfaite, le 19 Octobre, quand elle partit pour son pays. Nous avons appris, par M. le Curé de Velars, qu'elle s'y étoit très-bien portée pendant un mois ; mais qu'après trois jours de maladie, durant laquelle Françoise Taillardet avoit été dans un état de

paralysie, qui avoit commencé par les jambes, s'étoit plaint d'un mal de gorge, avoit grincé les dents, & secoué la tête plusieurs fois, sans menacer ni mordre personne, elle étoit morte le 23 Novembre.

Tel a été le triste sort des malades que nous n'avons pas pu conserver, malgré nos soins. Ils ont été plus efficaces sur les neuf autres, puisque que ceux-ci n'ont jamais eu aucun accès de rage, & qu'ils jouissoient encore de la meilleure santé, quand nous les avons vus plusieurs fois, après leur accident. L'histoire de ces blessés, quoique moins chargée de circonstances, est plus satisfaisante que celle des autres.

Observ. IX. Jean Ramousset, âgé de vingt-cinq ans, domestique à Saint Julien, y avoit reçu, le soir du 31 Août, six petites plaies à un bras, & deux au visage : ces dernieres étoient si peu profondes, que nous soupçonnâmes qu'elles avoient été faites par les griffes du loup : elles furent toutes brûlées par le fer rougi au feu, le lendemain matin, pansées avec le digestif thériacal, ensuite avec le digestif mercuriel, & cicatrisées en huit jours. Après un vomitif, nous fîmes passer ce malade à l'usage du turbith minéral, dont il a pris en tout, & à différentes fois, quarante-un grains, ou avec le camphre, ou avec la thériaque, ou seul : dans ce dernier cas, le

remede le faisoit vomir ; dans les autres, il le purgeoit assez doucement. Ce blessé prit aussi plusieurs bains d'eau tiéde, qui furent suivis ou entre-mêlés de douze frictions, reçues de trois ou quatre jours l'un, & pour lesquelles on employa six onces moins une dragme d'onguent, à la moitié de mercure. Quoique ces remedes portassent quelquefois à la bouche, Ramousset n'a jamais eu de salivation décidée, & s'est toujours bien porté, pendant le cours de son traitement. Il sortit de l'Hôpital, le 20 Octobre 1753. M. le Prieur de S. Julien nous a écrit, le 15 Février 1755, que la santé de Ramousset lui avoit toujours paru fort bonne, depuis son retour de Dijon, & que cet homme lui avoit dit souvent qu'il ne ressentoit aucune incommodité, quoiqu'il fût fort inquiet. Depuis ce tems-là, nous avons vu plusieurs fois Ramousset, se portant à merveille, & guéri de toute inquiétude sur la suite de ses anciennes blessures.

OBSERV. X. Anne Rouget, veuve de Paul Baron, Sage-femme à Courcelles-lez-Cîteaux, âgée de quarante-huit ans, fort maigre, d'une complexion très-délicate, fut mordue au visage & au bras gauche, le premier Septembre, à Dijon. Nous cautérisâmes toutes ses plaies, au nombre de neuf, peu d'heures après son accident. Cette femme fort inquiete, rêva, la nuit suivante,

que le loup la dévoroit ; & jetta des cris affreux, en dormant : elle s'éveilla dans le temps de ces agitations ; & il lui en resta, toute la journée, une grande douleur de tête, & un peu de fievre : elle fut mise à une diete exacte & à l'usage d'une tisane émulsionnée ; on la saigna aussi le même jour. La veuve Baron eut, pendant la nuit, des tremblemens considérables de tout le corps ; ils ne durerent pas ; elle passa le jour suivant, comme la veille : on l'avoit fait vomir par le kermès minéral : le lendemain, elle fut plus tranquille, & sans fievre : un seul grain de turbith, qu'on lui donna, le 5, la fit vomir copieusement, l'évacua aussi par les selles, lui laissa des chaleurs dans l'estomac ; & quoique sans fievre, elle étoit dans une grande foiblesse. Par un nouveau grain de turbith, qu'elle prit le 6, elle vomit cinq fois, & ses selles furent en pareil nombre. L'effet violent que ce remede produisoit sur cette femme, nous força de le lui donner à plus petite dose : on le lui fit prendre à un demi-grain, de deux jours l'un, & mêlé avec le camphre : il occasionnoit toujours des évacuations abondantes, quelquefois même le vomissement ; d'ailleurs il l'échauffoit beaucoup, malgré les émulsions qu'elle prenoit, l'usage qu'elle faisoit tous les jours des bains, la grande quantité de tisane qu'elle buvoit. Presque toutes ses

plaies, pansées avec le digestif mercuriel, furent guéries dans le cours de Septembre. Le 23, la veuve Baron ressentit à celle du front, qui n'étoit pas encore cicatrisée, des douleurs pongitives, & une douleur gravative dans son voisinage. La nuit du lendemain, elle rêva qu'un chien enragé la poursuivoit, qu'elle luttoit contre lui, & quelle le tuoit. Le 26, la plaie du front avoit ses bords élevés; les yeux de cette femme étoient hagards; elle se plaignoit d'un léger mal de gorge, de la fievre, depuis la nuit, & sa respiration étoit gênée. Le 27, nous la fîmes vomir, avec le syrop de Charras: tous ses accidens disparurent: elle fut fort gaie. Nous commençâmes alors à lui donner des frictions mercurielles, sans interrompre l'usage qu'elle faisoit du turbith minéral, à plus forte dose que dans les premiers jours. Elle nous dit, le 30, que depuis quelque tems, elle avoit des tressaillemens dans les membres, qui se renouvelloient à différentes heures. L'après-midi du 2 Octobre, la fievre la prit par un frisson; elle fut accompagnée d'ardeur d'entrailles, de douleur au col, & d'agacement au dents. Nous fîmes saigner la malade, elle dormit bien la nuit: nous la trouvâmes, le lendemain, fort tranquille. Le 14, après midi, nous apperçumes que sa vue s'égaroit, que son pouls étoit serré, qu'elle tressailloit

treſſailloit à la moindre approche; que l'inquiétude étoit peinte ſur ſon viſage, quoiqu'elle voulût nous montrer un air aſſuré : elle s'efforça même de boire en notre préſence, ſans que nous l'y invitions, pour nous prouver, diſoit-elle, que le mal ne la tenoit pas : en effet, elle but beaucoup, mais avec contrainte, avec quelques treſſaillemens légers, qui nous effrayerent. Nous lui fîmes prendre, le ſoir du même jour, une demi-priſe de poudre de Cobb : elle but abondamment pendant la nuit, & le lendemain, nous la trouvâmes dans un très-bon état. Tels ſont les ſeuls accidens que la veuve Baron ait éprouvés, pendant tout ſon traitement, qui fut continué juſqu'au 13 Octobre, que nous lui permîmes de ſe retirer dans ſon pays. La quantité de remedes qu'elle a pris n'eſt pas conſidérable, eu égard à leur bon effet; car, pour ne citer que le turbith minéral, & l'onguent mercuriel en frictions, elle n'a uſé que quatorze grains de l'un, & quinze dragmes de l'autre, ce qui l'a fait un peu saliver. » C'eſt une vérité, nous mandoit » M. le Curé de Courcelles, le 24 Février » 1755, que la veuve Baron & Anne Fre» let ſont toutes les deux vivantes, qu'el» les travaillent toutes les deux, & qu'on » ne s'eſt apperçu d'aucun accident, depuis » qu'elles ſont revenues de Dijon; « ce qui

nous a été confirmé, plusieurs années après, par la veuve Baron, qui nous est venue voir souvent, & qui nous a dit avoir repris ses fonctions ordinaires de Sage-femme, qu'elle avoit interrompues par inquiétude, pendant la premiere année de sa guérison, dont elle se défioit alors, & de laquelle elle ne doutoit plus.

OBSERV. XI. Anne Foret, femme de Jean Frelet, demeurant à Courcelles-lez-Cîteaux, âgée de cinquante ans, d'un tempérament pituiteux, fut mordue, à Dijon, le premier Septembre. Le loup lui fit dix petites plaies, dont trois étoient au visage, & les autres aux deux bras : elles furent toutes cautérisées, le même jour, & pansées comme celles de la veuve Baron : la cicatrisation parfaite de la derniere des plaies fut observée le 26 du même mois. Nous soumîmes cette femme au traitement général. Nous avons employé pour elle, en remedes mercuriels, cinquante-un grains de turbith minéral, & deux onces & demie d'onguent en frictions, qui ne lui occasionnerent ni salivation, ni diarrhée. Anne Frelet sortit de l'Hôpital le 13 Octobre, où elle n'a jamais eu aucun accident relatif à la rage : sa parfaite guérison est attestée & confirmée dans la Xe Observation.

OBSERV. XII. Marie Rouillot, veuve de François Ternand, âgée de soixante-

cinq ans, demeurant à Plombieres, y fut mordue, le matin du premier Septembre. Elle avoit trois plaies à la tête, dont la plus considérable étoit en lambeau, presque circulaire, & portoit environ quatre pouces de diametre. Nous traitâmes cette malade comme les autres. Le turbith minéral, à petite dose, la fit vomir quelquefois : il excita d'autres fois des selles très-copieuses; mais la plus abondante évacuation qu'il ait occasionnée à la veuve Ternand, fut une salivation des plus fortes : cependant elle n'avoit pris que dix grains de turbith, en sept jours, quand le ptyalisme se déclara si vivement. Il est vrai qu'on employoit beaucoup d'onguent mercuriel pour le pansement de ses plaies. Dans la suite de son traitement, nous ne lui donnâmes que dix autres grains de turbith, & deux onces d'onguent en frictions. Le 20 Octobre, nous cessâmes l'usage des médicamens tirés du mercure, à la réserve de celui dont on continua de se servir pour ses pansemens. Il fallut plus de cinq mois de soins pour obtenir la cicatrisation de sa blessure principale : encore s'est-elle ouverte plusieurs fois, depuis ce tems-là; c'est le seul inconvénient qui ait suivi la morsure du loup. Nous avons vu cette femme, dans le cours de 1759; il y avoit plus de trois ans que sa cicatrice étoit solide.

OBSERV. XIII. François Vilbichot, pere, âgé de soixante ans, d'une bonne constitution, Vigneron à Plombieres, y avoit reçu, le premier Septembre, à la main droite, huit coups de dents du loup, qui n'avoient intéressé que les tégumens. Il ne vint à l'Hôpital que quatre jours après; & le 10 ses blessures étoient absolument guéries. Ce malade n'avoit pris que quinze grains de turbith minéral, & les bains, quand nous consentîmes qu'il retournât, le 18, à Plombieres, où ses vendanges l'appelloient. Il les fit, but beaucoup, & se porta bien. Le 30, il revint à l'Hôpital, continuer les remedes interrompus. Après un vomitif, nous le remîmes à l'usage du turbith, dont il prit encore quarante-quatre grains, dans l'espace de dix-neuf jours, sans que la salivation survînt, quoiqu'on lui ait donné en même-tems deux onces & demie d'onguent mercuriel en frictions. Le 20 Octobre il sortit de l'Hôpital en parfaite santé. Il nous a certifié, plusieurs années après son départ, qu'elle avoit toujours été constante, malgré l'habitude où il étoit encore de beaucoup boire.

OBSERV. XIV. François Vilbichot fils, âgé de trente ans, d'une très-bonne complexion, du même pays que son pere, y fut blessé, à côté de lui, par le même loup. Treize plaies qu'il avoit aux deux mains,

n'étoient pas profondes, & furent cicatrisées le 14 Septembre. Huit grains de turbith minéral, que nous lui fîmes prendre en deux jours, exciterent la salivation, que les bains diminuerent : elle fut augmentée par cinq autres grains du même remede, & deux frictions d'une demi-once d'onguent mercuriel chacune. Alors le fils Vilbichot ne voulut plus employer aucun préservatif d'une maladie qu'il craignoit si peu, qu'étant parti pour ses vendanges, il refusa de revenir avec son pere, plus effrayé que lui de la mort des enfans Hévon, qu'ils avoient apprise. Il n'a pas eu lieu de se repentir de sa sécurité ; nous l'avons même vu souvent, depuis ce tems-là, s'en applaudir.

OBSERV. XV. Jean Maitrot, Milicien, âgé de vingt-deux ans, fut mordu à Spoy, son pays, le soir du 31 Août. Il eut trois petites plaies à différens endroits de la tête, qui, traitées comme les autres, furent entiérement guéries le 16 Septembre. Il a fait usage de quarante-un grains de turbith, & de quatre onces moins un gros d'onguent mercuriel pour ses frictions : ces remedes ont quelquefois porté à la bouche, sans occasionner une salivation décidée. Maitrot n'a ressenti aucune autre incommodité à l'Hôpital, d'où il sortit le 13 Octobre ; & sa parfaite guérison sera bientôt attestée.

OBSERV. XVI. Jean Cureau, âgé de huit ans, du même village de Spoy, où le loup lui fit une ſeule plaie déchirée à la joue gauche, fut conduit à l'Hôpital le 3 Septembre, & panſé comme les autres bleſſés. Le 19, la cicatrice fut formée : nous donnâmes le turbith à cet enfant; mais la difficulté d'avaler les bols lui fit bientôt refuſer de le prendre. Après quelques bains, nous en vînmes aux frictions; cependant la peur qu'il eut de mourir, comme Hévon, ſon compagnon d'infortune, lui facilita la déglutition des nouveaux bols de turbith minéral, que nous lui préſentâmes. Nous en avons employé dix-huit grains & demi, pour cet enfant de huit ans; & la quantité de l'onguent de ſes frictions a été du poids de trois onces & demie, ſans que jamais le mercure ait porté à ſa bouche. Aucune indiſpoſition n'a troublé ſon traitement, qui a fini le 20 Octobre; & il n'y a pas deux ans que ſa mere nous a confirmé la guériſon complete de ſon fils.

OBSERV. XVII. Marie Tiſſier, demeurant à Spoy, âgée de dix-ſept ans, d'une complexion délicate, avoit des bleſſures très-conſidérables au viſage, à la tête & au bras gauche : elles étoient au nombre de douze. Il y en avoit une horrible, qui commençoit à la racine du nez, ſe prolongeoit par déchirement ſur la joue droite, &

obliquement, jufqu'à l'angle de la mâchoire inférieure : elle fe réuniffoit auprès du grand angle de l'œil, à une autre plaie du front, qui coupoit le fourcil du même côté. Cette malade portoit encore une plaie prefque circulaire, d'environ quatre pouces de diametre, au fommet de la tête, dont les tégumens avoient été arrachés, & où le péricrâne étoit découvert. Ses neuf autres bleffures n'approchoient pas de celles que nous venons de décrire. On avoit fait des points de future à la grande plaie de la face, quand cette fille fut conduite à l'Hôpital le 2 Septembre. Nous ne jugeâmes pas à propos de les couper, malgré les douleurs qu'elle fouffroit, & qui avoient occafionné la fievre : une faignée les diminua ; le régime fut févere, & la fievre ne dura que quatre jours. Le 6, les plaies du bras parurent brodées : cette fille étoit trifte, rêveufe ; fon œil fixe, fon air morne, & fa refpiration très-gênée, concouroient, avec les autres remarques, à nous inquiéter fur fon fort. Le lendemain nous la fîmes vomir par le turbith ; la refpiration devint libre, & dès le foir même la malade fut fort gaie. Nous lui fîmes prendre les bains, le turbith & les frictions : quatre onces d'onguent ont fervi pour celles-ci : la quantité du turbith dont elle a fait ufage a été de quarante-fix grains, diftribués en petite dofe, avec

beaucoup de camphre. Cette préparation de mercure a procuré à Marie Tiffier d'abondantes évacuations par les felles, fans la faire faliver. Lorfque nous y joignîmes les frictions, il y eut un très-léger ptyalifme, quoique fes plaies fuffent encore panfées avec beaucoup de digeftif mercuriel, pendant le féjour que fit cette malade à l'Hôpital, qu'elle quitta le 20 Octobre, fans être guérie de la large plaie de la tête, la derniere à cicatrifer, & qui ne l'a été que plus de trois mois après fon retour dans fon pays. » Je vous affure (nous écrivit » M. le Curé de Spoy, en Février 1755,) » que depuis que vous m'avez renvoyé Ma- » rie Tiffier, Jean Cureau & Jean Maitrot, » que vous avez eu la charité de traiter à » l'Hôpital de Dijon, pour prévenir les sui- » tes fâcheufes des morfures du loup qui » les avoit bleffés fi vivement, fur-tout » Marie Tiffier, ils ont tous trois joui d'une » fanté parfaite, n'ayant eu, ni les uns ni » les autres, la moindre atteinte de la ma- » die, que leurs bleffures entraînent fouvent » après elles : &, pour vous donner des » preuves plus complettes, j'ai parlé à leurs » peres & meres, avant que de vous ré- » pondre, & ils m'ont tous affuré que leurs » enfans étoient fort tranquilles, depuis » leur retour de Dijon. Jean Maitrot, Mili- » cien, l'un d'entr'eux, n'a pas laiffé, depuis

» ce tems, de boire quelquefois plus qu'il ne » devoit, de quoi je l'ai vivement repris. «
Le 25 Août 1760, nous vîmes à Spoy, Marie Tiſſier, devenue, depuis pluſieurs années, la femme d'un habitant de ce village, & tenant entre ſes bras un fils auſſi bien portant qu'elle. Cette femme nous aſſura que jamais elle n'avoit eu aucune atteinte du mal dont de Bielle, ſon compatriote, étoit mort; que la ſanté de Jean Cureau étoit auſſi bonne que la ſienne, & qu'elle avoit perdu de vue, depuis quelque tems, Jean Maitrot, dont elle n'avoit rien appris qui pût l'inquiéter.

Nous nous contentons d'expoſer ces faits véritables, ſans prévenir ici aucune des juſtes conſéquences que les perſonnes éclairées en peuvent tirer.

OBSERVATION

Sur l'uſage des pilules de Ciguë, dans une tumeur ſquirrheuſe; par M. AUBRELIQUE, Médecin à Noyon.

Les expériences faites ſur la Ciguë, par M. Storck & par pluſieurs Médecins hardis à marcher ſur ſes traces, & les merveilles opérées par ſon ſecours, doivent encourager toutes les perſonnes de l'art à la mettre

en usage dans les circonstances où elle paroît appropriée ; c'est ce qui m'a déterminé à l'employer dans la maladie dont je vais faire le détail.

Une demoiselle de cette ville, de vingt-cinq à trente ans, portoit, depuis quatre ans, une tumeur dans la région hypogastrique, qui par degré parvint à un volume si considérable, que le ventre étoit aussi gros que celui d'une femme prête d'accoucher. Elle essuyoit des pertes habituelles, par la gêne que cette tumeur portoit à la circulation ; & ces pertes étoient quelquefois si abondantes, que la malade nageoit dans son sang. Le Médecin qui la traitoit pour lors est un de mes confreres, qui jouit, dans ce canton, d'une réputation justement méritée. Il mit sa malade long-tems à l'usage du riz, pour toute nourriture, dans la vue de diminuer ses pertes ; elles augmenterent, au contraire, avec la tumeur. Le 28 de Janvier dernier on me pria de lui donner mes soins. La situation dans laquelle je trouvai cette demoiselle, étoit digne de compassion ; le ventre d'une grosseur énorme, la fievre violente, l'insomnie habituelle, les jambes & les cuisses enflées ; elle souffroit considérablement : la fievre portoit son désordre sur toute la tumeur squirrheuse, qui étoit très-douloureuse ; la moindre pression la faisoit beaucoup souffrir ; le plus léger mouvement

lui étoit insupportable ; elle étoit obligée de garder toujours la même position : on la portoit de son lit dans son fauteuil & de son fauteuil au lit : elle essuyoit, outre cela, des foiblesses fréquentes, qui alarmoient, avec raison, toute sa famille.

Cet état me parut d'abord désespéré. Je craignois une suppuration dans la tumeur squirrheuse ; me rappellant cependant les cures opérées par la ciguë, & voulant d'ailleurs répondre à la confiance que me témoignoit la malade, je me déterminai à la traiter. La violence de la fievre, & la vivacité des douleurs auroient exigé quelques saignées, pour diminuer l'engorgement inflammatoire ; mais l'état déplorable où étoit la malade, & les foiblesses fréquentes qu'elle essuyoit, sans parler de l'enflure, s'y opposoient : je me bornai donc aux remedes suivans. Je lui fis préparer des bouillons délayans, avec les plantes chicoracées, & demi-gros d'arcanum, pour deux bouillons. Je lui fis appliquer des fomentations émollientes sur la tumeur, & on lui donna des lavemens avec la même décoction : elle prit pour boisson de l'eau de lin nitrée : je la réduisis aux bouillons, pour toute nourriture : ces secours légers produisirent un effet satisfaisant : la fievre diminua sensiblement, les douleurs furent moindres, les urines coulerent avec plus

de facilité, la malade commença alors à goûter un peu de repos. Je profitai de cet état pour la purger deux fois : je le fis, avec tout le succès possible : cette conduite étoit indispensable ; car la malade, avec un dégoût universel, & une fievre habituelle, mangeoit cependant, sous le prétexte mal entendu de remédier à sa foiblesse : ces purgations faites, elle commença à se trouver évidemment mieux ; l'engorgement étoit moindre, la sensibilité presqu'entiérement disparue. Je pensai alors à fondre la tumeur : j'ajoutai aux bouillons, les racines de pissenlit & de chardon-roland : je les fis réduire à un petit volume, pour leur donner plus de vertu, & je fis appliquer l'emplâtre de Ciguë ; mais je fus obligé de le faire lever, après deux fois vingt-quatre heures : la malade souffroit trop, & l'on apperçut une érysipelle qui occupoit d'abord toute la tumeur, s'étendit ensuite jusqu'au milieu des cuisses, & monta jusqu'à la poitrine : j'employai alors les fomentations convenables ; & l'érysipelle dissipée, je passai aux pilules de Ciguë, en continuant cependant les bouillons apéritifs, avec un gros d'arcanum, pour deux bouillons, afin d'évacuer par degré les matieres fondues. La malade prit d'abord deux pilules, de trois grains chacune ; ensuite je lui en fis prendre trois, & enfin quatre.

Pendant ce traitement j'avois la ſatisfaction d'appercevoir tous les jours de la diminution dans le volume du ſquirrhe. La malade commençoit à marcher, les forces revenoient, l'appétit étoit bon, elle dormoit bien ; les pertes ceſſerent inſenſiblement, à proportion que la tumeur diminuoit, & le cours des regles ſe rétablit à la fin.

Il n'eſt point inutile d'obſerver que la malade alloit réguliérement à la ſelle, deux, trois fois par jour ; malgré cela, je la purgeai trois fois, pendant l'uſage des pilules : elle prit auſſi quelques demi-bains ; & enfin je terminai tous ces remedes par les eaux minérales ferrugineuſes. Aujourd'hui la malade jouit de la plus parfaite ſanté, au grand étonnement de toute la ville.

EXTRAIT

D'une Diſſertation de M. KESSEL MEYER, *ſur la portion des Végétaux qui ſert à la nutrition.*

Si tous les animaux ne ſe nourriſſent pas immédiatement de végétaux, du moins eſt-ce le plus grand nombre ; & ceux qui mangent ou vivent d'autres animaux, paroiſſent choiſir, par préférence, les frugivores. Toutes les plantes ne ſont pas propres

à fournir une ſubſtance nutritive ; delà le choix que fait chaque eſpece d'animal, de tel ou tel végétal ; toutes les parties des végétaux ne ſont pas non plus également bonnes & nutritives ; c'eſt une partie conſtituante des plantes, abſolument diſtincte des autres parties, qui ſe trouve en plus ou moins grande abondance, dans un degré de pureté plus ou moins exquis ; d'où réſultent l'aptitude à nourrir, & la préférence entre les plantes qui jouiſſent de cette propriété.

Les Médecins ont, de tout tems, été convaincus de ces vérités, & ſe ſont appliqués à découvrir la nature de la portion nutritive des plantes. Les Galéniſtes l'ont cherché dans les degrés de ſéchereſſe & d'humidité, de chaud & de froid ; d'autres ont eu recours au ſyſtême ridicule de l'acide & de l'alkali : quelques-uns ont encore plus donné carriere à leur imagination, en ſuppoſant, dans les plantes, des principes qui n'exiſtoient pas : un grand nombre a cru devoir juger des végétaux par les effets qu'ils produiſoient, en tant qu'alimens ; les Chymiſtes enfin ont pris pour principes nutritifs quelques-uns des produits que leur analyſe deſtructive leur fourniſſoit.

Ce n'eſt pas ainſi qu'il faut étudier la nature ; en général, on ne lui enleve

jamais ſes ſecrets, on la prend ſur le fait. Développer les parties conſtituantes des végétaux, ſans les détruire, examiner celles qui, par leur analogie avec les ſubſtances animales, paroiſſent devoir être plus diſpoſées à s'y convertir; voir ſi pareille ſubſtance détermine, par ſes degrés d'abondance dans les plantes, leurs degrés d'aptitude à la nutrition; telle eſt la marche qu'indique la ſaine phyſiologie; telle eſt celle qu'avoit déjà ſuivi M. Beccari, célebre Membre de l'Inſtitut de Bologne. Peut-être trouveroit-on le procédé de ce Phyſicien, inſéré dans le premier volume des Mémoires de ſon Académie, un peu difficile. Voici comme on peut trouver dans les ſemences farineuſes, telles que le bled, la portion nutritive, analogue au *gluten* des animaux.

Délayez trois livres de farine de bled dans ſuffiſante quantité d'eau; étendez ce mêlange, & verſez l'eau devenue laiteuſe; verſez de nouvelle eau, autant des fois qu'elle blanchira, & décantez-la chaque fois; il vous reſtera enfin une ſubſtance très-ténace, d'une couleur jaunâtre, ſans odeur ni ſaveur ſenſible, difficile à diſſoudre dans la bouche, adhérente aux dents, compoſée de lames tranſparentes, comme ſeroit une gelée d'animaux, qui conſerve, ſous l'eau, ſa ſoupleſſe & la figure qu'on

lui donne, mais qui, hors de l'eau, s'affaiſſe, ſe durcit, peût ſe convertir, par l'évaporation, en une vraie gelée, qui enfin, ſi on s'en ſert pour ſceller quelque choſe, eſt très-difficile à détacher : toute la portion de farine enlevée par l'eau, s'y dépoſe peu-à-peu, & ſe trouve être un véritable amidon. Nous avons déjà inſinué que M. Beccari étoit le premier qui eût parlé de la premiere ſubſtance gélatineuſe. Il nous ſemble que l'on n'a pas aſſez traité de la portion amilacée.

Cet amidon digéré avec l'eau, donne, au bout de quelques jours, une odeur acide, fait effervefcence avec les alkalis, & rougit le ſyrop violat ; il donne un eſprit acide à la diſtillation ; la partie gélatineuſe, au contraite, donne à la diſtillation un eſprit & un ſel volatil, & par la digeſtion dans l'eau, préſente tous les phénomenes d'une ſubſtance qui entre en putréfaction ; l'eau de ſa digeſtion fait effervefcence avec les acides, & laiſſe aſſez ordinairement précipiter des flocons blanchâtres : l'eau ne diſſout plus cette ſubſtance gélatineuſe ; l'eſprit-de-vin lui donne plus de ténacité ; le jaune d'œuf, le ſucre & la crême de tartre la rendent diſſoluble dans l'eau, ce qui en fait une eſpece de ſavon acide. Il ſemble que la combinaiſon variée d'un acide végétal avec la ſubſtance gélatineuſe,

en forme de différens mucilages, puisque pareil mucilage artificiel donne, en se desséchant, une portion d'amidon; ce qui sembleroit aussi indiquer l'origine de cette gelée. Il est aisé de voir quelle analogie elle a avec la sérosité des animaux.

Comme on ne mange jamais de farine, que sous la forme de pâte fermentée & cuite, nous avons essayé de séparer d'un pain la substance nutritive, sans avoir jamais pu y réussir; ce qui démontre que la fermentation, aidée de la coction, combine les deux substances, gélatineuse & amilacée, d'une maniere inséparable.

De tout ce qui précede tirons quelques corollaires relatifs à la médecine. C'est à la ténacité de la gelée du bled, qu'il faut attribuer les maux que ressentirent Galien & ses compagnons, pour avoir mangé du bled cuit. (*De alim. facult. lib. 1, cap. 7.*)

Quels ravages cette gelée ne doit-elle pas causer dans l'estomac des enfans qu'on nourrit avec des bouillies? C'est encore pour cela que nous ne voyons pas qu'on ait jamais prescrit de décoction de bled aux fébricitans. Enfin, on sent la raison qui a engagé les hommes à préférer à tout autre végétal le bled pour leur aliment.

Autant que nous avons pu l'éprouver, la saveur du pain & sa bonté dépendent de la

proportion de la ſubſtance gélatineuſe dans la farine. Celle dans laquelle elle entre pour un tiers, eſt certainement la meilleure; & nous nous ſommes nourris uniquement, pendant huit jours, de pain fait avec une pareille farine, ſans reſſentir aucune des incommodités dont menacent Nonnius & Simon Pauli; au contraire, nous nous ſommes trouvés dans un état de ſanté parfaite.

Pour ne rien négliger, nous avons fait bouillir du bled entier dans de l'eau, en décantant celle qui devenoit viſqueuſe, & en en ajoutant de nouvelle, juſqu'à ce que toute la viſcoſité fût enlevée, ce qui a duré cinq heures; au bout deſquelles nous avons fait évaporer nos décoctions, & nous avons obtenu un extrait gélatineux & douceâtre, qui, à la diſtillation, n'a rien produit d'acide.

Les différentes ſortes de bled, ou ceux qui ſont d'années plus ou moins favorables, donnent des proportions très-variées de gelée.

Quoiqu'il ſoit démontré par l'expérience de peuples entiers qui ne mangent que du pain de ſeigle, que cette eſpece de grain peut fournir une ſubſtance nutritive, nous avouons cependant, qu'en ſoumettant cette farine, ainſi que celles d'orge, d'avoine, de maïs, de feves, de pois, de lentilles, de panais & de *ſolanum tuberoſum* à l'examen que nous avons décrit, pour la farine de bled,

nous n'en avons absolument pu obtenir aucune substance gélatineuse ; toutes donnoient une farine visqueuse, & le sédiment n'étoit point un amidon ; leur décoction réitérée fournissoit pareillement un extrait muqueux, sans que jamais la portion gélatineuse pût se séparer de la partie amilacée ; car il est hors de doute que la cause de notre peu de succès n'est pas qu'il ne se rencontre aucune substance gélatineuse dans ces farines, mais qu'elle y est combinée avec l'amidon, par l'intermede du sel acide essentiel, qui la convertit en un savon acide, pareil à celui que nous avons obtenu, en combinant la gelée du bled avec l'acide végétal ; nous disons végétal, car aucun acide minéral n'a pu produire pareil effet.

Notre intention étoit de passer ainsi en revue les autres végétaux, qui servent communément d'aliment aux hommes ; mais nous avons cru devoir différer de publier ce que nous avons fait à ce sujet, afin d'être plus certains de nos résultats, & de prendre nos plantes dans leur pleine vigueur.



OBSERVATION

Sur un Cadavre, par M. BORDENAVE, ancien Chirurgien-Major du Régiment de Beaujolois, Infanterie, & de celui de Bezons, Cavalerie.

Jeanne Vellay, femme de Jacques Bœuf, Jardinier, habitant au village de Morange, paroiſſe du bourg d'Arlene, en Auvergne, groſſe de ſept mois, & de ſon premier enfant, accoucha d'une fille morte, le 6ᵉ Mars 1761.

Cette petite-fille avoit deux têtes, de groſſeur égale, ſituées ſur un ſeul corps, dont la poitrine & le ventre étoient fort larges & applatis; les deux têtes étoient jointes enſemble, ſeulement par les enveloppes communes, depuis les parties ſupérieures & antérieures des temporaux, les os zigomatiques, les mâchoires inférieures, juſqu'à trois ou quatre lignes des ſymphiſes, & les parties latérales des cols, juſqu'à leur inſertion; les yeux, les nez, les bouches & les oreilles étoient, dans chaque tête, formées très-diſtinctement, auſſi-bien que leurs parties chevelues; les parties poſtérieures des cartilages des oreilles droite de l'une, & gauche de l'autre, ſe touchoient, ſans être adhérentes.

L'ouverture du ventre de ce petit cadavre offrit d'abord le foie, d'une grandeur prodigieuse, n'étant point divisé en lobes, comme on le trouve toujours à tous les sujets, mais seulement une grosse masse charnue, de couleur fort noire, & sa vésicule infiniment plus petite qu'à l'ordinaire.

La matrice & ses parties dépendantes, très-bien formées, à l'exception de l'ovaire droite, qui étoit flétrie ; tous les autres visceres de cette cavité étoient dans l'état le plus naturel ; le thimus, à l'ouverture de la poitrine, parut extraordinairement petit, contre l'ordinaire ; les lobes du poumon flétris, ainsi que sont ceux de tous les enfans qui n'ont pas respiré ; le cœur étoit d'une grosseur monstrueuse, & l'oreillette droite considérablement dilatée.

La trachée-artere, l'œsophage & l'aorte ascendante étant parvenues à la premiere vertebre dorsale, se divisoient chacune en deux branches, & chaque branche alloit joindre le col particulier à chaque tête ; l'artere vertébrale se divisoit aussi en deux branches, avant d'enfiler les trous pratiqués dans les apophyses transverses des vertebres des cols ; chaque carotide parvenue à la même hauteur, se divisoit également en deux ; je n'entre point dans le détail que fournissent, en passant, ces arteres dernieres à leurs parties voisines, ce détail n'étant pas de mon sujet.

La premiere vertebre dorſale, une fois plus groſſe que ſon inférieure, & devenue commune aux deux dernieres des cols, étoit percée aux deux endroits où elles appuyoient, pour le paſſage de la moëlle épiniere; l'un & l'autre des cols avoit la même quantité de vertebres.

L'ouverture du crâne n'offrit rien d'extraordinaire; cet enfant vint par les pieds; & la Sage-femme, en le tirant, ſentit une grande réſiſtance, ſans en connoître la cauſe. Il eſt vraiſemblable que cette réſiſtance étoit occaſionnée par l'adhérence de l'arriere-faix à l'épine du dos & aux épaules de l'enfant; car il reſta attachée à ces parties une portion de l'arriere-faix.

OBSERVATION

Sur un défaut de conformation, par M. MAIGROT, *Chirurgien à Ranſonnière, près de Langres.*

Au commencement du mois d'Avril dernier, on me fit voir, à Pouilly, près de Bourbonne-les-Bains, un enfant mâle, vivant, & né depuis pluſieurs jours, dont la tête étoit monſtrueuſe. Dans l'examen que j'en fis, je m'aperçus que le coronal, les pariétaux & les temporaux manquoient entiérement; qu'à la place de l'occipital il

y avoit un os d'une figure irréguliere; que le cerveau n'étant point borné par les os qui forment la plus grande partie de la boëte osseuse, avoit végété & forcé la peau qui le recouvre, d'obéir & de s'étendre au mouvement continuel que lui communique le battement des arteres, de façon que la tête étoit fort allongée, comme en pyramide par le haut, & très-large à l'endroit des temporaux : la face étoit fort applatie, parce que des os qui la composent, il n'y avoit que les deux maxillaires supérieurs, manquans des angles qui concourent à la formation de l'orbite ; la mâchoire inférieure étoit dans l'état naturel ; le nez étoit sans solidité, n'étant composé que de chairs : sur chaque joue on appercevoit, vis-à-vis les narines, les globes des yeux prééminens, hors de la tête, recouverts d'une membrane rougeâtre, & soutenus seulement par le nerf optique, qui leur servoit de pédicules ; ces nerfs sortoient par deux ouvertures de la peau, proportionnées à leur volume : dans le milieu de chaque globe, qui n'avoient point d'orbite, se voyoit une cornée fort opaque, qui ne pouvoit recevoir l'impression de la lumiere : les oreilles étoient situées sous les angles de la mâchoire inférieure; le devant étoit tourné en en haut, & le derriere étoit situé en dessous ; toutes les autres parties du corps

étoient ſaines & bien conformées, & la grandeur & groſſeur de cet enfant prouvoient qu'il étoit venu à terme.

J'interrogeai la mere ſur tout ce qui pouvoit m'inſtruire, & me faire connoître la cauſe d'une ſemblable diſpoſition de ſon enfant : elle me dit que, dans les commencemens de ſa groſſeſſe, elle avoit reçu des coups par tout le corps, dont elle avoit perdu la connoiſſance, & n'étoit revenue que difficilement. On trouvera aiſément, dans cet aveu, la cauſe de la difformité; & n'eſt-il pas viſible que ce mauvais traitement a troublé l'ordre de la génération ; la molleſſe & la délicateſſe des parties de l'embryon ne ſont point à l'abri des coups violens, ſous les parties contenantes du bas-ventre de la mere, & dans l'uterus; & dès qu'une fois l'organiſation eſt dérangée, dans une partie quelconque d'un fœtus, elle perd ſa figure & ſes proportions naturelles, parce que les ſucs deſtinés à l'accroître & à la perfectionner, n'y circulent qu'imparfaitement : ici, les os propres du crâne manquoient, à cauſe que les coups avoient décompoſé leur premiere forme & linéamens.

La ſtructure de toutes les autres parties avoit conſervé l'ordre naturel, ſans doute pour n'avoir pas été frappées.

L'imagination de la mere bleſſée par quelque

quelque objet, y auroit-elle contribué? C'eſt ce que je n'entreprendrai point de décider, quoique des Auteurs célebres croient la choſe poſſible, & diſent avoir vu des femmes faire des monſtres, pour en avoir fixé pendant leur groſſeſſe.

OBSERVATION

Sur une incontinence d'urine, à la ſuite d'une couche & d'un lait répandu ſur la veſſie; par M. HAZON, Docteur en médecine de la Faculté de Paris.

J'étois à nos Ecoles, un ſamedi, pour la viſite des pauvres, ſelon un ancien décret toujours exactement obſervé: ſe préſenta à moi une femme de trente-cinq ans, graſſe, aſſez ſaine, bien conſtituée: elle me conſulta ſur une maladie qui l'incommodoit, principalement la nuit: elle ne pouvoit retenir ſes urines, en dormant; elle ſe trouvoit toujours mouillée. On ſent aſſez de quelle exigence eſt cette maladie: elle me dit que cette incommodité ne lui étoit venue que quelque-tems après être accouchée; que ſes vuidanges n'avoient pas bien coulé & que depuis ce tems, elle avoit des douleurs de ventre habituelles, principalement du côté gauche. Je remis

à l'examiner chez elle. Tout le ventre, du côté gauche, étoit gonflé & ſenſible ; mais la région de la veſſie ne l'étoit pas ; le pouls étoit embarraſſé, mais ſans fievre marquée : elle me dit qu'elle avoit fait pluſieurs remedes, entr'autres, du corail dans du vin, ſans aucun ſuccès. Le lait répandu, qui auroit cauſé inflammation de veſſie & rétention d'urine dans une autre, avoit occaſionné en elle relâchement. Je ne penſai à remédier à l'accident qu'en attaquant la cauſe, qui étoit le lait épanché ſur la veſſie & les parties adjacentes. J'ordonnai des purgatifs hydragogues gradués, en commençant par une once & demie de manne, deux gros de ſel de ſeignette, & demi-once de ſyrop de rhamno : je purgeai quatre ou cinq fois, en augmentant chaque fois la doſe des purgatifs, & la malade fut parfaitement guérie de ſon incontinence d'urine, en évacuant l'humeur qui faiſoit la maladie.

OBSERVATION

Sur une fracture de la jambe, compliquée avec plaie & luxation, & ſuivie de gangrene ; par M. BAUDIN, Maître Chirurgien-juré de la ville de Draguignan.

Le nommé François Balon, travaillant à élaguer des oliviers, le 24 Mai 1759,

tomba du plus haut de l'un d'eux, ſur l'angle d'un mur, & ſe fracaſſa la partie inférieur du tibia, à trois doigts de la malléole de la jambe gauche; le péroné ſouffrit un écartement conſidérable par la chute; la diſtenſion des ligamens montra cet os luxé, avec une grande plaie qui occupoit tous les environs de la fracture. Dès le même jour, un renoueur remit l'os luxé à ſa place; & ſans avoir égard à la fracture, ſuivie d'une plaie, avec quantité de chairs dilacérées, il le contint à l'os, par un bandage des plus ſerrés, & des emplâtres agglutinatifs, qui intercepterent bientôt le mouvement des liqueurs, d'où les vaiſſeaux étranglés, aux environs des parties meurtries, amenerent, ſans beaucoup tarder, de vives douleurs & un gonflement conſidérable dans tout le long des muſcles voiſins. Le malade ayant été tranſporté, dans cet état, à l'Hôpital de cette ville, & commis à mes ſoins, je ſubſtituai d'abord un bandage moins ſerré, qui ſervit à contenir le péroné, ſans trop comprimer les parties contuſes; & ayant reconnu un fracas conſidérable dans l'étendue du tibia, avec pluſieurs fragmens d'os, qui débordoient le niveau des chairs, j'enlevai les plus mobiles, & après avoir remis le reſtant dans leur ſituation naturelle, je les contins du mieux que je pus, en plaçant

la jambe dans une boîte garnie de couſſins, & ne me ſervant que d'un bandage à dix-huit chefs, pour ne pas trop comprimer les chairs des environs de la plaie : j'appliquai enſuite des compreſſes défenſives, & trempées dans une décoction de plantes vulnéraires & réſolutives, & pour prévenir tout accident, je fis ſuivre tout cet appareil des ſaignées & du régime convenable.

Ces précautions parurent ſages; le malade ne ſe plaignant plus de ſes douleurs, je penſai que la tuméfaction des muſcles ſe ſeroit diſſipée; & j'étois dans une ſécurité ſur ſon ſort que rien ne troubloit, lorſqu'ayant viſité ſa jambe, vingt-quatre heures après, j'apperçus une gangrene décidée, qui occupoit tous les environs de la plaie. La tuméfaction des muſcles gémeaux & ſoléaires, toujours dans le même volume, étoit cependant beaucoup plus molle, & ſembloit tenir de l'œdeme; des phlictenes s'élevoient de part & d'autre : je ne pus méconnoître, à ces ſignes-là, les progrès d'une mortification prête à s'emparer de toute la jambe. Je mis auſſi-tôt les ſcarifications en uſage : je débridai les parties étranglées, & donnai du jour, par leur moyen, aux liqueurs arrêtées : je panſai la plaie avec un digeſtif animé, & fomentai chaudement toute la jambe avec des compreſſes trempées dans l'eſprit-de-vin cam-

phré, pendant vingt-quatre heures : tous ces soins n'ayant pu arrêter le progrès de la gangrene, que je voyois dégénérer en sphacele, les phlictenes qui se répandoient de part & d'autre, laissant écouler une sanie ichoreuse, les environs de la plaie, & la cuticule dépouillée de son épiderme, n'ayant plus qu'un aspect noirâtre & blafard, je me déterminai, dans cette perplexité, d'avoir recours au quinquina, & de combattre la mortification par ce remede anti-septique pris intérieurement. Quelques Praticiens ont paru blâmer l'administration du quinquina, ou ne conviennent pas de sa vertu contre certaines gangrenes de cause interne; d'autres se sont bornés à publier qu'il n'a réussi que dans les pays étrangers; mais, *malgré leurs clameurs*, sa vertu, constamment avérée aujourd'hui, ne souffre aucune exception : c'est ici son triomphe, sur-tout dans les plaies contuses, lorsqu'il faut établir des suppurations louables, procurer du ressort aux solides affaissés, rétablir leurs oscillations, redonner aux liqueurs les mouvemens qu'elles ont perdus, en un mot, combattre la gangrene & s'opposer à ses progrès.

Les observations dont ce Journal est enrichi, exciteront toujours ceux qui ont envie de sauver leurs malades, d'y recourir incessamment, loin d'adhérer à l'avis de ceux

qui, pour ne l'avoir peut-être jamais éprouvé par eux-mêmes, en contestent la vertu. Le sujet étoit dans la vigueur de l'âge : j'employai donc la décoction de quinquina, donnée dans des espaces réglés, & me conduisis dans tout le reste, comme j'ai dit ci-dessus.

La gangrene parut bientôt s'arrêter, & ne faire plus de progrès ; cette lueur de succès m'anima davantage : je continuai la même méthode, tout le tems qu'il fallut ; insensiblement la tuméfaction fut moins considérable : les chairs prirent, aux environs de la plaie, un meilleur aspect, & la suppuration commença à s'établir ; mais le désordre étoit si grand dans la fracture de l'os, & l'action du bandage avoit tellement comprimé les chairs, que les muscles gémeaux & soléaires, le péronier, le plantaire, &c. tomberent la plupart en fonte ; il se fit des fusées de part & d'autre, de longues traînées de pus, qui offenserent la gaîne du tendon d'Achille ; & je vis le moment qu'il alloit être mis à nu par la suppuration ; celle-ci devint même si abondante, pendant les jours caniculaires, que je fus obligé de panser le malade deux ou trois fois le jour : quantité d'esquilles, de petits fragmens d'os se détacherent de la partie fracturée ; entr'autres, j'en tirai, un jour, une partie, de deux à trois travers de

doigt, c'eſt-à-dire, toute la partie inférieure du tibia, que je garde encore.

J'avois lieu de croire que la nature répareroit difficilement une ſi grande déperdition de ſubſtance, & que la formation du cal ne ſeroit pas ſuffiſante pour empêcher que cette jambe ne fût plus courte que l'autre; mais, après bien des ſoins & des peines, & pluſieurs mois de panſement, je parvins à amener la cicatrice, & je fus agréablement ſurpris de trouver la jambe offenſée, au niveau de la ſaine : le malade boita quelque-tems, & reprit, ſix mois après, ſes travaux ordinaires.

PERTE DE SANG

Arrêtée par l'enveloppe d'un drap mouillé ; par M. OLIVIER, Docteur en médecine, à Saint Tropez.

Je fus appellé à un village, pour une femme enceinte de quatre mois, & travaillée d'une pleuréſie putride, pour laquelle elle fut ſaignée ſix fois, & purgée avec les précautions qu'exigeoit ſon état, ne perdant point de vue le caractere de la maladie, qui demandoit des évacuations par les ſelles, & des ménagemens relatifs à la groſſeſſe ; cependant l'avortement s'en enſuivit,

Dans la nuit du ſeptieme jour, elle fut priſe de coliques & d'une perte. J'étois venu coucher chez moi, pour y voir quelques malades, & retourner le matin auprès d'elle. J'y arrivai trop tard; elle avoit avorté, une heure avant mon arrivée. La Sage-femme, par mégarde, rompit le cordon au bord des levres du vagin; il ne fut plus poſſible de le ſaiſir pour le nouer, ou exciter un tiraillement, pour détacher le délivre. La femme perdoit prodigieuſement de ſang, après ſix jours de fievre & de diete, dans leſquels on avoit placé nombre de ſaignées & purgations. Je me hâtai donc de faire faire l'extraction de ce corps étranger, par la main. L'opération faite, l'hémorragie s'arrêta pendant deux heures; mais elle revint, par l'action du redoublement, avec tant de violence, que la malade alloit périr. Dans une extrêmité ſi preſſante, je n'héſitai point d'envelopper la malade, d'un drap mouillé dans l'eau vinaigrée, appliquant ſur les parties des compteſſes trempées dans ladite eau, que je faiſois renouveller, quand elles avoient perdu leur froid. L'expédient réuſſit: le froid reſſerra les vaiſſeaux ouverts; cette conſtriction porta même ſur le ſphincter de la veſſie; car notre malade ne put uriner le ſoir: il fallut la ſonder; & manquant d'algali, on mit en uſage des pincettes, dont on leve l'appareil des plaies, pour dilater l'orifice de la veſſie, qui donna

abondamment de l'eau.

La fievre parcourut ſes termes : elle céda au quatorzieme jour : la malade fut purgée bénignement, ajoutant aux médecines le bois de ſantal, pour ſoutenir les forces, qu'on relevoit, ſelon le beſoin, avec un peu d'extrait de génievre.

Cette enveloppe froide me paroiſſoit contre-indiquée par le ſymptôme pleuritique dont la maladie étoit accompagnée. Le drap mouillé ſe terminoit auſſi à la région épigaſtrique : la douleur n'en fut pas plus augmentée ; mais, le lendemain, la fievre fut beaucoup plus conſidérable, ſans augmentation du point latéral.

Ce cas ne prouveroit-il pas qu'on nuit aux malades en les tenant trop chaudement, & appliquant des linges chauds ſur la partie lancinante ? Sydenham vouloit que les malades changeaſſent de place dans lit, de tems à autre, lorſque la fievre participoit de l'inflammation. Dans cette circonſtance, la fievre de la malade étoit du nombre des putrides, très-faciles à produire des plaies inflammatoires ; celle qui étoit déjà formée dans la plevre n'augmenta pas ; le ſang refoulant de l'exterieur à l'intérieur, par le froid de l'eau, ſembloit pourtant devoir augmenter cet engorgement ; mais ce ſang n'étoit plus ſi chargé des parties ignées.

On convient que les parties du feu ſont

agitées du centre vers la circonférence, par un mouvement de vibration & de ressort, & que la chaleur d'un corps se communique au froid qui le touche, jusqu'à l'égalité; mais il en perd par cette communication; & c'est ce qu'on a en vue, en rafraîchissant par des boissons froides (*a*), qui n'operent pas si promptement qu'un changement de place, parce que le corps transmet de toute sa superficie une partie de sa chaleur aux corps attenans, par la tendance du feu, du centre vers la circonférence, & de ses efforts pour communiquer; cette communication est relative au degré de froid du corps touché; l'eau qui en a le plus, le reçoit avidement: il s'incorpore avec elle, & y passe jusqu'à extinction (*b*).

(*a*) A Malte, on guérit les dyssenteries & les ardeurs d'urines par l'eau à la glace; mais il faut au moins vingt-quatre heures: au lieu que Sydenham, dans le traitement de la petite-vérole, lorsque les malades ne pouvoient pas uriner, ou qu'ils pissoient du sang, les faisoit promener en chemise dans la chambre, afin que le corps perdît sa chaleur, en la communiquant à l'air ambiant; & bientôt après les urines couloient.

(*b*) Le Chevalier de Serainchamps avoit de très-violentes chaleurs d'entrailles & dans les reins, depuis dix ans. Il rendit, par l'eau glacée, des urines si chaudes & si brûlantes, que les pots de chambre de verre se cassoient, & les selles du soir bouilloient encore le lendemain; c'est que cette eau se chargeoit des parties ignées des humeurs proportionnellement à son poids, & devenoit prodigieusement chaude, jusqu'à ce qu'ayant absorbé cet excès de chaleur, les humeurs

Je ne prétends pas soulager les malades par un excès de froid qui les privât de cette chaleur si nécessaire, qui tient nos humeurs dans une convenable liquidité, & les résoud, quand elles sont épaissies ; mais je pense qu'on les soulageroit mieux, ne les tenant pas trop chaudement, & appliquant sur les douleurs de côté une vessie presque remplie d'une eau dégourdie, que de les chauffer, dis-je, avec des linges brûlans : cette application ne s'opposeroit point à la transpiration ; il la favoriseroit plutôt, & se chargeroit en outre des parties ignées, qui lui passeroit du corps jusqu'à proportion égale ; & quand elle auroit acquis ce degré de chaleur égal au corps, il conviendroit de la renouveller : on entretiendroit par-là de plus un bain local, qui résoudroit l'humeur stagnante.

fussent à une température naturelle, ce qui arriva après le quarante-huitieme jour de cette boisson. *Lettre de Malte, à M. le Bailli de Mesmes, & du Mercure de France, du 28 Juillet 1724.*



LANGUE MONSTRUEUSE,

Par M. MAURANT, Chirurgien à Martigues en Provence.

C'eſt à l'imagination de la mere qu'on a attribué les marques qui s'impriment ſur le corps de l'embryon ou du fœtus, durant & après la conception. Hippocrate dit expreſſément, que le déſir d'une femme enceinte eſt capable d'imprimer à ſon fruit les marques de la choſe qu'elle a déſirée. *Bartholin. hiſtor. anatom. cent. III*, rapporte qu'une femme ayant eu peur d'un chat, dans le temps qu'elle étoit enceinte, mit au monde un enfant qui avoit la tête d'un chat.

Guillaume Frabricius, entre pluſieurs pareilles hiſtoires, rapporte qu'une femme enceinte ayant été frappée de crainte, à la vue d'une perſonne qui tomba dans un accident d'épilepſie, accoucha d'un garçon qui fut auſſi-tôt attaqué des paroxyſmes de la même maladie, qui cauſerent ſa mort.

Ambroiſe Paré, Skenkius, Turner, & tant d'autres ſont remplis d'hiſtoires étonnantes, au ſujet des marques que les enfans apportent en venant au monde, qu'ils attribuent à l'imagination de la mere. Perſonne n'ignore l'hiſtoire de cette dame qui,



ayant eu la curiosité d'aller voir rompre un criminel, accoucha d'un enfant qui avoit les os des bras & des jambes rompus, au même endroit où elle les avoit vu rompre au criminel. J'ai vu à Athenes un Grec, âgé de vingt-cinq ans, qui avoit toute la moustache du côté droit blanche, tandis que le côté gauche étoit noir.

Si les marques proviennent de l'imagination de la mere ou non, je ne prétends pas décider cette question. Mon but est d'exposer au public la figure d'une de ces marques la plus hideuse qui ait jamais paru à mes yeux, quoique j'aie voyagé pendant neuf années, dans presque toutes les parties du monde.

L'on verra dans la figure ci-jointe une langue de l'épaisseur de deux pouces, sortant de la bouche, de la longueur d'environ quatre travers de doigt, avec la même épaisseur, à quelques lignes près, jusqu'au bout. A l'endroit où elle commence à sortir de la bouche, elle a sa plus grande épaisseur, & les mamelons nerveux sont farcis d'un limon noirâtre & épais, qui ressemble à une croûte, d'où d'écoule continuellement une salive gluante, & si abondante, quelle pourrît bientôt tous les linges & toiles cirées qu'on met pour la recevoir.

Comme les meres trouvent toujours dans leurs imaginations quelque chose qui a du rapport avec les marques qu'elles voient

imprimées sur leurs enfans, la mere de celui-ci attribue cette monstruosité à une forte envie qu'elle eut de manger d'une langue de bœuf, dont son mari se régaloit, à son insçu, avec ses amis.

Je pense que tous ceux qui verront cette figure, demanderont comment cet enfant a pu vivre avec une pareille langue; comment il s'y prend pour mâcher les alimens solides, & les avaler, & s'il peut articuler des sons pour se faire entendre.

On ne sauroit trop admirer les efforts de la nature pour la conservation de son individu. Cet enfant mâche & avale les alimens, tant solides que liquides, avec facilité, parle & chante même : voici comment tout cela s'exécute, à ce que je crois.

Les dents incisives & canines des deux mâchoires sont tombées, & ne sont plus revenues; s'il en reste quelques-unes, ce sont des chicots, qui ne débordent guere les alvéoles : la mâchoire inférieure s'est recourbée dans son milieu, ce qui forme une échancrure où se loge cette monstrueuse langue, tandis que les dents molaires des deux mâchoires s'entre-touchent, & servent à la mastication.

La grande liberté que l'enfant a dans le mouvement de la mâchoire inférieure, fait qu'il la porte beaucoup plus en avant, & plus en arriere que les autres hommes : la langue qui pend hors de cette bouche, suit les

mouvemens de la mâchoire & lui facilite la déglutition. Je crois qu'on peut attribuer à la même facilité des mouvemens de la mâchoire inférieure la production des sons, puisque, dans les divers mouvemens, la langue remplit plus ou moins la voûte du palais, & laisse le vuide nécessaire pour que l'air qui sort du larinx puisse frapper contre la même voûte, s'échapper & former des sons articulés.

Cette langue, après la naissance de cet enfant, paroissoit plus longue & plus épaisse qu'à l'ordinaire, & l'empêchoit de tetter. Le Chirurgien qui fut appellé alors, l'ayant examinée, trouva qu'elle étoit adhérente aux gencives de la mâchoire inférieure, par une tumeur spongieuse, grosse comme une petite aveline. Il fit tout son possible pour séparer de la langue cette tumeur; mais l'hémorragie, qui fut considérable, l'intimida. Dans la suite, ce qu'on avoit commencé de diviser se réunit: la tumeur s'accrut d'un jour à l'autre, & envahit, pour ainsi dire, le corps de la langue, avec laquelle elle parut ne faire qu'un même tout; de sorte qu'en peu de tems on ne put faire de différence entre la tumeur & la langue.

Dans cet intervalle, l'enfant ne vivoit que des alimens liquides, ou de la bouillie, qu'on lui introduisoit fort avant dans la bouche, pour la lui faire avaler; ce qu'il exé-

cutoit en retirant la mâchoire inférieure beaucoup plus en arriere que la supérieure ; par ce moyen même, il parvenoit à lier, comme l'on dit, le mamelon, à tetter ; & c'étoit un plaisir, à ce qu'on rapporte encore, de voir avec quelle vîtesse & quelle dextérité le jeune enfant, instruit par le besoin, avançoit & reculoit la mâchoire inférieure, pour sucer le lait. A mesure que l'enfant croissoit en âge, sa langue croissoit aussi ; enfin elle est parvenue au point, où l'on la voit aujourd'hui dans la figure.

Ce seroit un grand bien pour ce jeune homme, & un grand honneur pour la chirurgie, si quelque main habile pouvoit entreprendre de le délivrer de cette incommodité. L'hémorragie me paroît être la principale chose qu'on doive craindre dans cette opération. Je sçais qu'un habile Chirurgien, de notre voisinage, après avoir emporté un ulcere cancéreux, qui occupoit presque tout le corps de la langue, s'avisa heureusement, après avoir inutilement employé tous les moyens les plus forts que nous indique la chirurgie, pour arrêter l'hémorragie, d'appliquer de la glace, & qu'il parvint, par ce moyen, à se rendre maître du sang. Dois-je, en suivant son exemple, espérer le même succès ? La différence en grosseur de la partie qu'il





Weis sc.

coupa, avec la langue dont il s'agit ici, me paroît trop grande pour eſpérer la même réuſſite. Ne dois-je pas craindre encore, même après avoir arrêté l'hémorragie, que cette langue ne croiſſe de nouveau, & dégénere en un cancer dangereux. Turner, rapporte divers exemples des marques emportées avec l'inſtrument tranchant ou le cautere, tant actuel que potentiel, qui ont dégénéré en carcinome, & cauſé enfin la mort à ceux qui les portoient. Enfin, je ſerois curieux de ſçavoir ſi dans le cas même qu'on pût parvenir à couper cette langue, arrêter l'hémorragie, & guérir l'ulcere qui s'enſuivroit, ſans aucune mauvaiſe ſuite, la difformité de cet enfant ne ſeroit pas plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, & s'il auroit encore le plaiſir de parler & de remplir les mêmes fonctions qu'il exécute avec cette langue monſtrueuſe.

RÉPONSE

A la Lettre de M. LECAT, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Rouen, &c. par M.* PONTEAU, *ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, de l'Académie Royale de Chirurgie, de celles de Rouen & de Lyon.*

Vous vous êtes propoſé, Monſieur, ainſi

que moi, de mettre l'inoculation de la petite-vérole, à l'abri des reproches d'incertitude auxquels paroiſſent l'expoſer quelques petites-véroles ſurvenues après une inſertion infructueuſe. Mais pour remplir cet objet, nous avons ſuivi l'un & l'autre une route bien oppoſée. Je n'ai pas craint de porter l'œil le plus ſévere ſur la méthode d'inſertion par laquelle j'avois inoculé deux jeunes demoiſelles, qui, après avoir réſiſté pour lors aux impreſſions du virus variolique inoculé, ont eu, deux ans après, une petite-vérole naturelle.

L'une d'elles avoit été inoculée, par une inciſion à chaque bras, qui n'effleuroit que le corps de la peau, ſans la pénétrer; l'autre avoit été inoculée deux fois, 1° aux jambes, par le moyen des véſicatoires; 2° pluſieurs jours après, & par inciſion au bras, comme la premiere.

Quoique l'une & l'autre de ces méthodes ſoit également adoptée, & quoique les occaſions où elles n'ont pas eu un plein ſuccès, ne puiſſent être regardées que comme des exceptions très-rares d'une regle très-générale, je me ſuis cru fondé à douter de la validité de ces deux méthodes, pour tout malade quelconque à inoculer. Je ſçais que dans une matiere qui intéreſſe de ſi près l'humanité, il ne faut rien donner aux conjectures; & j'ai cru éviter cet écueil en apportant pour preuve de mon ſentiment

les exemples d'inoculation, qui n'ont réussi qu'après deux & même trois insertions faites consécutivement, dans le cours de trois semaines. Les premieres ont sans doute été très-superficielles ; ou si elles ont toutes été pratiquées de la même façon, il a du moins fallu suppléer à l'insuffisance de chacune en particulier, par des répétitions désagréables, & qui pouvoient encore rester infructueuses.

Ma propre expérience, à laquelle j'en ai toujours volontiers appellé, lorsque celle des autres ne fixoit pas mon incertitude, m'a montré trois jeunes personnes du même sang, inoculées le même jour, & sans aucun succès, par les vésicatoires; je fus donc obligé de les inoculer une seconde fois, huit jours après la premiere insertion : cette seconde ayant eu tout son effet, le sixieme & le septieme jour, après qu'elle eût été faite, tems ordinaire de l'apparition des premiers symptômes de la petite-vérole inoculée, je n'hésitai pas de conclure avec moi-même, que la premiere insertion par les vésicatoires avoit été trop superficielle, puisqu'elle n'avoit donné lieu à aucun symptôme varioleux, quoique faite avec le même levain que la seconde ; portant delà un coup d'œil rétrogradé sur les deux autres personnes qui ont eu la petite-vérole naturelle, deux ans après une inoculation faite sans succès, il m'a paru que j'étois bien

fondé à croire que ces trois sœurs auroient eu le même sort que les deux premieres malades, si je m'en étois tenu à la premiere tentative faite avec les vésicatoires.

A l'appui de ces faits, s'est présentée une réflexion très-simple & très-naturelle sur le plus ou le moins de disposition que chaque personne peut avoir à contracter la petite-vérole : je les ai suffisamment développés dans une lettre écrite à M. Morand, le fils, & qui vient d'être insérée dans le huitieme cahier de l'Année littéraire ; c'est cette même lettre dont vous n'avez vu que l'extrait dans celui que je vous envoie de l'Assemblée publique de notre Académie.

Si ces dispositions étoient uniformes chez tous ceux qu'on inocule, il est certain qu'en supposant une méthode d'insertion capable de donner la petite-vérole à une personne, cette même méthode auroit infailliblement le même effet sur toutes ; mais si les dispositions à recevoir les impressions du virus sont moins prochainès chez quelques-uns, que chez quelques autres, la même espece d'insertion, qui donnera la petite-vérole aux sujets qui y seront disposés, comme cinq, six, sept & au-delà, sera insuffisante pour communiquer le mal à ceux qui ne sont disposés, que comme un, deux, trois & quatre.

Pourroit-on révoquer en doute ces diffé-

rents degrés de ſuſceptibilité pour la petite-vérole, ſans révoquer en même tems l'obſervation journaliere? Elle ne nous préſente que trop ſouvent des perſonnes ſurpriſes par la petite-vérole naturelle, à l'occaſion de la plus légere communication avec quelques varioleux, après avoir affronté impunément, pendant pluſieurs années, tous les dangers d'une communication beaucoup plus interne. Qu'on éleve, ſi l'on veut, l'inoculation ordinaire juſqu'au degré d'activité de cette derniere communication qui a donné la petite vérole, & on ſera encore forcé de conclure, qu'une inſertion qui n'auroit pas eu plus d'énergie, eût été tout-à-fait impuiſſante, dans le tems que le ſujet a réſiſté à des communications antérieures beaucoup plus immédiates.

Des faits ſi authentiques, & des réflexions qui dérivent de ces faits avec tant de facilité, n'indiquent pas la néceſſité de chercher une méthode d'inoculation aſſez sûre, pour qu'elle ait ſon effet ſur tous les tempéramens, ſoit qu'ils aient des diſpoſitions prochaines à la petite-vérole, ſoit qu'ils n'en aient que d'éloignées. Cette meſure d'inoculation, commune à toutes les conſtitutions, ne peut ſe trouver, à mon avis, qu'en pratiquant des inciſions qui ouvrent toute l'épaiſſeur de la peau, juſqu'aux cellules graiſſeuſes excluſivement; on fraie,

par ce moyen, de larges voies au virus variolique, pour pénétrer dans la maſſe du ſang. Qu'on ſuppoſe enſuite que l'action de ce virus ſe développe par irritation ſur les filets nerveux, ou qu'on prétende que la tranſmiſſion de ce venin dans les humeurs ſe fait par une eſpece d'aſpiration des vaiſſeaux, à l'embouchure deſquels il eſt appliqué, une inciſion plus que ſuperficielle préſente toujours des avantages ſupérieurs à celle qui ſeroit plus légere.

Quoique je n'aie jamais penſé qu'il ſoit néceſſaire d'ouvrir la voie des cellules graiſſeuſes au levain variolique, je ne regarde pas néanmoins cette partie du corps comme inhabile à abſorber le virus varioleux ; ces cellules graiſſeuſes, ſemblables à celles d'une éponge, forment des réſervoirs, dans leſquels la graiſſe reſte en dépôt, ſans véritable circulation; mais cette graiſſe eſt deſtinée à être rapportée dans la maſſe du ſang ; & ſi elle a contracté quelque impreſſion varioleuſe, elle eſt très-propre à la faire paſſer avec elle dans tout le ſyſtême de la circulation. D'ailleurs, Monſieur, comme vous l'avez très-bien obſervé, on ne parvient à la graiſſe qu'en paſſant au travers de la peau ; & le virus introduit juſqu'à la premiere, ne peut manquer de faire impreſſion ſur la ſeconde.

Voilà, Monſieur, avec quelles armes j'avois eſſayé de repouſſer les traits des dé-

tracteurs de l'inoculation ; mais vous venez encore à mon secours ; & vous prétendez que j'ai trop aisément pris l'alarme sur le compte de cette pratique salutaire. Une insertion superficielle, soit par incision, soit par les vésicatoires, vous paroîtra toujours suffisante ; & vous ne pensez pas qu'il soit essentiel à la cause de l'inoculation, que ceux qui n'ont pu recevoir la petite-vérole par cette méthode, ne puissent jamais l'avoir naturellement, ou que ceux même qui ont eu cette maladie de l'inoculation, soient absolument exempts de la naturelle. Vous citez à cette occasion l'exemple irrécusable de Mlle votre fille, qui a eu deux fois, sous vos yeux, toutes les horreurs de la petite-vérole naturelle, & que vous avez eu deux fois le bonheur d'arracher aux ravages de cette maladie. Vous concluez delà que l'art n'étant pas plus puissant que la nature, il n'est pas surprenant qu'un sujet qui aura résisté dans certaines ciconstances aux virus inoculé, cede dans d'autres dispositions à un virus qui lui viendra par les voies ordinaires ; vous êtes persuadé en conséquence que la petite-vérole inoculée ne garantit pas plus de la récidive, que la petite-vérole naturelle, & qu'ainsi l'on ne doit mettre aucune différence entre le sort des personnes inoculées, & celui des sujets qui ont eu la petite-vérole naturelle, soit que l'in-

ſertion ait produit ou non ſon effet ordinaire ; & ſi c'eſt un phénomene de voir quelques-uns d'eux expoſés de nouveau à la petite-vérole, cet accident tient une place parmi les événemens rares.

Je conviens avec vous, Monſieur, que c'en eſt bien aſſez pour concilier à l'inoculation tous les avantages de la petite-vérole naturelle ; mais de ſi bonnes raiſons ſeront encore inſuffiſantes pour calmer les inquiétudes de ceux qui auront été inoculés ſans ſuccès. Ce furent les premieres qui ſe préſenterent à mon eſprit, lorſque j'eus à répondre aux objections preſſantes des parens alarmés par une maladie dont ils croyoient leurs enfans bien affranchis ; cependant je ne pus les faire valoir avec cette confiance que donne la perſuaſion ; & cette partie du public qui ne raiſonne que par les événemens, ne les a priſes que pour des ſubterfuges.

J'étois trop vivement affecté de l'inſuffiſance apparente de l'inoculation, pour n'en pas chercher d'autres cauſes. Je tâchai d'arracher de deſſus mes yeux le bandeau de l'amour-propre ; & ne me faiſant aucune grace ſur la conduite que j'avois tenue dans la pratique de ces inoculations infructueuſes, je crus trouver le moyen de parer à de nouveaux événemens de cette eſpece, en pratiquant l'inſertion d'une maniere moins

moins superficielle. Je n'ai qu'à me louer des précautions dont j'ai fait usage depuis ce tems-là. Quel inconvénient en effet peut-on trouver, en ouvrant le corps de la peau, au lieu de l'effleurer? Celui de la douleur est, à si peu de chose près, le même pour le malade, qu'il ne doit être d'aucune considération. Je n'ai observé aucune différence pour le tems, ni pour la qualité de l'éruption, & encore moins pour sa quantité; la guérison de ces petites plaies n'en est ni plus longue ni plus difficile; & & j'ai eu l'avantage de présenter le virus variolique à une plus grande surface de vaisseaux absorbans, & à des vaisseaux d'un plus ample diametre.

Comme il est essentiel de *forcer ici la nature à s'expliquer* sur les dispositions varioleuses du sujet, non content de la premiere insertion, je la réitere à la levée du premier appareil, au bout de quarante-huit heures. Il suffit pour cela de mettre de nouveau dans la plaie, du levain variolique; cette seconde insertion étaie la premiere, qui peut avoir été affoiblie par quelques gouttes de sang, dont le fil variolique a pu s'envelopper, la qualité gélatineuse de ce fluide ayant pu donner une couche de vernis, capable de défendre les chairs de l'impression du virus varioleux.

J'ose porter bien loin la prééminence de l'insertion, telle que je viens de la détail-

ler ; & je n'héſite pas d'avancer qu'une perſonne inoculée, avec les précautions qu'elle exige, doit être plus raſſurée ſur ſes craintes de la petite-vérole, lorſqu'elle ne prendra pas cette maladie, que lorſqu'elle en aura éprouvé tous les ſymptômes, plus raſſurée même encore que ſi elle avoit eu la petite-vérole naturelle. Vous allez ſans doute, Monſieur, vous récrier contre une propoſition qui tient ſi fort du paradoxe ; mais écoutez mes preuves, & j'eſpere que vous leur trouverez toute la ſolidité qu'on peut attendre des lumieres de la théorie.

Il paroît que de tous les hommes qui naiſſent il n'y en a qu'une portion privilégiée, dont les humeurs n'ayent aucune affinité avec le virus variolique. Le plus grand nombre eſt deſtiné à éprouver, une fois en ſa vie, les horreurs de la petite-vérole, pour en être exempts, de quelque façon qu'ils affrontent dans la ſuite la contagion de cette maladie. Enfin nous ſuppoſons qu'une troiſieme partie, née ſous de malheureux auſpices, doive courir deux & trois fois, ou même plus encore, tous les dangers de la petite-vérole naturelle ou inoculée.

Les cas de récidives pour la petite-vérole étant très-rares, on ne ſauroit douter que l'effervefcence qui ſe fait dans les humeurs, pendant le cours de cette maladie, jointe à la dépuration qui la termine, n'en dé-

truiſe le plus ſouvent le principe, de la façon la plus entiere, ſoit qu'on regarde ce germe comme inné, ſoit qu'il conſiſte dans une diſpoſition particuliere des fluides ou des ſolides, qui les rend ſuſceptibles de la contagion.

Des faits bien avérés, & toujours en trop grand nombre, prouvent que cette effervefcence ne procure quelquefois qu'une dépuration imparfaite, de façon que les diſpoſitions à la récidive ne ſont pas entiérement étouffées; & puiſqu'il eſt conſtant par l'obſervation, qu'on peut avoir plus d'une fois la petite-vérole naturelle, on ne doit pas regarder l'inoculation comme défectueuſe, ſi une petite-vérole naturelle ſurvient après une petite-vérole inoculée.

Mais par les précautions que j'ai indiquées, pour donner à l'inſertion toute la ſûreté qu'on peut en attendre, on force la nature à s'expliquer ſur les diſpoſitions varioliques de celui qu'on a inoculé; alors, ſi la petite-vérole ſe développe, il entre dans la claſſe de ceux qui l'ont eu naturellement, c'eſt-à-dire, qu'il reſtera encore à craindre que la dépuration n'ait pas été totale, & que quelques reſtes de miaſmes varioleux ne donnent, avec le tems, naiſſance à une ſeconde petite-vérole, puiſqu'il eſt prouvé, ne fût-ce que l'exemple de Mlle votre fille, qu'on peut avoir deux fois la petite-vérole; mais lorſqu'aucun ſymptôme variolique ne

paroîtra après l'insertion, l'inutilité de cette opération deviendra la meilleure preuve possible qu'il n'y a aucune affinité entre le virus variolique & les humeurs de celui qui aura été inoculé sans succès.

Qu'on ne dise pas que les dispositions varioliques du sujet ne sont pas encore développées, qu'elles n'attendent, pour entrer en jeu, que quelques causes occasionnelles; cette objection est sans force, après une insertion bien faite, qui a été l'occasion la plus pressante à l'explosion du virus; ces dispositions d'ailleurs ne sont pas des dispositions qui s'acquierent; ou elles sont nulles, ou elles sont inhérentes, dès la naissance, à la constitution; & cette assertion sera toujours plus vraisemblable que celle qui nous tiendroit dans des alarmes continuelles de contracter de nouveau ces dispositions, malgré la dépuration la plus complette.

On n'objectera pas, contre ce que je viens d'avancer, l'exemple de ceux qui ont pris naturellement la petite-vérole, après avoir été inoculés infructueusement. Ce seroit oublier que je prétends rejetter tout le blâme de ces défauts de succès sur la méthode, trop superficielle, par laquelle l'insertion aura été faite.

Que la dépuration qui termine une petite-vérole naturelle ou inoculée, puisse n'être pas suffisante pour éteindre dans le

ſang, juſqu'à la moindre étincelle varioli-que, pluſieurs raiſons d'analogie viendroient en donner des preuves : c'eſt ainſi qu'un grand nombre de petits accès de fievre intermittente travaillent inutilement à dé-truire le levain fébrile ; mais que l'art ou la nature rende la fievre beaucoup plus active, & bientôt la fievre ſe détruira par ſa propre violence. Combien de fois voit-on de fauſſes convaleſcences tromper les eſpéran-ces des malades & des Médecins ? On attri-bue alors communément la rechute à quel-que erreur dans le régime ; mais les prati-ciens éclairés trouvent la cauſe de cette rechute dans une coction imparfaite de l'humeur fébrile ; & ils ne voient, dans le retour de la fievre, que les reſtes indomp-tés d'une humeur qui a échappé aux pré-cédens efforts que la nature a fait pour s'en débarraſſer.

Cette comparaiſon entre la fievre & la petite-vérole, doit ſervir de bouſſole, lorſqu'on prépare les malades qui veulent ſe faire inoculer. Comme la petite-vérole eſt alors communément peu abondante, que ſes ſymptômes ſont très-légers, com-parés à ceux de la petite-vérole naturelle, & qu'on force la nature à ſe débarraſſer, avant le tems, du virus variolique, on doit ſe garder de l'affoiblir par des préparations trop recherchées ; ce ſeroit s'expoſer à l'é-nerver, & la priver de cette activité néceſ-

ſaire pour la coction & l'éruption complete de tout miaſme variolique. S'il eſt quelquefois fort difficile de tenir un juſte milieu entre une préparation trop lâche, & celle qui ſeroit trop ſévere, la préférence doit être pour celle qui conſerveroit le mieux les forces de la perſonne à inoculer. L'art trouve, dans le beſoin, les reſſources les plus promptes & les plus naturelles, pour abaiſſer, autant qu'il eſt néceſſaire, la fougue des humeurs d'un malade; mais celles dont il peut faire uſage, pour ranimer des forces trop affoiblies, ſont des reſſources précaires, & qui dans leurs moyens ne ſympathiſent, ni avec la conſtitution particuliere du malade, ni avec le génie de la maladie contre laquelle il lutte : autant donc il convient d'être ſévere ſur la qualité relative des alimens qu'on permet à ceux qu'on doit inoculer, autant il eſt néceſſaire d'avoir quelque indulgence ſur la quantité, ſur-tout lorſqu'on a des enfans à inoculer. Dans cet âge, deſtiné à l'accroiſſement & au développement de toutes les Facultés animales, l'eſtomac & les inteſtins abondent en ſucs diſſolvans; la bile, ſur-tout, qui joue un ſi grand rôle dans l'ouvrage de la digeſtion, eſt d'une activité ſinguliere; & ſi, par une dietet rop ſévere, on fait une trop grande ſouſtraction de la quantité ordinaire des alimens, la bile & les autres ſucs digeſtifs ne ſont plus éteints dans une quan-

tité suffisante de matiere chyleuse ; ils repassent presqu'en nature dans le sang, avec le chyle, & ils intervertissent par leur acrimonie tout le systême de la préparation ; les forces vitales, qui doivent dompter, par le moyen de la fievre, le virus variolique, ne sont plus assez actives ; les différens périodes de la petite-vérole sont plus foibles & plus longs, la convalescence est languissante & laborieuse ; & c'est sur-tout après une petite-vérole de cette espece, que la récidive est à redouter, parce qu'il y a beaucoup à craindre que les forces de la circulation trop énervées, n'aient été insuffisantes pour l'explosion entiere du virus variolique.

Les remedes altérans ne tiennent pas toujours une place indispensable dans la préparation, à cause de la précaution qu'on a de ne permettre l'inoculation qu'à des tempéramens bien constitués. Mais on ne peut se dispenser de faire usage de quelques évacuans : l'émétique surtout, dont vous faites valoir si justement les avantages, lorsqu'on est surpris par la petite-vérole naturelle, m'a toujours paru un remede essentiel ; & pour suivre de près les erremens qu'on est obligé de tenir dans la petite-vérole naturelle, je fais prendre un léger émétique, la veille ou le lendemain de l'insertion, & je ne donne ensuite aucun purgatif. Je dois

ſans doute à cette pratique, jointe aux ſoins de conſerver les forces du malade, le ſuccès conſtant des inoculations que j'ai faites; elles n'ont jamais été traverſées par le moindre accident, ſoit pendant la plus grande violence des ſymptômes, ſoit dans le cours de la convaleſcence, qui a toujours été facile, prompte & entiere.

Vous voyez, Monſieur, à quel titre j'ai ſuſpecté la validité de la méthode d'inoculation, qui a été ſans effet ſur les deux perſonnes qui ont pris, deux ans après, la petite-vérole. Ces ſoupçons ne ſont-ils pas ſuffiſamment légitimés par l'exemple de ceux qui n'ont reſſenti les effets de l'inoculation qu'après deux & même trois inſertions? Ne le ſont-ils pas ſur-tout, par l'inſuffiſance de l'inſertion faite par les véſicatoires, à trois perſonnes du même ſang, lorſqu'on voit une nouvelle inſertion plus immédiate, faite pluſieurs jours après, par inciſion, produire, au tems ordinaire, des ſymptômes qu'on avoit inutilement attendus de la premiere? Ne rejettons pas les ſimilitudes; & la plus terrible expérience nous rappellera que le venin de la rage, ainſi que celui de la vipere, eſt d'autant plus à craindre, que la morſure a été plus profonde.

Permettez-moi donc d'inſiſter ſur les inſertions qui pénetrent juſqu'aux cellules graiſſeuſes, *excluſivement*, & de les étayer, à la

levée du premier appareil, en plaçant dans la plaie un nouveau fil variolique; c'est acheter au moindre prix possible une sécurité qui donne un nouveau relief aux avantages de l'inoculation, & que toute autre méthode ne promet pas au même degré.

Je ne passerai pas sous silence l'agrément de pouvoir prédire, à la levée du premier ou du second appareil, quel sera le succès de l'inoculation; il ne se présente point aussi à découvert, en suivant toute autre méthode. Si la personne inoculée doit prendre la petite-vérole, on trouve la plaie de l'insertion pâle, seche, le fil variolique ne s'en détache pas facilement, & les bords de cette petite plaie sont durs & engorgés. J'ai même vu quelquefois le levain du fil varioleux agir sur les chairs, comme caustique, rester adhérent à ces chairs, pendant huit jours, & entraîner avec lui, au bout de ce tems, une espece d'escarre. Le malade, qui m'a présenté cette circonstance de la façon la plus étendue, étoit un enfant de dix ans; elle n'eut cependant que trente grains ou environ de petite-vérole.

Cette observation montre, dans le venin variolique, une acrimonie singuliere, mais qui ne peut avoir son effet, qu'autant qu'elle trouve quelque affinité avec les chairs sur lesquelles on l'applique. C'est ainsi que l'eau-forte dissout l'argent, & n'a-

git point ſur le plus pur des métaux. La même obſervation prouve encore qu'une inciſion qui ouvre tout le corps de la peau, donne plus de priſe au virus variolique, ſans rien changer dans la quantité, ou dans la qualité du ferment varioleux, qui doit ſe développer quelques jours après.

La nature interrogée ſur les indiſpoſitions varioleuſes du ſujet, d'une façon ſi preſſante & ſi énergique, ne ſauroit tergiverſer dans ſes réponſes. On a mis ces diſpoſitions à la plus grande épreuve poſſible, ou du moins à une épreuve beaucoup plus étendue & beaucoup plus preſſante, que par toute autre méthode.

Si cette double & profonde inſertion ne développe aucun ferment variolique, pourquoi craindroit-on d'en conclure que les miaſmes varioleux n'ont trouvé aucune ſorte d'affinité avec les fluides & les ſolides de la perſonne inoculée? La contagion de la petite-vérole ſera donc pour elle moins à redouter à l'avenir, que ſi elle avoit paſſé par tous les périodes de cette maladie naturelle ou inoculée. L'expérience a prouvé que, dans ces dernieres circonſtances, il eſt poſſible qu'une petite portion de virus, ſemblable à quelques étincelles d'une incendie, qu'on a cru bien éteint, renouvelle un jour l'embraſement; mais la flamme variolique n'eſt plus à redouter, dans le cas où l'on s'eſt bien aſſuré qu'il manque

jusqu'à la matiere premiere de l'embrasement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RECETTE

Pour la guérison des Verrues; par M. DE SAINT-MARTIN, Vicomte de Briouze, Conseiller du Roi, Médecin, Docteur de la Faculté de Caen.

Les verrues sont un mal moins fâcheux qu'incommode; moins dangereux qu'opiniâtre. On vante plusieurs moyens de s'en défaire. 1° On les lie avec un crin ou de la soie; cette façon de les guérir est longue & douloureuse; elle ne peut pas servir à toutes sortes de verrues, & il s'en faut de beaucoup qu'on réussisse toujours. 2° On les brûle; mais ce traitement ne convient pas aux personnes délicates, parce qu'il cause beaucoup de douleur, attire souvent l'inflammation, & quelquefois des accidens plus considérables, sur-tout quand les verrues sont voisines des parties tendineuses. 3° On les coupe; mais elles renaissent souvent, & on s'expose à une cicatrice désagréable. 4° On applique dessus différens topiques, comme les fleurs de souci, les feuilles d'héliotropium, le lait de thitimale, le suc de grande chélidoine, &c. Quelques-uns y font appliquer la solution de sel marin ou

de ſel ammoniac, l'eſprit de nitre, l'huile de vitriol, le précipité rouge, la pierre infernale, la pierre à cautere; mais de ces différens remedes, les premiers ſont ſouvent inefficaces; les autres ne ſont pas toujours ſans danger: ainſi ces différens traitemens ont leurs inconvéniens. Voici un remede qui n'en a pas; il réuſſit, & n'eſt accompagné d'aucun danger: *Prenez* des feuilles de campanule; broyez-les, frotez-en les verrues; réitérez deux, trois ou quatre fois, & même davantage, ſi le mal eſt opiniâtre. Dans peu, vous verrez les verrues ſe diſſiper, ſans qu'il en reſte le moindre veſtige. Cette plante, à qui les Auteurs qui traitent de la propriété des plantes, ne donnent, je crois, aucune vertu, eſt admirable pour détruire les verrues. Des expériences réitérées, & toujours heureuſes, m'ont convaincu qu'il n'y avoit pas de remede, pour ce mal, plus efficaces que celui-là. Cette plante eſt connue des Botaniſtes, ſous les noms qui ſuivent: *Campanula cymbalariæ foliis vel folio hæderaceo; ſpecies cantalabricæ anguillaræ J. B. 2. 797. Campanula foliis cordatis, quinque lobiis, petiolatis, glabris caule laxo.* Dalibart. Pariſ. & Lin. Sp. 169.

P. S. Je ne ſais d'où il m'étoit venu que le ſang de taupe eſt auſſi ſpécifique pour la guériſon des verrues. J'en avois fait une note à la marge d'un livre de matiere médicale,

sur l'article qui traitoit des propriétés médicinales de la taupe. Peu de tems après que cette note m'étoit tombée sous les yeux, un jeune Seigneur me demanda un remede pour les verrues ; je lui conseillai d'essayer le sang de taupe ; il le fit, & guérit.

THESE DE MEDECINE.

Problema pathologicum : Utrùm sit secanda vena in indigestione?

Cette These, dans laquelle on discute les avantages de la saignée, dans les indigestions, a été soutenue le 5 de Mars de cette année, dans les écoles de Douai, par M. Triboulet. L'Auteur admet l'usage de la saignée dans les indigestions accompagnées de pléthore, & dans celles où la fievre est trop forte, & où il y a des accidens urgens. M. d'Aubers, Premier Président du Parlement de Flandres, a bien voulu agréer la dédicace de ce petit ouvrage. Ce grand Magistrat, que l'on nomme, à juste titre, le pere du peuple & le protecteur des sciences, a témoigné à la Faculté de Douai, par les discours les plus obligeans, la satisfaction qu'il avoit ressenti en voyant l'émulation qui regne dans ces fameuses écoles, autant célebres par les Professeurs qui les dirigent, que par le grand nombre de bons Médecins qu'elles produisent.

LIVRES NOUVEAUX.

Pharmacopée du College royal des Médecins de Londres, traduite de l'anglois, sur la seconde édition donnée, avec des remarques ; par le Docteur *Pemberton*, Professeur en Médecine au College de Gresham : augmentée de plusieurs notes & observations, & d'un grand nombre de procédés intéressans, avec les vertus & les doses des médicamens ; premiere partie, 1 vol. *in*-4°. Prix relié 10 livres 10 sols. A Paris, chez *Jean-Thomas Herissant*, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire, 1761, avec Privilege du Roi.

Caroli Strack, Med. Doctor, & in Universitate Moguntinâ, Chirurg. Professor. public. ac celsiss. pincip. ac elector Mogunt. consil. jud. Aulic. &c. Tantamen medicum de dyssenteriâ, & quâ ratione eidem medendum sit ; brochure *in*-8° de 127 pages. A Mayence, chez *Hœffrer* ; à Paris, chez *Vincent*.

Abrégé de l'histoire des Plantes usuelles, &c. par feu *Pierre-Jean-Baptiste Chomel*, Docteur-Régent & ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris, &c. nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, 1761, 3. vol. *in*-12, chez la veuve *Didot*, *Nyon*, *Damonneville*, *Leclerc*, &c. Prix relié 7 liv. 10 sols.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUIN 1761.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 4 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1.	13	13	11½	28	0	½	O. méd.	Couv. pet. pl. à 8 h. s.
2	11	12	10			0	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par interv. tout le jour.
3	11	13	11		1	½	*Idem.*	*Idem.*
4	11	16	12½		2		N-O. au N. foible.	Beaucoup de nuages.
5	12½	17	13		1	½	*Idem.*	*Idem.*
6	13	17	14				*Idem.*	*Idem.*
7	14	20	13				O. méd.	*Idem.*
8	13	17	10		1		O. au N. médiocre.	*Idem.*
9	9	16	12		2		N-E. médiocre.	*Idem.*
10	8½	17	13		1		*Idem.*	*Id.* Pl. méd. à 1 h. du s.
11	13	20	13½	27	11	0	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. le m. & le s.
12	13	19	15		10		O. méd.	*Id.* Quelq. goutt. de pl. le mat.
13	14	14	12	27	11		O. méd.	Couv. pl. méd. tout le mat.

Jours du mois.	Thermometre. A 4 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
14	11	14	12½	28	0		S-E. au O. méd.	*Idem.*
15	12	17	14		1		S. méd.	B. de nua.
16	12½	19	14				O. au S-O. méd.	*Idem.*
17	13	18	13		0		*Idem*	*Idem.* Pl. forte, tonn. & écl. à 1 h. du soir.
18	13	16½	14	27	11		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. parint. lem.
19	13½	18	15	28	0	½	S-O. fort.	*Id.* Pet. pl. parint. tout le jour
20	14	18½	15		3		O-N-O. méd.	*Id.* Petite pl. à midi.
21	14	19	16		4		N. au N-E. méd.	Beaucoup de nuages.
22	14½	22½	17½		3	½	N. méd.	*Idem.*
23	15½	25	19½				*Idem.*	*Idem.*
24	17	26	21				N. au E. foible.	Très-peu de nuages.
25	17½	25½	20		3		E. foible.	*Idem.*
26	16	25	20½		2	½	*Idem.*	*Id.* Ecl. à 9 h. s. petit. pl. la nuit.
27	17	23	17½		2	0	O. méd.	*Id.* Pet. pl. à 3 h. du s. écl. tonn. & pet. pl. à 7 h. du soir.
28	17	22	16½	28	3	0	*Idem.*	B. de nua. pluie méd. à 3 h. soir.
29	16	19	16½		3	½	O. au N-O. méd.	Beaucoup de nuages.
30	15	19	16½		3	0	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par int. le s.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 26 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de $8\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce même point : la différence entre ces deux termes est de $17\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
4 fois du N-E.
1 fois du S-E.
1 fois du S.
4 fois du S-O.
15 fois O.
6 fois du N-O.

Il y a eu 25 jours de nuages.
5 jours de couvert.
16 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse pendant tout le mois.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1761, par M. VANDERMONDE.

On a obſervé, pendant ce mois, des diarrhées ſéreuſes, & des dyſſenteries, ſur-tout dans le petit peuple. La plupart de ces maladies ſe déclaroient ſans fievre, & n'en étoient pas moins accompagnées & ſuivies de douleurs aiguës, de déjections glaireuſes, ſanguinolentes, de ténesme & de défaillances. La premiere ſaignée ſoulageoit: la ſeconde étoit inutile, ou rarement produiſoit un ſuccès marqué: la troiſieme paroiſſoit nuire à la maladie, & ſur-tout à la convaleſcence. Nous avons fait uſage, avec avantage, des gommes, des alimens mucilagineux, & ſur-tout, de la purée de lentilles. L'opium, en ſubſtance ou en teinture, nuiſoit aux malades: la thériaque ou le diaſcordium donnoient quelque calme. On a été obligé quelquefois d'avoir recours à l'ipécacuanha, pour provoquer le vomiſſement.

On a également obſervé des coliques hépatiques habituelles, qui dégénéroient quelquefois en cholera-morbus, ou du moins en ſuperpurgation, par haut & par bas, de matiere verte & bilieuſe. Après deux ou trois accès violens, il ſurvenoit une jauniſſe univerſelle. Les malades avoient la langue chargée, le viſage en feu, les yeux battus; & les attaques de colique reparoiſſoient, quoique moins forts, juſqu'à la fin de la maladie. Ces accidens opiniâtres n'ont cédé qu'aux ſaignées, aux bains, aux bouillons apéritifs, aux anti-ſpaſmodiques & calmans, & aux purgatifs unis aux fondans, & aux eaux ferrugineuſes.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Mai 1761, par M. BOUCHER, Médecin.

Il n'y a guere eu de chaleurs ce mois, que dans les premiers jours. Le 3, la liqueur du thermometre a été observée à 19 degrés, & le 24, elle a monté à 21 degrés : elle ne s'est guere portée au-dessus du terme de la température, depuis le 15 jusqu'au 25.

Le tems a continué d'être au sec, la premiere moitié du mois : nous n'avons eu, du premier au 16, que trois ou quatre fortes ondées ; mais le 16, il est tombé, ensuite d'un orage, une pluie forte, qui a continué dans la nuit & tout le jour suivant : la pluie a repris, presque tous les autres jours du mois, par des intervalles plus ou moins longs.

Le barometre a été observé au-dessus de 28 pouces, ou précisément à ce terme, du premier au 16 ; & il est toujours resté au-dessous de ce terme le reste du mois.

Les vents ont beaucoup varié jusqu'au 25. Les six derniers jours du mois ils ont été presque constamment *Nord*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de $6\frac{1}{2}$ degrés au-des-

ſus du même terme : la différence entre ces deux termes eſt de $14\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'E.
3 fois du Sud-Eſt.
8 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'O.
10 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord-Oueſt.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.
22 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une grande ſéchereſſe juſqu'au 20, & une ſéchereſſe moyenne le reſte du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1761, par M. BOUCHER.

Les pleuréſies & péripneumonies légitimes ont continué à régner ce mois, ſurtout dans la premiere quinzaine, en conſéquence de la ſéchereſſe du tems. Ces maladies, vers la fin du mois, tenoient plus

du caractere de la fluxion de poitrine, & s'annonçoient d'une maniere insidieuse : les malades soutenoient moins bien les grandes saignées.

Nous avons eu lieu d'observer, ce mois, combien le contraste de la constitution de l'air, eu égard à la sécheresse & à l'humidité, influe sur le corps humain, du moins en cette contrée. Dès les premiers jours de pluie, l'on se plaignoit généralement d'une pesanteur de tout le corps, de lassitude spontanée, d'oppression, ou d'une espece de constriction de la poitrine, d'une tête chargée, d'éblouissemens ou de mouvemens vertigineux, &c. Les personnes sujetes à l'asthme & à l'épilepsie, ont ressenti des accès fréquens de ces maladies : les femmes grosses ont été sujetes aux pertes, & quelques-unes ont avorté. Il y a eu aussi des apoplexies & des morts subites. Ces révolutions fâcheuses ont été d'autant plus marquées, que le terme de la sécheresse, qui avoit précédé le retour de l'humidité, avoit été plus long ; à quoi il faut ajouter le développement de la saison, & les chaleurs assez vives, qui se sont fait sentir tout-à-coup dans les premiers jours du mois.

On a vu aussi repulluler les fievres putrides, la plupart de la nature de la fievre double-tierce-continue, & quelques-unes avec un caractere de malignité. Ces fievres

JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

SEPTEMBRE 1761.

TOME XV.



A PARIS,
Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1761.

COLLECTION

De différentes pieces, concernant la Médecine-pratique, la Chirurgie, l'Anatomie, extraites principalement des ouvrages étrangers, tome premier. A Paris, chez le Breton, *Imprimeur du Roi, rue de la Harpe. Prix, broché, 1 livre 4 sols.*

IL n'est pas douteux que la médecine & ses différentes branches prennent leurs sources dans l'observation, & que les ouvrages en ce genre ont un degré d'utilité, supérieur à tous les autres écrits sortis de la main des Médecins. On ne doit pas craindre d'en abuser en les multipliant; car plus

on raſſemble d'expériences & d'obſervations, plus on retire de lumieres, & plus la médecine doit faire de progrès rapides. C'eſt dans cette vue que M. Simon a cru devoir publier cette Collection, à l'exemple de la Collection académique, & de la Bibliotheque choiſie de M. Planque.

Les principales ſources dans leſquelles l'Auteur a puiſé, ſont les Ephémérides d'Allemagne, les Académies de Londres, de Peterſbourg, de Bologne, de Gottingen, de Mayence, de Stockholm, les Actes Helvétiques, & les Journaux étrangers. M. Simon annonce cependant que, pour rendre cette Collection plus intéreſſante, il y inſérera les obſervations des Auteurs les plus accrédités, & différens Traités rares & fort intéreſſans; de façon que c'eſt une eſpece de Journal étranger. Il paroît que l'Auteur, en compoſant ſon recueil, a formé le deſſein de rendre hommage à la célébrité des écoles d'Allemagne, dans leſquelles il a puiſé les principaux matériaux de ſa Collection.

La premiere obſervation contient des expériences ſur la ligature des nerfs, par M. de Brunn, Médecin de Schaffouſe. On n'y trouve qu'une répétition de celles que M. Haller a publiées à ce ſujet, c'eſt-à-dire, que la ligature du nerf excite des douleurs conſidérables, & ſouvent la mort,

qu'elle affoiblit & détruit le mouvement & la ſenſibilité dans la partie, ſans abolir l'irritabilité.

Les obſervations qui ſuivent ſont de M. Barde, Chirurgien. Elles tendent à prouver que le cal ſe forme très-difficilement dans les femmes groſſes, & que ſa formation eſt beaucoup plus prompte après l'accouchement.

M. Gambs rapporte enſuite l'hiſtoire d'un Tonnelier qui fit une chute, dont il abandonna le ſoin à la nature. Il eut une commotion violente au cerveau, & le coronal fut briſé en pluſieurs pieces. Il a éprouvé une déperdition de ſubſtance conſidérable : quand il touſſoit, il ſortoit du ſang de la plaie : il dormoit quand il avoit mangé ; le vin lui faiſoit mal : malgré ces incommodités, il s'eſt marié, a eu trois garçons & trois filles, qui ſe portent bien : cette plaie & les ſuites ont duré quarante ans.

Une gonorrhée qui ſurvint tout-d'un-coup, dans un ſujet qui portoit des ulceres rongeans, aux bras & aux pieds, & qui devint une criſe ſalutaire, fait l'objet d'une quatrieme obſervation.

M. Wall, Médecin à Worceſter, a vu deux perſonnes attaquées de la rage, guéries par l'uſage du muſc. Ce Praticien, enhardi par l'exemple des Chinois, donne ce remede dans les convulſions, à douze

grains, & en a vu de très-bons effets. M. Reid a fait des épreuves du musc, à grande dose, dans les convulsions les plus violentes, & a été très-heureux. On sait que ce remede est connu pour la guérison de la rage.

L'observation suivante est un fait rapporté par M. Toggenburgen. Il s'agit d'un homme qui devint stupide. Après bien des remedes inutilement employés, M. Mutzell, Médecin de l'Hôpital où il étoit, lui fit l'inoculation de la gale, & le guérit.

A la page 63, on y trouve le détail des fractures causées par des convulsions épileptiques. Dans une attaque, les os du bras & de la jambe gauche se briserent, & sortirent, en perçant la peau, sans avoir jamais pu être réunis.

A la page 78, il y a une Dissertation de M. Jadelot, Médecin à Pont-à-Mousson, sur les causes de la mort subite. Ce pieux Médecin commence par des réflexions sur la mort des Payens, & il en fait voir la différence d'avec celle des Chrétiens. » Nous savons, *dit-il*, qu'en sortant de » cette vie mortelle, il faut paroître au » tribunal redoutable de Dieu, &c. « Après cette espece de profession de foi, M. Jadelot examine les causes qui peuvent conduire à une mort subite. Cette Dissertation, qui est très-longue, est puisée dans presque

tous les Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere. M. Jadelot n'a pas cru, dans un objet auſſi intéreſſant, y devoir mettre rien de ſon propre fond. Il dit que le cœur, le poumon & le cerveau étant les cauſes de la vie, c'eſt de leur altération qu'on doit déduire les cauſes de la mort ſubite. L'Auteur paroît ſi fort perſuadé de ſon ſentiment, qu'il n'a pas cru même devoir répondre aux objections victorieuſes que les phyſiologiſtes ont fait contre ce ſyſtême. M. Jadelot rapporte beaucoup d'exemples de mort ſubite; mais il ne donne aucun indice pour les prévoir, & aucun moyen pour les prévenir.

M. Triller, Médecin à Wittemberg, a publié une Diſſertation ſur les tumeurs, occaſionnées par la ſuppreſſion des regles, dont on trouve le détail à la page 131 de ce recueil. L'Auteur y rapporte l'hiſtoire d'une nourrice qui, toutes les fois que ſes regles arrivoient, reſſentoit de très-violens maux de tête, des oppreſſions; ſon viſage s'enfloit & s'enflammoit : il ſurvenoit au pli du bras droit une tumeur dure, rouge, douloureuſe, qui peu-à-peu s'élevoit en pointe; enfin cette tumeur s'ouvroit d'elle-même, & pendant deux, trois ou quatre jours, il en ſortoit quelquefois plus de ſept onces de ſang. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que tout diſparoiſſoit après le tems

des regles, & il ne restoit aucun vestige à la cicatrice. Une Demoiselle, âgée de quinze ans, qui n'avoit pas encore eu ses regles, avoit, tous les mois, des douleurs assez vives à la tête, & à l'avant-bras droit, une tumeur dure, rouge, & qui faisoit la pointe. Quelques jours aprés, cette tumeur s'affaissoit & disparoissoit entiérement, sans qu'il se fît aucune ouverture, & sans qu'il en sortît du sang.

A la page 153, on trouve des observations sur l'usage intérieur du phosphore d'urine, par M. Mentzius. L'Auteur a employé ce remede dans une fievre maligne, à la dose de deux ou trois grains, avec de la thériaque, comme cordial & diapnoïque; dans une suppression de transpiration, à trois grains, comme diaphorétique; dans une fievre catarrhale maligne, comme diaphorétique & analeptique. Il paroît que les malades en ont fait usage avec succès, dans tous les cas où il y avoit épuisement, abattement & suppression de transpiration.

Ce recueil, comme on voit, est rempli d'observations choisies & intéressantes. Si M. Simon, qui les a extraites des différens ouvrages des Médecins étrangers, les eût rangées par ordre de matiere, le public en auroit retiré un plus grand avantage. Il auroit également pu se dispenser de publier cette longue Dissertation de M. Jadelot,

qui contient un demi-tiers du volume, & qui eſt d'une inutilité complete ; d'ailleurs, on ne peut qu'applaudir au zele & aux talens de l'Editeur de ce petit recueil, & l'encourager à continuer ſon ouvrage.

MÊLANGES

DE PHYSIQUE ET DE MORALE,

Contenant l'Extrait de l'homme phyſique & moral ; des Réflexions ſur le bonheur ; un Diſcours ſur la nature & les fondemens du pouvoir politique, & un Mémoire ſur le principe phyſique de la régénération des êtres. A Paris, chez Guerin & Delatour, *Imprimeurs-Libraires*, 1 *vol.* in-12. *Prix, relié,* 3 *livres.*

Il n'eſt point de Médecin inſtruit dans ſa profeſſion, qui ne ſoit forcé d'avouer que la phyſiologie eſt la partie la plus ſyſtématique de la médecine, & celle ſur laquelle il paroît qu'on a fait le moins de progrès depuis très-long-tems. On a adopté preſqu'autant d'hypotheſes qu'on a trouvé de phénomenes à expliquer. Elles ont été ſucceſſivement élevées & détruites, ſans que l'économie animale en ait été placée dans un plus beau jour. D'où peut provenir cette fatalité? Les

Auteurs se sont-ils copiés servilement, ou sont-ils partis dans leurs recherches de points ténébreux qui les ont égarés ? Ne s'est-on pas trop attaché à rendre raison des détails, & n'a-t-on pas négligé l'ensemble de la machine humaine ? ou enfin falloit-il trouver un principe fondamental, universel, qui décillât les yeux des Médecins sur un objet aussi important, & qui présentât d'un coup d'œil tous les mysteres de la nature ? Il en est de la médecine-pratique, comme de la physique expérimentale ; toute connoissance qui n'a pas pour base & pour appui l'observation, est sujete à être contestée ; & ces deux sciences n'éprouveront aucune révolution utile, que quand elles auront l'expérience pour guide. On doit penser de même de la physique & de la médecine raisonnées. Moins leur étude est chargée de fictions & de systêmes, plus les connoissances en deviennent positives. Un principe unique qui peut se rapporter à toutes les questions, à mesure qu'elles se présentent, qui peut servir à résoudre les difficultés, quand on les propose, devient souvent plus fécond, plus lumineux que ce vain échafaudage d'hypotheses brûlantes, & cet enchaînement informe de fausses opinions & de théories imaginaires.

L'Auteur de cet ouvrage, pénétré sans doute de ces réflexions, & peu satisfait des

ressources physiologiques, qu'il a été à portée de puiser dans les différens traités de médecine, a cherché & rencontré dans la nature, dans l'exacte observation de sa maniere d'être & d'exister, ce principe heureux qui se prête avec aisance à tous les phénomenes, & qui sert de germe à ces explications simples & naturelles, dégagées des entraves des systêmes & des préjugés. L'Auteur a déjà publié deux Traités sur cet objet, qui ont été singuliérement bien accueillis du public; mais comme les vérités nouvelles doivent être discutées avec sévérité & scrupule, elles se sont trouvées enveloppées dans des détails qui les ont obscurcies, & qui les ont dérobées à l'esprit du commun des lecteurs. Pour éviter un inconvénient qui ne pouvoit être que préjudiciable à nos connoissances, l'Editeur, qui paroît être un prosélyte aussi zélé qu'éclairé de l'Auteur, a cru devoir publier, une seconde fois, dans ce nouveau recueil, ces deux Traités en extrait, & plusieurs autres Dissertations morales qui tiennent par le même principe, & qui semblent sortir du même tronc, & être unis par les mêmes liens.

L'Auteur prétend que dans le premier instant que l'homme respire, il s'établit un balancement réciproque entre le diaphragme & les intestins; qu'en un mot, le jeu de

la respiration est la premiere & la principale cause de l'action constante des organes & de l'exécution de toutes les fonctions animales. Dans le tems de l'inspiration, la masse intestinale & ventrale se trouve comprimée, forme une espece de ballon qui réagit ensuite dans l'expiration sur le diaphragme, & qui établit un ressort contrasté, une élasticité positive & continuelle pendant toute la vie, pourvu que ce ressort soit entretenu & renouvellé, comme il convient, par l'usage des six choses non naturelles.

C'est par cette réaction réciproque que l'Auteur explique le mécanisme de la digestion. Les alimens sont ballotés, broyés, divisés, réduits en chyle, & poussés fortement dans le sang; l'estomac & les intestins s'affaissent, en proportion qu'ils se vuident: l'action du diaphragme & des muscles du bas-ventre devient supérieure à la réaction de la masse intestinale: delà résultent des tiraillemens irréguliers, & la sensation de la faim; le point, à-peu-près juste, de cet équilibre intérieur, se manifeste d'abord par la cessation de la faim, & par un sentiment de force & de bien-être qu'il fait éprouver; ce qui doit fixer la nature & la quantité d'alimens que l'on doit prendre, & ce qui explique parfaitement les différens changemens en bien ou en mal qu'éprouvent

les alimens, & les altérations que les organes & les humeurs doivent reſſentir.

L'Auteur explique ici le repos & le mouvement. Il ſuppoſe que l'organe extérieur, c'eſt-à-dire, l'enſemble de toutes les parties muſculaires externes, contre-balance ſans ceſſe le reſſort de toutes les parties internes, & que cet effort ſe concentre, ainſi que l'action muſculaire de la tête, dans la région du diaphragme. Il réſulte delà que l'état de repos eſt celui dans lequel l'action ſe trouve à-peu-près répartie dans tous les organes, ſelon leur conſtitution & leur fonction.

La cauſe du ſommeil & de la veille ne paroît être, ſelon l'Auteur, qu'une viciſſitude d'action qui ſe porte aux parties extérieures, aux intérieures; & *vice versâ*, les organes extérieurs fatigués à un certain point de l'action qu'ils ont éprouvée pendant la veille, viennent à ſe relâcher, & à n'être plus ſuſceptibles d'une nouvelle action, ni capables d'une réaction convenable; alors cette action qu'ils ne peuvent plus recevoir, eſt néceſſairement déterminée vers les organes internes, qui en devoient manquer, à proportion que les organes extérieurs en avoient attiré davantage, & ſe trouver par-là moins en état de réagir convenablement ſur les organes extérieurs.

A l'égard des ſecrétions & excrétions elles ſuivent, en général, le mouvement déter-

miné par le mécanisme de la digestion, ou par les suites de ce mécanisme, à l'exception de celle du lait, des regles, de la matiere séminale, qui ont leur mécanisme particulier, mais pas tout-à-fait indépendant de la digestion.

L'Auteur passe delà au jeu des mouvemens & des passions de l'ame. La tête a deux sortes de fonctions à remplir; les unes qui lui sont propres, & les autres relatives au reste des fonctions de l'économie animale; d'un côté, ce sont les impressions faites sur les sens; de l'autre, c'est la durée produite par ces impressions. Il y a des loix de rapport de la tête avec toutes autres parties du corps, & principalement avec le centre diaphragmatique; la correspondance d'action entre ces deux principaux centres, est telle, qu'ils ne sçauroient se soutenir dans l'état convenable à leurs fonctions, qu'autant qu'ils sont dans une justesse d'action respective, & que les causes propres à l'ordre & à la durée de cette action, viennent la renouveller à propos. » L'effet produit, à » tout instant, dit l'Auteur, dans l'état de » veille, par une suite constante de sensa» tions, de réflexions, de craintes, d'espé» rances, sert à entretenir le ressort de la » tête; & il est bien certain, qu'à propor» tion que cet effet nous manqueroit, la » tête ne seroit pas en état de contre-ba» lancer la réaction des autres organes; ce

» seroit donc autant de diminution dans l'ac» tivité des sens & de toutes les parties orga» niques, de maniere qu'avec une priva» tion totale de l'effet des sensations, la vie » même ne pourroit subsister que dans une » espece de sommeil forcé; & par-là, elle » ne seroit que d'une bien courte durée: » d'où il résulte que pour vivre, il faut né» cessairement, ou d'idée ou d'action, ten» dre, sans cesse, à quelque objet. « On conçoit les désordres qui doivent naître, dans l'action respective de ces deux centres, du fréquent abus de cette contention, & en même tems les avantages des fréquens sujets de réflexion, pour tenir lieu de sensations nouvelles. On voit aussi combien une habitude convenable de réflexion est, dans la physique & dans la morale, un préservatif nécessaire contre l'impétuosité & les abus des sens; dans la physique, par la diversion habituelle qui se fait vers la tête, d'une partie du jeu des organes du sentiment: dans la morale, par les solides instructions qui doivent naître d'une suite de mûres réflexions. Que ces idées sont vraiment philosophiques! Quelle fécondité dans ce principe! On peut dire que l'Auteur a trouvé la clef & la solution de tous les phénomenes de la machine humaine, & que toute cette explication n'est fondée que sur ce que tout homme éclairé sent ou doit

ressentir. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tous les détails qu'il donne pour faire entendre le mécanisme de nos passions. Nous pensons qu'on ne sçauroit les bien comprendre qu'en lisant l'ouvrage même. Ces idées neuves & ingénieuses perdroient beaucoup de leur brillant, si on vouloit les extraire. Elles ont besoin même d'être étendues, car elles se plient à toutes sortes d'explications. Il s'ensuit des principes établis par l'Auteur, que nos passions ne sont que le produit de nos besoins vrais ou imaginaires. L'effet le plus favorable que nous en puissions éprouver, n'existe réellement qu'autant qu'il rétablit ou augmente l'harmonie de nos organes, & que nos passions seront nuisibles dans tous les cas où leurs effets excéderont le besoin de rétablissement de cette harmonie.

L'Auteur donne ensuite des observations sur les regles générales, pour la conservation & le rétablissement de la santé. Il fait d'abord une digression sur la mauvaise éducation physique & morale qu'on donne aux enfans, & en propose une plus judicieuse & plus conforme au naturel de l'homme. Il établit, d'après la théorie, une conduite nouvelle dans la pratique. Il paroît proscrire la méthode usitée des évacuans de toutes especes; il semble incliner pour les stimulans ou les relâchans. Il prétend que, comme

il y a une réciprocité exacte entre l'estomac, la masse intestinale & le jeu des organes du corps, il est dangereux d'entreprendre des crises décisives, avant qu'on ne soit assuré par des signes propres, que les parties relatives aux visceres principalement affectés, sont en état de concourir à cette révolution. Dans les maladies humorales, on se laisse instruire par le pouls, & par les autres especes d'indications, du moment où il faut arrêter, exciter, favoriser ou produire la crise : dans les maladies plutôt nerveuses qu'humorales, il arrive alors que le mécanisme critique se trouve d'autant plus écarté, que les forces qui doivent concourir à la digestion & aux autres fonctions des visceres, sont plus interceptées : telles sont les maladies causées par une suite de tristesse, de chagrin, de veilles, d'exercices immodérés, de boissons fortes, ou par une vie trop licencieuse. Au reste, l'Auteur, dans tout ce chapitre, examine la nature des crises, & part toujours d'après ces excellens principes pour raisonner, & prouve qu'il est très-instruit dans la doctrine des anciens, c'est-à-dire, dans la médecine Hippocratique.

Le chapitre suivant roule sur la nature & les propriétés du tissu cellulaire. L'Auteur considere cette membrane comme le terrein dans lequel toutes les parties du corps son plan-

tées pour y être nourries, ſoutenues & animées, comme elles doivent l'être. Il regarde cette membrane comme le principal ſiege des maladies éruptives; & il prétend que le tiſſu cellulaire peut être affecté, ſoit par lui-même, ſoit par la part que les autres organes, tant membraneux que nerveux, prennent à ces léſions, de maniere à produire une forte fievre, accompagnée d'accidens conſidérables. Delà il croit que le tiſſu cellulaire eſt le ſiege principal de toutes ou de preſque toutes les maladies. L'Auteur rapporte à ce ſujet une obſervation qui doit donner la plus grande conviction à tous ceux qui adopteront ces principes. On traitoit un malade attaqué du mal vénérien: le malade, entr'autres ſymptômes, avoit une groſſe exoſtoſe à la partie ſupérieure, du côté gauche de la tête. Après quelques jours de traitement avec des pilules mercurielles purgatives, l'exoſtoſe diſparut tout d'un coup, & reparut, peu de tems après, ſur la clavicule du même côté: on continua le traitement; l'exoſtoſe fut ſe placer ſur les dernieres vraies côtes du côté droit; elle céda enfin entiérement à des fumigations locales. Une infinité de preuves & des obſervations viennent à l'appui des raiſonnemens & des prétentions de l'Auteur, ſur les uſages & les propriétés du tiſſu cellulaire, en ſanté comme en maladie.

L'Auteur enfin conclut qu'il n'y a de différence réelle entre les maladies chroniques & aiguës, que celles qu'y mettent la tournure & le degré d'activité du ſpaſme qui les produit. Il diſtingue les maladies en gaſtriques ou humorales, & en phréniques ou nerveuſes, & il développe les effets des remedes, relativement à ces deux maladies, & la marche que ſuit la nature pour y opérer des criſes. Delà il étend ſes principes aux modifications de l'ame, dont il explique les paſſions & les mouvemens avec la plus grande facilité.

L'Auteur, après les détails phyſiologiques, fait quelques réflexions ſur le bonheur, & dit que l'art d'être heureux tient eſſentiellement à l'art de vivre, à l'art de ménager & d'employer à propos tous les moyens de ſoutenir la vie. Il regarde tous nos mouvemens, toutes nos actions, comme déterminés par la crainte de la douleur, & l'amour du bien-être ou du plaiſir : il ne prétend pas étouffer ou anéantir les paſſions ; il ne veut que les diriger à des objets propres à rendre les hommes meilleurs, en les rendant plus heureux. Etre heureux, ſelon lui, c'eſt avoir le ſentiment le plus complet & le plus favorable de ſon exiſtence : ce ſentiment réſulte de l'accord parfait du jeu des organes, & d'un équilibre exact entre le reſſort de la tête

& celui de l'eſtomac. L'excès dans la quantité ou la qualité des alimens, dans la durée ou dans la force des ſenſations, détruit cet équilibre. On peut juger par-là combien il importe d'être modéré pour être heureux. La vie ſe paſſe en déſirant & en jouiſſant : la plus grande partie en eſt remplie par le déſir, on jouit pendant le reſte du tems ; ainſi, en mettant l'objet de ſes déſirs dans l'idée de ſe bien acquitter des devoirs de ſon état, & de ceux qu'on a à remplir envers la ſociété, tout homme peut éprouver du plaiſir, entretenir le reſſort de ſa tête dans une juſte activité, renouveller & ſoutenir le ſentiment de ſon exiſtence, & par conſéquent ſe rendre heureux.

D'après les mêmes principes, l'Auteur a fait un Diſcours ſur le pouvoir politique, dans lequel il enviſage l'enſemble de tous les hommes qui conſtituent un état, comme ne faiſant qu'un ſeul & même corps. Il ſuppoſe que la vie générale dont il jouit, réſulte, ainſi que celle de tout animal, du concours de toutes les vies particulieres de ſes différens organes. Le gouvernement monarchique eſt celui où il eſt le plus eſſentiel d'établir une réciprocité d'intérêt entre le Prince & les ſujets : en identifiant les obligations des ſujets envers le Prince & envers le public, on aſſure doublement, & par les liens les plus ſolemnels, l'union, la

paix & l'harmonie dans l'Etat. Ainsi, un homme qui est exact à ses devoirs, est heureux; celui qui remplit toutes les obligations que ses devoirs lui imposent, se rend utile à son Roi & à sa patrie. Il est donc évident que les principes de l'Auteur concourent à maintenir l'harmonie dans toutes les branches du gouvernement.

Le dernier Mémoire contenu dans ce recueil, a pour objet le principe physique de la régénération des êtres. Il a déjà paru, depuis plusieurs années, dans le Mercure de France. » L'Auteur regarde la fécondation de la liqueur séminale des animaux, » comme l'esquisse active qui y est imprimée » par le fluide éthérien, réfléchi de toutes les » parties du corps vers les organes de » la génération, au moment même de » l'excrétion de cette liqueur. « Il observe que ces organes deviennent le centre de presque tout le mouvement & le sentiment du corps. Il croit que le fluide éthérien ou élastique est le principe de toute fécondation. Au reste, ceci n'est qu'une conjecture, & doit être bien distingué du systême général de l'Auteur. On n'en est pas moins obligé de convenir qu'il y a dans cet ouvrage des idées neuves & fécondes, des préceptes importans, qui naissent de l'observation, & répandent un grand jour sur la physique en général & en particu-

lier. Le ſtyle en eſt vif, expreſſif, ſerré, & tel qu'il convient qu'il ſoit dans un traité de ce genre. On ne ſçauroit qu'applaudir aux talens de l'Auteur, qui n'eſt pas moins célebre par ſes ouvrages, que par la médecine qu'il a exercée dans cette capitale avec diſtinction & ſuccès.

OBSERVATION

Sur les effets de l'Huile de noix & du Vin d'Alicante, contre le Ver ſolitaire ; par M. BINET, Docteur en médecine, de l'Académie royale des Sciences, Incriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, Correſpondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, & Médecin ordinaire de M. l'Evêque de Rieux.

De tous les vers qui s'engendrent dans le corps humain, il n'en eſt aucun qui mérite plus d'attention que le ver plat, qu'on appelle ſolitaire. Il cauſe ſouvent les accidens les plus fâcheux, & précipite quelquefois (*a*) ſon hôte infortuné dans des maladies mortelles. Il eſt d'autant plus redoutable, cet inſecte ſingulier, qu'on trouve beaucoup de difficulté à s'aſſurer de ſon exiſ-

(*a*) J'ai vu ces ſortes de malades tomber dans l'aſcite ou dans le maraſme.

tence ; & lors même qu'on eſt parvenu à la conſtater, on n'en eſt pas plus avancé ; ce ver élude également toutes les reſſources de la médecine. Auſſi a-t-on toujours regardé comme une entrepriſe des plus louables, celle de rechercher un moyen propre à combattre un ennemi ſi dangereux. Pluſieurs Médecins en ont tenté un grand nombre : mais combien en ont-ils trouvé qui fuſſent (*a*) toujours efficaces ? Cette importante obſervation a été publiée par M. Paſſerat de la Chapelle, Médecin des armées du Roi. Cet habile Praticien a publié la recette d'un remede qui (*b*), tout ſimple qu'il eſt, n'eſt pas moins efficace. L'obſervation ſuivante confirme le ſuccès qui en accompagne l'uſage. Quelle reconnoiſſance le public ne doit-il pas à ce Medecin citoyen, de la générofité avec laquelle il a ſacrifié ſes intérêts au bien de l'humanité ! En mon particulier, je lui en fais bien des remerciemens.

Une dame de mes proches parentes, âgée d'environ vingt-deux ans, d'un tempérament ſanguin & robuſte, avec l'embonpoint de la plus brillante ſanté, s'étoit apperçue, avant & après ſon mariage,

(*a*) M. Andry avoit découvert un ſpécifique ; mais il en fit un ſecret. *Voyez p. 246 du Traité de la génération des vers, ſeconde édition.*

(*b*) Journal de médecine, vol. VI, pag. 305.

qu'elle rendoit, de tems en tems, de petits corps blancs, dont la ſortie étoit toujours précédée d'une demangeaiſon inſupportable qu'ils excitoient au fondement ; comme elle n'en reſſentoit point d'autre incommodité, elle ne s'en plaignit à perſonne. Elle avoit d'ailleurs un appétit dévorant, & ſon embonpoint augmentoit, à meſure qu'elle avançoit dans ſa groſſeſſe.

Elle accoucha fort heureuſement de ſon premier enfant dans le mois de Juin 1757. Pendant qu'elle étoit en couche, ſa garde remarqua dans les ſelles un ver dont la figure lui parut ſi extraordinaire, qu'elle le conſerva pour me le montrer. Je reconnus que ce prétendu ver n'étoit qu'une portion de cette eſpece de ſolitaire, qui eſt découpé par anneaux, & qui a ſur un des bords de l'eſpace contenu entre les anneaux une eſpece de mamelon ouvert, en forme d'entonnoir, qui ſe termine par un vaiſſeau bleuâtre, vers le milieu de la largeur du corps : ces mamelons ſont toujours inégalement rangés ; ces petits corps blancs, qui ne ſont que des portions détachées du ver, reſſemblent aſſez bien à de la graine de citrouille. (Nombre d'Auteurs, d'ailleurs reſpectables, les ont pris, ſans fondement, pour des vers particuliers, & leur ont donné le nom de cucurbitins ou de cucurbitaires.) Relevée de couches, la dame continua de

rendre

rendre des portions du ver, plus ou moins considérables. Il lui tardoit infiniment d'être débarrassée de cet ennemi domestique, dont elle redoutoit les atteintes, depuis qu'elle avoit été instruite de son nom; mais le peu de succès que j'avois eu, en traitant par les remedes usités les maux que cet insecte produit, m'avoit ôté le désir de tenter par les mêmes moyens la guérison de cette dame. J'étois sur le point d'employer la poudre d'étain, si vantée par un savant Professeur d'Edimbourg (*a*), lorsque je trouvai, dans un des Journaux de Médecine, de l'année 1757 (*b*), que je venois de me procurer, la recette du remede de M. de la Chapelle. Je le proposai, avec une confiance d'autant plus légitime, qu'elle étoit fondée sur les expériences réitérées de l'Auteur & sur l'éloge qu'en avoit fait M. Vandermonde, Auteur de ce Journal.

Je ne négligeai rien de ce qui pouvoit contribuer à faire réussir mon expérience. Le pere de la dame se procura du bon vin d'Alicante; [la chose n'est pas aisée, dans un pays où l'on n'apporte ordinairement que du vin frélaté ou contrefait] (*c*); & nous

(*a*) M. Alston, Essais & Obs. d'Edimbourg, tom. V, pag. 103, &c.

(*b*) Tom. VI, pag. 305, & suiv.

(*c*) On peut voir la maniere dont on contrefait ce vin dans les Mémoires lus dans l'assemblée publique de la Société royale des Sciences de Montpellier, le huitieme Mai 1749, pag. 57 & 58.

attendîmes à l'automne ſuivant, pour avoir de l'huile de noix toute fraîche.

La malade commença l'uſage de ce remede, dans le mois de Novembre 1757; elle étoit pour lors dans le ſecond mois de ſa groſſeſſe. Elle prit exactement les deux drogues, pendant treize jours, de la maniere preſcrite dans le Mémoire de l'Auteur.

Le ver tomba en diſſolution, les trois premiers jours, & ſortit par le fondement, en différentes portions, dont la quantité étoit prodigieuſe. Elle continua ſon remede; mais il me parut que les premieres doſes avoient chaſſé hors de ſon corps tout ce qui reſtoit de ce ver, puiſqu'elle ne rendit plus rien les dix jours ſuivans.

Il eſt à remarquer que l'huile de noix excitoit journellement de légeres nauſées, que le vin d'Alicante diſſipoit dans l'inſtant; que la malade a rendu par le fondement l'huile de noix toute pure, les huit derniers jours, pendant leſquels elle reſſentit, de tems en tems, quelques attaques de colique venteuſe, qui furent aſſez vives le neuviéme, & ſur-tout le treizieme jour, mais qui ſe diſſiperent d'elles-mêmes; cependant je crus devoir ſuſpendre le remede, d'autant mieux qu'il me parut avoir produit tout l'effet que je pouvois en attendre.

En effet, depuis l'uſage de ce remede (*a*),

(*a*) Commencé en Novembre 1757.

jusqu'aujourd'hui (*a*), cette dame qui a accouché deux fois, & qui a été d'ailleurs fort attentive à faire examiner ses déjections, n'a plus rendu de ces petits corps blancs, auxquels on reconnoît la présence du ver solitaire, ni senti cette demangeaison qui annonçoit leur sortie; son appétit diminua presque dans le moment, & il continue d'être fort modéré. D'ailleurs elle ressentit, dans ses premieres couches, des maux d'estomac continuels, avec des syncopes fréquentes, qu'on attribuoit à la diete qu'elle observa pendant la fievre de lait, parce qu'on ignoroit encore qu'elle fût attaquée du ver solitaire; mais dans les deux dernieres couches, elle n'a ressenti aucun de ces accidens, & elle a bien supporté la diete qu'on prescrit ordinairement aux femmes qui ne veulent point alaiter leurs enfans.

L'heureux succès dont cette cure a été couronnée, est une nouvelle preuve de l'efficacité de ce remede; mais avant que de le publier, ce succès, j'ai voulu m'assurer s'il étoit aussi durable qu'il avoit été rapide. J'ai laissé passer plus de trois ans; ce terme me paroît suffisant pour constater la guérison de cette dame, & pour juger de la bonté du remede. Je me propose de faire de nouvelles tentatives, lorsque j'en aurai la faci-

(*a*) Le 23 Mars 1761.

lité ; pour l'occaſion, elle ne manque pas : cette eſpece de vers eſt aſſez commune dans ce pays.

OBSERVATION

Sur le venin du Crapaud, par M. DELAMAZIERE, Conſeiller-Médecin du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de médecine, en l'Univerſité de Poitiers, & Docteur de Montpellier.

Tout le monde convient que le crapaud eſt un animal venimeux. Pluſieurs obſervations en font foi. Rondelet, célebre Profeſſeur de Montpellier, Ambroiſe Paré, M. l'Abbé Rouſſeau, en ont communiqué qui ne peuvent être revoquées en doute. J'ai moi-même eu occaſion d'obſerver, à la fin du mois d'Août dernier, combien ce poiſon eſt ſubtil.

Un habitant de Chaſſeneuil, à deux lieues de Poitiers, trouva dans ſa cuiſine un crapaud, d'une médiocre groſſeur ; il le jetta d'un coup de pied dans le feu, qui, n'étant pas conſidérable, ne fit point périr l'animal ; celui-ci, quoiqu'à demi-brûlé, eut aſſez de force pour ſe retirer du foyer. Quelque-tems après, le bourgeois rentrant dans la chambre, fut ſurpris de trouver cet animal hors du feu : il l'y jetta de nouveau, il y périt. Un inſtant après, la ſervante

fut allumer une chandelle dans la cheminée, où s'étoit paſſée la ſcene, ralluma le feu preſqu'éteint; n'ayant pas de ſoufflet, elle ſouffla de ſa propre bouche, pour faire prendre le bois : une demi-heure s'étant écoulée, cette fille reſſentit un mal-aiſe & des anxiétés, qu'elle ne pouvoit exprimer; elle devint froide, ſon viſage ſe gonfla conſidérablement, ſes oreilles devinrent ſi tuméfiées, qu'elles ne paroiſſoient plus faire qu'une maſſe informe de chair : cette malheureuſe ſe jetta de tous côtés, & ne gardant plus de bienſéance, elle jetta par terre ſa coëffure & ſon mouchoir de col, criant qu'elle étoit empoiſonnée. La maîtreſſe fort embarraſſée, dépourvue de tout ſecours, s'imaginant que cette fille avoit avalé quelque araignée, en mangeant des raiſins, lui fit prendre un gobelet d'huile d'olives, avec de l'eau tiede, dans l'eſpérance de procurer le vomiſſement : le ſuccès ne répondit pas à l'attente : aux abois, ignorant la cauſe du mal, elle fit placer la malade auprès du feu, lui fit faire des frictions aux extrêmités, avec des linges chauds, lui fit prendre un gobelet de bon vin, & la fit coucher immédiatement après. Il ſurvint à la malade, une ſueur abondante, & le lendemain, elle fut entiérement guérie. Le maître de la maiſon, qui étoit parti pour la campagne, avant que ſa ſervante ſe plai-

gnit d'aucun ſymptôme, & à qui l'on raconta l'hiſtoire, ſe rappella qu'il avoit jetté un crapaud dans le feu : on découvrit par-là la cauſe d'un accident qu'on auroit imputé à toute autre choſe.

Qu'y a-t-il actuellement de ſurprenant dans l'hiſtoire que rapporte Ambroiſe Paré, de trois Marchands qui furent empoiſonnés pour avoir bu vin où ils avoient fait infuſer des feuilles de ſauge, ſans les laver, ſur leſquelles des crapauds avoient laiſſé échapper de leur ſalive ; & dans celle de Rondelet, qui rapporte qu'une femme mourut pour avoir mangé des herbes, ſur leſquelles un crapaud avoit ſoufflé & répandu ſon venin ? Dans ces obſervations, les particules, tant ſubtiles que groſſieres du poiſon, étoient adhérentes aux feuilles des plantes dont les perſonnes firent uſage ; dans celle que je communique, ce ne ſont que les parties les plus ſubtiles, répandues dans l'atmoſphere, qui agiſſent. Ce fait prouve donc inconteſtablement que le poiſon eſt très-pénétrant (puiſqu'attiré par la ſeule inſpiration, il produit des accidens ſi fâcheux,) qui doit engager un chacun à ne point faire uſage d'herbes ou de fruits expoſés aux miaſmes venéneux de cet horrible animal, ſans les avoir lavés & nettoyés comme il convient.

OBSERVATIONS

Sur l'usage intérieur de l'Extrait de Ciguë, par M. LANDEUTTE, Médecin du Roi, dans ses Hôpitaux militaires, employé à Bitche, Membre du College Royal des Médecins de Nancy.

L'expérience semble confirmer & assurer incontestablement à l'Extrait de la ciguë, pris intérieurement, la vertu anti-squirrho-cancéreuse, que M. Storck lui a découvert le premier. Toute l'humanité reconnoissante attend de ce Médecin les modifications promises pour la perfection de son usage. La propriété stupéfactive de ce remede paroît exiger des correctifs, non-seulement en faveur de l'estomac des personnes valétudinaires, foibles & délicates, mais aussi en considération du penchant au relâchement qu'ont, en général, leurs solides. Les meilleures choses ne furent jamais à leur degré de perfection dès le commencement ; ce fut le tems & l'usage qui les rectifierent.

L'Extrait de ciguë, en enchérissant la médecine d'un moyen de plus de conserver les hommes, semble donc demander des précautions & de l'attention de la part du

Médecin qui l'emploie. L'article du tempérament, de l'âge, du ſexe & des complications, doit toujours lui être préſent, avant & pendant l'uſage qu'il en fait faire. Ce précieux médicament ne m'a point du tout paru indifférent dans ſon opération. En voici un exemple.

Le nommé Belle-Etoile, Soldat de la Compagnie d'Auche, au Bataillon de Semur, âgé d'environ vingt-quatre ans, traînoit une vie languiſſante, depuis près de deux ans, pour avoir fait un travail forcé, étant en garniſon à Veiſſembourg : les tems rudes de l'hiver dernier empirerent ſon état ; ſa poitrine, ſur-tout, ſérieuſement léſée, l'obligea d'entrer à l'Hôpital le 20 Février. Il ne pouvoit ſe coucher, & reſter que ſur le côté gauche ; toute autre ſituation lui étoit à charge & inſoutenable : la fievre lente, devenue inflammatoire, fut ſuivie, par repriſe, d'expectoration purulente ou de vomique : le bas-ventre, qui s'étoit météoriſé pendant l'établiſſement de la ſuppuration tuberculeuſe du poumon, ſe ramollit, & me permit par-là d'examiner l'état de ſes différens viſceres ; ils me parurent ſains, la rate exceptée, qui étoit d'un volume très-conſidérable, & d'une dureté décidément ſquirrheuſe ; les pieds étoient, en même-tems, un peu enflés vers les malléoles. Je mis en uſage les remedes propres

à cet état compliqué : ils opérerent, avec le tems, tout ce que je pouvois en attendre ; les impressions ulcéreuses sur la poitrine s'effacerent, l'organe en resta pourtant foible, à en juger par le son de voix : la fievre lente se dissipa ; & la nature, secourue, parut vouloir gagner le dessus. Pour le lui faire obtenir, je voulus étayer, au commencement d'Avril, l'action des béchiques & des fondans toniques, par celles de l'extrait de ciguë, en les unissant ; je cherchois par-là à lever puissamment les embarras squirrheux de la rate : ce remede fit des merveilles : je fis même couvrir la région de ce viscere durci, de l'emplâtre de ciguë. Les choses étoient en si bon train, que je crus pouvoir prendre le parti, les derniers jours de Mai, de ne plus employer que l'extrait de ciguë, désirant qu'il eût seul la gloire de perfectionner cette guérison, en résoudant à fond toutes les obstructions : je le continuai donc, sans aucune addition, la dose étoit pour lors d'un scrupule, par jour, en trois prises ; je l'augmentai ensuite, chaque jour, de quatre grains : à peine fut-elle du demi-gros, que l'appétit du malade se dérangea, disparut ; le dévoiement fut aussi-tôt de la partie ; une fievre éphémere, de deux jours, s'y joignit : je suspendis l'usage de notre extrait : je purgeai ; la médecine fit merveille ; l'appétit revint un

peu : le cours de ventre se calma, au moyen de quelques stomachiques ; enfin je vis le moment de revenir à la ciguë : je n'y remis mon malade que par degrés ; mais à peine en eut-il pris trente grains, que le dévoiement reparut : les stomachiques furent administrés de nouveau, & réussirent : le volume de la rate sembloit avoir encore un peu diminué : je tardai pourtant quelques jours avant que de retourner aux pilules de ciguë : je les fis reprendre au malade ; j'allai en avant, sans aucun inconvénient ; mais je n'arrivai pas plutôt au demi-gros, que, tout-à-coup, la fievre se mit sur pied, la respiration devint laborieuse, & fut accompagnée d'une toux pressante, pendant la nuit ; le visage se bouffit, les jambes enflerent, le bas-ventre s'inonda, ainsi que le côté gauche de la poitrine, dont les tégumens s'infiltrerent de plus d'un pouce de haut : le malade suffoquant ne pouvoit rester que sur le côté. Il mourut enfin le quatrieme jour de cette fatale révolution, qui ne fut qu'une détente précipitée des ressorts organiques, que je crois pouvoir attribuer moins à l'extrait de ciguë, qu'au mauvais tempérament d'un homme usé de maladies.

Ne peut-on pas conclure de cette observation, qu'il se présente bien des cas où il faut des correctifs à l'extrait de ciguë, & aller doucement avec ce remede quand

on a affaire à des valétudinaires, & à des perſonnes de foible complexion, ainſi que dans la cure des vieilles obſtructions des viſceres, en reſtant un certain tems ſur les petites doſes, en ne les augmentant, pour ainſi dire, que par grain, & en obſervant même des pauſes pendant cette augmentation? Il faut auſſi faire attention de ne point adminiſtrer ce nouveau médicament trop près des repas, de crainte d'engourdir les forces digeſtives, & de déranger leur travail.

Je viens de voir s'opérer ſous mes yeux, par le ſeul extrait de ciguë, la guériſon d'une tumeur ſquirrheuſe, de la groſſeur d'une noix, que portoit au ſein une jeune dame de cette ville, épouſe de l'Entrepreneur des Fortifications. Après deux mois, environ, de l'uſage de ces pilules, elle reſſentit des douleurs lancinantes dans le ſein, à l'endroit de la tumeur : elle m'en parla, j'en eus de l'inquiétude; mais les ſuites heureuſes ont prouvé qu'elles ne provenoient que de l'épaiſſiſſement des humeurs endurcies dans les glandes, dont la nature cherchoit à ſe débarraſſer, en les forçant à rentrer dans les routes de la circulation. Cette ſeconde obſervation établit une nouvelle preuve d'efficacité de l'extrait de ciguë, dans les maladies des corps glanduleux.

EXTRAIT

D'UN PETIT TRAITÉ

Sur la nouvelle maniere de guérir la Cataracte, &c. composé en Hollandois, par GERARD TEN HAAFF, *Chirurgien de Roterdam, & Membre de l'Académie des Sciences de Harlem.*

Autant la nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte est au-dessus de l'ancienne, autant demande-t-elle une connoissance plus étendue, une main plus ferme, une vue plus perçante, & un esprit plus courageux.

Je pratique la nouvelle opération de la cataracte de la maniere suivante, qui est simple & facile, sans être moins sûre, & qui réussit toujours à souhait.

Suivant la remarque d'un très-Expert Oculiste, il ne faut jamais entreprendre l'opération, que préalablement le corps ne soit bien préparé, afin qu'on n'ait point à se reprocher des accidens qui pourroient survenir; & cette préparation doit se faire en regle; c'est-à-dire, que s'il y a plénitude de sang, il faut, avant toutes choses, ouvrir la veine, & prendre un régime rafraîchissant. Si les humeurs dominent, les purgatifs & les remedes qui purifient le sang seront

très-utiles. Sur-tout, il eſt très-néceſſaire de tenir le corps libre, & d'empêcher que les humeurs ne ſe portent à la tête: c'eſt à quoi on peut auſſi parvenir par le moyen des clyſteres, & en pratiquant la ſaignée au pied.

Le malade ayant été préparé avant l'opération, je le place en plein jour, dans un endroit bien éclairé, ſur une chaiſe paſſablement haute, ſa tête étant ſoutenue ſur la poitrine d'un aide: je ferme l'œil ſain d'un emplâtre; l'aide qui ſoutient la tête du malade ſur ſa poitrine, tient d'une main la tête ferme, & de l'autre main, par le moyen d'un double crochet, qui n'eſt point tranchant, & qui repréſente aſſez une lorgnette (*oog-ſpiegel;*) je lui fais plier en un paquet la paupiere ſupérieure, & en quelque façon ſoutenir le globe de l'œil.

La plupart des Oculiſtes penſent qu'on ne doit point ſe ſervir du double crochet pour faire cette opération, parce qu'on a remarquée que par la preſſion qu'il occaſionne ſur le globe de l'œil, pendant que l'on coupe la cornée, l'humeur vitrée s'échappe de l'œil, avant même qu'on ait fini l'inciſion; mais j'ai éprouvé que par l'uſage de mon inſtrument, il n'y a aucun danger à courir, quand d'ailleurs on eſt très-attentif, & quand l'aide qui tient l'inſtrument, ne fait point d'effort, & qu'il ne l'appuie qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour élever la pau-

pierre, & pour soutenir doucement le globe de l'œil.

Je suppose que je veuille faire l'opération à l'œil gauche : je me place devant le malade, je tire en bas la paupiere inférieure, avec l'index de ma main gauche, & je place le doigt du milieu dans le grand angle de l'œil ; par cette position, des deux doigts, & avec le secours de l'aide, l'œil est en quelque sorte, fixe & arrêté ; ce qui est très-nécessaire, parce que la plupart des malades, par la crainte de l'opération, ne tiennent point leur œil tranquille, & même souvent le retirent en dedans. Quoi qu'il en soit, il faut prendre garde que l'œil ne soit point trop gêné.

En 1759 je fis l'opération, en présence de Messieurs C. Van Putten, A. Noot. P. Imchoor, Médecins très-expérimentés, & de Duferro, habile Chirurgien, à une fille d'environ quarante ans, qui étoit affligée de la cataracte sur les deux yeux depuis sa naissance. A l'âge d'environ dix-huit ans, la cataracte de l'œil gauche avoit été pressée en bas, à plusieurs reprises, par Schouwerman, fameux Oculiste de ce tems-là, mais avec très-peu de succès. Par les tiraillemens convulsifs auxquels elle avoit été sujette dans son enfance, il lui étoit resté des mouvemens involontaires dans les yeux ; ces mouvemens étant sans la moindre interrup-

tion, l'opération que j'entreprenois ſur l'œil droit paroiſſoit preſqu'impoſſible ; mais quelque difficile qu'il fût de placer la pointe du couteau dans l'endroit requis, ſur un œil qui étoit dans un mouvement continuel, j'en ſuis cependant venu à bout, & l'opération a eu des ſuites ſi heureuſes, que la malade, quoique déjà ſi avancée en âge, a pu apprendre & exécuter tous les petits ouvrages qui conviennent au ſexe.

Quelques-uns ſe ſervent d'un petit crochet double, qu'ils placent dans la premiere membrane de la partie inférieure de l'œil, ſous la cornée tranſparente, & par le moyen duquel ils peuvent arrêter l'œil ferme, &, pour ainſi dire, le tirer à eux; mais je crois, qu'autant qu'il eſt poſſible, on ne doit ſe ſervir de cet inſtrument, que dans une grande néceſſité, ſachant que les crochets peuvent déchirer, & par-là occaſionner de grandes incommodités.

Ayant placé ou tourné l'œil de la maniere que je crois la plus convenable, & l'ayant affermi dans cette bonne poſition, par adreſſe ou par art, je prends un couteau qui eſt très-fin, bien coupant, & qui a la pointe très-tranchante des deux côtés, & qui eſt un peu courbe. L'Ouvrier doit avoir ſoin que la pointe ne ſoit point trop délicate, autrement elle ne pourroit pas réſiſter contre la cornée; mais elle s'émouſſe-

roit, & occasionneroit de grandes incommodités.

Je prends cet instrument comme une plume à écrire, & avec le côté tranchant, tourné en bas, je porte la pointe sur la cornée transparente, environ à une demi-ligne de l'opaque, vis-à-vis la prunelle; je perce promptement la cornée, & j'entre ainsi, en ligne droite, dans la cellule antérieure de l'œil: je poursuis en ligne directe, par le diametre de la prunelle, en poussant vers le grand angle de l'œil, où il arrive souvent de couper, en passant, la capsule de la cataracte: je perce, pour la seconde fois, la cornée transparente, de l'autre côté de la prunelle, à une égale hauteur & largeur de l'opaque; en sorte que la pointe du couteau sorte dehors, de la septieme partie d'un pouce: je tourne ensuite un peu en dehors le côté tranchant du couteau, pour ne point blesser l'iris; je le fais aller en avant & en arriere, pour couper en bizeau la moitié de la cornée transparente, faisant, par ce moyen, dans la cornée une plaie qui a la figure d'un croissant (: dans le même instant que je finis l'incision, & que je tire le couteau dehors, je presse doucement contre le globe de l'œil, avec le doigt index, qui tient la paupiere inférieure abaissée; cette pression ne manque guere d'obliger le crystallin obscurci & altéré, à

s'échapper, en même-tems que l'humeur aqueuſe, par la prunelle, juſques dans la cellule antérieure de l'œil, & delà quelquefois juſques ſur la joue; mais quand, après l'inciſion faite, la cataracte ne ſuit pas la preſſion légere du doigt, & qu'elle reſte dans ſa place, il ne faut point fatiguer l'œil par de nouvelles preſſions; mais il convient d'ouvrir la cellule où le cryſtallin eſt enfermé. Pour y réuſſir, M. la Faye recommande une lancette enkyſtée, d'une invention très-ingénieuſe: d'autres preſcrivent, pour la même fin, une aiguille plate & tranchante; mais nous avons remarqué qu'on peut très-convenablement le faire avec la pointe du couteau dont on s'eſt ſervi pour faire l'inciſion de la cornée, & que l'on tient encore en main. Si la cataracte, après l'inciſion de ſa capſule, ne ſortoit point encore, ce ſeroit une preuve qu'elle ſeroit attachée à l'iris, par des liens dont il faudroit alors la débaraſſer. Pour cet effet, on ſouleve, par le moyen d'un petit cuiller ou d'une petite pince, le morceau coupé de la cornée tranſparente, & enſuite, par le moyen d'une aiguille tranchante, on débarraſſe la cataracte des liens qui la retenoient enfermée, ayant bien ſoin que les ligamens ciliaires ne ſoient point offenſés.

L'œil étant ainſi débarraſſé de la cataracte

ou du cryſtallin opaque, d'une maniere plus ou moins facile, il faut alors retourner le malade, en lui plaçant le dos du côté de la lumiere; enſuite on lave l'œil avec une éponge trempée dans de l'eau tiede. Si l'humeur aqueuſe n'eſt pas ſortie entiérement, ſi l'œil n'eſt point embarraſſé avec du ſang, & ſi l'iris n'a point pris une figure contre nature, il ne manquera guere d'arriver que le patient puiſſe voir & diſtinguer les objets qu'on lui préſentera, immédiatement après l'opération; ſi au contraire la prunelle change de figure, ſi l'œil eſt rempli de ſang qui trouble l'humeur aqueuſe, le patient pourra bien voir, mais il ne pourra rien diſtinguer. Dans ce cas, il faut tâcher de retirer le ſang avec le petit cuiller, pour prévenir les accidens, comme l'inflammation & la ſuppuration qui en eſt la ſuite. On tâche, avec le petit cuiller, de redreſſer la figure de la prunelle, en remettant à leur place les plis qui ſont faits dans l'iris, par la preſſion du cryſtallin; cela étant fait, on ferme l'œil & après avoir lavé le viſage, on recouvre l'œil d'un plumaſſeau arrondi de charpie humectée du remede ſuivant.

℞. *Trochiſq. alb. Raz.* ℈ *j. Acet litharg. & Sp. matricar.* āā ʒ *j. Aq. roſar. & Sambuc.* āā ℥ *ij. m.*

Par-deſſus le plumaſſeau de charpie, je mets un emplâtre bien collant, une com-

presse une bande, pour boucher & pour fermer les yeux. J'ordonne ensuite au malade de se tenir tranquille & en repos. S'il arrivoit que le malade, sur-tout si c'étoit une personne du sexe, fût attaqué dans le genre nerveux, il seroit très à-propos de donner un grain d'opium, tout de suite après l'opération. Quelques heures après, si le patient est sanguin, je fais ordinairement une ample saignée au bras, & j'ordonne l'usage des alimens doux, & d'une boisson rafraîchissante.

Nous savons que la guérison vient en meilleure partie de la nature; c'est pourquoi si le patient ne se plaint d'aucune peine, s'il ne se fait point de déchargement de l'humeur aqueuse, & qu'il ne sorte point de larmes hors de l'œil, je laisse le premier bandage vingt-quatre heures, quelquefois trois jours entiers, ayant souvent remarqué, qu'en voulant débarrasser l'œil, & faire voir trop promptement, on a occasionné des accidens notables, que l'on auroit prévenus, en laissant l'œil fermé.

Dans le mois de Juillet de l'année 1760, je fis l'opération à la femme de B. G., en présence de M. Vander Winkel, Chirurgien très-expérimenté. L'opération fut très-heureuse, & achevée en moins d'une minute, la malade pouvant distinguer les objets,

immédiatement après l'opération, qui ne fut ſuivie d'aucun accident ; c'eſt pourquoi je laiſſai le premier appareil juſqu'au quatrieme jour, & je trouvai alors l'œil dans un état charmant: il ne manquoit plus, pour une parfaite guériſon, que de fermer l'œil encore pour quelques jours, & de le préſerver des rayons de lumiere. S'il arrivoit que la nature n'eût pas toute ſeule opéré la guériſon de la cornée, j'introduis dans l'œil, à pluſieurs repriſes, par le moyen du duvet d'une plume, le remede ſuivant :

℞. *Syrup. ſacchar. candi* ℈ j. *Mel roſar.* ℥ ß. *Balſ. Peruv. guttæ* jv *m.*

Je laiſſe ce collyre dans l'œil, comme dans le premier appareil, juſqu'au dixieme ou douzieme jour, ſelon que je le juge à propos : enſuite je fais tenir l'œil ouvert ; mais par le moyen d'un petit morceau de taffetas vert, & d'un chapeau rabattu pardevant, je le préſerve des rayons de lumiere, afin qu'il n'en ſoit point trop frappé d'abord, mais qu'il s'y accoutume comme par degrés.

On trouve ſouvent que le quinzieme jour après l'opération, l'œil eſt très-enflammé & affoibli, de ſore que le malade ne peut ſoutenir le moindre rayon de lumiere. Il ſemble que cela vienne de ce qu'on a tenu l'œil trop long-tems fermé ; car dans cet

état, il eſt comme dans un bain continuel, qui gonfle & affoiblit tellement les vaiſſeaux, que ceux qui, dans l'état naturel, ne recevoient que des globules d'eau, donnent alors paſſage à des globules de ſang, qui bouchent ces vaiſſeaux fins & déliés, & donnent ainſi naiſſance à une inflammation, par le relâchement des vaiſſeaux, & par l'extravaſion des humeurs.

Pour guérir cette inflammation, il eſt très-à propos de laver l'œil pluſieurs fois le jour, avec de l'eau froide, par le moyen de laquelle les vaiſſeaux qui étoient relâchés ſe reſſerrent & ſe raffermiſſent, & les globules de ſang, qui s'y étoient introduits, ſont chaſſés dehors. On peut auſſi, pour parvenir à ce but, deux ou trois fois par jour, avec un tuyau de plume, laiſſer tomber dans l'œil, quelques gouttes du collyre décrit ci-deſſus.

Le quinquina pris intérieurement, s'il n'y a point de maladie intérieure qui empêche de le donner, en en prenant une doſe de demi-dragme, trois ou quatre fois le jour, produit tout l'effet qu'on peut attendre de quelque remede que ce ſoit, pour la foibleſſe de la vue & pour la guériſon de l'inflammation dont j'ai parlé.

Enfin, quand l'œil eſt délivré de l'inflammation, & qu'il peut ſupporter les

rayons de lumiere, on laiſſe quelque tems le malade en repos, ſans rien entreprendre, juſqu'à ce que l'œil ſe ſoit diſpoſé de lui-même à réparer & à remplacer le cryſtallin.

Nous voyons tous les jours que l'œil travaille lui-même pour réparer ce qui lui manque, & que même dans ceux qui ſe ſervent de lunettes pour conſerver leur vue, l'œil même rectifie les défauts des verres. Cela peut ſervir d'avertiſſement à ceux qui ſe ſervent de lunettes, d'être prudens dans le choix des verres, afin que l'œil ne ſe fatigue point pour s'accoutumer à un verre mal poli.

A proportion que l'œil, par la perte du cryſtallin, eſt devenu plus ou moins plat, le malade peut, pour diſcerner plus diſtinctement les objets, ſe ſervir de lunettes, plus ou moins convexes.



DISSERTATION

Sur l'abus que les anciens ont fait du Cautere ; par M. MOUBLET, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, Docteur de Montpellier, & Médecin à Tarascon.

Plus les topiques empruntent leur action du feu, plus ils agissent puissamment sur l'habitude de notre corps. De ce genre, nous en connoissons de trois especes; les vésicatoires, ou épispastiques qui raréfient la lymphe, & l'air intérieur, enflamment la peau, l'exulcerent, & attirent des sérosités nuisibles & superflues, en faisant naître des phlyctenes; les septiques ou cauteres potentiels, dont les parties intégrantes plus homogenes, plus solides, alkalinées, ignées, ou acides fixes, dissoutes par nos humeurs, conçoivent une effervescence, & susceptibles d'un grand mouvement, coagulent les fluides, roidissent les fibres par leur causticité, froncent les vaisseaux, rongent, détruisent & consument; & le cautere, ou cautere actuel, qui fait le sujet de cette Dissertation, qui est le feu lui-même, par principe & par essence.

Son usage nous vient des (a) Arabes. Les

(a) *Valentin, p. 195. Marcell. Virgil. Florentin, de caut.*

Aſclépiades ſont ceux qui l'ont employé les premiers (*a*); & ſon application eſt ce qu'ils ont appellé cautériſation.

L'intenſité de ſon action dépend de la quantité & de la vélocité de ſes particules ignées, & augmente par un contact plus intime & par une plus longue durée de ſon opération : elle peut-être complete ou incomplete, comme l'avoient obſervé (*b*) les anciens. Elle eſt incomplete, lorſqu'elle ſe réduit à irriter les fibres nerveuſes, à agiter les eſprits, à abſorber des ſéroſités ſuperflues, à ſtimuler les vaiſſeaux, & à rendre le tiſſu des ſolides plus ſerré, plus fort, plus élaſtique : elle eſt complete, lorſqu'agiſſant avec toute ſa force, il brûle, noircit, conſume, réduit en forme de charbon l'endroit où on l'applique, dont les débris forment une croûte, qu'on nomme eſcarre.

De ces différens degrés d'action, les anciens rempliſſoient autant d'indications; ce qui n'eſt pour nous que les ſuites & les effets ſucceſſifs d'une même cauſe, étoit pour eux des cauſes primitives. Pour faire ſubſiſter tant de qualités adverſes dans le

(*a*) Dioſcorid. l. ij, c. 7. Paracelſ. l. ij, c. 8, p. 121.

(b) *Hipp. l. de Art. Albumans. Albucaſis, l. 2, p. 254. Gab. Fallop. p. 234.*

même

même corps, ſans le détruire, ils en imaginerent de relatives à la ſubſtance ou à la maſſe, & de propres aux principes de la matiere, ou aux premiers élémens des mixtes : ils attribuerent à l'inertie & au mouvement de leurs particules intégrantes, des effets qui ne peuvent naître que de la force des corps.

Ils crurent que le feu échauffe par ſes qualités actives (*a*) premieres; diſſipe, ramollit (*b*), réſout, volatiliſe par les ſecondaires; deſſeche & refroidit par les (*c*) premieres paſſives; reſſerre, aſtreint, fortifie les fibres par les ſecondaires; inciſe, atténue, enflamme (*d*) par les particules inſenſibles, qui, ſans ſe manifeſter par une action occulte, produiſent des effets ſenſibles; enfin, il attire, extravaſe les humeurs, excite des véſicules, forme l'eſcarre, par les parties ſubſtantielles ou propres à la maſſe.

Il peut encore (*e*), par accident, détourner les humeurs, intercepter leur cours, les faire dériver vers une partie, arrêter les flux immodérés du ſang, le coaguler, & reſſerrer les fibres & le tiſſu des ſolides.

[a] *Mercat. l.* 3, *de Mulier.*
[*b*] Guirland, l. iij, c. 12, p. 97.
[*c*] Amat. cent. 5, cur. 99.
[d] *Coſtæus*, *l. j*, *c. ij*, *p.* 13.
[e] *Pyrotechn. de Marc. Aurel. Severin*, *c.* 14, *p.* 349.

Tels ſont les effets certains, & les principes peu lumineux, que leur philoſophie, qui touchoit encore à ſa naiſſance, avoit adoptés dans les recherches de la vérité; quelqu'informe qu'elle fût, l'eſprit avoit beſoin de ce ſel, pour ſe conduire dans ſa marche; & ſi elle ne contentoit pas la raiſon, au moins tenoit-elle l'imagination en bride, & en empêchoit-elle les écarts. Ils partoient de principes ſûrs, que l'expérience ne contredit point. Les moyens qu'ils employoient pouvoient les ſéduire; mais l'événement ne les trompoit pas. Plus heureux que nous, qui courons après les cauſes primitives, que nous ne connoîtrons jamais.

A peine eurent-ils abordé la nature, qu'obſervant qu'elle eſt toujours ſimple dans ſes opérations, ils chercherent auſſi les médicamens les plus ſimples. Ils jugerent que les particules eſſentielles des mixtes, différentes par leur combinaiſon, par leur hétérogénéité, ont des vertus qui s'alterent, s'entre-détruiſent elles-mêmes, qu'elles ne conſpirent pas toutes à la même fin, & qu'elles operent des effets quelquefois contraires, & toujours qu'on n'a point en vue.

Cette obſervation étoit ſalutaire, s'ils euſſent ſçu lui impoſer des bornes, & l'aſſujettir à des regles. Cette homogénéité des parties,

cette unité de ſubſtance, de forme, de qualités, d'action, qu'ils remarquent dans le feu, conſidéré ſous le même rapport, & pour la même fin, étoient ſans doute des raiſons de préférence. Sa ſimplicité, ſa pénétrabilité, la rapidité de ſon mouvement, ſon analogie avec la chaleur naturelle, en qui réſide le principe de la vie, la vie elle-même, méritoit de fixer leur choix (*a*), lorſqu'ils le pouvoient ſans riſque, & qu'ils avoient lieu d'en attendre de bons effets. D'ailleurs, le cautere actuel n'agit que ſur la partie où il s'exerce, & ne peut nuire que par excès; le potentiel au contraire, dont on ne peut limiter l'action, s'étend aux parties voiſines (*b*), s'échappe, roule dans nos humeurs, & peut y cauſer des déſordres difficiles à rétablir; mais l'abus des meilleures choſes en pervertit toujours l'uſage.

Sans établir de regles générales, ils ont enveloppé toute leur pratique, & ne nous ont laiſſé qu'un amas de faits mal digérés, également heureux par l'événement, & ſouvent contraires par les moyens. Pour déterminer l'uſage qu'ils ont fait du cautere actuel, voyons, ſuivant leur ſyſtême, de quelle maniere il doit être compoſé;

[a] *Nunquam ſat laudandum. Heurnius, p. 68.*
[b] *Hipp. de aff. intern. Petrus Apponenſis, p. 208. Gui de Chauliac, l. iij, c. 48, p. 138.*

quelle figure il doit affecter ; jusqu'à quel point il doit être chauffé ; comment il faut l'appliquer, quelles précautions il faut prendre dans son application, & à quelles maladies il convient.

Les sentimens ont été partagés sur le choix des matieres qui doivent entrer dans sa composition : leurs préjugés les rendoient esclaves des anciennes coutumes ; nous pouvons cependant distinguer deux sortes de cauteres actuels (*a*), les durs & secs, les mous & humides.

Les cauteres durs & secs étoient pris des métaux, de quelques pierres calcinées, de différentes racines du regne (*b*) végétal, dures & compactes ; celles d'aristoloche ronde, de gentiane, d'asphalodes, de quelques bois, de celui d'olive, du noyau, du buis, d'un autre, connu sous le nom d'*esca* (c), des champignons qui croissent sur les chênes, des méches de lin, de chanvre, de coton bleu, entortillées, ou de la moëlle d'une espece de jonc, & de quelques (*d*) arbustes, qu'ils trempoient dans l'huile, ou dans quelque suc bitumineux.

Les mous & humides sont (*e*) les soufres,

[a] *Fabric. ab Aquapend. p.* 314. *Gabr. Fallop. p.* 315.
[*b*] Galien, l. v, c. 2. Thynius, p. 145.
[*c*] Paul Ægin. l. vj, c. 4, p. 569.
[d] *Hipp. de affect. intern.*
[*e*] Angerius, l. ij, c. 12. Paracelf. p. 314.

les résines, la (*a*) poix, le plomb fondu, l'huile, l'eau bouillante.

Cet appareil est assez effrayant, & le meilleur choix est de n'en point faire; mais les préjugés, & un aveugle empyrisme qui regnent dans la pratique, faisoient la base de la leur. Ils les employoient indifféremment (*b*); & s'ils se servoient plus souvent de quelques-uns, c'étoit plutôt parce qu'ils étoient plus accrédités que par le succès qu'ils en retiroient.

Trois usages principaux en déterminoient la pratique. 1° Ils s'en servoient pour les opérations chirurgicales (*c*), 2° pour créer des fontanelles; ce sont de petits ulceres (*d*), ou des émonctoires suscités par l'art, pour évacuer & faire dériver, dans les maladies froides & longues, un abondance de sérosité, qui abreuve le sang; quelquefois, après les opérations, ils entretenoient ces égoûts (*e*), & remplissoient les deux indications en même-tems. Les cauteres durs & secs servoient seuls pour faire naître des fontanelles; dans les opérations, tous pouvoient être employés.

Quoique chacun s'en arrogeât de pro-

[*a*] Avicenn. l. ij, c. 44. Dioscorid. l. ij, c. 7.
[*b*] Arét. p. 46.
[*c*] Paul Ægin. l. vj, c. 4, p. 569.
[*d*] Chirurg. de Purmann. p. iij, p. 292.
[*e*] Sennert. p. j, l. v, sect. 2, c. jx.
[*f*] Paracelf. p. 315. Willis, sect. iij, t. 2, l. vj, p. 181.

pres, les métaux étoient les plus (*a*) usités. Crédules jusqu'à la superstition, ils jugeoient de leur mérite & de leur excellence par leur prix & leur rareté ; & par cette seule raison, ils les consacroient à certaines parties (*b*). L'or & l'argent, à cause de leur noblesse, étoient réservés pour les maladies de la tête ; d'autres, au contraire, sans égard à leurs parties intrinseques, se servoient de tous indistinctement sur l'habitude du corps, & n'étoient partagés que pour le choix. Aristote (*c*) préféroit le cuivre, tandis que plusieurs le regardoient comme un poison, pour la sécheresse, l'âcreté de ses parties, & la douleur & la rigidité des fibres qu'il inféroit. Agrigente, Albumansar, & presque tous les Arabes (*d*) célebrent le fer & l'acier, à cause de leur dureté & de la durée de leur action ; car plus les corps froids sont denses, plus ils retiennent de chaleur (*e*).

Souvent, pour rendre ces métaux plus doux, & concilier à un seul les qualités que plusieurs renfermoient, ils les amalgamoient ensemble, & jettoient dans (*f*) le

[*a*] Ruland, l. ij, c. 1.
[*b*] Avicenn. l. ij, p. 237.
[*c*] Aristot. l. j, des Problêmes.
[*d*] Archigen. dans Fabr. p. 315.
[*e*] Chym. de Boerh. Phys. de Homberg.
[*f*] Tagault, p. 413.

même creuſet l'or, l'argent, le fer & le cuivre.

Les cauteres étoient ſi nombreux, qu'ils changeoient, ſelon la nature du mal, & la figure de la partie (*a*). Ils en faiſoient d'autant de ſortes, que l'imagination leur en fourniſſoit de modeles : la forme en étoit illimitée ; cependant (*b*), c'eſt à elle que Severin croit que ſes effets ſont attachés : ils ſont à la vérité différens ſous différentes maſſes ; mais ſi elle eſt la même, la figure n'y fait rien. Ils imitoient ordinairement celle de la partie où ils s'appliquoient (*c*), & ſe ſervoient de pointus pour le nez, de ronds pour le menton, de cultellaires pour la poitrine ; quand ils ne pouvoient, avec cette attention ſcrupuleuſe, les mouler ſur la partie, ils s'aſſujettiſſoient à d'autres regles, & traçoient des (*d*) quarrés, des polygones, des figures géométriques, ſuivant la rectitude du plan & le nombre de cauteres indiqués: celui de cinq étoit le plus ordinaire ; lorſqu'ils en appliquoient douze ou quinze, ils repréſentoient la lettre Y.

Ils les rangeoient ſous deux claſſes, & les diviſoient en ſimples & en compoſés. Entre

[*a*] Albucaſ. l. ij, c. 54. Ambr. Paré, l. 18, c. 27. Gui de Chaul. l. iij., c. 45, p. 138.

[b] *Pyrot. de Marc. Aurel. Sever. p.* 388.

[*c*] Paul Ægin. c. 4, p. 567.

[*d*] Le même, 577.

les ſimples, pluſieurs étoient propres à quelques parties, comme aux abſcès de la luette, de la langue, à l'empyême (a); les autres n'étoient déterminés à aucune, & tiroient leur nom de la figure qu'ils affectoient, comme en ſels (b) triangulaires, ponctuels, actuels (c): quelquefois ils commençoient une opération avec un rond, & la finiſſoient avec un quarré (d); les composés étoient, ou à ſéton; & alors avec de groſſes tenailles ils élevoient la peau, & paſſoient le ſéton à travers (e); ou à cannule, & c'étoient un ou pluſieurs cauteres joints enſemble, en forme de trident, ou de triangle renfermés dans une gaîne.

Mais juſqu'à quel point doivent-ils être chauffés? Les liquides ſe verſoient bouillans, comme le plomb, l'huile & l'eau; allumés, comme le ſoufre, embraſés, comme le bois réduit en charbon (f). Pour ce qui regarde les métaux, le degré de chaleur ſuivoit la grandeur du mal, la délicateſſe de la partie. Hippocrate veut (g) qu'ils

[a] Ambr. Paré, c. x, p. 256.
[b] Lanfranc, p. 203.
[c] *Ex quadrat. cum acu.*
[d] Le même, p. 204. Ambr. Paré, l. ij p. 260, c. 27, l. ij., p. 338.
[e] Paul Ægin. c. 48, p. 570.
[f] Archigen. dans Gabr. Fallop. p. 312.
(g) *Hipp. de art. ſect. j, aph.* 112, *p.* 195, *aph.* 200, *p.* 464, *ſect.* 5, *aph.* 44.

ſoient auſſi chauds que les forces du malade pourront le permettre. Pour les os, il preſcrit qu'ils ſoient rouges & tranſparens; pour les parties molles, d'une chaleur modérée, & proportionnée au tiſſu des fibres. Avicenne (*a*) l'appliquoit ardent. Lanfranc (*b*) attendoit qu'il jettât des étincelles; & il falloit qu'ils l'employaſſent bien chaud, puiſqu'Ingraſſias (*c*) remarque qu'il perd ſa vertu en reſtant au feu, & que Severin nous avertit (*d*) de prendre garde qu'il ne devienne mol, en le laiſſant trop long-tems ſur les charbons ardens.

La matiere dont ils étoient compoſés déterminoit la maniere de s'en ſervir. Les liquides ſe verſoient en telle quantité, pour opérer l'effet qu'ils en attendoient : pour les métaux & le fer, auquel le plus grand nombre ſe réduiſoit, chacun avoit une méthode propre. Albucaſis (*e*) s'en ſervoit, ſans le fixer. Aurelian (*f*), dans les maladies chroniques, défend de l'appuyer. Celſe (*g*) l'appliquoit, en courant ſur les crevaſſes des hémorroïdes, tandis qu'Hip-

(a) *Avicen. Igniosè ponatur*, *l. j*, *p.* 232.
(b) *Adeò ignitum ut projiciat ſcintillas*, Lanfranc, p. 203.
(*c*) Ingraſſ. p. 4, c. 27.
(*d*) Marc. Aur. Sever. p. 361.
(*e*) Albucaſ. dans Gal. l. 5, c. 2.
(*f*) Aurel. l. 5 des mal. chr.
(*g*) Celſ. l. 7, c. 2.

pocrate le faiſoit (*a*) appliquer profondément. Aëtius (*b*), en traitant le rhæas, ne le portoit pas juſqu'à l'os ; ainſi chacun n'avoit que lui-même pour guide, & dans l'inſtant de l'opération délibéroit de ſa durée : leurs ſentimens étoient ſeulement réunis, en ce qu'ils ſuivoient toujours la direction des fibres (*c*), & les plis de la peau, afin de rendre la réunion plus facile, & la cicatrice moins difforme.

Cette facilité à s'en ſervir excluoit les longues préparations. Ils ordonnoient au malade des remedes généraux, dans les maladies chroniques internes; dans les externes, & quand ils employoient l'huile bouillante, le plomb fondu, la réſine embraſée, le ſoufre liquide, ils faiſoient une eſpece de pâte avec la farine, la terre cimolée, l'argile ramollie, imbue d'huile roſat (*d*), le mucilage de pſillium avec le ſuc d'ortie, de tormentille, de plantain, où ils trempoient un linge dans l'eau-roſe, ou quelqu'autre ſuc rafraîchiſſant, dont ils mettoient à couvert les parties voiſines qu'ils vouloient épargner, & ils enfermoient dans le cercle celle où devoit couler la matiere bouillante. Quand

(a) *Hipp. de aff. intern.*
(*b*) Aëtius, l. 5, c. ij.
(*c*) Paul Ægin. c. 67, p. 577. Gabr. Fallop. p. 334.
(*d*) Myrepſ. c. 85, p. 774, Tagault, p. 406. Avicen. p. 232.

ils appliquoient le fer, ils marquoient l'endroit d'uſtion, avec de l'encre (*a*) ou un fil, & ſe ſervoient d'un emplâtre feneſtré.

La grandeur du mal diſpoſoit du choix du cautere ; pour effacer des cicatrices (*b*), des plaques fines, liſſes & polies ſuffiſoient ; lorſqu'ils vouloient toucher légérement une partie, ils prenoient un inſtrument pointu (*c*), en forme d'épée ; & lorſqu'ils en attendoient de plus grands effets, ils les choiſiſſoient oblongs, raboteux, peu épais, & d'une grandeur médiocre (*d*), afin que l'impreſſion fût plus forte, & que les eſcarres, en tombant, ne cauſaſſent pas la chute des cicatrices.

Son uſage étoit ſi étendu, les vertus qu'on lui attribuoit étoient en ſi grand nombre, qu'il ſeroit difficile de fixer les indications auxquelles il ſatisfaiſoit. Quelques-uns mirent en queſtion (*e*), s'il convenoit dans toutes les maladies, s'il profitoit dans tous les tempéramens, ſi on devoit l'appliquer ſur toutes ſortes de parties.

Coſtæus réſoud le premier problême (*f*),

(*a*) Aret. de Cappad. l. j, p. 15, 20.
(*b*) Gab. Fallop. p. 340.
(*c*) Hervrn. méth. part. vij, p. 404.
(*d*) *Hipp. l. de art. ſect.*, *j*, *aph.* 112, *p.* 464.
(*e*) Lanfranc, p. 202.
(*f*) Coſtæus, l. j, c. 16, p. 17.

& croit que le cautere convient en toute affection contre nature, qui est ou maladie, ou cause, ou symptôme; Severin n'excepte qu'un tempérament chaud, quand le sujet est pléthorique, & que la masse du sang est infectée de quelque diathèse putride (*a*). Fallope ne ménageoit aucune partie, & l'appliquoit également sur les arteres, les veines (*b*) & les nerfs. Théodoric faisoit toute la chirurgie (*c*), avec le cautere, & la médecine avoit besoin souvent de son secours, tant les premieres connoissances des sciences sont imparfaites.

Ils trouvoient des vertus en lui pour remplir toutes les indications, & conservoient les mêmes préjugés que pour la saignée. Ils avoient des parties affectées pour certaines maladies, afin de le rendre, en même tems qu'il évacuoit (*d*), révulsif ou dérivatoire. Dans les invétérées & les plus opiniâtres, ils l'appliquoient jusqu'à dix fois tout de suite; persuadés que celles qui résistent aux remedes, dont le feu est l'instrument, sont sans espoir de guérison (*e*).

Toutes les maladies se guérissent & se terminent par coction (*f*) & par excrétion:

(*a*) Marc. Aur. Sev. c. xij, p. 343.
(*b*) Fal. c. xij, p. 359.
(*c*) Théod. p. 134.
(*d*) Lanf. t. 1, n. 13, p. 232.
(*e*) Hipp. aph. sect. viij, v. 119.
(*f*) Holler. Com. j, l. v.

les forces vitales n'augmentent que par accident, & s'éteignent d'elles-mêmes. Nous avons donc plus besoin de remedes qui en raniment la vigueur, que de ceux qui la diminuent. Les anciens produisoient la coction des humeurs, en augmentant la chaleur, en excitant les oscillations des vaisseaux, & le mouvement intestin des liqueurs, leur excrétion, en leur préparant des issues, & en favorisant leur évacuation par le feu.

Il est propre à tous ces effets; mais il faut savoir le ménager pour en tirer avantage. Nous allons parcourir le détail de leur pratique. Si nous la blâmons, ce n'est jamais que l'excès que nous en condamnons en eux Pour donner plus de clarté, nous suivrons l'ordre suivant dans tout le reste de ce traité.

1° Ils appliquoient le cautere, pour sécher les solides, absorber de sérosités superflues; astreindre de fibres molles & laches, leur rendre l'élasticité & le ton qu'elles ont perdu, pour exécuter des mouvemens qui leur soient propres, ou pour contenir d'autres parties dans leur situation naturelle; pour calmer les douleurs, revivifier les forces vitales, hâter la coction des humeurs putrides, croupissantes dans leurs propres vaisseaux, ou épanchées dans quelque cavité; pour favoriser leur résolution, ou accélérer la suppuration.

2° Pour ouvrir des abſcès, des apoſthêmes, & donner iſſue à des matieres purulentes.

3° Pour arrêter le ſang dans les hémorragies, & abſorber, dans une grande ſuppuration, la ſanie trop abondante des ulceres.

4° Pour éteindre la gangrene, la pourriture, la carie; pour ſéparer, conſumer des cals, des excroiſſances fongueuſes, des parties ſuperflues, mortes, venéneuſes, ou nuiſibles.

Tels ſont les cas où les anciens employoient le cautere. On ne ſauroit diſconvenir qu'il ne ſoit indiqué dans tous, quoiqu'il ne convienne pas toujours. Pouvons-nous donc croire que de ſi grands obſervateurs en aient abuſé autant qu'ils le paroiſſent ? Si leur pratique nous étoit toute dévoilée, nous n'aurions pas à leur reprocher de ſi grandes erreurs. Tous nos remedes leur étoient connus. Ont-ils donc été cruels ſans raiſon ? Ce n'eſt pas que je veuille autoriſer en tout leur pratique, car ils en ont abuſé; & il ſuffiroit preſque de ce que nous avons dit pour le prouver; mais elle eſt moins fauſſe que mal-entendue; leurs écrits manquent de principes & de regles: nous ne liſons que leurs ſuccès, & ils nous taiſent les moyens de les obtenir.

Hippocrate rapporte plusieurs exemples, & des expériences funestes de ce remede (*a*); & pouvoit-il toujours réussir dans les mêmes maladies, puisque leur nature & leur caractere varient par tant de symptômes? Il semble, selon eux, qu'une partie ne peut être lésée que d'une seule maniere, que la maladie est toujours la même, reconnoît la même cause, & s'annonce par les mêmes signes. Devons-nous, après cela, être surpris de ce que les modernes n'ont point adopté leur doctrine?

I. INDICATION. Lorsque nos humeurs sont trop abondantes, sans qu'il y ait pléthore ni cacochymie, la partie rouge du sang se trouve noyée dans une abondance de sérosité; nos fibres s'en abreuvent, leur tissu humecté se relâche & produit des luxations, des hernies, des descentes, &c.

Dans ces cas, présentés sous un aspect si favorable, le cautere pourroit quelquefois profiter. Mais ces maladies sont-elles toujours produites par débilité, par une collection & une abondance d'humeurs? Le cautere peut-il convenir dans un tempérament sec, chaud, fort, robuste, athlétique, lorsqu'elles arrivent après des efforts violens, des coups, des contractions for-

(*a*) Hipp. l. v, sect. viij.

tes & gênées, des mouvemens ſpaſmodiques, & des cauſes accidentelles extérieures; ils l'appliquoient cependant toujours dans les luxations, ſur l'article où la tête de l'os repoſe, & à la partie où elle étoit tombée; ſouvent même ils l'entouroient de cauteres (*a*).

Mais en brûlant & irritant ainſi les nerfs, ils attiroient un plus grand flux d'eſprits animaux à la partie; les vaiſſeaux étoient tiraillés, tendus, le cours du ſang précipité, tout le membre trémouſſoit, s'agitoit, étoit ſecoué: delà les douleurs aiguës, l'engorgement, l'inflammation, les ankyloſes, l'érétiſme, la rigidité des tendons, des ligamens, la ſéchereſſe des cartilages, les mouvemens convulſifs, d'autant plus forts que le membre avoit plus ſouffert, & que les fibres étoient plus roides & plus contractiles; accidens qui s'oppoſent même à la réduction.

Dans les hernies, quelles qu'elles fuſſent, crurale, exomphale, inguinale, complete ou incomplete, formée par l'épiploon, l'inteſtin ſeul ou tous les deux enſemble, ils appliquoient quatre, cinq cauteres, pour en procurer la (*b*) réduction, ou pour con-

(*a*) Paul Ægin. p. 576.
(*b*) Léonidas, dans Aëtius, ſerm. 14, c. 7. Théod. c. 29.

tenir la hernie, après l'avoir réduite auparavant.

Pouvoient-ils la réduire, lorſqu'elle eſt formée par des coups violens, des excès, des chutes, des travaux douloureux & pénibles, par une forte preſſion du diaphragme & des muſcles du bas-ventre? Lorſqu'il y avoit étranglement, n'augmentoient-ils pas les ſymptômes fâcheux qui accompagnent ces maladies? Les matieres fécales qui diſtendent, qui gonflent l'inteſtin par une chaleur immodérée, une grande fermentation, ne le dilatent-elles pas encore davantage par leur volume qui ſe raréfie? ne l'irritent-elles pas par leur acrimonie qui s'exalte? Quand ils l'avoient réduite, ſi l'inteſtin avoit beaucoup ſouffert, qu'il fût noir, livide, tendant à la putreſcence, ne cauſoient-ils pas la gangrene & la mort?

Cette méthode étoit vraiment cruelle, puiſqu'elle étoit ſans fruit, & ſur-tout dans la chute du fondement. Pluſieurs retiroient le rectum, tant qu'ils pouvoient, quand il ne ſortoit pas aſſez: ils faiſoient exprimer le malade, juſqu'à ce que, par des efforts réitérés, il ſortît en partie; alors ils coupoient (*a*) l'inteſtin en long, en deux ou trois endroits, & appliquoient ſix, huit cauteres, ſur la tunique veloutée. Quelle

(a) *Hipp. de art.*

douleur ne devoit-il pas en naître ! Le mal n'étoit pas un moindre mal que le remede. Dans la piquure, la distraction des tendons, ils s'en servoient encore (*a*) ; ils favorisoient les tiraillemens, les convulsions, & s'opposoient à leur réunion.

Attentifs seulement à la cause difficile à saisir, dont ils croyoient les symptômes s'expliquer en leur faveur, ils entrevoyoient toujours quelque convenance ou quelque succès, pour autoriser leur pratique : tout est raison pour des esprits prévenus ; & croyoient-ils pouvoir abuser d'un remede qui n'étoit assujetti à aucune regle ?

Ils avoient toujours en vue d'augmenter la chaleur naturelle, de fortifier les solides ; & le moyen le plus prompt leur paroissoit le meilleur. C'est ainsi qu'en accélérant le cours du fluide nerveux dans une partie, en redoublant les vibrations des vaisseaux, ils croyoient aussi résoudre ou amener en maturité les dépôts, les humeurs arrêtées dans les tuniques des vaisseaux, ou épanchées hors du cercle de la circulation, les tumeurs humorales, de quelque cause qu'elles provinssent, inflammatoires, œdémateuses, squirrheuses & enkistées.

Que l'événement devoit les surprendre ! car si ces tumeurs sont formées par infiltra-

(*a*) Paul Æginet. p. 574.

tion, fluxion, congeſtion dans les vaiſſeaux, les follicules des glandes, ou dans quelque cavité, la cure doit différer; cependant, chez eux, elle eſt toujours la même. Combien légérement s'en ſervoient-ils, à la moindre intempérie, dès qu'un membre languiſſoit, & qu'il y avoit la moindre diſtention dans le mécaniſme des organes! Auſſi que de maux légers par eux-mêmes, ſont-ils devenus graves & dangereux par les ſuites qu'ils ont eues!

C'eſt des effets, & non de la cauſe, que les indications doivent ſe tirer. Combien de fois un remede indiqué par la cauſe, eſt-il contre-indiqué par les ſymptômes préſens, ou par ceux qui peuvent ſurvenir!

Dès qu'ils ſoupçonnoient un engorgement dans une partie, ſans égard à ſa ſituation ni à ſa texture, ils appliquoient le cautere pour le réſoudre. Dans les fluxions des yeux, pluſieurs renverſoient la paupiere (*a*), & la cautériſoient dans les douleurs de tête: ils l'appliquoient pluſieurs fois, & à différentes repriſes, ſur le vertex, juſqu'au diploë (*b*).

La ſenſibilité, la délicateſſe de ces parties, la communication des prolongemens

(*a*) Paul Ægin. p. 556.
(*b*) Aret. l. ij, c. 20, p. 450. Ruland, l. j, c. 25, p. 151.

de la dure-mere avec le péricrâne, qui devoit leur faire craindre des convulsions; l'inflammation des meninges, le voisinage du globe de l'œil, n'excluoient pas cette condamnable méthode.

Dans les bouffissures, les emphysèmes des cellules adipeuses du bas-ventre, les hydropisies de la poitrine, ils en appliquoient dix, douze (a), pendant trois jours d'une diete exacte, sur le sternum & les côtes : dans l'ascite, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au coccyx, & de la derniere fausse côte, d'un côté, à la derniere de l'opposé.

Le sang, dans ces maladies, appauvri, épuisé, presque toujours en fonte, privé de sa partie balsamique & mucilagineuse, annonce un état de cachexie; les pieds bouffis, œdémateux, tendent à putrescence. Quand l'humeur infiltrée, ou extravasée, croupissante depuis long-temps, étoit douée de quelque acrimonie, ils causoient bien des secousses au genre nerveux, des vibrations violentes, des spasmes, des douleurs; mais ils ne pouvoient dissiper ces humeurs ni les vaisseaux capillaires trop obstrués; elles ne pouvoient reprendre les routes de la circulation.

Quels tristes accidens ne produisoient-ils

[a] Septal. l. 6, p. 107. Aëtius, c. 13, p. 335. Avicen. t. 1, l. 3, p. 786. Heror. 1. 68.

pas (*a*). En tâchant de résoudre par le feu ces dépôts & ces fluxions, outre la mortification de la partie, qu'ils procuroient, en détruisant les petits vaisseaux & interceptant le flux & le reflux des liqueurs, souvent l'évacuation étoit si abondante, qu'ils mettoient la partie à siccité, qu'ils en évacuoient la lymphe nourriciere, & qu'elle tomboit en marasme.

Dans les phlegmons (*b*), y a-t-il des humeurs froides à résoudre? Les ramifications des arteres sont obstruées, les molécules sanguines, épaisses, les vaisseaux capillaires imméables, la chaleur vive, les contractions du cœur fortes & fréquentes: ils redoubloient l'action des vaisseaux, mais que pouvoit-elle produire? Ne dissipoient-ils pas les particules les plus fluides, qui auroient pu servir au sang de véhicule, séparer la cohésion des globules entr'eux, & faciliter leurs cours? N'augmentoient-ils pas leur viscosité, l'engorgement, les embarras de la circulation? Ne faisoient-ils pas dégéner le sang en atrabilaire? N'étouffoient-ils pas le mouvement, la chaleur & la vie? Delà la gangrene & la mort.

Les œdemes pouvoient-ils être repris

[*a*] Amat. Luzitan. cent. 5, cur. 99. Aret. p. 35, 50, 55.
[*b*] Cels. l. v, c. 11. Théod. Epit. 65.

par les veines absorbantes (*a*), tandis qu'ils s'opposoient à leur résolution, en exhalant les molécules aqueuses les plus liquides, les plus mobiles; en augmentant la ténacité de l'humeur, la rendant plus épaisse, plus concrete ? Ainsi ces œdemes devoient s'enflammer ou dégénérer en squirrhes.

Quelque dures & compactes que soient ces tumeurs, elles n'en étoient pas exemptes. Galien (*b*), Aëtius (*c*) croient que les squirrhes du foie & de la rate sont formés par une humeur froide & pituiteuse, qui s'épaissit dans ces visceres, par son séjour; qu'on les atténue, les ramollit, les fond par le cautere, & qu'on en favorise l'excrétion.

Ces maladies sont presque toujours héréditaires, dépendantes du vice des liqueurs & de la constitution des solides, où les glandes que ces tumeurs assiegent sont faciles à s'obstruer. Quel autre effet pouvoit s'ensuivre, que l'inflammation des parties voisines, ou le squirrhe irrité, un ulcere purulent?

Pouvoient-ils encore amener en maturité les bubons, les parotides, les abscès phlegmoneux, où l'on doit modérer le mouvement des solides, ralentir la rarescence des fluides, pour diminuer l'engorgement, en

[*a*] Gabr. Fallop. p. 339.
[*b*] Calien, p. 287.
[*c*] Aëtius, c. vj, p. 529.

appliquant le feu ? Ne rompoient-ils pas tout par les vibrations trop vives des nerfs, les battemens, la réaction trop forte des vaisseaux ? L'abscès ouvert ne pouvoit produire qu'un pus âcre, limpide, mal élaboré, sanieux ; & l'ulcere ne devoit présenter que des bords livides, noirs, spongieux que la gangrene menaçoit.

II. INDICATION. C'est ainsi qu'ils procuroient la coction des humeurs, en augmentant les forces vitales. Le même moyen leur servoit pour en hâter l'excrétion. Ils prenoient des cauteres cultellaires, qui s'adaptoient à la tumeur & à la figure de la partie (*a*), ouvroient des issues à la matiere croupissante, toutes les fois que ramassée en assez grande quantité, elle tendoit à suppuration (*b*) ; le fer devenoit plus tranchant, son opération plus prompte, & communiquant un plus grand mouvement, ils accéléroient la suppuration, sans s'arrêter à la délicatesse de la partie, ni à la qualité de la matiere épanchée.

La nature de ces tumeurs inflammatoires ne pouvoit admettre une telle curation ; car par une rupture si violente & si subite, ils enflammoient les parties voisines, le tissu graisseux se corrompoit au loin ; delà, une

[*a*] Bertopolita. c. xj, p. 501. Amat. Luzitan. cent. 5, cur. 99.
[*b*] Hervr. p. 66.

ſuppuration plus abondante, (ſi elle pouvoit s'obtenir, & ſi la gangrene n'y ſurvenoit pas;) les bords calleux, en ſe convertiſſant en une eſcarre dure & ſeche, retenoient le pus qui fuſoit dans les véſicules adipeuſes, dans les membranes & les interſtices des muſcles; formoit des ſinus, des fiſtules, des ulceres anfractueux, dont les cicatrices étoient difficiles à guérir, ou étoit réſorbé; & cette réſorbtion pouvoit produire des métaſtaſes, des fievres lentes, une cacochymie purulente dans un ſujet foible, cachectique & mal conſtitué.

D'ailleurs, pour ouvrir ces tumeurs enkiſtées, vives & très-douloureuſes, les clous, les bubons & les parotides qui adherent aux principaux rameaux de la carotide externe, n'avoient-ils pas à craindre la ſtructure des glandes qu'ils défiguroient & léſoient ſouvent à un point à ne pouvoir plus reprendre leurs fonctions, les arteres, les veines & les nerfs dont elles ſont compoſées, & qu'ils brûloient ſans ménagement.

Ils regardoient ces glandes (*a*) comme les égouts des viſceres, à cauſe de leur texture rare & flaſque, & croyoient qu'un dépôt d'humeurs étoit leur maladie ordinaire, parce que les parois de leurs vaiſſeaux, foibles par eux-mêmes, s'imbibent de ſéroſité, perdent facilement leur reſſort,

[*a*] Galien, p. 296.

&

& favoriſent la ſtagnation de ces crudités, dont on ne pouvoit les délivrer, qu'en ranimant leur mouvement languiſſant, & refoulant les fibres débilitées ; telle étoit leur opinion ſur la ſtructure des glandes miliaires, inguinales, que leur molleſſe & leur pulpoſité leur avoit fait concevoir.

De quels périls n'étoient pas ſuivies ces ouvertures d'abſcès, celle de l'empyeme, malgré la platine de l'invention de Paré (*a*), pour vuider le pus épanché ſur le diaphragme, ou mûrir (*b*) les tubercules ſuppurans des poumons. Dans ces circonſtances périlleuſes, où les yeux ne peuvent guider la main, eſt-on maître de la retenir, & jamais sûr de ne la pas trop enfoncer ? Dans la pratique, les moindres erreurs ſont mortelles.

Car il ne faut pas croire que l'artere, la veine & le nerf ſoient tellement logés & cachés dans la ſciſſure de la côte, qu'avec une prudence ordinaire on puiſſe les éviter. Quelles précautions pour ne pas bleſſer intérieurement des parties ſi délicates, ſi douloureuſes, & ſi faciles à s'enflammer ? Dans l'ægilops ou l'abſcès au grand angle de l'œil, dans ceux du périnée, qui deviennent ſi ſouvent fiſtuleux, à cauſe de la graiſſe de cette partie ; dans les abſcès du foie * ils brûloient toute la

(*a*) Ambr. Paré, l. ij, c. x.
(*b*) Celſ. l. ij, c. 7, Tagault, p. 413.
* Paul Ægin. c. 47, p. 570.

peau, & enfonçoient le cautere au-dessus de l'aîne jusqu'au parenchyme de ce viscere : ne devoient-ils pas causer la gangrene & la mort ?

III. INDICATION. Ce qui favorisoit cette pratique, c'étoit qu'ils arrêtoient le sang en faisant ainsi toutes ces ouvertures. Hippocrate s'en est servi dans les abscès du foie : Si vous craignez, dit-il (*a*), l'hémorragie, employez le cautere cultellaire, & vous ferez l'incision en arrêtant le sang. Ils croyoient par-là gagner beaucoup dans les aposthêmes, les tumeurs environnées de gros vaisseaux, parce qu'ils remplissoient deux indications (*b*) à la fois.

Dans les plaies mêmes, quand quelque artere étoit ouverte, que la compression ne pouvoit suffire, & dans les amputations ils faisoient une grosse escarre (*c*), afin qu'elle ne tombât que tard, qu'elle n'entraînât point la chute de la cicatrice, & que l'hémorragie ne revînt pas.

Quelque défectueuse que soit cette méthode, nous ne saurions leur en faire un crime, puisqu'ils n'avoient que ce seul moyen ; nous ne pouvons blâmer que les mauvais usages qu'ils ont faits des reme-

(*a*) Hipp. aph. 44, p. 563.
(*b*) Avicen. c. 62, p. 577.
(c) *Med. cauter. l.* 4, *t. ij*, *p.* 157. Gui de Chaul. p. 345.

des, & non les remedes eux-mêmes.

S'ils les avoient employés, avec plus de justesse & de discernement, dans les cas où il convient précisément, nous n'aurions rien à leur reprocher ; mais les uns versoient l'huile bouillante, coupoient avec des cauteres cultellaires (*a*), & appliquoient encore après des fers rouges. Ainsi les derniers cauteres en détruisant & consumant l'escarre des premiers, l'hémorragie recommençoit : les autres (*b*) cautérisoient la plante des pieds pour arrêter le sang aux parties supérieures par la révulsion ; mais une artere d'un grand diametre ouverte, le sang y est porté & en coule avec plus de rapidité, puisqu'il y trouve moins de résistance, jusqu'à la mort ou une entiere défaillance.

Les veines dans les hémorrhoïdes sont distendues, tuméfiées, regorgent d'un sang noir, épais, atrabilaire ; si elles ne paroissoient pas assez, Hippocrate ordonne (*c*) que par les efforts que doit faire le malade, l'intestin sorte, de le couper alors, & de le cautériser ; si elles sont ouvertes, & qu'elles coulent trop abondamment, de porter dans l'intestin des cauteres à queue d'aronde, de sécher les veines & d'arrê-

(*a*) Vallef. l. 5, c. 12, p. 1082.
(*b*) Zacut. Luzitan dans Willis, t. j, p. 181.
(*c*) *Hipp. de fistul. l. ij*

ter le ſang : les autres le tiroient avec une groſſe aiguille, en coupoient les commencemens & les iſſues, & les brûloient avec un fer rouge (*a*) ; ou même ſans inciſion, ils n'employoient que le cautere. Théodoric l'appliquoit juſqu'à dix fois ; mais ce ne devoit pas être ſans douleur ni ſans péril (*b*).

Quelquefois dans les plaies il arrive des hémorragies blanches ; une groſſe artere lymphatique peut être coupée, & verſer une grande quantité de (*c*) lymphe. Les anciens avoient recours au cautere pour l'arrêter (*d*). Une telle cauſe ne demande pas un remede ſi violent, & la compreſſion doit ſuffire.

Quand la plaie étoit livide, ſanguinolente, que les veines étoient variqueuſes, la ſanie ſubtile, limpide, abondante, ils cautériſoient les bords pour la corriger, afin que le pus devînt doux, blanc, égal, viſqueux (*e*), homogene, ſans odeur ; en brûlant à nud les papilles nerveuſes, ils procuroient des élancemens, des convulſions, des érétiſmes, l'inflammation & la gangrene ; & en voulant augmenter la

(*a*) Hippocr. l. v, ſect. viij.
(*b*) Théodor. l. ij, c. 41.
(*c*) Ruiſch, act. de l'Acad. des Scienc.
(*d*) Paul Ægin. p. 580.
(*e*) Aret. p. 55, 30, 35.

chaleur pour le rendre plus louable & plus naturel, par son excès ils le rendoient plus âcre & plus corrosif.

IV. INDICATION. Ils ne commençoient enfin aucune opération sans le feu (*a*). Archigenes (*b*) versoit du plomb fondu sur l'ægylops. Aëtius (*c*) guérissoit les gencives molles & rongées, avec l'eau bouillante. Arete (*d*) coupoit les verrues, les tubercules avec des cizeaux rougis. Dans les polypes, les excroissances fongueuses du nez, ils dilatoient les narines avec le speculum, & y posoient le cautere jusqu'à ce que tout fût consumé. Gui de Chauliac coupoit l'aîne du nez (*e*) pour avoir plus d'issue, & le mieux appliquer. Dans les tumeurs chancreuses, ils coupoient avec un bistouri (*f*), & brûloient alternativement.

Cette opération étoit si douloureuse, que les hémorragies & les convulsions emportoient tous les malades. Paré, qui réforma ces moyens cruels par de non moins dangereux (*g*), voulut qu'après avoir

(*a*) Gabr. Falop. p. 338.
(*b*) Archig. dans Galien, l. 5, c. 2.
(*c*) Aët. l. 4, c. 2.
(*d*) Aret. l. 4, p. 686, 687.
(*e*) Gui de Chaul. p. 345.
(*f*) Léonidas dans Aëtius, serm. 4, c. 45, p. 846, 981.
(*g*) Ambr. Paré, l. viij, c. 31, p. 180.

enlevé le cancer, on presſât les veines variqueuſes qui regorgent d'un ſang atrabilaire, pour l'évacuer tout-à-fait, & qu'on y appliquât après le cautere. Je ne ſais laquelle des deux méthodes préſente moins d'accidens fâcheux.

Vallès faiſoit toutes les inciſions avec le fer rouge (*a*). Hervronius s'en ſervoit (*b*) pour ouvrir les ulceres malins. Quand la ſanie étoit d'une mauvaiſe conſiſtance, d'une couleur variée, d'une qualité âcre, d'une odeur fétide, & qu'une chaleur étrangere dominoit ſur la naturelle, pour rendre le pus d'une bonne fonte, Bertopolita (*c*) ne connoiſſoit que le cautere; & lorſque l'apoſthême étoit livide, ſes bords ſpongieux, le ſentiment amorti, la chair corrompue, l'odeur cadavéreuſe, & que la partie privée du mouvement & de la vie tomboit en mortification, Damocrates le regardoit comme un ſpécifique (*d*), & brûloit juſqu'au ſain.

Il n'étoit pas reſtreint aux maladies des parties molles; les anciens l'appliquoient dans toutes (*e*) celles des os. Pline (*f*),

(*a*) Valleſ. l. 5, p. 462.
(*b*) Hervr. p. 68.
(*c*) Bertop. p. 240.
(*d*) Damocr. l. des Antid. Gorrhaw, p. 636.
(*e*) Bertop. p. 249, Gorh. l. v, p. 96. Aurel. l. ij, c. 4.
(*f*) Pline, c. 7, p. 32.

Hervronius (*a*) le portoient profondément dans la carie, pour hâter l'exfoliation, & pour favoriser la régénération des chairs qui pullulent. Avicenne se servoit d'eau (*b*) bouillante; & Dalechamps assure (*c*) que les Africains cautérisent le sommet de la tête jusqu'à ce qu'il se sépare une esquille de l'os.

Ces faits, qui suffisent pour nous donner une idée de la pratique des anciens, nous prouvent assez combien ils en ont abusé; mais nous est-il permis de conclure delà, qu'il ne convient dans aucun des cas où ils l'ont employé; & ne pourrions-nous pas tirer parti d'une pratique de tant d'années? Ces avances, ces ébauches étoient pour nous des engagemens de perfectionner leurs travaux; & notre imagination plus vive, plus vaste, mais moins solide & plus bornée, n'a pu s'assujettir à approfondir leur pratique, & mille biens nous échappent avec elle. Le cautere s'est usé en s'exerçant; & on trouve la fin du remede quand on s'en sert pour tout: ils l'ont mal & trop long-tems appliqué. Pour réformer leurs abus, nous en avons introduit de nouveaux, & leurs erreurs nous cachent les nôtres.

(*a*) Hervr. p. 68.
(*b*) Avicen. l. 3, t. 4.
(*c*) Chirurg. de Dalech. c. 7.

LETTRE

Ecrite à M. DE LA CONDAMINE, *Chevalier de l'Ordre de S. Lazare, des Académies Françoise, des Sciences, &c. par M.* DE BAUX, *Médecin aggrégé au College de Médecine de Marseille, sur le nombre des inoculés de Provence, avec quelques réflexions sur l'Inoculation des adultes, du 12 Juillet 1761.*

Comme je n'ignore point, Monsieur, la part que vous avez à la propagation de l'inoculation, dont vous n'avez donné l'histoire au public, dans deux Mémoires imprimés, que pour l'encourager à profiter de cette utile découverte, je vous envoie la liste des sujets qui ont triomphé de la petite-vérole, dans cette ville de Marseille & dans le reste de notre province, par cette heureuse méthode, depuis le mois d'Octobre 1759, jusqu'à la fin de Juin 1761.

Le premier sujet, & le seul inoculé à Marseille & dans notre province, l'automne de 1759, a été mon fils. L'exemple d'un pere, Médecin, décida bien des gens en faveur de la nouvelle méthode. Pendant le printems de 1760, dix enfans des deux sexes furent inoculés dans cette ville. Dans le même-tems, Mgr le Duc de Villars,

notre illuſtre Gouverneur, animé de cette charité induſtrieuſe qui ne ſe borne point à pourvoir aux beſoins des peuples confiés à ſes ſoins, mais qui étudie les moyens les plus efficaces pour les conſerver, établiſſoit dans la ville d'Aix, capitale de la Province, un Hôpital, dans lequel étoient appellés tous ceux dont les facultés ne leur permettoient pas de s'affranchir, par la voie de l'inoculation, du fatal tribut que tous les hommes, à un petit nombre près, ſont obligés de payer à la petite-vérole. Par ſes invitations, & à ſes frais, ſix enfans y furent inoculés, avec un plein ſuccès.

L'automne ſuivante vit à Marſeille treize inoculés, parmi leſquels on comptoit deux belles dames. Leur exemple entraîna la ville d'Arles, où trois ſujets, dont deux adultes, ſe ſoumirent à la même épreuve.

Le printems de 1761 vient de nous donner une preuve nouvelle d'une vérité ancienne, que les faits ſont plus éloquens & plus perſuaſifs que les paroles. Trente-huit ſujets, des deux ſexes, dont ſept adultes, ont été inoculés dans cette ville; quatre à Aix, trois à Arles, un à Taraſcon, & ſix à Avignon: enfin, on compte quatre-vingt-cinq ſujets des

deux ſexes, & de différens âges, depuis trois ans jusqu'à trente, qui ont été inoculés en Provence, en vingt-un mois. L'événement a été par-tout, à-peu-près, le même, c'eſt-à-dire, également & conſtamment heureux.

La ſomme totale des adultes inoculés dans la Province, monte au nombre de treize, parmi leſquels ſix n'ont point contracté la petite-vérole, quoiqu'on ait vu, dans quelques-uns, au moins des ſignes non équivoques de la communication du venin varioleux extérieur, avec le ſang; au lieu que ſur les ſoixante-douze enfans, reſte des quatre-vingt-cinq ſujets inoculés, il n'y en a eu que trois ou quatre qui ne l'ont pas contractée.

Par les faits que je viens d'expoſer, il paroît que les riſques de contracter la petite-vérole naturelle, ſont moindres pour les adultes, en raiſon compoſée de leur âge, du nombre des épidémies de cette maladie dans leſquelles ils ont vécu, & de la grande poſſibilité qu'un adulte ait eu la petite-vérole au berceau ou dans ſa tendre enfance, ſans qu'il s'en ſouvienne ou ſans qu'il en ait eu connoiſſance; de ſorte que plus on eſt avancé en âge, & plus on a vécu dans un plus grand nombre d'épidémies de la petite-vérole, plus auſſi

le risque de la contracter diminue. Cela s'accorde parfaitement avec ce que tous les Médecins ont occasion d'observer fréquemment : Que quelques personnes contractent naturellement la petite-vérole à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, mais très-peu à celui de quarante, & au-dessus, parce que quand on a vécu jusqu'à l'âge de quarante ans & au-dessus, on a essuyé huit ou dix épidémies de petite-vérole naturelle, & que pendant ce long intervalle on ne l'a pas prise, on peut présumer qu'on n'a pas la disposition nécessaire. Cependant l'inoculation ne sauroit déterminer, à l'égard des adultes, dans un âge égal, le nombre de ceux qui sont inhabiles à contracter la petite-vérole, parce que plusieurs se soumettent à la méthode artificielle, dans l'incertitude d'avoir eu cette maladie naturellement, pendant leur tendre enfance, ou dans le doute de n'avoir eu que la petite-vérole volante, qui en impose souvent par bien des endroits.

Je rapporterai là-dessus deux cas qui viennent de m'arriver, dans le cours de mes inoculations du printems de 1761. Parmi seize sujets que j'ai inoculés, dont trois adultes, deux (frere & sœur) n'ont pas contracté la petite-vérole : l'un étoit âgé de vingt-un ans, & l'autre de dix-huit. On étoit incertain, dans leur famille, s'ils

avoient eu cette maladie dans leur enfance, ou si l'un d'eux, ayant eu une éruption cutanée, avec tous les symptômes de petite-vérole, pendant qu'il en régnoit une épidémie, n'avoit eu que la volante. On me les présenta pour la leur communiquer artificiellement, ce qui fut exécuté aux deux bras, le 21 & le 23 Avril dernier. Cinq ou six jours après l'insertion des fils varioleux, tous les symptômes qui précédent la maladie & qui l'annoncent, se montrerent d'une maniere très-marquée. L'escarre se forma aux deux levres des plaies; il devint dur & douloureux; la peau s'enflamma, à plus de deux pouces, autour desdites plaies: l'appétit diminua; on sentit une douleur très-vive aux aisselles, aux bras, à la tête, au dos & aux reins: on souffrit des pandiculations, des bâillemens, des vertiges, des langueurs, un mal-aise général, des nausées, des frissons, pendant plusieurs jours: l'inflammation de la peau devint érysipélateuse jusqu'au coude; la fievre survint, & se termina par une grande sueur: la sœur eut, de plus, une seconde fois, de fréquentes envies de vomir, qui, après un léger vomissement, aboutirent à une diarrhée considérable, pendant quelques heures. On attendoit, à tout moment,

l'éruption varioleuse, qui ne se fit ni chez le frere ni chez la sœur. Cependant le quatrieme Mai suivant, tems auquel l'escarre des plaies auroit dû tomber, si l'éruption varioleuse s'étoit faite, elle tomba effectivement. Les plaies devinrent longues de seize lignes, larges de huit, & profondes de quatre : elles ont rendu un pus épais, bien cuit & très-abondant, & ne se sont fermées que le 5 de ce mois de Juillet. Il passe pour constant, en Angleterre, que les symptômes énoncés dans cette histoire abrégée, quand ils sont suivis d'une suppuration abondante des plaies où le fil imprégné de pus a été inséré, caractérisent une petite-vérole réelle, communiquée par l'insertion, mais sous une forme extraordinaire, & sans éruption cutanée; cependant quelques-uns formoient encore sur cela des doutes, malgré un grand nombre d'exemples semblables, dont les sujets se sont depuis impunément exposés à la contagion; mais ce qui décide la question sans appel, c'est l'expérience suivante, rapportée par le Docteur Maty. Le Chevalier Richard Ewil se trouvant précisément dans ces circonstances, & n'étant pas bien convaincu que la suppuration de ses plaies fût l'équivalent de l'éruption, s'avisa de faire

inoculer un enfant, avec le pus qui s'écouloit de ses incisions. L'enfant prit la petite-vérole, sous la forme ordinaire; il eut une éruption abondante, & celui qui la lui avoit procurée fut rassuré. Il n'est pas douteux que mes deux inoculés ne soient dans le même cas.

Quoique l'inoculation ne procure pas aussi sûrement la petite-vérole aux adultes qu'aux enfans, suivant les faits que je viens d'exposer, & par les raisons que j'ai alléguées, elle ne leur devient cependant pas moins utile, & cela par une double raison. Elle les guérit de l'inquiétude que la crainte de contracter naturellement cette cruelle maladie répand sur leurs jours; & s'ils sont dans le doute de l'avoir eue, pendant leur tendre enfance, ou de n'avoir eu que la petite-vérole volante, l'inoculation les délivre de la perplexité, où les tenoit l'incertitude de leur état, puisqu'une expérience de quarante ans a prouvé qu'on ne contractoit point par cette méthode la petite-vérole, lorsqu'on l'avoit eue une fois naturellement, ou lorsqu'on n'en portoit point le germe au-dedans de soi. Je déclare ici, pour prévenir toute dispute, que j'entends, par germe, une disposition naturelle à contracter cette maladie.

Vous voyez, Monſieur, par les progrès rapides que la nouvelle méthode a faits en Provence, dans trois ſaiſons, que ſes habitans ne ſont pas moins peres tendres, Philoſophes judicieux, & bons Citoyens, que ceux de votre grande ville de Paris, où l'inoculation a pris naiſſance en France, ſans avoir fait autant de progrès, dans un plus long intervalle de tems. A l'égard de ceux que j'ai inoculés, je puis vous aſſurer que ce n'a été ni un air de ſingularité, ni le torrent qui les ont entraînés, eux ou leurs parens, mais que les uns ou les autres ne ſe ſont déterminés qu'après avoir mûrement peſé tous les avantages que cette méthode réunit, & qui en aſſurent le ſuccès.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LIVRES NOUVEAUX.

Parallele de la petite-vérole naturelle, avec l'artificielle ou l'inoculée, avec un Traité intermédiaire de la petite-vérole fausse, volante ou adultérine; par M. *de Baux*, Médecin aggrégé au College des Médecins de Marseille. A Avignon, sans non d'Imprimeur ni de Libraire, 1761. A Paris, chez *Vincent*; brochure *in*-12 de 126 pages. Cet ouvrage est dédié à Mgr le Duc de Villars, Gouverneur de Provence, & Protecteur de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.

Observations sur différens cas singuliers relatifs à la Médecine-Pratique, à la Chirurgie, aux accouchemens & aux maladies vénériennes, auxquelles on a joint quelques réflexions en faveur des Etudians; par M. *Fichet de Flechy*, Docteur en médecine, ancien Médecin des Armées du Roi, en Allemagne, ci-devant Médecin en chef des troupes de S. A. S. E. Palatine, à Dusseldorp, Inspecteur Général de ses Hôpitaux, Professeur en Chirurgie, & Démonstrateur d'Anatomie. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue de la Comédie, 1 vol. *in*-12. Prix relié 2 livres 10 sols, 1761.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUILLET 1761.

Jours du mois.	Thermometre. A 4 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
1	15	19	$15\frac{1}{2}$	28	2		O. méd.	Couv. pet. pluie tout le matin.
2	15	22	18		0		N. au E. médiocre.	Beaucoup de nuages.
3	17	$20\frac{1}{2}$	15		1		E. au O. médiocre.	*Id.* Pet. pl. par interv. le soir.
4	12	17	13		5		N. méd.	Beaucoup de nuages.
5	11	19	14		3		*Idem.*	*Idem.*
6	11	21	15		2		N. au S-O. méd.	*Idem.*
7	12	19	12		1		S. méd.	*Id.* Pl. méd. à 7 h. du s.
8	11	20	13		2		O. méd.	Beaucoup de nuages.
9	9	21	16		4		N-O. au N. méd.	Serein.
10	12	$22\frac{1}{2}$	19		4		E. méd.	B. de nua. quelq. gou. depl. à 3 h. s.
11	17	26	$19\frac{1}{2}$		2	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	B. de nua. écl. au S-E. la nuit.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 4 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
12	17	24	17	28	2	½	O. au N-O. méd.	Beaucoup de nuages.
13	16	20	16		3		N-O. méd.	*Idem.*
14	14½	16½	16		1		O. méd.	Couv. pet. pl. à 10 h. m. jusqu'à 10 heur. soir.
15	14½	20½	14		3		*Idem.*	B. de nua. pet. pluie à 6 heu. mat. jusqu'à 9 h.
16	12	20	16		4		*Idem.*	Peu de nua.
17	14½	24	18		2		N-O. médiocre.	*Idem.*
18	17	20	13		1		O. méd.	*Id.* Petite pl. à 8 h. m.
19	12	19½	14		2		*Idem.*	B. de nua.
20	13	20	14		3	½	N-O. méd.	*Idem.*
21	13	22	17		4		O. méd.	Serein.
22	14	22½	18		3		*Idem.*	Peu de nua. quelq. gou. de pl. à 11 heur. mat.
23	15	22	18		3		*Idem.*	Peu de nua.
24	17	21	17½		3		*Idem.*	Couv. pet. pl. à 7 h. m.
25	16	22	17		2	½	*Idem.*	B. de nua.
26	15	21	13		5		*Idem.*	*Idem.*
27	13	21	15		5	½	N. au E.	Serein.
28	14	24	20		1		*Idem.*	*Idem.*
29	18	23	20		2	½	S. au S-O. fort par interv.	B. de nua. pet. pl. à 7 heur. soir.
30	15	20	13	28	5	½	O. méd. & fort par interv.	*Id.* Pet. pl. à 7 h. mat.
31	12	21	16		4		O. méd.	*Id.* Pet. pl. à 9 h. soir.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 26 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 9 degrés au-dessus de ce même point : la différence entre ces deux termes est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes & son plus grand abaissement de 28 pouces : la différence entre ces deux termes est de 5$\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
6 fois de l'E.
2 fois du S.
2 fois du S-O.
17 fois O.
5 fois du N-O.

Il y a eu 4 jours de tems serein.
25 jours de nuages.
3 jours de couvert.
12 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse pendant tout le mois.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1761, par M. VANDERMONDE.

On a obſervé, dans le commencement de ce mois, pluſieurs dévoiemens bilieux, accompagnés d'un dérangement manifeſte des forces digeſtives. Cette maladie, qui étoit ſans fievre & ſans accident, attaquoit indiſtinctement les perſonnes ſobres, & celles qui mangeoient beaucoup. Quelques-unes de ces diarrhées étoient ſanguinolentes, & ſuivies de tranchées & de téneſme. La grande diete, les alimens d'un bon choix, quelques lavemens, des purgatifs répétés, & l'uſage des ſtomachiques, ont rétabli le bon ordre dans les fonctions. Les femmes ont été ſujetes à des pertes, ou du moins à des évacuations périodiques plus abondantes, & qui couloient plus long-tems. La plupart ſe ſont bien trouvées d'une infuſion légere de mille-feuille, avec du ſyrop de limon; quelques-unes cependant rendoient un ſang à demi-diſſous: elles éprouvoient des foibleſſes, des ſyncopes, des douleurs vagues dans la région hypogaſtrique, des bâillemens fréquens, des laſſitudes ſpontanées & un mal-aiſe univerſel. Un régime doux & humectant, des bouillons mucilagineux, des crêmes de riz, d'orge, &c. & le lait d'âneſſe, ont été les remedes de ces ſortes de maladies, qui n'ont cependant pas toutes cédé au traitement, car quelques-unes ont dégénéré en hydropiſie aſcite ou en anaſarque.

On a remarqué des petites-véroles ſur la fin du mois. Il y a eu peu de confluentes. Elles ont été funeſtes, dans le petit peuple; la chaleur & le préjugé en ont été les cauſes. Les grands n'ont pas été épargnés; & quelques-uns en ſont morts. Ces maladies n'ont rien préſenté de particulier.

Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Juin 1761, par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a été variable ce mois, ainſi que les vents. Il y a eu peu de pluie, du premier au 15, ſi ce n'eſt le 2, qu'elle a été continue, de même que le 15, le 17, le 18, & la matinée du 27.

Il y a eu peu de variations dans le barometre, qui a été obſervé, preſque tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces, ſans cependant s'éloigner de ce terme: c'eſt le 18 & le 25 que le mercure a deſcendu le plus bas, à ſavoir, à 27 pouces 7 lignes.

Le thermometre n'a été obſervé aucun jour, dans la matinée, au-deſſous du terme de la température. Du premier au 22, ſa liqueur ne s'eſt point élevée, dans le point de la plus grande chaleur du jour, au-deſſus de 20 degrés; encore n'a-t-elle été portée à ce terme que le 11; mais le 22, le 23 & le 24, elle s'eſt élevée juſqu'à 23 degrés, & le 25, elle a monté à 25 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 25 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus du même terme: la différence entre ces deux termes eſt de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne; & son plus grand abaissement à été de 27 pouces 7 lignes: la différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
2 fois du Nord-Est.
2 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
7 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'O.
8 fois de l'Ouest.
13 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une légere humidité au commencement du mois, & de la sécheresse, au milieu & à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1761, par M. BOUCHER.

Il y a eu encore, ce mois, des points de côté pleuritiques, avec crachement de sang, dans quelques-uns. La petite-vérole & la rougeole n'ont point désisté, quoique le nombre de ceux qui en ont été attaqués fût bien moins grand que ci-devant. Les femmes enceintes n'ont pas été moins sujetes aux pertes & à l'avortement, ou aux faux-

germes, & les nouvelles accouchées, à divers accidens, & ſur-tout à la fievre continue. Nous avons eu encore quelques morts ſubites.

La fievre continue-rémittente, ou double-tierce-continue, a été la maladie la plus commune. Dans les uns, elle tenoit de la fievre catarrhale & phlogiſtique; & dans d'autres, elle a été du caractere de la fievre vraiment putride. Dans les premiers, après les ſaignées ſuffiſantes, qui préſentoient du ſang plus ou moins coëneux, on a été obligé de recourir ſouvent au quinquina, pour arrêter la violence des accès.

La fievre putride a régné épidémiquement dans un ou deux villages, ſitués près de la ville, & y a été maligne. La ville n'a pas été tout-à-fait exempte de cette eſpece de fievre, qui, dans quelques ſujets, a été accompagnée d'une légere efflореſcence cutanée, ſes principaux ſymptômes ayant été, à-peu-près, les mêmes que ceux de la fievre épidémique, qui a régné dans nos environs en 1758, & dont la deſcription ſe trouve dans le Journal de Médecine, Mai & Juin 1759. On s'eſt bien trouvé d'une méthode curative, analogue à celle qui a été ſuivie pour cette derniere maladie: je l'ai employée avec ſuccès, à l'égard de quatre ſujets que j'ai traités dans deux Hôpitaux de charité de cette ville. Je

me ſuis bien trouvé, à deux de ces malades qui avoient la peau & la langue fort ſeche, de leur faire appliquer, pluſieurs nuits de ſuite, aux pieds, des épiſpaſtiques faits avec du vieux levain de farine, pêtri avec du vinaigre & du ſel commun, & de leur faire tenir continuellement dans les mains des éponges imbibées d'oxycrat. L'on a appliqué à tous quatre, dans l'état ſuprême de la maladie, les cantharides aux jambes, dont les plaies ont été entretenues en ſuppuration, avec avantage, juſqu'à la ceſſation des principaux ſymptômes.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

OCTOBRE 1761.

TOME XV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1761.

REMARQUES

ET OBSERVATIONS PRATIQUES

Sur les Maladies vénériennes, avec une seconde édition des Maladies de l'uretre, & la composition de Bougies spécifiques pour les embarras de ce conduit, & autres formules nouvelles & très-utiles pour le traitement des Maladies vénériennes, tome second. A Montpellier, chez la veuve Gontier & Faure; *& à Paris, chez* Cavelier.

APRÈS une Introduction où M. Goulard observe avec raison que le sujet des maladies vénériennes, quoique très-souvent traité, n'est pourtant pas encore

épuisé, on trouve un chapitre sur le *Traitement général de ces maladies.* L'Auteur se déclare, sans réserve, pour la méthode des frictions, & proteste contre toute invention proposée par des charlatans, gens aussi dépourvus de lumieres que de probité ; mais il n'a garde, dit-il, de confondre avec ces vils empyriques les Médecins & les Chirurgiens véritablement dignes de ce titre, que le désir de se rendre utiles à l'humanité engageroit à proposer quelque nouvelle méthode, qu'ils croiroient préférable encore à celle des frictions. Il dit un mot, à cette occasion, de l'usage du sublimé corrosif, auquel M. le Baron Van Swieten, a donné de la célébrité pour la cure de la vérole.

Le second chapitre traite de la gonorrhée. L'Auteur y donne le détail de la méthode qu'il a établie dans l'hôpital royal des vénériens, pour traiter cette maladie, & il la regarde comme la meilleure de toutes celles qui ont été mises en usage jusqu'ici. Cette méthode consiste dans un régime de vie, des bains & quelques frictions ; par ces moyens on purifie le sang de la cause vénérienne, & on voit souvent tarir les écoulemens, dans peu de jours ; s'il s'en trouve qui résistent à ce traitement, on a recours à d'autres moyens pour en venir à bout. Si on voit les gonorrhées virulentes, dont sont attaquées les personnes qui

ont la liberté d'aller dans le monde, être fort opiniâtres, il ne faut en chercher communément la cause que dans le mauvais régime qu'observent les malades ; c'est une vérité dont M. Goulard s'est, dit-il, convaincu par une longue expérience. Cet Auteur croit encore qu'il est imprudent de se fier aux traitemens ordinaires, avec des tisanes & des pilules mercurielles, parce que, dit-il, il arrive tous les jours que les malades qui ont été traités par cette simple méthode, sont attaqués de symptômes véroliques. On voit encore des malades qui ont été traités selon cette méthode, & qui ayant cru être guéris radicalement, se sont mariés, & ont communiqué à leur famille des maladies plus fâcheuses que la vérole même.

On voit encore dans le second volume, que M. Goulard rejette l'application des topiques relâchans & émolliens, lorsqu'il est question de combattre les fluxions & inflammations qui attaquent les testicules, à l'occasion des chaude-pisses, & fait voir les inconvéniens de cette pratique. Il prouve ensuite par une longue expérience, que les cataplasmes faits avec l'eau de saturne, qu'il appelle eau végéto-minérale, & la mie de pain, sont le vrai remede pour résoudre & guérir parfaitement ces sortes d'inflamma-

tions, & les empêcher de prendre des tournures très-dangereuses. Il rapporte à ce sujet des observations curieuses & intéressantes.

Cet Auteur parlant, par occasion, de l'opération de la castration, qu'il a fait assez souvent, se déclare, comme d'autres Chirurgiens habiles, contre la ligature des vaisseaux spermatiques, en quoi il paroît avoir raison ; cependant il y a des cas où elle paroît indispensable, comme lorsqu'on est obligé de couper le cordon trop haut, pour pouvoir profiter du point d'appui que présentent les os pubis.

Le chapitre troisieme traite des bubons, & fait voir, avec le célebre M. Petit, que le traitement de ceux qu'on appelle primitifs ou consécutifs, doit être égal, puisque les uns & les autres sont des signes certains de la vérole.

Notre Auteur revient ici à cette singuliere transudation du pus, à travers les pores de la peau, dont nous avons déjà eu occasion de parler, en rendant compte de son premier volume, & en donne quelques nouveaux exemples. Il n'est pas absolument inoui, qu'on ait vu des abscès bien formés se dissiper par cette voie ; mais on convient que ces cas sont extrêmement rares, au lieu que la transudation opérée par le remede de

M. Goulard, eſt, dit-il, un événement ordinaire & preſque journalier.

Il termine enſuite ce chapitre par des obſervations ſur les bubons gangréneux, qu'il appelle malins, & dont on ne peut quelquefois arrêter les progrès ; ce qui eſt cependant fort rare.

Les chancres ſont le ſujet du chapitre ſuivant. L'Auteur inſiſte ſur la néceſſité du remede ſpécifique. Mais ce qu'il y a de plus intéreſſant pour la pratique, eſt la méthode qu'il donne pour le traitement de ces ſortes d'ulceres. Sa grande expérience lui a fait voir, dans toutes les occaſions, que les topiques anodins & émolliens, recommandés en pareil cas, par Boerhaave, produiſent un effet très-lent, ſouvent inutile, & quelquefois pernicieux ; au lieu qu'on trouve dans le topique de M. Goulard *un fondant énergique & doux tout enſemble, qui détruit les calloſités les plus rebelles, ſans faire ſouffrir les malades, & en même-tems le déterſif le plus efficace & le plus benin, pour enlever cette mucoſité ténace, qui couvre d'ordinaire le fond des chancres, & le plus propre à émouſſer l'acrimonie rongeante de la ſuppuration.*

Les topiques de ce Chirurgien s'oppoſent auſſi puiſſamment aux progrès des chancres malins & rongeans, qui marchent avec

beaucoup de rapidité ; & parmi les obſervations qu'il donne, la trente-troiſieme de ce chapitre préſente l'exemple, peut-être unique, d'un malade à qui il conſerva l'uretre & le gland, quoique les corps caverneux fuſſent en putréfaction.

Les mêmes remedes ſont très-propres à faire céder l'étranglement des phymoſis & paraphymoſis, & on doit regarder comme un point de perfection de la chirurgie moderne, l'invention de l'application du remede de cet Auteur, ſur ces maladies, puiſque par ſon moyen on évite conſtamment les opérations violentes & douloureuſes, qu'on faiſoit communément à l'occaſion des phymoſis & paraphymoſis ; ce qui eſt prouvé par l'expérience, dans l'Hôpital royal des vénériens, & par celle de pluſieurs Chirurgiens habiles, qui ont fait uſage de ſa méthode, comme on peut le voir par les obſervations communiquées, qui ſont dans le ſecond volume.

L'Auteur fait remarquer encore, à l'occaſion des phymoſis & paraphymoſis qui ſe trouvent avec des diſpoſitions gangréneuſes, que les ſpiritueux, dont on fait un ſi grand uſage contre ce dernier accident, ſont communément contraires ; au lieu que l'eau végéto-minérale, étant très-propre à détruire l'irritation en émouſſant l'acrimo-

nie de la ſuppuration qui vient des ulceres, diminue & détruit la cauſe de l'inflammation, par conſéquent celle de la gangrene; c'eſt un fait de pratique obſervé par l'Auteur, & par différens Chirurgiens. *Voyez* la vingtdeuxieme obſervation, par M. Audrin, Chirurgien-Major du régiment de Brec, Suiſſe, au ſervice d'Eſpagne.

On voit enfin que l'Auteur s'eſt principalement attaché à l'expérience, pour le traitement des maux vénériens; en conſéquence il fait des remarques de pratique ſur le traitement de la vérole compliquée du ſcorbut, de ſcrophule, ſur celui des femmes enceintes, des nourrices, & des enfans qu'elles alaitent; & il prouve que dans bien des cas il faut s'éloigner de la méthode ordinaire, pour arrêter la violence ou la férocité des ſymptômes compliqués: & il trouve dans la plupart de ces circonſtances le moyen d'allier la méthode des bains & des frictions, donnée depuis quelques années, par M. Haguenot, Conſeiller, Profeſſeur en médecine; & on peut dire que dans ces occaſions cette méthode, ſuivie de la méthode ordinaire, produit des effets brillans.

Au ſurplus l'Auteur s'éleve fortement contre la méthode de la ſalivation, nonſeulement parce qu'elle occaſionne des vio-

lentes douleurs aux malades, & qu'ils sont quelquefois épuisés par des salivations abondantes, mais encore parce que le traitement par extinction est plus solide, à cause qu'on peut appliquer une plus grande quantité de remedes spécifiques. On peut voir, dans son ouvrage, ce qu'il dit sur les préparations des malades au grand remede. Il croit, avec raison, qu'elles sont indispensables, & qu'elles doivent être proportionnées à l'état des malades, & aux progrès de la maladie.

M. Goulard a remarqué plusieurs fois dans sa pratique, que quand le mercure portoit à la bouche, il survenoit une surdité passagere, qu'il attribue à l'état de phlogose & d'inflammation des parties intérieures de la bouche, qui donnent lieu, pour un tems, à l'obstruction de la trompe d'Eustache; la suspension des frictions, & le gargarisme avec l'eau végéto-minérale, & un peu d'eau-de-vie, est le vrai remede à cette surdité.

Lorsqu'on considere que le mercure est, après l'or, le corps le plus pesant de la nature, on est étonné de la facilité avec laquelle il se répand & se soutient dans l'atmosphere. M. Goulard a vu souvent, avec surprise, & voit journellement dans l'hôpital royal, que lorsque les malades qu'on prépare aux frictions, sont obligés de

coucher dans les ſalles de ceux qui ſont dans le remede, beaucoup ſe trouvent pris de la ſalivation, quoiqu'ils n'aient reçu aucune friction; ce qui prouve la néceſſité de placer les malades qui ſe préparent, dans des ſalles différentes de ceux qui ſont dans l'uſage des frictions, lorſque cela eſt poſſible.

M. Goulard termine ſes remarques ſur les maladies vénériennes, par un chapitre curieux ſur l'uſage intérieur des préparations de plomb, appuyé ſur une expérience de près de vingt ans; & il traite de mauvaiſe déclamation tout ce qu'on trouve de contraire à cet uſage dans une infinité de livres, & tout ce que les plus habiles Praticiens on dit avoir expérimenté, puiſqu'il en fait conſtamment uſage pour le traitement des ulceres du col, du ſphincter de la veſſie, & des incontinences d'urine, qu'il a toujours guéries radicalement, quoiqu'elles euſſent été traitées par les plus habiles gens de la profeſſion, & regardées comme incurables; pour cela il fait mettre douze ou quinze gouttes d'extrait de ſaturne ſur une pinte d'eau commune, que les malades boivent dans la journée; & dans le même tems on fait des injections de l'eau végéto-minérale dans l'uretre. On trouve à ce ſujet de très-belles obſervations dans ce ſecond volume.

Il nous resteroit encore à rendre compte du Traité des maladies de l'uretre, qui compose la moitié de ce second volume; mais comme ce Traité est connu depuis long-tems du public, nous nous dispenserons d'entrer dans le détail de ce qu'il renferme. Il nous suffira d'avertir que cette derniere édition est très-superieure à l'ancienne. La premiere étoit une simple esquisse, & celle-ci est un tableau vaste & bien ordonné. La partie théorique y est beaucoup plus développée, & la composition des bougies de son invention, & les autres moyens curatifs, dont l'Auteur s'étoit réservé la connoissance jusqu'à l'année 1751, y sont publiés sans aucune réserve. On trouvera, en général, dans ce dernier volume plus de variété, de méthode & de correction; & nous pensons qu'ils méritent l'un & l'autre toute l'attention du public, à cause de leur grande utilité pour la guérison des maladies de l'uretre. Il paroît que l'Auteur n'a pas été assez en garde contre les répétitions, & qu'il n'a pas toujours assez soigné son style; mais on pardonnera aisément ces légers défauts à un homme entiérement occupé de son objet, & qui a plus d'habitude avec ses malades qu'avec les Muses.

SECOND EXTRAIT.

Si l'on ignoroit les découvertes de ceux qui nous ont précédés, les beaux arts resteroient toujours au berceau; car ce n'est qu'en profitant de leurs travaux que nous faisons valoir l'insuffisance d'une vie trop courte pour le progrès des Sciences; mais comme la base de nos connoissances dépend des faits que l'observation accumule, on ne sauroit être trop attentif à les recueillir : c'est aussi dans cette vue que des hommes illustres & éclairés sur toutes sortes de sciences, s'en font une étude particuliere, & que des Sociétés savantes s'occupent à enrichir les beaux arts de leurs découvertes; mais ces fruits précieux de leurs travaux regardent différens genres de littérature, qui n'intéressent pas tout le monde. D'ailleurs, comme leurs recueils s'accumulent tous les jours, ils deviennent si nombreux, qu'il est peu de personnes en état d'en faire l'acquisition. Il seroit donc avantageux pour le public, qu'on formât des collections concernant chaque espece de science. C'est le projet qu'exécute actuellement M. Planque, Docteur en médecine, à l'égard de sa profession, dans un ouvrage intitulé : *Bibliotheque choisie*

de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant françois qu'étrangers, avec plusieurs pieces rares, & des remarques utiles & curieuses ; le tout enrichi de figures en taille-douce. A Paris, chez la veuve D'Houry, *Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue S. Severin, près la rue S. Jacques.*

La nécessité des découvertes physiques, anatomiques, mécaniques & chymiques, pour avancer dans l'art de guérir, n'a pas besoin de preuve. L'on est persuadé que la théorie médicinale est établie sur ces connoissances ; que la pathologie & la thérapeutique ont pour fondement des observations exactes, & que de ces observations répétées naît l'expérience, qui est l'ame de la médecine.

Ce sont les avantages qu'on trouve dans la Bibliotheque choisie de médecine. L'Auteur y a rassemblé les plus excellens morceaux qui regardent toutes les parties de cette science. Les sources où il a puisé sont les Journaux & les Recueils que publient chaque année les Sociétés savantes de l'Europe. Il a fait revivre un grand nombre de pieces intéressantes, qui, noyées dans une infinité d'autres pieces de différens genres, étoient inconnues & perdues pour la médecine. Ce ne sont pas des productions mises au jour pour sonder le public,

dit l'Auteur dans son *Prospectus* ; ce sont des observations rares & singulieres, qui sont le fruit des veilles & de l'expérience des génies les plus consommés dans la médecine & dans la physique : ce sont des Dissertations savantes, qui n'ayant point assez d'étendue pour former un volume, ont pris place dans la fameuse récolte des *Journaux*.

La seconde source où l'Auteur a puisé, n'est pas moins précieuse ; ce sont les ouvrages des célebres Académies, qui ont répandu dans l'Europe des trésors inestimables ; ce sont des Mémoires, qui sont d'autant plus parfaits, que leurs Auteurs sont très-éclairés & très-versés dans la matiere qu'ils traitent ; ce sont des morceaux produits par les plus grands génies de leur siecle, & nés aux acclamations de tout le monde savant.

Mais ce qui releve encore les avantages de cette Collection, c'est qu'en réunissant tous ces morceaux intéressans & répandus dans une infinité de volumes, elle épargne le tems si précieux à ceux qui s'appliquent aux Sciences ; elle ménage la peine des recherches que chacun n'a pas occasion de faire, sur-tout dans les Provinces, & elle en rend l'acquisition facile & peu onéreuse.

Quant à l'exécution de l'ouvrage, l'Auteur l'a rendu commode, par l'ordre alphabétique qui en regle les matieres ; & de

peur que le lecteur ne s'ennuie, en fixant trop long-tems son imagination sur un même objet, l'Auteur renvoie une partie des sujets trop étendus aux mots synonymes, à celui qu'il emploie le premier; par exemple, du mot, *abscès*, on passe à celui d'*apostême*, & du mot, *accouchement*, à celui d'*enfantement*.

En entamant chaque matiere, l'Auteur rapporte quelque généralité, & donne quelque explication, concernant le sujet des Dissertations suivantes.

La plupart des pieces sont suivies de remarques curieuses, qu'il a tirées des meilleurs Praticiens, & qui, en combattant ou confirmant le sentiment de l'Auteur de la Dissertation, ne servent pas peu à éclaircir la matiere. On trouve parmi ces remarques bien des observations, qui, quoique moins intéressantes, déplairont d'autant moins au lecteur qu'elles sont courtes, & qu'elles le mettront à portée de juger de quelque morceau, dont le titre spécieux le lui feroit plus regretter qu'il ne mérite.

Les observations capitales ont à la marge une note qui indique la source d'où elles ont été tirées; & la même note se trouve plus étendue à la fin de chaque observation.

Ce recueil a commencé à paroître en 1748, & continue avec succès. Il forme,

à présent, six volumes *in*-4°, qui sont enrichis d'un très-grand nombre de planches bien gravées.

Le premier volume contient quatre articles : *Abscès*, *Abstinence*, *Accouchemens*, & *Accroissement.*

L'article des abscès renferme ving-cinq observations. La premiere regarde les abscès du cœur. On y voit les raisons pour lesquelles ils sont plus rares que ceux de toute autre partie du corps.

Dans les seconde & troisieme observations, il s'agit des abscès du cerveau : dans les remarques de la seconde observation, l'Auteur rapporte l'histoire d'un domestique, âgé de quinze ans, dont une partie du cerveau se gangrénoit, & que s'étant enivré, s'arracha cette partie presque jusqu'au corps calleux ; cette pourriture emportée, fut cause de sa guérison.

La quatrieme observation traite d'un abscès intérieur de la poitrine, accompagné de symptômes de phthisie, & d'un déplacement notable de l'épine du dos & des épaules : le tout terminé heureusement par l'évacuation de l'abscès par le fondement.

On lit ensuite une observation concernant un abscès à l'épigastre, qui renfermoit des hydatides ; celle-ci est suivie de plusieurs autres, touchant différentes sortes d'abscès, sçavoir, deux abscès au foie, un

à l'apophyse mastoïde, un autre à l'ouverture duquel le muscle crotaphite fut coupé, sans accident; un abscès dans l'aîne; un à la partie interne de la main; un sous la langue; un autre à la racine de la langue, où étoit renfermée une pierre; deux au genou; un dans l'aîne droite; un dans les ovaires; un autre à la région supérieure & moyenne de l'hypogastre, avec pétrification; un au bras, qui renfermoit une pierre; un aux bourses. Il y en a quatre autres remarquables par leur cause. Le premier étoit situé vers l'hypocondre, au côté gauche d'un enfant âgé de douze ans. A l'ouverture que le Chirurgien en fit, il en sortit d'abord beaucoup de pus, & ensuite un corps vert & roide; c'étoit un épi d'orge tout entier, aussi vert que quand le petit garçon l'avoit avalé, trois semaines auparavant.

Le second étoit situé vers l'épaule gauche d'une vache de trois ans: on perça la tumeur, qui rendit beaucoup de pus; & trois jours après l'on vit, avec étonnement, la lame d'un couteau qui sortoit entre deux côtes: cette lame entra dans la vache, qui ensuite maigrit & mourut: on l'ouvrit, & l'on trouva dans son corps cette lame, avec son manche qui l'avoit empêché de sortir.

Le troisieme, où étoit renfermée une

épingle, étoit à la fesse d'une femme : ces corps étrangers avoient été avalés, aussi-bien que l'affiloir d'un vigneron qui, cinq ou six mois après, sortit par un abscès qui se forma à son hypocondre droit. Ce vigneron eut encore deux autres abscès, l'un à l'hypocondre gauche, où étoit le pied d'une marmite de fer; l'autre, à côté des vertebres des lombes, d'où sortit un couteau de poche avec sa gaîne. Ces dernieres observations, dit M. Planque, prouvent bien les ressources de la nature.

Le second article sur *l'Abstinence*, contient douze observations ou dissertations. La premiere prouve que le jeûne & l'abstinence conviennent à la santé. Dans les observations suivantes, il s'agit d'une léthargie extraordinaire, dans laquelle le malade n'a pris aucun aliment liquide ni solide; d'une fille folle & sourde, qui guérit, après avoir été cinq jours dans un bois, sans nourriture; d'une abstinence de quatre ans, qu'observa une fille qui avoit été blessée par un chariot qui lui passa sur le dos; d'une abstinence de sept ans, causée par un dégoût pour les alimens, qui cessa au bout de ce tems : de l'abstinence d'une jeune fille, pendant quatorze mois; de l'abstinence d'une fille qui n'a ni bu ni mangé pendant six ans : cette observation est suivie d'une dissertation pour expliquer

ce phénomene. On rapporte enſuite l'hiſtoire d'un jeûne de quarante jours, & d'une fille du Dauphiné, qui a été quatre ans ſans boire ni manger. On y trouve auſſi deux obſervations au ſujet d'une fille ſauvage, qui ne vivoit que d'herbages, de racines ou de feuilles d'arbres. Toutes ces abſtinences extraordinaires peuvent s'expliquer de la même maniere.

L'article des *Accouchemens* vient après. On lit d'abord une lettre au ſujet d'un accouchement contre nature, où l'enfant préſentoit le bras gauche juſqu'au coude. Dans les remarques, l'on agite une queſtion où il s'agit de l'écartement des os pubis dans l'accouchement.

Il s'agit, dans l'obſervation ſuivante, d'un accouchement empêché par une pierre dans la veſſie. On fit d'abord l'opération à cette femme, & deux heures après elle accoucha d'une fille qui avoit l'impreſſion du calcul ſur la peau qui recouvre les pariétaux.

On lit enſuite un accouchement de deux enfans, de trois, de neuf, de dix, de onze. On y parle d'une hiſtoire aſſez mémorable, dans la maiſon des *Pourcelets*, où l'on a vu neuf enfans naître d'une même couche, & devenus de fort grands hommes. On trouve une nouvelle découverte ſur la maniere d'arrêter les pertes de ſang qui ſurviennent

aux femmes, après l'accouchement. Cette découverte eſt ſuivie d'un diſcours ſur l'ainé des jumeaux. Après pluſieurs exemples d'accouchemens fâcheux, on rapporte l'hiſtoire d'un fœtus, dont les os furent rendus par le fondement de la mere. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'on ne ſçait quelle voie la nature a priſe pour conduire ce fœtus par l'anus. A l'ouverture du cadavre de la mere, on vit que la matrice n'étoit point percée, & n'avoit aucune marque qu'elle eût été rompue. Une tumeur au nombril d'une autre femme donna auſſi paſſage aux os d'un fœtus. Il ſortit encore du nombril d'une autre femme une grande quantité de matiere purulente, des cheveux, des dents, & pluſieurs os à moitié cariés. Il vient enſuite l'hiſtoire de l'enfant de Toulouſe, qui étoit reſté vingt-ſix ans dans le ſein de ſa mere. On y trouve une theſe ſoutenue ſous la préſidence de M. Dubois, où l'on demande ſi un fœtus engendré hors de la matrice, peut être tiré ſans cauſer la mort à la mere.

Cet article eſt terminé par une grande quantité de pieces ſur les accouchemens monſtrueux. Ce titre donne occaſion à l'Auteur de parler de pluſieurs difformités, comme le déplacement général de toutes les parties contenues dans la poitrine & dans le ventre d'un ſoldat, âgé de ſoixante-

douze ans. L'Auteur en rapporte plusieurs autres exemples, & d'enfans nés sans cerveau ou sans tête. Nous renvoyons le lecteur aux observations nombreuses & curieuses qu'on y lit sur les monstres, aussi-bien qu'aux exemples des accouchemens avancés & difficiles.

Le dernier article touchant l'*Accouchement*, commence par des exemples d'enfans prématurés; telle est cette fille qui, à l'âge de quatre ans, avoit trois pieds & demi de haut, les mamelles & les parties de la génération comme une fille de dix-huit ans. On fait mention d'un enfant de six mois qui commençoit à marcher : à quatre ans, il paroissoit capable de génération; à sept ans, il avoit de la barbe, & la taille d'un homme. Un autre enfant, à quatre ans, avoit quatre pieds huit pouces & quatre lignes, sans souliers : il prenoit des bottes de quinze livres de foin, qu'il jettoit dans les rateliers des chevaux. Un autre garçon de onze mois, qui avoit plus de quatre pieds & demi de hauteur, & plus de quarante pouces de grosseur. Ces faits joints à beaucoup d'autres, conduisent à des remarques sur l'existence des géans. Il est question dans ces articles, d'une tête monstrueuse; de la découverte du squélette d'un géant, de quatre-vingt-seize pieds de longueur, dont la tête contenoit six mesures

de bled, qui équivalent à dix boiſſeaux & demi de Paris ; de remarques ſur les géans ; de l'hiſtoire générale des géans ; d'une diſſertation ſur un os du front, d'une grandeur prodigieuſe.

Ces remarques curieuſes ſont ſuivies de pluſieurs obſervations ſur les nains. Il eſt parlé d'Andromede, nain de Julie, petite-fille d'Auguſte, qui n'avoit guere plus d'une coudée de hauteur ; cette Princeſſe le faiſoit porter dans une cage à perroquet. Il eſt enſuite queſtion d'une obſervation faite à Toulouſe ſur la deſtruction totale des os de Bernade d'Armagnac ; de la relation de la même maladie, de l'ouverture de ſon corps, qui s'eſt trouvé tout racourci ; d'un ramolliſſement des os, devenus flexibles comme de la cire ; d'une lettre ſur la différence de la hauteur d'un homme, meſuré le matin & le ſoir, &c.

Comme cette matiere eſt ſinguliérement utile & curieuſe, nous avons cru devoir renvoyer de plus longs détails au Journal prochain, perſuadés qu'un livre auſſi important que l'eſt celui-ci, aux Médecins & à l'humanité, ne peut être trop fidélement & trop longuement extrait & ſuivi.



OBSERVATION

Sur une Fievre hémitritée ou demi-tierce, mal traitée & guérie par une crise inespérée, avec de nouvelles observations sur le pouls nazal ; par M. DESBREST, *Médecin de Montpellier, à Cusset en Bourbonnois.*

Le 28 Fevrier dernier, je fus appellé pour voir un malade d'un tempérament bilieux, vif & pétulent. Il étoit dans le quatrieme jour de sa maladie, qui étoit survénue à la suite de plusieurs voyages qu'il avoit faits à cheval, & qui avoit commencé par un frisson considérable, & qui fut suivi d'une chaleur brûlante, & de beaucoup d'agitation. Il est essentiel de remarquer que, la veille du frisson, le malade avoit vomi son souper, & que pendant le frisson de la fievre il avoit eu des nausées. Le Médecin qui fut appellé le second jour de la maladie, à compter du jour du frisson, le fit saigner deux fois au bras : la saignée au bras fut répétée le troisieme jour ; & dans l'ardeur du paroxysme, où le malade déliroit, on le saigna au pied ; sur le déclin du redoublement il fut purgé avec la manne, le sel de Glauber & le tartre stibié : ce remede l'avoit abondamment

abondamment vuidé, par haut & par bas. Il avoit aussi fait usage de plusieurs lavemens émolliens, dans les premiers jours de sa maladie.

Tel étoit l'état du malade, lorsque j'arrivai : la tête étoit libre, la langue saine, la respiration aisée, le pouls inégal & intermittent ; inégalité qui doit être attribuée au purgatif qui agissoit encore par le bas, *c'est le pouls intestinal de l'Auteur des Recherches*. L'opération du remede étant finie, le pouls devint souple, doux, élevé, égal & bien développé ; la nuit fut tranquille, quoique sans sommeil ; le malade eut cependant quelques petits saignemens de nez, comme il en avoit déjà eu précédemment : le cinquieme jour, encore quelques saignemens de nez, qui étoient précédés du pouls rebondissant, & que j'avois même annoncé : sur les quatre heures du soir, le pouls se resserra ; il étoit fréquent, comprimé, petit & point développé : le frisson revint, & dura près de deux heures : on observoit même de petits tremblotemens dans les tendons des muscles ; cependant le malade étoit brûlant, quoiqu'il se plaignît d'un grand froid : la chaleur ayant succédé au frisson, le malade étant d'ailleurs dans une grande agitation, il fut saigné au bras ; les voies de la transpiration s'ouvrirent, & il devint tranquille, sur les trois heures du matin.

Comme la nuit avoit été orageuſe, que le malade étoit fort inquiet, il avoit envoyé, dans l'ardeur de ſa fievre, chercher un Médecin à la capitale, quoique nous fuſſions déjà trois, car on en avoit appellé un ſecond, quelque-tems avant mon arrivée.

Le ſixieme jour, même tranquillité que dans les jours de rémiſſion ; le pouls étoit doux, ſouple, égal & développé ; la langue fort bonne ; la tête ſaine, ſi on en excepte un *certain embarras*, dont le malade ſe plaignoit. Quoique cet état n'eût rien d'alarmant, l'expérience de ce qui s'étoit paſſé, nous fit ſonger aux moyens de prévenir les accidens du ſeptieme jour, qui étoit le jour du redoublement. Le Médecin ordinaire opina pour la ſaignée, quoique le ſecond Médecin & moi n'approuvaſſions pas cette ſaignée, qui ne paroiſſoit du tout pas indiquée ; elle fut cependant faite au bras, parce que le malade lui-même inclinoit beaucoup pour cette eſpece de remede, qui étoit, diſoit-il, ſon ſalut dans toutes ſes maladies. Il eut, ce jour même, le ſixieme, un petit redoublement, le ſoir, ſans friſſon, comme il en avoit eu les jours de rémiſſion.

Le Médecin de la capitale étant enfin arrivé (le ſixieme jour, au ſoir,) nous conférâmes tous enſemble ſur les moyens qu'il y avoit à prendre pour vaincre cette maladie, qui devoit redoubler le jour ſuivant,

Les avis furent très-partagés. Le Médecin ordinaire insista sur la saignée, alléguant pour raison, que le malade étant naturellement bouillant & impétueux, le sang ayant d'ailleurs visiblement porté à la tête, la saignée étoit le seul remede qui pût prévenir l'inflammation dont le cerveau étoit menacé : le Médecin de la capitale proposa la purgation, comme l'unique remede convenable, pour expulser les matieres putrides des premieres voies, qui, en passant dans le sang, occasionnoient les redoublemens : le second Médecin & moi, n'approuvâmes ni la saignée ni la purgation, parce que le malade avoit déjà été saigné plus qu'il ne falloit pour détruire la pléthore, & que le délire que l'on vouloit prévenir par ces saignées si souvent répétées, nous paroissoit au contraire occasionné par des particules âcres que nous soupçonnions, peut-être avec raison, irriter le genre nerveux, & que les abondantes saignées ne feroient qu'affaisser les nerfs, & s'opposer à l'effort que la nature faisoit visiblement pour se libérer par les sueurs qui terminoient chaque redoublement : la purgation paroissoit d'autant moins indiquée, qu'elle étoit proposée pour le septieme jour, qui étoit le jour de redoublement, jour critique, & qu'elle devoit déranger l'effort de la nature : *Omnis medicatio ita instituenda, ne*

unquam motui critico salutari obsit, sed eundem potius deficientem juvet & excedentem moderetur. Hoffman. *de Febre semitertianâ.* Fondés sur ce principe, qui est celui de tous les bons Praticiens, nous proposions qu'on se contentât de donner au malade quelques apozèmes tempérans, qui, en modérant la fougue des humeurs, facilitassent la crise qui terminoit chaque redoublement : ces remedes parurent trop indifférens pour qu'on voulût s'y arrêter : dans un cas aussi urgent, on ne trouvoit point de milieu entre la saignée & la purgation ; il fallut donc absolument déférer à l'avis du Médecin de la capitale, qui étoit d'ailleurs notre Doyen, & en qui le malade avoit une confiance aveugle. Le malade fut donc purgé avec un minoratif ; le redoublement fut plus violent, que de coutume ; le frisson fut presqu'imperceptible, le pouls extrêmenent concentré, fréquent, vif & serré, le délire bien marqué, tout le genre nerveux dans un spasme presqu'universel, soubresaults dans les tendons, la bouche & le nez en convulsion, le malade d'ailleurs dans une agitation continuelle, quoiqu'il fût fort assoupi : le sang qu'on avoit tiré au malade, avoit toujours été d'un rouge fort vif, presque sans sérosité ; celui de la derniere saignée, étoit d'un rouge pâle, aussi sans sérosité.

Le ſoir de la purgation, pour remédier aux ravages qu'elle avoit faits, il fut décidé unanimement qu'on appliqueroit des véſicatoires aux jambes du malade, & qu'on les feroit précéder d'une ſaignée au pied ; (c'étoit la ſeptieme.) Je n'approuvois point ce prélude ; mais la pluralité des voix l'emporta. Quelques heures après la ſaignée, le pouls devint encore plus déprimé, plus miſérable, plus enfoncé ; le délire continuoit, & les convulſions étoient plus marquées ; cependant, le huitieme jour, les véſicatoires ayant bien mordu, le pouls étoit élevé, ſouple & aſſez développé, & la tête libre.

Malgré les mauvais effets de la purgation du jour précédent, le Médecin de la capitale vouloit encore purger le malade ; mais comme il étoit ſeul de ſon avis, & qu'il ne voulut pas ſe charger de l'événement, le malade fit uſage ce jour, le huitieme, d'apozèmes faits avec les plantes nitreuſes, & d'une potion tempérante, faite avec les ſels neutres, le ſuc de limon, les yeux d'écreviſſes, le corail, &c. Ce jour fut tranquille ; le neuvieme, qui étoit celui du redoublement, on continua les mêmes remedes : le redoublement vint ; mais il n'eut rien d'effrayant, point de délire, égalité dans le pouls, ſans convulſion.

Cependant je fus obligé de partir ce même

jour, avant l'arrivée du redoublement. Comme tout avoit été tranquille, je rassurai le malade sur son état, & je tâchai de lui persuader combien il étoit important pour lui de suivre le même régime qu'il avoit fait ces deux jours, & de s'opposer aux saignées & aux purgations, si on les lui proposoit, l'assurant que par ce moyen il seroit bientôt guéri.

Le dixieme jour, jour de repos & de rémission, notre Doyen, qui avoit toujours à cœur la médecine qu'il avoit proposée pour le huitieme jour, & qui n'avoit pas eu lieu, revint à la charge, insista sur la nécessité d'une nouvelle purgation, pour emporter les restes de putridité qu'il voyoit encore dans les premieres voies. En vain lui objectoit-on que la coction n'étoit pas faite. La coction étoit, selon lui, un mot vuide de sens, tout au plus propre à en imposer aux simples. C'est inutilement qu'on vouloit lui faire entendre que la nature travailloit elle-même à se libérer par les crises. Il n'ajoutoit non plus de foi aux crises, qu'à la coction; & pour faire passer sa médecine, il s'appuya de mon autorité, disant qu'avant mon départ je ne l'avois point désapprouvée. Je proteste ici de nouveau contre cette assertion, sans vraisemblance, puisqu'il est notoire qu'avant mon départ je recommandai fortement au malade de ne

ſe point purger : le malade fut cependant purgé avec un minoratif. Cette opération faite, le Médecin aſſura le malade qu'il étoit abſolument hors de danger ; & pour l'en convaincre, il lui fit ſes adieux, & partit à neuf heures du matin. A midi, le malade tomba dans un grand aſſoupiſſement, qui fut ſuivi du délire, de la petiteſſe du pouls, & des convulſions : on profita d'un moment de tranquillité pour lui adminiſtrer les derniers Sacremens. J'oubliois de dire que, ce même jour, le malade fit mettre du blanc rhaſis ſur les véſicatoires, pour les deſſécher, ce qui contribua encore à aggraver le mal, en repouſſant à l'intérieur l'humeur qui fluoit par ces véſicatoires. Le ſoir du même jour, on appliqua un autre véſicatoire entre les épaules.

Le onzieme, au matin, le délire avoit ceſſé, & le malade paroiſſoit être un peu mieux ; cependant, comme on attendoit un redoublement, il avoit été réſolu que, pour le rendre moins violent, on feroit une ſaignée à la jugulaire, que l'on répéteroit, ſi le cas l'exigeoit ; la ligature faite, le malade eut une heureuſe ſyncope, qui empêcha la ſaignée. J'avois été mandé dans la nuit ; je n'arrivai que le onzieme, à deux heures après midi, & je trouvai le malade *in agone mortis*. Il étoit couché ſur le côté droit, la bouche & les narines ouvertes,

les yeux ouverts, ternes, fixes, tournés & mourans, le visage cadavéreux, la respiration vive, forte, fréquente, sonore, entrecoupée & extrêmement laborieuse : il rendoit par les narines ce qu'on lui faisoit avaler avec une cuiller : le corps étoit dans un mouvement spasmodique universel ; d'ailleurs, il ne voyoit, n'entendoit, ni ne parloit ; il avoit enfin tous les symptômes d'une mort prochaine. Comme ce malade étoit d'un tempérament fort robuste, la nature avoit une derniere ressource, dont elle fit usage, contre l'attente de tout le monde : elle s'ouvrit une voie par les sueurs ; pendant l'agonie, le malade sua si abondamment, qu'il nageoit dans un bain ; la sueur perça trois matelas, un lit de plume, & même la paillasse se trouva mouillée. Après avoir sué pendant près de trois heures, il fit quelques efforts pour se tourner sur le côté gauche, & il y parvint. Quelque tems après on s'apperçut qu'il entendoit : il commença à avaler quelques cuillerées de liqueur, & il recouvra enfin l'usage de la parole & la connoissance. Depuis cette heureuse crise, le malade a toujours été de mieux en mieux ; tous les jours, quelques petites sueurs, qu'on aidoit avec une décoction de bourroche, de chicorée, de scorsonnere, &c. Je partis le quatorzieme jour, & laissai le malade absolument

ſans danger. Il a été purgé depuis, & il jouit actuellement d'une bonne ſanté.

RÉFLEXIONS.

En donnant l'hiſtoire de cette maladie, je n'ai pas prétendu faire une ſatyre, ni générale, ni particuliere. Mon principal objet a été de faire ſentir combien il eſt dangereux, dans les maladies aiguës, de troubler la nature dans ſes opérations, par des remedes déplacés : *In acutis circa duo potiſſimùm peccant medici, vel in nimiâ atque tumultuariâ remediorum ferragine, vel potiùs in intempeſtivo, & amethodo eorumdem uſu; unde tot incommoda in ægris, & tam variæ atque inconſtantes morborum periodi, & incredibiles ad invicem permutationes, quas quidem rudes medici naturæ morbi, non verò inconſtantibus ſuis, ac ſpeculativis medendi methodis attribuunt, ſed longa dies majora patefaciet.* Bagliv. *de Febr. in gen.* Cette maladie, qui étoit une fievre hémitritée bien caractériſée, n'offroit cependant rien de bien effrayant ; tout ſe ſeroit paſſé doucement, ſi on n'eût point dérangé les criſes par des ſaignées trop répétées, & des purgatifs déplacés ; mais malheureuſement pour les malades, il eſt quelques Médecins qui ne croient point aux criſes. Selon eux, les ſaignées & les purgatifs ſont des remedes avec leſquels

on peut guérir presque toutes les maladies; & quoiqu'on s'apperçoive bien des progrès que fait le mal, on ne soupçonne même pas que le traitement puisse y avoir part : on accuse la malignité de la maladie, lorsqu'on ne devroit s'en prendre qu'à la maladresse du Médecin : *Si in methodo error fiat, multorum symptomatum auctor erit Medicus, non morbus.* Bagliv. *de Prax. med.* La vérité de ce principe a été bien marquée dans la maladie dont il est ici question. Dès qu'on s'en est tenu aux remedes tempérans, tout s'est passé tranquillement. Troubloit-on les crises auxquelles la nature travailloit? tout étoit en désordre; plus de régularité dans le cours de la maladie : les jours de rémission devenoient aussi dangereux que les jours de paroxysmes ; & je suis encore à concevoir comment la nature a été assez forte pour opérer la crise à laquelle le malade doit la vie. Si la saignée de la jugulaire avoit été faite, comme on se l'étoit proposé, il est vraisemblable que le malade auroit succombé dans le redoublement du onzieme jour. Ce n'est point ici le lieu de m'étendre sur les erreurs que quelques Médecins commettent tous les jours dans le traitement des maladies. Je me contenterai de les inviter, pour le bien de l'humanité, & l'avancement de l'art, d'étudier la nature

un peu plus attentivement qu'on ne fait ordinairement : *Res corporeæ admirabili quâdam, eâque æternâ & constanti regulâ gubernantur. Naturæ itaque leges, si hominibus non verba dare, sed reapsè eos juvare volumus, notare, meditari, observare, eisque adamussim obsequi, ac servire opus est.* C'est encore l'excellent Baglivi qui donne ce précepte, qu'on ne sauroit assez méditer, ainsi que tout ce qu'il a écrit sur la pratique de la médecine.

J'ai dit que le malade avoit eu, pendant le cours de sa maladie, plusieurs petits saignemens de nez, & que j'en avois annoncé quelques-uns : ces petites hémorragies étoient toujours précédées du pouls rebondissant de Monsieur Bordeu ; c'est aussi d'après ce rebondissement de l'artere, que je les ai annoncés. Je dois même dire que cette espece de pouls m'étoit connue, long-tems même avant que j'eusse lu les observations de cet Auteur. Il est vrai que je ne regardois pas ce pouls comme annonçant toujours une hémorragie : je le nommois pouls de *dissolution*, & je regardois l'hémorragie qui le suivoit, comme une nouvelle preuve de la dissolution du sang ; aussi, lorsque je rencontrois cette espece de pouls, je ne faisois jamais saigner mes malades : je leur demandois toujours

s'ils n'avoient point eu de ſaignemens de nez ; & je ne manquois jamais de preſcrire des anti-ſeptiques, qui faiſoient ordinairement de bons effets. J'ajouterai que le pouls nazal, que j'appellois pouls de diſſolution, a un caractere ſingulier, dont l'Auteur des Recherches ne fait point mention, mais que j'ai obſervé conſtamment ; c'eſt que ce pouls rebondiſſant fait éprouver au doigt qui le touche attentivement une ſenſation déſagréable, un petit engourdiſſement bien marqué, dont tous les obſervateurs qui ont le tact délicat, s'appercevront aiſément ; d'ailleurs ce pouls n'a point de conſiſtance : il cede aiſément au doigt qui le preſſe, & il ſe fait ſentir alors dans preſque toute la partie du doigt qui appuie deſſus ; mais particuliérement dans les endroits où il eſt moins gêné, c'eſt-à-dire, dans les deux parties latérales du doigt qui, à cauſe de leur convexité, appuient moins fortement que la partie moyenne de ce même doigt. Je l'ai obſervé tel dans les Hôpitaux de l'armée, pendant plus de quinze jours de ſuite, chez les mêmes malades attaqués de fievres malignes épidémiques : lorſqu'il reſte conſtamment tel, je crois que l'on pourroit le nommer pouls de diſſolution.

OBSERVATION

Au ſujet d'une fille que l'on a cru poſſédée, & qui jouit maintenant d'une bonne ſanté ; par M. GERARD, Médecin à Carrouge.

Françoiſe Thebaut, fille, âgée de douze ans, née de parens pauvres, de la paroiſſe de Lignere-la-Doucelle, au dioceſe du Mans, d'un tempérament ſanguin, d'une complexion aſſez robuſte, pieuſe, ſage & docile à la voix de ſon pere & de ſa mere, à contribuer de ſon mieux, par le travail de ſes doigts (*a*), au beſoin d'une nombreuſe famille, éprouva le 8 Décembre 1760, un point de côté, ſans fievre, auquel ſuccéda le même jour un mal de gorge, avec difficulté d'avaler, & les liquides, & les ſolides. Une ſaignée au bras, qui fut faite le lendemain de l'attaque, mit auſſi-tôt fin à ces premiers accidens de la malade. On la crut guérie ; mais ce n'étoit qu'un calme trompeur, qui fut le prélude des différentes révolutions de la maladie. Trois jours après la ſaignée on fut tout étonné de voir cette fille priſe tout-à-coup

[*a*] Cette fille fait du point de France, vulgairement dit ici, Velin.

d'un hoquet, qui imitoit si parfaitement le jappement d'un chien, qu'on s'y seroit mépris, sans la voir (*a*). Dans cet état, elle ne se plaignoit de rien autre chose, que d'une grande foiblesse dans les jambes, qui l'obligeoit à garder le lit. L'appétit se soutenoit; les fonctions du corps se faisoient comme à l'ordinaire. Quand on lui demandoit pourquoi elle contre-faisoit le chien, ce qui lui arrivoit quantité de fois le jour, elle répondoit qu'elle ne s'en appercevoit point. Cet état dura huit jours; le naturel prit ensuite le dessus, mais on jugea bien qu'il ne seroit pas de durée, par la foiblesse des jambes qui persévéroit. Aussi vit-on l'hydre renaître, au bout de dix jours, & la malade imiter de nouveau l'aboiement du chien, pendant huit autres jours.

Jusqu'ici, le pere & la mere de cette fille avoient été fort discrets sur son état. Il n'y avoit eu qu'un des Vicaires de la paroisse, & quelques autres personnes charitables, à en avoir connoissance; mais ils furent forcés de rompre le silence. Le huit Janvier dernier, cette infortunée fille fut attaquée, le matin, à son réveil, de cette espece de convulsion, nommée par les

[*a*] Une Observation, à-peu-près semblable, est rapportée par M. Raulin, dans son Traité des Affections vaporeuses du sexe, p. 125, seconde édition.

Grecs *Opisthotonos*. La contraction de tous les muscles extenseurs de la tête, du col, des épaules & du dos, lui faisoient faire le saut de carpe; le corps renversé en arriere. L'accès fut d'un quart-d'heure, & fixa la durée des suivans. La nuit, comme le jour, la malade en éprouvoit des retours, qui laissoient à peine une demi-heure d'intervalle entr'eux. Ils étoient annoncés par deux ou trois bâillemens, accompagnés d'une extrême difficulté de parler, sans souffrances, & suivies de douleurs de tête & de mal à l'estomac. Dans l'état le plus violent, la malade voyoit & entendoit tout, & en conservoit même le souvenir. Dans quelques-uns des accès, elle s'est imaginée voir deux spectres, à figure d'hommes mal intentionnés, prêts à se jetter sur elle, ce qui l'obligeoit, disoit-elle, à vouloir s'élancer hors du lit, pour se soustraire à leur malignité. Presque tous ceux qui l'ont vue dans cet état, n'ont eu qu'une voix. C'est une fille ensorcelée, disoit-on hautement. Il n'y a que le démon qui puisse l'agiter ainsi. Tel étoit le langage de la plupart des spectateurs; mais on ne s'en tint pas-là, on prit conseil. Un Prêtre fut consulté sur cet événement, par un autre Prêtre, son ami, qui sait joindre à sa qualité de Chanoine le talent supérieur de briller dans l'art de la chaire. L'exposé du

consultant ne fut pas plutôt achevé qu'il prononça hardiment qu'il y avoit obsession & possession. Que l'illusion est à craindre, quand le préjugé nous domine !

Je fus consulté à mon tour. Je vis, pour la premiere fois, cette prétendue favorite de Circé, le 19 Janvier. Elle m'avoit été recommandée par M. le Bailli du lieu, qui n'est pas moins le pere des pauvres que le protecteur des loix. J'appris, à mon arrivée chez la malade, que l'orage venoit de se dissiper, & que le calme succédoit à la tempête. Je profitai de cet heureux moment, pour faire mon examen. Je n'eus de tems que ce qu'il m'en fallut. Je vis ensuite la malade dans l'état violent rapporté ci-dessus. Hors l'accès, elle avoit le pouls petit & vif, sans être irrégulier ni inégal ; dans l'accès, il étoit fréquent & très-peu sensible : hors de l'accès, comme dans l'accès, on auroit jugé la malade dans l'état de santé, à la seule inspection de son visage ; le mal n'en altéroit, ni les graces des traits, ni celles du coloris.

Il ne me restoit plus qu'à désabuser les parens de cette fille sur la cause de sa maladie, & à les rassurer sur ses suites, pour ensuite prescrire les remedes qui me paroissoient indiqués. Il m'étoit bien moins facile de réussir dans mes premieres vues, que de remplir les secondes. J'eus beau leur

dire & redire qu'il n'y avoit de bien extraordinaire dans cette maladie que l'idée qu'on y avoit attachée ; que le maléfice n'y entroit du tout pour rien, & que, par l'usage des remedes que jallois prescrire, j'espérois que la malade guériroit. Je m'apperçus à merveille que mes raisons n'avoient pas le don de la persuasion, & que ceux à qui je parlois n'étoient point susceptibles d'un examen suffisant pour détruire la prévention qui les induisoit en erreur. J'abandonnai cette premiere vue. Je proposai des remedes : on me promit de les faire, & de les appliquer comme je voudrois : on m'a tenu parole; c'étoit ce que j'avois à désirer. Je les ai tirés des anti-spasmodiques relâchans, soutenus d'une saignée au pied : je les ai employés extérieurement & intérieurement; ils ont eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre. Les vapeurs convulsives, qui faisoient le caractere de la maladie, cesserent le dernier jour de Janvier, & la prétendue obsédée & possédée a repris son train de vie passé, avec cette différence néanmoins qu'elle n'est plus si docile à la voix de ses parens. Ce vice du caractere est un effet de la maladie, qui s'effacera sans doute avec les impressions de la cause. Je ne dois pas omettre que cette fille avoit été mise sous l'invocation de S. Denis, devant l'image duquel on a fait dire la messe, & fait faire des neuvai-

nes, & que ceux qui croyoient au maléfice, dans cette maladie, en attribuent la guérison plutôt au pouvoir du Saint, qu'à l'efficacité des remedes. Quoi qu'il en soit, je suis beaucoup moins jaloux de l'honneur de cette guérison, que de la gloire qu'on ne sauroit me refuser, d'avoir coopéré avec le Saint pour l'obtenir.

OBSERVATION

Sur une Plique polonoise; par M. LANDEUTTE, Médecin du Roi, dans ses Hôpitaux militaires, employé à Bitche, Membre du College royal des Médecins de Nancy.

La plique est une maladie des cheveux, endémique en Pologne; elle y attaque communément, hommes, femmes & enfans, & plus souvent encore les chevaux; elle est très-rare dans d'autres pays. On en voit quelquefois en Hongrie, en Suisse & en Alsace. Le Comté de Bitche (cette partie de la Lorraine Allemande, qui confine tellement avec la base Alsace, qu'elle semble la terminer, en fermant, pour ainsi dire, & en s'étendant dans les mêmes chaînes de montagnes,) en a produit plusieurs exemples. Celui que je viens de voir paroîtroit être héréditaire, puisque la mere, l'on-

cle & deux tantes de la femme, qui fait le ſujet de mon obſervation, ont été attaqués de cette maladie.

Cette femme eſt l'épouſe du nommé Remy Pierron, bourgeois de cette ville, âgée de ſoixante-deux ans, d'un tempérament aſſez délicat, ſujete à de fortes migraines : elle porte actuellement la quatrieme plique, depuis l'âge de ſeize ans ; elle eſt ſi mince, vers ſon inſertion à la partie ſupérieure de l'os occipital, qu'elle ſemble devoir encore bientôt tomber. Il s'en préſente déjà une à côté, de trois pouces de long, pour la remplacer. Celle que je décris eſt bien longue de quatre pieds, & a deux bons pouces de circonférence, avec trois ou quatre nœuds fort larges, dans ſon étendue ; tous ſes autres cheveux ne ſont pas de la longueur d'un pied. Les parens de cette femme ont toujours ſoigneuſement obſervé de ne point faire couper leurs pliques, de crainte, diſoient-ils, de perdre la vue ; & ils ſont tous morts avec cette excreſcence.

On a ſouvent vu ici, autrefois, un vieillard du village d'Égelsharte, ſitué à deux lieues de cette ville, dans la montagne, qui portoit une plique aſſez étendue, flottante ſur ſes épaules, très-hériſſée & blanchie par les années.

La plique polonoiſe, appellée *Kolton* dans le pays, ne differe en rien de celle

que je décris. C'eſt un entortillement ſi confus des cheveux qu'ils ſont abſolument inſéparables. Malgré cet état, ils croiſſent très-rapidement, & ſemblent, en s'allongeant, ſe mêler plus confuſément. Cette maladie des cheveux n'attaque pas toujours tous ceux de la tête; elle eſt plus ordinairement particuliere à certains endroits, de ſorte qu'il en réſulte autant de meches que de points attaqués. La partie de la Pologne qui y eſt la plus ſujete, eſt la Lithuanie : la Moſcovie & la Tartarie, quoique très-voiſines, ne ſe ſont jamais reſſenties de cette maladie.

Les maladies nationales, ou propres à certains peuples particuliers, ont quelque choſe de ſi ſingulier, qu'on n'a pas encore trop oſé en tenter la définition. On leur a trouvé, en outre, ſi peu de rapport avec l'hiſtoire des maladies ordinaires & communes à tous les hommes, qu'on ne s'eſt point encore aſſuré de leurs cauſes, ni de leurs ſymptômes, & que par conſéquent la thérapeutique en a été négligée.

Les Polonois, ſans beaucoup réfléchir, ſe ſont tranſmis, depuis pluſieurs ſiecles, des hiſtoires fort extravagantes ſur l'origine & les cauſes de la plique. Ils prétendent que cette maladie ne date parmi eux que depuis l'an 1279, tems auquel les Tartares s'emparerent de leurs pays, en maſſacrerent la plus grande partie des

habitans, dont ils arracherent les cœurs, les empoisonnerent, & les jetterent dans un certain fleuve, & que tous ceux qui burent ensuite de son eau envenimée, gagnerent la plique, qui depuis, par héritage & contagion, prétendent-ils, est devenue épidémique & familiere à leur royaume.

Cette tradition fabuleuse est, dit-on, confirmée par l'usage qu'ont les Polonois de faire garder par des troupes un certain fleuve de leur pays, lorsqu'il doit passer quelque armée par la Russie rouge, de crainte que les Soldats ne boivent de ses eaux. Il y a bien d'autres contes puériles sur l'origine de cette maladie singuliere.

En Pologne, sur-tout, on est non-seulement très-persuadé de la contagion & de l'hérédité de la plique; mais on l'est encore plus du danger que l'on court en cherchant à la débrouiller, à la peigner, & surtout à la couper. On a généralement l'idée que ce seroit fixer & arrêter par-là le cours d'humeurs dangereuses & malignes qui s'échappent salutairement du corps. Les Polonois appuient leurs raisonnemens par des exemples frappans. Ils citent, entr'autres, celui d'un Evêque de *Posen*, qui s'étoit fait couper une plique, dans sa jeunesse; sa vue s'en affoiblit considérablement sur le champ, & il ressentit, en outre, des douleurs très-aiguës dans les mem-

bres, avec rétraction des jambes; ces cruels effets diminuerent avec le retour d'une nouvelle plique, qu'il fit récouper une seconde & troisieme fois, avec augmentation de vivacité, chaque fois, des symptômes ci-dessus.

Considérant la plique comme produite par des matieres impures, il n'est pas douteux qu'il peut être dangereux de la séparer du corps avant l'épuration du sang; mais le danger ne doit être proportionné qu'à la quantité actuelle d'impuretés restantes; & je pense qu'on ne courroit aucun risque de se débarrasser de la plique, si on pouvoit savoir le moment du rétablissement de la premiere pureté de la masse.

Les Médecins de nos jours ne paroissent point d'accord avec les anciens Auteurs; car ils n'envisagent point la plique, même la Polonoise, comme une maladie bien dangereuse. Je n'ose pas trop croire non plus qu'elle provienne du vice du sang; elle a plutôt l'air d'être l'effet d'un défaut dans la texture du cuir chevelu, & de l'obturation de ses pores transpirans; ce qui fait que les humeurs qui s'y portent, s'y amassent en trop grande quantité, y croupissent, s'épaississent & s'alterent; qu'elles irritent & compriment ensuite le péricrâne, par leur volume & leur qualité, de sorte qu'il en résulte les différens maux de tête auxquels sont presque tous sujets les porte-pliques:

ces humeurs ne trouvant aucune voie d'évaporation, & les routes de la circulation étant très-gênées, elles forcent, dilatent & enfilent insensiblement les vaisseaux nourriciers des cheveux, en général, ou seulement de certains points; delà ils s'allongent en spirale, se mêlent & augmentent souvent encore en grosseur, par la surabondance de la nourriture étrangere qui s'y porte.

Je me crois autorisé, tant par le raisonnement que par plusieurs Médecins éclairés, à imaginer que la cause la plus ordinaire de la plique (chez les Polonois surtout,) est la mal-propreté & le peu de soin que l'on a de favoriser & d'entretenir ouverts les pores cutanés de la tête; les froids qui la saisissent peuvent aussi y donner lieu: cela est d'autant plus naturel à croire, que cette maladie est (suivant ce qu'en disent ceux qui en ont écrit) accompagnée de rhumatismes, & qu'elle ne se montre guere dans les pays chauds, rarement dans les tempérés, & fort peu chez les gens élevés ou à leur aise.

L'hérédité de la plique ne peut être donc qu'une succession de mal-propreté, ou l'héritage d'un vice dans le tissu de la peau de la tête, ou une disposition particuliere dans certaines familles, au défaut de transpiration de cette partie.

OUVERTURE DE CADAVRE,

Par M. JUVET, Médecin de l'Hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, & associé au College royal des Médecins de Nancy, de l'Académie des Sciences de Dijon.

Une femme, âgée de cinquante ans, que l'on croyoit ascitique, depuis plusieurs années, ayant le ventre si gros qu'il avoit près de cinq pieds de circonférence, excitoit autant l'attention du public, que la compassion, par son état & sa pauvreté. Elle mourut: on l'ouvrit.

On lui tira d'abord cent dix livres d'eau claire, mêlée de quelques lambeaux qui paroissoient lymphatiques: ce fut un grand sac qu'on vuida en entier; en effet, la section des parties contenantes du ventre faite, on n'en trouva point, ou très-peu: les quatre angles de cette section relevés, ce sac présentoit une sorte de caverne, dont la paroi intérieure & profonde ne laissoit appercevoir aucun des visceres.

Elle étoit formée par le péritoine, qui se trouva détaché, dans toute son étendue, des muscles transversaux & de la face antérieure des reins.

Il

Il fallut l'ouvrir à part, comme on avoit ouvert les autres enveloppes. On examina les viſceres, qui ſe trouverent auſſi ſains que le dépériſſement général du corps le pouvoit permettre, nullement environnés d'eaux, deſquelles ils étoient ſéparés, comme par une cloiſon élevée entr'eux & elles par le péritoine, dont tous les vaiſſeaux étoient variqueux, ce qui lui donnoit une couleur rouge-brune ; il n'étoit qu'un peu plus épais qu'à l'ordinaire, ſi ce n'eſt que vers la région ombilicale, du côté droit au côté gauche, ſur un eſpace de huit à neuf pouces de long, & cinq ou ſix pouces de large, il étoit inégalement ſquirrheux & épais de douze ou quinze lignes.

Cette hydropiſie, qui comme vous voyez, M., occupoit plus de deux tiers de cette partie du péritoine, qui tapiſſe les parois intérieures du ventre, eſt bien différente de celles qui ſe forment dans l'épaiſſeur de ſon tiſſu cellulaire, à la faveur de ſes cellules qui s'épanouiſſent en feuillets très-fins, qui deviennent quelquefois ſi larges & ſi épais par maladie, qu'on les prendroit pour autant de lames particulieres du péritoine.

Ces cellules donnent lieu à des hydropiſies qui ont été obſervées, qui, quoiqu'elles paroiſſent aſcites, ſont néanmoins enkiſtées,

comme on en juge par l'évacuation des eaux. Lorſqu'on vuide, par exemple, le côté droit, le gauche reſte encore tendu par les eaux, & réciproquement; ou bien, après avoir vuidé la partie inférieure du ventre, la ſupérieure reſte auſſi pleine & auſſi tendue qu'auparavant.

La reſſemblance de celle-ci avec l'aſcite, devoit encore ſubſiſter après l'évacuation, puiſqu'elle étoit unique, & occupoit tout le ventre; elle ne pouvoit ſe manifeſter préciſément que par l'ouverture du cadavre.

Les ſignes d'une ou pluſieurs hydropiſies enkiſtées, dont le ſiege eſt dans le tiſſu cellulaire du péritoine, & ſur-tout de l'eſpece dont il s'agit, pour les diſtinguer de l'aſcite, ne ſont pas aiſés à ſaiſir. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent ſouvent moins obſcurs & plus multipliés, ils influeroient infiniment, & ſur le pronoſtic, & ſur le traitement de la maladie.

Dans l'aſcite, la ſoif eſt grande, les urines ſont rares, quelquefois juſqu'à l'iſchurie, bourbeuſes & briquetées, ſi la fievre s'en mêle: dans l'hydropiſie enkiſtée le cours des urines eſt libre, leur couleur naturelle change peu ou point, il n'y a point de fievre: dans l'aſcite, les forces manquent aſſez promptement, la reſpiration devient difficile, la toux s'y joint en

proportion de ses progrès, qui ne sont pas si lents que dans l'hydropisie enkistée, où la respiration & les forces se soutiennent assez bien & long-tems ; l'appétit & le sommeil sont toujours bons dans celle-ci, & manquent tôt ou tard dans celle-là : dans l'ascite, les extrêmités inférieures & les parties génitales deviennent fort œdémateuses, souvent même elle commence par-là : dans l'hydropisie enkistée, l'œdeme de ces parties, s'il survient, est toujours léger, n'arrive qu'à la suite de ses progrès, où tout le mal est consommé, parvenu au dernier période : l'hydropisie enkistée a souvent une figure circonscrite ; le malade ressent une douleur sourde, une pesanteur & comme un point dans la partie cellulaire du péritoine, où est le kiste : cette femme, dans les commencemens de son hydropisie, qui a duré six ans & plus, eut ces signes vers la région ombilicale ; ils disparurent, le kiste devenant ou étant devenu aussi grand que les muscles transversaux, & le péritoine qui leur est adhérent : l'ombilic devint éminent, & tel qu'il est dans ses hernies, beaucoup plus qu'il ne l'est dans les ascites ; mais tous les autres signes subsisterent, si ce n'est quelque tems avant sa mort, où le désordre dans la machine devint si grand, que la confusion des signes prit la place de leurs différences caractéristiques.

Trois ou quatre ans avant la mort, l'hydropisie avoit déjà fait des progrès si considérables, que le signe qui fait prononcer sur l'ascite, & qui en imposa toujours depuis, se présenta, toutes les fois qu'on touchoit le ventre, la vague ou la colonne d'eau déterminée par la main, d'un côté du ventre à l'autre, répondoit de la maniere la plus certaine, d'où ce signe, s'il n'est pas ordinairement équivoque, pour se décider sur l'existence d'une ascite, peut souffrir des exceptions qu'on ne lui a point données jusqu'à présent.

La ponction faite à propos, auroit vraisemblablement sauvé cette femme. Elle a guéri des ascites, elle guérit plus aisément des hydropisies enkistées. On en sent les raisons, parmi lesquelles la macération & même la digestion des visceres, qui sont inséparables d'une longue ascite, où leur lésion n'est pas toujours de la partie, en est une très-forte. J'y ajouterois volontiers l'impossibilité de faire l'extraction totale des eaux embarrassées & retenues dans les circonvolutions des intestins, les loges & les détours des visceres; extraction d'ailleurs qui n'excluroit pas toujours tout danger.

Les visceres étoient sains, l'appétit & l'estomac ont toujours été bons; les forces, les premieres années, ne sembloient point diminuées par l'hydropisie, qui gênoit plus

la malade par ſon poids, qu'elle n'intéreſſoit ſa ſanté. Les parens, les amis, les voiſins, les perſonnes charitables la plaignoient, gémiſſoient ſur ſon ſort; le ſpectacle d'un ventre monſtrueux les effrayoit : la douceur & la patience de la malade les ſurprenoit; elle remercioit, conſoloit par ces témoignages ſecrets & intérieurs, qui partent autant d'une bonne ame, que d'un bon corps, dont l'organiſation eſt encore ferme & ſolide : *Je n'ai point de mal, je ne ſens point de mal, j'ai l'eſtomac bon, je trouve tout bon, je ne ſouffre point*; témoignages ingénus, qui inſpiroient pour elle une vénération qu'on ne paſſe preſque qu'aux Saints, qu'on lui accordoit comme à une martyre vivante, & victime de la plus cruelle deſtinée, qu'elle ſuivoit en paix.

La ponction qui lui avoit été conſeillée pluſieurs fois, auroit pu prévenir la détente abſolue des fibres, & l'inondation immenſe qui enfin a ſupprimé la circulation, par la gêne des viſceres & des grands vaiſſeaux, parmi leſquels la veine cave & ſes dépendances étoient du double plus groſſes qu'à l'ordinaire; ces organes mis en preſſe par le péritoine repouſſé fortement contr'eux, par le volume & la ſurcharge des eaux, devoient céder un jour.

En ſuppoſant que la ponction auroit été

infructueuse, de façon à ne point opérer une cure radicale, une fistule qu'on auroit établie à sa place, comme on en établit, avec un succès infaillible, dans d'autres circonstances, pour l'écoulement des urines, pour donner une issue aux matieres stercorales ou autres, donnoit à la malade de longues années, avec d'autant plus de fondement, que la cause de son hydropisie étoit procatarctique, remontoit à des fardeaux portés par le malade, qui lui avoient blessé le ventre.

Au surplus, cette espece d'hydropisie paroîtra devoir être placée à côté des faits qui démontrent jusqu'à quel point la fibre est susceptible d'extension, tel que celui d'une tumeur au bras, qui pesoit environ deux cens livres, cité par M. Quesnai, dans son Mémoire sur le vice des humeurs, *pag.* 88. *des Mém. de l'Acad. de chirug. tome I, &c.*



LETTRE

De M. FERRAND, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, pour la ville de Caudebec, à M. VANDERMONDE, sur une Plaie d'arme à feu.

MONSIEUR,

J'ai été surpris de trouver dans votre Journal de Juillet (pag. 54) une observation, par un Chirurgien de Bolbec, sur une plaie d'arme à feu, pénétrante dans la capacité de la poitrine. Comme cette observation m'appartient absolument, je me suis cru en droit de la revendiquer, afin de substituer à l'exposé qui vous a été envoyé, l'histoire fidelle & circonstanciée de cette plaie, de ses symptômes & accidens, & des procédés curatifs que j'ai mis en usage.

Je fus mandé, le premier Janvier 1759, pour aller au secours du nommé le *Massif*, de la paroisse de *Gruchet*, qui venoit de recevoir, presqu'à bout touchant, un coup de fusil chargé à petit plomb. Etant pour lors absent, un de mes fils y alla. Il trouva le malade qu'on venoit de transporter dans la maison paternelle, baigné dans son sang : (il en avoit perdu environ quatre pintes;) il étoit dans une sueur froide, & son pouls se faisoit à peine sen-

tir. Mon fils vit au côté gauche une grande plaie contuse, dont les bords étoient mâchés & noirs, ainsi que les tégumens d'alentour, comme cela arrive en pareil cas. La sortie de l'air, celle d'un sang vermeil & écumeux, & le crachement de sang, firent bientôt connoître le désordre, je veux dire la pénétration dans la capacité de la poitrine & la lésion du poumon. Il se hâta de laver la plaie avec l'eau vulnéraire, & de la panser avec de la charpie brute, &c. Il fit ensuite une légere saignée; la nuit se passa dans un grand abattement, & cette foiblesse salutaire a duré plusieurs jours

Le lendemain matin je me rendis chez le blessé. Le Chirurgien de cette maison y vint aussi. Quoique le pouls fût très-petit, & la foiblesse extrême, la fievre néanmoins commençoit à se manifester, avec une toux convulsive & une dyspnée considérable; le crachement de sang continuoit. Après m'être informé des circonstances de la lésion, & en avoir tiré les inductions nécessaires, je levai l'appareil, sur lequel je trouvai des grains de plomb, ainsi que sur les levres de la plaie, qui étoit située au côté gauche, précisément au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate, & pénétrante entre la derniere des vraies côtes & la premiere des fausses.

Les muscles, grand dorsal & intercostaux étoient perforés de la longueur d'environ un demi-pouce. Quoique je n'eusse pas besoin du témoignage de la sonde pour m'assurer de la pénétration, j'y en introduisis cependant une mousse, pour connoître la direction, qui étoit oblique de bas en haut. Je remarquai, avec le bout du doigt, que les deux levres du bord supérieur de la premiere des fausses côtes, étoient inégales & comme ruginées; l'hémorragie étoit pour lors presque cessée. Je pansai la plaie avec une tente liée très-molle, un petit plumasseau sec, puis un plus grand, chargé d'un mêlange de baume vulnéraire & de digestif animé, des compresses trempées dans l'eau vulnéraire, &c. Une seconde saignée a succédé à ce pansement.

Le malade me fit remarquer, en même tems, une tumeur *du même côté*, directement au-dessus de l'aréole; elle étoit grosse comme un petit œuf de poule. On sentoit, au toucher, qu'il y avoit en cet endroit des corps étrangers; mais on ne distinguoit pas quels ils étoient. Je ne doutai pas que la bourre & quelques lambeaux de ses vêtemens ne se fussent portés-là; & j'étois d'autant plus disposé à le croire, que l'attitude dans laquelle étoit le blessé, lorsqu'il reçut le coup, sembloit l'indiquer. En effet, il étoit courbé pour passer un

foſſé, & celui qui tenoit l'arme & le ſuivoit, ſe trouva placé obliquement, de maniere que, lorſque le reſſort du fuſil vint à ſe débander, une partie du coup fut dirigée le long de la ſurface externe des côtes, tandis que l'autre pénétra dans la capacité de la poitrine.

La plaie pénétrante, & la mauvaiſe diſpoſition du bleſſé, me firent ſuſpendre l'ouverture de cette tumeur, que je jugeai néceſſaire. Je craignois que la portion du plomb, qui avoit déjà pénétré inférieurement, n'en eût fait autant à l'endroit de la tumeur, en gliſſant, ſuivant la même direction, le long de la ſurface interne des côtes. En conſéquence, le malade déjà à l'extrêmité, eût pu ſuffoquer & périr dans l'opération. Mû par des conſidérations auſſi raiſonnables, & ne voyant aucun riſque à différer l'extraction de ces corps étrangers, dont la préſence ne menaçoit d'aucun danger preſſant, comme il eſt aiſé de le ſentir, je jugeai à propos de remettre l'ouverture de la tumeur, afin de donner le tems au bleſſé de ſe rétablir un peu de l'état miſérable où il étoit réduit.

Le 3 le Chirurgien de la maiſon, effrayé de la préſence de ces corps, à qui il attribuoit les douleurs dont le malade ſe plaignoit, vint perſuader aux parens du bleſſé que ſon ſalut dépendoit d'une prompte inciſion, & qu'on ne pouvoit la différer ſans

le plus grand risque. Le malade, à qui l'on promettoit l'allégement des douleurs aiguës qui le tourmentoient, y consentit, & le Chirurgien tira en effet les corps étrangers que j'avois soupçonnés; mais les douleurs, accidens de la premiere plaie, subsisterent encore long-temps, après l'extraction de ces corps; preuve certaine que cette ouverture eût pu être différée.

Je n'avois garde d'imaginer, comme on me le fait dire, sans fondement, que tout le coup avoit passé à travers la poitrine, puisque je trouvois du plomb sur l'appareil, & que je déclarois qu'il en resteroit beaucoup qu'on ne pourroit tirer. J'ai toujours pensé que la bourre & les fragmens des vêtemens avoient passé en bloc, le long de la surface externe des côtes, en dilacérant les feuillets du tissu cellulaire & les fibres charnues des muscles, & que ces corps, qui n'avoient pu se frayer un passage entre les côtes, quoique le plomb y eût fait une ouverture, avoient coulé, suivant la direction du coup, le long de leur convexité, où ils trouvoient moins de résistance, pour aller se nicher au-dessus du mamelon, *du même côté*; mais cela ne prouvoit pas que la portion du plomb qui avoit pénétré de dehors en dedans, n'eût pas aussi passé de dedans en dehors; il étoit prudent de le craindre, très-raisonnable d'en douter, & il n'y avoit

aſſurément aucun danger à différer l'ouverture de la tumeur.

L'inciſion fut panſée avec une tente molle & longue, pour entretenir la ſuppuration du *ſinus*, qui ſe terminoit à la plaie. Je tirai encore des corps étrangers dans mes panſemens, pendant ſept à huit jours : j'ai mis en uſage le digeſtif, dont j'ai parlé ci-deſſus, &c. L'*ulcere* a été trois ſemaines à guérir.

Le bleſſé ayant eu différens ſymptômes & accidens, comme fievre continue, avec redoublemens, délire, toux convulſive, difficulté de reſpirer, crachement de ſang, qui a duré huit ou neuf jours, &c. je l'ai fait ſaigner cinq fois, dans les douze premiers jours : la fievre a beaucoup diminué le dix-huit; l'expectoration eſt devenue louable, & depuis ce tems le malade a toujours été de mal en mieux. Je l'ai aſſujetti, pendant cinq ſemaines, à la diete la plus ſévere, à l'eau de veau & de poulet, & à une tiſane adouciſſante, faite avec les figues, l'althæa & la régliſſe.

La plaie du dos a été guérie le 19 Février ſuivant. Il reſtoit cependant un petit trou fiſtuleux, qui laiſſoit échapper une humeur ſéreuſe & limpide; mais je ſuis venu à bout de tarir cette petite ſource, vers la fin de Mars, avec le ſeul emplâtre diapalme. Actuellement le bleſſé ſe porte très-bien.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXAMEN

De l'usage que les modernes ont fait des Cauteres ; par M. MOUBLET, Bachelier de la Faculté de médecine de Paris, Docteur de Montpellier, Médecin à Tarascon.

Nous pourrions compter d'âge en âge toutes les pertes qu'a fait le cautere. On n'a pu lui passer quelques applications malheureuses, dont on ne devoit rejetter la faute que sur ceux qui l'administroient ; car les meilleurs remedes sont sans vertu, quand ce n'est pas une main prudente & économe qui les prescrit.

Dans un siecle où souvent la singularité des idées fait tout le mérite, cette simplicité grossiere a révolté des esprits plus polis & plus délicats ; le grand usage en a affoibli le goût. On a voulu apprécier les expériences des anciens à nos hypotheses : on a combattu leurs préceptes appuyés sur des faits, par des principes qui dépendent de l'opinion, & on a été plus empressé de donner des idées, que de fournir des observations ; comme si c'étoit à notre imagination que la nature eût remis ses mouvemens & sa conduite.

Ces grands maîtres, qui n'avoient de modeles qu'eux-mêmes, croyoient posséder un trésor dans le cautere, & lui donnoient un Dieu pour Auteur (*a*). Leur pratique n'étoit ni problématique, ni spéculative. Si nous ne pouvons la justifier en détail, du moins n'avons-nous pas droit de la condamner toute, puisqu'ils connoissoient tous les secours que nous avons. Nos succès sont-ils plus grands que les leurs? Trouvons-nous une convenance plus intime entre la marche de la nature & les procédés de notre art? Les remedes modérés sont sans doute toujours préférables; mais n'y a-t-il point de maladies qui en demandent d'extrêmes?

L'usage du cautere déclinant peu-à peu, avant de tomber tout-à-fait, a dû être réduit à sa juste valeur; comme on s'en servoit moins, toutes ses applications doivent être heureuses, il n'y avoit qu'à le maintenir dans ce milieu; mais l'imagination étoit frappée, & l'illusion dure encore. En vain Costæus, Sotus, Guirland, Mercuriel, Fien, Fabrice (*b*), se sont plaints de son abandon (car il a eu ses partisans dans

[a] Chiron, fils de Saturne & de Phyltris. Marc-Aurel. Sever. *p.* 337

[*b*] Costæus, *l. ij*, *c. j*, *sect. t.* 31. Mercur. *Com.* d'Hipp. *n.* 6. Guirl. *l. ij*, *c. vj*. Fien, *p.* 102 Fabr. *p.* 315.

tous les siecles ;) sa pratique étoit devenue suspecte, & cette malheureuse timidité a été cause de sa chute.

Autour de nous encore, tous les peuples emploient le cautere. Les Italiens, les Espagnols en font un usage journalier ; & un Médecin du siecle passé (*a*) l'auroit peut-être renouvellé, s'il n'avoit trop rigoureusement suivi la premiere pratique. Il y a même une espece de cautere pratiqué des anciens (*b*), connu sous le nom de *moxa*, qui renaît en Europe. Les Scythes, les Chinois, les Japonois (*c*) s'en servent communément, souvent par précaution & sans nécessité. Il s'est introduit, de nos jours, en Angleterre & en Allemagne, & un Savant de notre siecle (*d*), prévenu des cures merveilleuses que Kempfer (*e*) lui a vu opérer, nous invite d'en faire des expériences en France.

Ce moxa est un goupillon d'étoupe ou de laine fort fine (*f*) d'une espece d'agaric ; d'autres prétendent (*g*) des feuilles

[*a*] Raymond. *Restauran. de inustionibus.*
[*b*] Hippocr. *l.* 7, *sect. viij.* Gal. *aph.* 60, *de art.*
[*c*] Alpin. *l.* 3, *p.* 209.
[*d*] M. de Maupertuis, t. ij, chap. de la méd.
[*e*] Kempf. *p.* 559.
[*f*] Chirurg. d'Heist. t. j, p. 428.
[*g*] Térapeutiq. d'Astruc, p. 243.

feches d'armoifes, dont la texture rare, à force d'être froiffée, fe défunit facilement, fans fe rompre, & dévient molle & douce comme l'amadou. On en fait de petits cônes, d'une couleur cendrée, très-inflammables, qu'on oint, à la bafe qu'on applique fur la peau, de falive, de gomme Arabique ou adragant (*a*), qui fert de glu pour les retenir. De cette brûlure il naît des ulceres, qui font des égouts fuperficiels, pour extraire des férofités fuperflues.

On fe fert communément des cauftiques & des véficatoires pour remplir ces indications. De tous les cauteres actuels, il ne nous refte plus que ceux des métaux; ce qui eft remarquable, les modernes qui l'ont négligé, font ceux qui en ont perfectionné l'ufage (*b*).

Ils ont retranché cette foule de cauteres inutiles & incommodes; & on n'entend plus par ce nom, que le fer chaud: on a limité fa grandeur; fa figure ne varie que fuivant la maladie, & eft déterminée par celle de la partie: plus l'ufage en a été rare, plus les précautions ont été juftes (*c*).

On a obfervé que la partie qu'on cautérifoit, devoit avoir une conformation naturelle, propre à en recevoir l'impreffion,

[*a*] Chirurg. de purman. p. iij, p. 292.]
[*b*] Mifticheil. Scultet, *obf.* 34.
[*c*] Rivier. *de Appoplex.*

& à en favoriser l'effet, sans que sa fonction en soit blessée, ni les parties voisines. On a épargné les gros vaisseaux, les parties ligamenteuses, tendineuses, membraneuses, nerveuses, toutes celles qui, douées d'un sentiment exquis, sont susceptibles d'un grande irritation : on l'a éloignée de certaines parties, comme les sutures de crâne, les os mous & spongieux, comme le sternum & les côtes : on a été plus circonspect sur l'âge, les forces, le sexe, le tempérament du malade, la nature, la cause & les symptômes du mal ; & on a éteint & calmé la douleur, dès que l'effet a été produit : toutes ces précautions sont judicieuses, & ne pouvoient tourner qu'au profit du malade, & de la chirurgie. Qui diroit qu'elles sont inutiles, faute d'application ?

On a borné toute l'action du cautere à l'escarre : on n'a vu que la destruction des solides, l'extravasion & la coagulation des fluides, qu'il ne produit qu'au plus haut degré de son opération ; & on n'a pas cru devoir l'appliquer à d'autres maladies qu'à celles où cet effet peut être utile.

Les topiques n'agissent-ils qu'extérieurement ? Des connoissances si bornées ne sont que pour des esprits superficiels. Les uns l'ont banni tout-à-fait (*a*) de leur pra-

[*a*] Opérations de Dionis, p. 835. La Nauche, l. 7, c. 1, p. 52.

tique, & n'en parlent que pour en inſpirer de l'horreur ; les autres le réduiſent aux gangrenes (*a*) & aux caries les plus dangereuſes ; ainſi a dégénéré ce remede qui faiſoit la sûreté des anciens & le ſecret de pluſieurs : on ne l'emploie qu'à l'extrêmité, & ſouvent quand on n'en peut plus rien attendre, tant le préjugé a de force ; mais le préjugé n'eſt pas une regle.

Ce n'eſt pas qu'on ne doive commencer par les remedes modérés, lorſqu'on prévoit que les efforts de la nature, ſecondés (*b*), pourront vaincre le mal ; mais il eſt auſſi barbare d'appliquer des remedes légers ſur des maux extrêmes, que des remedes extrêmes ſur des maux légers.

Renou a reconnu, au détriment de l'art (*c*), que pluſieurs maladies ſont incurables, depuis qu'on néglige le cautere ; & Vanhelmont (*d*), au contraire, abuſé par l'opinion & la coutume, eſtime que le cautere eſt inutile, même dans les cas déſeſpérés, & indigne d'être employé, comme ſi les remedes tiroient leur prix d'eux-mêmes, & non du bon uſage qu'on en fait : rien n'eſt borné, quand on ſçait en tirer avan-

[*a*] M. Lamorier, Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1729, p. 421.
[*b*] Hippocr. l. 5 de la Méth. c. 15.
[*c*] Renou, c. xij, p. 182.
[*d*] Vanhelm. p. 236, 718.

tage ; si c'est la violence de son action qui le fait redouter & bannir, sa douleur n'est que momentanée, & les maladies opiniâtres & invétérées sont toujours plus douloureuses par leur durée, que son application.

I. INDICATION. Sans remonter aux premiers principes, nous pensons que la privation de nos connoissances a causé les erreurs des anciens, tandis que notre faux jugement est plus à craindre que l'obscurité de leurs préceptes. On est d'accord que le cautere convient dans des tempéramens humides, pituiteux, dans des affections de cause froide ; où les solides énervés languissent, où la sérosité abonde, & sa chaleur & le mouvement s'éteignent ; & on remplit toujours ces indications par des remedes chauds, fortifians, stimulans, spiritueux.

II. INDICATION. On ouvre des issues aux humeurs excrémentielles par le fer, les caustiques & les vésicatoires. Mais n'y a-t-il point de maladies où le systême nerveux a besoin d'être tellement ébranlé, les esprits agités, les solides secoués, leur tissu resserré, les sérosités absorbées, le mouvement augmenté, que le cautere seul, par une émanation subite des particules de feu, puisse procurer ces effets inconnus aux autres remedes ?

Quel autre les produit-il à un degré si éminent ? Combien d'accidens fâcheux, dont souvent on ignore la cause, les spasmes, les mouvemens irréguliers, la constriction des solides, la coagulation des fluides, les caustiques, aujourd'hui, si vantés, n'amenent-ils pas à leur suite, par l'hétérogénéité & la causticité de leurs particules ? Pierre Aponensis assure, avec raison, qu'ils causent la gangrene & la mort, & qu'ils pénetrent plus avant que (a) le feu. D'ailleurs, n'est-il pas des cas où ces remedes insuffisans & dangereux ne peuvent être remplacés que par lui ?

III. INDICATION. Pour arrêter le sang dans les hémorragies, un grand (b) praticien dit que le cautere est une amusette ; les anciens cependant s'en sont long-tems servi avec succès. Il est vrai qu'il est difficile de lui donner les degrés de chaleur requis ; s'il est trop chaud, il brûle & emporte tout ; s'il ne l'est pas assez, l'hémorragie continue, & peut recommencer, dès que l'escarre tombe, parce que le sang n'a pas eu le tems de se coaguler ; il faut ainsi une grande attention pour prévoir & pour éviter tous ces dangers. Quel est le remede sans

[a] Pierre Aponens. p. 208.

[b] M. de Garangeot, opération de chirurgie, t. iij, p. 424.

inconvéniens? Le moindre de tous eſt d'être au moins sûr de ſon action.

Au commencement, dans quels égaremens eſt-on tombé, quand on a voulu s'en éloigner? Horſtius recommande (*a*) l'opium ſur l'artere ouverte; mais que ce moyen eſt loin de l'effet qu'on en attendoit! Les cauſtiques, après Galien, ont été plus accrédités; on appliqua ſur les veines ouvertes l'arſenic, qui eſt mortel, à cauſe de la véhémence des plus fâcheux ſymptômes qu'il produit; l'eau de Rabel n'a pas amuſé long-tems, & le vitriol eſt en regne.

Les cauſtiques n'arrêtent le ſang, qu'en reſſerrant l'orifice des vaiſſeaux, en abſorbant l'humidité, & en coagulant les fluides. Pour agir, il faut que leurs particules, ſécondées par la chaleur naturelle, ſoient diſſoutes par nos humeurs; que la matiere éthérée, renfermée dans leurs pores, ſe dégage, que leurs ſels ſe meuvent, & qu'ils pénetrent: quelque actifs qu'ils ſoient, il faut du tems pour qu'ils ſe développent; & ils ont les mêmes défauts que le cautere actuel, forment une eſcarre facile à tomber, irritent les parties tendineuſes, membraneuſes, nerveuſes, aponévrotiques, & cauſent des élancemens, des irritations, des érétiſmes, des douleurs d'autant plus violentes &

[*a*] Georgius Horſtius, l. 9.

irrégulieres, que leur ſubſtance eſt moins uniforme, & moins homogene.

Ils ne conviennent encore que lorſque le vaiſſeau eſt libre, & qu'on peut les porter ſur ſon embouchure. Paré, qui comprit ces difficultés, imagina la ligature, qui eſt ſans doute préférable dans certains cas; mais peut-elle convenir dans tous? Les plus grands remedes ont des excluſions, & n'ont point de regles générales. En évitant ces périls, elle n'en eſt pas exempte. La ligature eſt une opération (*a*) douloureuſe, qui produit des accidens fâcheux. Elle convient, après l'amputation d'un membre briſé & fracaſſé; & pouvoit-elle encore commodément y avoir lieu, pour arrêter le ſang artériel, avant que Morel (*b*) eût inventé le tourniquet?

Doit-on la faire comme Paré (*c*), qui lioit l'artere avec les chairs? Alors, ſi elle ſerre trop, elle ſe coupe, & n'eſt plus ſuſceptible de ligature; ſi elle ne ſerre pas aſſez, elle reſte ſans effet; ſi dans les chairs on renferme quelque nerf, il naîtra des douleurs, des convulſions, des ſecouſſes

[*a*] Mémoire de l'Académ. de chirurg. t. ij, p. 337.

[*b*] Mémoires de l'Acad. des Scienc. an. 1732, p. 289.

[*c*] Ambr. Paré, c. 35, p. 44.

dans la partie, la gangrene (*a*) & la ligature tombe.

Si on la fait, comme Dionis (*b*), en liant l'artere à nud, on risque de la couper, ou de ne plus arrêter le sang, faute de compression. Cette méthode est si douloureuse, si longue, si pénible, qu'on n'a garde de la suivre.

De la maniere la plus reçue, telle qu'on la pratique, ces convulsions, qui arrivent douze, vingt jours après l'opération, & les symptômes appaisés, reconnoissent-elles d'autres causes que la ligature, qui, serrant & pressant quelque nerf à nud, produit ces douleurs affreuses, les convulsions, les insomnies, le délire & la mort. Aussi de la Mothe, dont le témoignage est une autorité (*c*), n'a jamais voulu s'en servir

Peut-on même la faire dans tous les cas où elle est indiquée ? Si les parois de l'artere ouverte se retirent par leur élasticité, sans boucher l'orifice, ira-t-on la pincer avec des tenettes, comme Paré ? Si elle est auprès des corps glanduleux, située dans l'os, alors la compression, ou le fongus qui la rend plus exacte, est plus facile à pratiquer.

Mais, suivant le tissu de la partie où est

[*a*] Ehrensnd. Hagendem, opérat. de chirurg. par M. Garang. t. iij, p. 332.

[*b*] Opérat. de Dionis, p. 739.

[*c*] Traité complet de chirurg. t. iij, p. 435.

l'artere ouverte, ne peut-elle pas faire naître une vive inflammation ; & sauroit-elle s'exécuter quand l'artere est enfouie & confondue dans des chairs molles, spongieuses, œdémateuses, & qui n'en sont point susceptibles ?

Dans les amputations des membres sphacélés, Vesale conseille (*a*) de couper avec un cautere cultellaire. Cette méthode paroît barbare à Dionis (*b*), qui croit que personne ne l'a suivie ni pratiquée. Hildan cependant, né pour détromper son siecle de ses erreurs, & pour instruire les siecles à venir, l'a adoptée (*c*), se servoit de couteaux ignés, brûloit jusqu'à l'os, & l'os même qui prominoit. Il abrégeoit, par cette manœuvre, l'amputation ; car dans ces opérations douloureuses, qui ne different que du plus au moins, il faut s'attacher à la plus courte & à la plus sûre.

Hyppocrate (*d*) qui l'a approuvée ; Fabrice (*e*) & Fallope (*f*) qui l'ont faite, vouloient qu'on coupât, deux doigts au-dessus du sain, dans ce qui est mortifié : ils appliquoient des cauteres actuels, pour consumer les restes de la pourriture, qui

[*a*] Vesal. *l.* 5, *c.* 12, *p.* 1082.
[*b*] Opérat. de chirur. p. 734.
[*c*] Fabr. de Hild. *c.* 19, *p.* 812.
[*d*] Hipp. *t. xij*, *p.* 446.
[*e*] Fabr. *ab Aquap. p.* 340.
[*f*] Gabr. Fallop. *p.* 316.

tomboit

tomboit avec l'escarre, & faisoient l'opération sans douleur, ni hémorragie; accidens funestes, qui donnent la mort à plusieurs; ils n'étoient donc pas si cruels. Celse la fit après, entre le sein (*a*) & le sphacelé; & depuis que le tourniquet est en usage, comme l'artere est comprimée, & le sentiment amorti, on coupe deux doigts au-dessus du gangréné, & on évite de se servir du cautere: je ne sais si c'est avec plus de succès.

La gangrene vient ou de cause interne, ou de cause externe. Si elle procede de cause interne, on a raison de ne point appliquer le feu, & encore plus de ne point faire l'opération; car si la masse du sang est infectée de ces substances putrides, elle contracte le même vice, tombe en fonte, & c'est une colliquation putride; le malade expire dans l'opération, ou n'y survit que peu.

Si la cause est externe, & que le vice soit local, dans un tempérament sain, fort & bien constitué, la gangrene, dit Sennert, a un terme; les ressources de la nature, qu'on peut aider & aiguiser par des anti-septiques internes, suffisent pour séparer le mortifié. Ce n'est qu'aux grands Maîtres à reconnoître & à distinguer ces cas, où la nature,

[*a*] Cels. *l.* 7, *c.* 33.

dont on doit tenter prudemment les forces, & non pas s'y fier, agit si efficacement, quoique nous en lisions des exemples heureux dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, dans les Journaux des Savans, & dans la chirurgie de la Motte. (*a*) Un Chirurgien ne doit jamais être oisif, quand le corps dépérit, & je ne le blâmerois pas de hazarder l'amputation.

C'est ainsi que les modernes ont banni le cautere de toutes les opérations; avec le fer & les caustiques, ils coupent, extirpent, consument toutes les tumeurs & les excroissances des parties molles. Plusieurs ne l'emploient pas même dans les maladies qui alterent la substance des os, & y substituent la dissolution du mercure, ou l'esprit de nitre.

Ces médicamens retardent la guérison, de laquelle on n'est jamais assuré. Parcourons les cas où l'on doit se servir des caustiques; nous verrons mieux par-là l'abus que les Anciens en ont fait par la modification & la restriction de leur pratique, & la négligence des modernes, par l'application que nous en ferons. Chassons la timidité d'un art qui n'en comporte aucune avec lui; regardons le cautere comme un remede extrême, mais au moins employons-le comme tel.

La suite au Journal suivant.

[*a*] Traité complet de chir. t. iij, n. 161, p. 408.

OBSERVATION

Sur la sortie des Osselets des oreilles, à la suite d'une inflammation gangréneuse de la gorge; par M. HENRY, Chirurgien à Auxerre.

Les environs de cette ville ont été attaqués, l'hiver de 1759, des inflammations de gorge gangréneuses; beaucoup en ont été la victime: une grande partie de ceux qui ont été saignés, ont péri. Il n'est réchappé que ceux à qui ont a fait transpirer les glandes du cou.

Le nommé Jacques Doré, de la paroisse de Quene, âgé de quatorze à quinze ans, fut, le 7 Mars, attaqué d'une fievre considérable, d'un mal de gorge, chaleur, difficulté de respirer, & dans les vingt-quatre heures se trouva tout couvert de pustules: il survint un vomissement de matieres noirâtres, & d'une très-mauvaise odeur. Il tomba, le 8, au soir, dans un transport furieux, les yeux étincelans, la bouche béante, la langue extrêmement gonflée & noire, ainsi que tout le fond de la bouche; il en sortoit une vapeur de très-mauvaise odeur. C'est dans cet état, & le trois de sa maladie, que je le vis pour la premiere fois. Je lui fis donner l'Extrême-onction; ce garçon passa jusqu'au six;

dans ce même état, rejettant tout ce qu'on lui présentoit, donnant assez d'occupation à deux ou trois personnes à le tenir. Enfin, le six de sa maladie, il rendit, le matin, par le nez, un gros morceau de chair pourri ou sang recuit; cela diminua beaucoup le mauvais état où il étoit. Il commença à dormir, pendant trois heures. A son réveil, il reconnut ceux qui étoient autour de lui, & alors on lui donna quelques cuillerées de bouillon; le fond de sa bouche, ainsi que sa langue, fut nétoyé : on enlevoit des membranes noires & d'une puanteur extraordinaire; sa langue se désenfla, & tous les accidens cesserent. Au bout de dix jours, on s'apperçut que ses oreilles jettoient du pus. Je les examinai : je reconnus que le pus qui en découloit, étoit blanc & de bonne consistance, & qu'en conséquence il provenoit de quelque abscès : je lui injectai un peu d'huile d'hipéricum, & j'y appliquai un peu de coton musqué; c'est en ôtant ce coton, le lendemain, que j'observai dans les matieres l'enclume détachée de la tête du marteau; & ayant examiné de près, je trouvai le marteau arrêté dans le canal : je le tirai sans peine, avec mes petites pinces; le malade n'avoit point senti de douleur fixe dans les oreilles, par rapport à la formation de ses abscès. Il faut que l'inflammation se soit communiquée par les trompes d'Eusta-

ché, dans le fort de ſa maladie, & qu'en conſéquence, elle aura pourri toutes les membranes qui tapiſſoient l'intérieur des oreilles; ce qui aura été cauſe que les oſſelets ſe ſeront détachés & auront ſuivi l'écoulement des matieres. On doit ſentir que ce malade ne doit plus entendre, étant dépourvu de la membrane du tambour, ainſi que des oſſelets. En effet, depuis ſa guériſon, il n'a point entendu, de telle force qu'on puiſſe lui parler. Il va même ſous les cloches, ſans en rien entendre, qu'un léger bourdonnement; le vent l'incommode plus que toutes autres choſes; ce jeune enfant ayant perdu preſque tous ſes cheveux, le vent entre dans ſes oreilles, ce qui fait une double incommodité.

LETTRE

De M. DUPUY, Médecin à la Rochelle, à M. VANDERMONDE, *ſur la mort de MM. de Surgeres & de Vence, rapportée dans le Traité de la Colique de Poitou, de M. Combaluſier.*

MONSIEUR,

Il me tomba, il y a quelque-tems, entre les mains, un exemplaire de la premiere partie des Obſervations & Réflexions ſur la Colique de Poitou, par M. *Combaluſier.*

Cette matiere qui, depuis *Citois*, a été traitée de bien des manieres, ne l'a jamais été avec autant de clarté & de profondeur qu'il vient de le faire. Cette premiere partie, qui doit nous faire bien augurer des autres, m'a occasionné, Monsieur, une courte réflexion, dont j'ai cru devoir faire part au public, par la voie de votre Journal.

A la page 283, il est fait mention du cuivre, comme cause de la mort de MM. les Marquis de *Surgeres* & de *Villeneuve-Vence*. Mon intention n'est pas de faire ici l'analyse du cuivre, encore moins de discuter si l'usage des ustensiles de cuisine, faits de ce métal, est venimeux, ou peut le devenir par la négligence des domestiques; j'ai voulu seulement dissiper l'idée que l'histoire de M. Combalusier a pu vous donner & à bien d'autres, touchant la prétendue cause de mort de ces deux Généraux, employés à la Rochelle & sur les côtes d'Aulnis, & vous observer en même-tems, qu'on a visiblement abusé de la bonne foi de cet Auteur, lorsqu'on lui a mandé ou dit que MM. de *Surgeres* & de *Vence* avoient été les victimes malheureuses d'une colique métallique.

Quiconque a été à même de voir & de fréquenter ces MM. a eu occasion d'observer des hommes naturellement pâles, safranés, maigres, foibles & exténués; (la

mort n'a dû rien changer à cette habitude :) nous les avons toujours considérés tels, depuis leur aurore dans la Rochelle, jusqu'à leur couchant ; sans doute que cet extérieur n'a pu seul faire preuve de présence de parties cuivreuses dans les entrailles ; il a bien pu servir à répandre quelque jour sur leur constitution premiere, qui a dû être identifiée avec le scorbut, ou, ce qui est égal, avec un appauvrissement salé, âcre & muriatique de toute la masse des humeurs. Ces MM. d'ailleurs avoient pour la littérature une ardeur qui tenoit tout le genre nerveux dans une forte contension ; ils prenoient souvent des remedes ; ils cherchoient la santé, comme les Adeptes le grand œuvre ; ils se faisoient saigner quelquefois, se purgeoient souvent ; & il sembloit, à les entendre, qu'ils avoient senti que toute la tranquillité de leur esprit étoit en raison de la fréquence des selles. M. de *Vence* faisoit grand cas d'une tisane sudorifique ordinaire, faite avec les bois, qu'il rendoit plus ou moins purgative, avec le séné : il l'appelloit sa chere *Vinache* ; c'étoit une tisane faite à l'*instar* de celle de Vinache, qui a été si fameuse, & dont on fait encore usage à présent. Il en écrivoit lui-même la recette qu'il envoyoit chez son Apothicaire. Ces MM., comme on vient de le

voir, avoient pris à tâche d'uſer le velouté de l'eſtomac & des inteſtins, d'en affoiblir le ton, au point que, ſur les derniers tems, ils ne pouvoient digérer les alimens mêmes les plus légers; toutes leurs digeſtions tournoient du côté de l'aigre flatulent. Ne ſeroit-ce point cet effet d'indigeſtions habituelles, qui en auroit impoſé au vulgaire pour une colique de Poitou ? Ces MM. enfin ont fini par l'uſage des petits laits avec le ſyrop violat, des bains domeſtiques tiedes juſqu'à ſyncope, des ſaignées au bras, au pied, des lavemens émolliens, &c. Quel caractere de colique métallique! Quelles armes, *grand Dieu*, pour la combattre !

M. de *Surgeres* voulut mourir à *Surgeres*, & ce fut au ſortir du bain. L'on procéda à l'ouverture de ſon corps; & l'on ne trouva rien qui pût faire ſoupçonner ce qu'on n'avoit pas même dans l'idée de chercher alors; il ne ſe préſenta aucune impreſſion cauſée par les parties cuivreuſes; le Chirurgien rapporta ſeulement qu'il avoit trouvé les vaiſſeaux abſolument vuides de ſang. M. de *Vence* mourut à la Rochelle, & ſa mort avoit précédé de quelque-tems celle de M. *de Surgeres :* ce fut après une ſaignée au pied. Il ne fut point ouvert : hé pourquoi ? Ce que je

viens de vous obſerver, Monſieur, joint à l'omiſſion des moyens connus pour combattre la colique métallique ; moyens qui euſſent été mis en œuvre, ſi l'on eût reconnu ou même ſoupçonné une cauſe de maladie & de mort, ſemblable à celle qui eſt décrite par M. Combaluſier. Ce que je viens de vous obſerver, dis-je, doit ſervir du moins à ſuſpendre notre jugement ſur la vraie cauſe de la mort de ces deux reſpectables Généraux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

EN STYLE FAMILIER,

*De M. DE BORNAINVILLE, Médecin de Liſieux, à Madame ***. (a)*

MADAME,

Il eſt bien juſte, qu'ayant été inoculée à Paris, vous ſachiez auſſi de quelle façon on s'y prend en Province. Ne vous attendez pas à un détail de ſix ſemaines de préparations, ſuivant ce que vous marquez. On y va ici plus rondement, puiſque ſix jours nous ſuffiſent. Vous direz à cela,

[a] Cette Lettre étoit adreſſée à une de jolie femmes de Paris, qui a exigé de nous de n'êt pas nommée.

ſans doute, que c'eſt parce que je ne ſais pas, comme vos MM., obſerver exactement les longues & les breves, que je réduis ainſi les pouces en lignes. J'en conviens volontiers, ſans qu'il y ait de loi qui m'y oblige. C'eſt peut-être auſſi pour cette raiſon, ou pour quelqu'autre, que mon malade a été d'un tiers plus mal-traité de la petite-vérole, que vous, à trois grains près, car il faut de la préciſion en tout. Vous en avez eu cinquante au viſage, de votre aveu, & lui ſoixante-douze ; le reſte, comme chez vous, s'eſt logé où il a pu. Je doute cependant qu'il y ait, dans cette différence, de quoi chicaner avec fondement.

Tout cela, Madame, ne vous dit pas comment les choſes ſe ſont paſſées. Le voici en peu de mots.

M. l'Abbé de la Cauviniere, Chanoine de la Cathédrale de Liſieux, que vous connoiſſez ou pouvez connoître, n'ayant point encore eu la petite-vérole, a voulu, à trente-neuf ans, s'en acquitter par l'inoculation. Il me pria de lui rendre ce ſervice. J'y avois de la répugnance, vu qu'il a paſſé l'âge où l'on eſt dans l'uſage de pratiquer cette opération ; mais m'ayant proteſté que ſon parti étoit pris, & qu'il n'avoit plus de réflexions à faire là-deſſus, je le fis ſaigner, le 21 du mois de Mai : je lui fis prendre, pendant quelques jours, des bouillons amers, le purgeai le 25, & l'inoculai le 27.

Au bout de ſept jours de l'inſertion, parurent les ſignes qui annonçoient que le levain alloit ſe développer & jouer ſon rôle : alors je fis encore ſaigner le malade ; & comme il n'avoit pas obſervé un régime très-exact, ayant, dans cet intervalle, mangé & bu comme à ſon ordinaire, malgré mes remontrances, je lui fis prendre un vomitif qui opéra beaucoup, après quoi l'éruption ſe fit dans ſon tems, fort heureuſement ; & dans tout le cours de la maladie, il n'y eut d'accidens que ceux qui en ſont inſéparables : encore ont-ils été ſi légers, qu'ils ne méritoient pas une grande attention ; de ſorte qu'une petite-vérole, ſoit naturelle ou autrement, ne peut être guere plus douce.

Vous voyez, Madame, une deſcription analogue au traitement ; mais vous y avez, en abrégé & dans l'exacte vérité, toute l'hiſtoire que vous demandez.

Permettez, Madame, que j'aie l'honneur de vous faire mon compliment ſur votre courage à ſurmonter les préjugés vulgaires, & ſur le ſuccès heureux dont il a été ſuivi. J'ai auſſi celui d'être, comme vous ſavez que j'ai toujours été & ſerai toute ma vie, avec le plus profond reſpect, &c.

P. S. Comme vous marquez, Madame, que M. votre Médecin eſt curieux de ſavoir l'hiſtoire de notre inoculation, vous pou-

vez la lui communiquer. Je vous prie en même-tems de permettre, sans avoir l'honneur de le connoître, qu'il trouve ici l'assurance de mon respect. Je le supplie de ne pas croire que le début de ma Lettre soit sur le ton sérieux. Je n'ignore pas qu'une longue préparation est, en général, beaucoup plus sûre, & qu'on ne peut prendre trop de précautions, quand on veut se procurer une pareille maladie. Mais j'ai eu à traiter un homme un peu trop vif & trop impatient, pour passer par tous les défilés nécessaires. Ce qui me rassuroit, c'est qu'il est d'un bon tempérament, & qu'il jouit, à l'ordinaire, d'une parfaite santé.

Nota. L'inoculation, dont les progrès sont si lents dans cette Capitale, commence à s'accréditer dans les Provinces. Les Médecins & les Chirurgiens font tous leurs efforts pour rendre cette méthode plus commune, & pour en multiplier les avantages. M. Salerne, Chirurgien-Commis aux rapports, au Bailliage de Pont-l'Evêque, Chirurgien à Moyaux, près Lisieux, & cousin du Médecin de ce nom, qui est mort, il y a dix-huit mois, à Orléans, vient d'inoculer son fils, âgé de sept ans & demi. La petite-vérole se manifesta le huit de l'insertion. Il ne parut qu'une quarantaine de boutons; mais il survint au bras inoculé un anthrax & différens furoncles, qui céderent à une suppu-

ration abondante. Cela ne prouveroit-il pas qu'on pourroit, par ce moyen, attirer la force de l'éruption, du côté où se fait l'incision; & en ce cas, ne vaudroit-il pas mieux la faire aux jambes, pour mettre toujours la tête à l'abri des accidens? Ce fait semble le prouver. Au reste, l'enfant a été très-bien guéri. Cette action de fermeté de la part de M. Salerne, fait honneur à son esprit, & ne nuit pas à son cœur. C'est prouver qu'on aime ses enfans, que de chercher à leur éviter des maux fâcheux & souvent mortels.

M. Bachelier, Chirurgien à Bierné, proche Château-Gontier, a inoculé plusieurs de ses enfans. L'inoculation a parfaitement bien réussi. Ce Chirurgien s'est décidé pour l'insertion artificielle, d'après quelques petites-véroles naturelles, qui ont très-mal traité sa femme, son frere & deux de ses enfans.

Plusieurs personnes de distinction se sont fait inoculer, ce printems, dans cette ville; l'opération & la petite-vérole ont également bien réussi. M. Hosty, notre Confrere, a présidé à la plupart. Il a tout lieu d'être satisfait des tentatives qu'il a faites à ce sujet.

AVIS DE LIBRAIRE.

Durand, Libraire à Paris, rue du Foin S. Jacques, chez lequel ſe trouve l'Hiſtoire naturelle, générale & particuliere, avec la Deſcription du cabinet du Roi, par MM. de Buffon & d'Aubenton, *in*-4°, avertit le Public, qu'attendu les frais très-conſidérables des deſſeins & gravures de cet ouvrage, qui ont toujours augmenté, depuis la publication des trois premiers volumes, dans leſquels il n'y avoit que trente-trois planches, il ne pourra, à compter du premier Octobre 1761, donner chaque volume de cet ouvrage, qu'au prix de quinze livres en feuilles, au lieu de douze livres qu'il le vendoit ci-devant.

Les Tomes VIII & IX *in*-4° de cet ouvrage, contiendront quatre-vingt-quinze planches & ſeront en vente le premier Octobre prochain.



AVIS DE LIBRAIRE.

Didot le jeune, Libraire, rue du Hurepoix, à Paris, débite, comme nous l'avons déjà annoncé, le Traité de la Ciguë de M. Storck, en latin & en françois. Le prix est de 1 livre 16 sols, chacun, relié.

Il avertit qu'il a à présent sous presse la suite de cet ouvrage, qui vient d'être publiée à Vienne, & qui est traduite ici par un habile Médecin.

Le même Libraire, qui débite toutes sortes de livres de médecine, chirurgie, anatomie, chymie, pharmacie, &c., en fait venir des pays étrangers, & travaille à y établir des correspondances pour tous les livres nouveaux qui paroîtront. Ainsi toutes les personnes qui voudront se procurer les ouvrages étrangers, qui ne se débitent pas ici, ou que certains Libraires vendent exorbitamment chers, pourront s'adresser à lui : ils seront servis avec promptitude & fidélité.

Le Libraire ne prend que cinq pour cent de commission, non compris les frais d'emballage. D'après ces conventions, il est constant que les livres étrangers qui étoient si chers, qu'on n'osoit pas les acheter, se délivreront désormais à un prix raisonnable.

LIVRES NOUVEAUX.

Antonii de Haen, *consiliarii & archiatri S. C. R. A. majestatis, necnon medicinæ practicæ in Universitate Vindobonensi Professoris primarii, Ratio medendi in nosocomio practico, tomus primus, in quo tres primæ partes continentur; & tomus alter, partes IV & V complectens. Accedit ejusdem Autoris de Colicâ Pictonum Dissertatio. Parisiis, apud* Didot *juniorem, Bibliopolam, ad ripam Augustianorum*, 2 vol. *in*-12; c'est-à-dire : La médecine-pratique observée dans l'Hôpital de pratique à Vienne; par M. *de Haen*, Professeur en médecine à Vienne en Autriche, 2 vol. *in*-12, dont le premier contient les trois premieres parties; le second, les deux autres. A Paris, chez *Didot* le jeune, Quai des Augustins. Prix, relié, 5 livres.

Traité de l'Asthme, contenant la description, les causes & le traitement de cette maladie; par *Jean Floyer*, Docteur en médecine : traduit de l'Anglois. A Paris, chez *Didot* le jeune. Prix, relié, 2 livres 10 sols.

Ce livre, qui est déjà ancien, a été traduit par feu M. *Jau*, Professeur au College royal, & Docteur en médecine, connu & célebre par plusieurs ouvrages.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AOUST 1761.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre			Vents.	Etat du ciel.
	A 4 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
1	13	21	16	28	5		O. méd.	Beaucoup de nuages.
2	15	20	17		3		Idem.	*Id.* Pet. pl. par interv. tout le jour.
3	17	22½	20		2	½	Idem.	*Id.* Petite pl. le mat.
4	17	24	21		1		E. méd.	Peu de nua.
5	17	25	17½		1	½	S-E. méd.	*Id.* Tonn. écl. & pluie forte le m. pl. forte le s.
6	16	21	16		1	½	O. méd. & fort.	Beaucoup de nuages.
7	13	19½	12		1		S-O. méd.	*Id.* Pl. méd. la nuit.
8	11	18	14	27	11	½	S-E. méd.	*Id.* Pl. méd. le soir.
9	12	18½	14½	28	0	½	S. méd.	B. de nua. tonn. à 3 h. du soir.
10	13	16½	14		2		O. méd.	B. de nua. pl. médioc. par interv. tout le jour.

Jours du mois.	Thermometre. A 4 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
11	13	19½	15	28	4	½	N-O. méd.	Beaucoup de nuages.
12	12½	20½	15½		1	½	N. au N-E. méd.	Serein.
13	14	21	15	27	10	½	E. au S-E. méd. & for.	Beaucoup de nuages.
14	14	18	14½		9		S-O. médiocre.	*Id.* Pl. pet. le m. f. le f.
15	14	20	15½	28	1		*Idem.*	B. de nua.
16	14	19	15		2		O-S-O. méd.	*Id.* Pl. forte le foir.
17	14½	20	16½		3	½	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. le foir.
18	15	21½	16		6		O. méd.	B. de nua.
19	16	21	17½		6		N-N-O. méd.	*Idem.*
20	17	22	17½		4	½	*Idem.*	*Idem.*
21	13	22	18		4		*Idem.*	Peu de nua.
22	15	22½	19		3		N-E. médiocre.	*Idem.*
23	15	24½	21		2		O. fort.	*Idem.*
24	15	22	16		2	½	*Idem.*	*Id.* Pl. forte tonn. foibl. le foir.
25	14	21½	18		1		O. foible.	B. de nua.
26	15	21	17½		3		*Idem.*	*Id.* Petite pl. à midi.
27	14	22	18		4		*Idem.*	B. de nua.
28	16	21½	17½		2		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. le f. écl. & tonn. méd. la nuit.
29	16	23½	20	28	3		*Idem.*	B. de nua.
30	16½	25½	20		0	½	S-O. méd.	*Id.* Quelq. gouttes de pl. le foir.
31	16	20	13½		2		*Idem*	*Id.* Pet. pl. tout le foir.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de $25\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 11 degrés au-dessus du même point : la différence entre ces deux termes est de $14\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E.
3 fois du S-E.
1 fois du S.
5 fois du S-O.
14 fois O.
1 fois du N-O.

Il y a eu 1 jour de tems serein.
30 jours de nuages.
14 jours de pluie.
4 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse pendant tout le mois.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1761, par M. VANDERMONDE.

Il y a eu, pendant ce mois, plus d'indiſpoſitions que de maladies. Pluſieurs perſonnes ſe ſont plaint de douleurs aiguës dans différentes parties du corps, des laſſitudes ſpontanées, & un mal-aiſe général ; d'autres ont reſſenti des chaleurs aux entrailles & à la poitrine ; quelques-uns ont été incommodés d'étourdiſſemens, d'éblouiſſemens : nous en avons même obſervé qui ont eu la tête aliénée, pendant pluſieurs jours, & qui avoient perdu une partie de leur mémoire. Les principaux remedes ont été du petit lait, des bains, des apozèmes tempérans, des tiſanes légérement apéritives, de l'exercice. La grande chaleur a paru avoir occaſionné une partie de ces accidens. Auſſi a-t-on employé, avec ſuccès, les acides & les aromatiques, pour condenſer les humeurs d'un côté, & de l'autre, pour réveiller le ton des fibres relâchés par la nature de l'air.

Il a régné cependant quelques maux de gorge inflammatoires, des péripneumonies vraies, qui ont été traitées par le moyen des anti-phlogiſtiques, & qui, pour la plupart, n'ont pas eu de ſuites fâcheuſes ; cependant quelques-unes de ces affections aux poumons, ont été ſuivies d'une excrétion conſidérable de crachats épais, mêlés de pituite. Ceux qui n'ont pas éprouvé cette eſpece d'évacuation critique, ont eu un aſthme humide, pendant quelques jours.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Juillet 1761, par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a été très-favorable pour la moisson : point de chaleurs vives, & le ciel souvent couvert ou nuageux, sans pluie abondante. Si l'on en excepte cinq à six jours, le thermometre ne s'est guere élevé au-dessus du terme de 18 degrés : il a marqué 22 degrés, le 28 & le 29, & 23 le 10 : le 11, il s'est porté au-dessus de 24 degrés.

Le vent a presque toujours été *Nord*, du premier au 13 ; & de ce dernier jour jusqu'au 31, il a été le plus souvent *Sud*.

Nous n'avons eu de pluie forte & suivie, que le 13, le 14 & le 24. Le barometre ne s'est pas éloigné du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 24 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur à été de 9 degrés : la différence entre ces deux termes est de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes ; & son plus grand abaissement à été de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 5 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
4 fois du Nord vers l'E.
1 fois de l'Est.
4 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'O.
10 fois de l'Ouest.
7 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué la grande sécheresse, la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1761, par M. BOUCHER.

Nous avons vu, au commencement de ce mois, plusieurs personnes prises de douleurs vives ou d'élancemens dans l'intérieur des oreilles, avec fievre, & qui ont exigé des évacuations sanguines; ensuite de quoi on employoit avec succès le lait de femme rayé dans le conduit de l'oreille, ou bien l'on y faisoit couler de l'huile d'amandes-douces, & l'on couvroit l'oreille de cataplasmes anodins, dans quelques-uns; ces douleurs ont répondu à des accès ou à des redoublemens périodiques de fievres. Il y a eu aussi quelques ophthal-

mies, & les femmes enceintes ont encore été ſujettes aux pertes & aux embarras inflammatoires du bas-ventre.

Nous avons eu auſſi nombre de diarrhées bilieuſes, avec des douleurs de colique, plus ou moins aiguës : elles ont cédé aux boiſſons adouciſſantes & aceſcentes, telles que les bouillons de veau & de poulet, le petit lait clarifié, les décoctions d'orge ou d'avoine, édulcorées par quelque ſyrop adouciſſant : il étoit ſouvent néceſſaire de faire précéder la ſaignée; & enfin l'on purgeoit avec une infuſion de rhubarbe. J'ai vu auſſi un ou deux *cholera-morbus*, qui n'ont pas été bien violens.

Les maladies le plus communes de ce mois ont été des fievres-tierces & des doubles-tierces, dont les accès étoient aſſez forts pour que ces dernieres donnaſſent quelques alarmes, & que l'on ſe ſoit cru ſouvent obligé d'en arrêter la fougue de bonne heure, par le moyen du quinquina.

La fievre putride s'eſt étendue, ce mois, à la campagne. J'en ai traité, dans nos Hôpitaux, deux ſujets de la Ville, qui avoient des ſymptômes de malignité : un d'eux a été à toute extrêmité, pendant pluſieurs jours; la gangrene s'étant établie dans ſes deux jambes, à la ſuite de l'application des cantharides, & le malade

ſe trouvant dans un affaiſſement affreux, l'uſage d'une infuſion forte de quinquina dans du vin blanc, coupée avec une décoction de ſcorſonere, d'orge brut & de corne de cerf, a tout fait changer de face, en peu de tems, & ramené le malade à un état de convaleſcence.



JOURNAL

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

NOVEMBRE 1761.

TOME XV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1761.

BIBLIOTHEQUE CHOISIE DE MÉDECINE.

SECOND EXTRAIT.

A LA tête du ſecond volume, on fait voir la nature des acides, & leurs différentes propriétés. Après des réflexions très-eſſentielles pour la pratique, on termine cet article par pluſieurs Diſſertations qui ſemblent prouver qu'il y a un acide dans le ſang.

L'*air* fait le ſujet du ſecond chapitre. On y expoſe ſa nature, ſa peſanteur, ſa néceſſité, ſes effets, quand il paſſe dans le ſang & dans les poumons. On finit par un grand nombre d'expériences curieuſes ſur la reſpiration.

Les différens alkalis, leur forme, leur usage viennent ensuite. On y prouve la vertu du sel alkali volatil, pour la guérison de la morsure d'une vipere, faite aux mains d'un homme qui suivoit une herborisation de M. Bernard de Jussieu : ses deux bras s'enflerent jusqu'auprès des épaules, malgré dix gouttes d'eau de Luce, que M. de Jussieu imagina de lui faire prendre. On le conduisit à un quart de lieue, & de tems à autre, des Etudians qui l'accompagnoient, lui en faisoient prendre. En arrivant à l'hôtellerie, où on le fit coucher, on lui donna un bouillon, dans lequel on mit du sel alkali volatil : on continua de lui en donner, par intervalle : il eut un léger transport, & vomit ; mais après d'abondantes sueurs, il se trouva mieux. Il faut remarquer que la poitrine & le bas-ventre ne furent point attaqués. Il continua l'usage de l'alkali volatil, après la curation principale, qui fut complette en peu de tems. M. de Jussieu, pour le soulager, & calmer les douleurs & engourdissemens du bras, fit encore dissoudre du sel ammoniac dans l'huile d'olive, & en fit froter les parties malades ; ce qui fut continué pendant quelques jours, ainsi que l'usage intérieur du sel alkali volatil, qu'on peut donner, sans danger, dans des bouillons & autres liqueurs appropriées. Cette cure est aussi merveilleuse qu'authentique.

L'*alchymie*, à qui la médecine doit beaucoup de découvertes utiles, fait le ſujet du quatrieme article. On y trouve de quoi ſatisfaire ſa curioſité ſur des choſes dont on parle tous les jours avec admiration.

Dans l'article ſuivant, il eſt queſtion des alimens. L'on y fait voir leur néceſſité, leur uſage parmi les différens peuples. Les excellentes pieces répandues dans cet article méritent d'être lues.

Viennent enſuite des réflexions ſur l'alkaeſt ; des remarques ſur ſa découverte ; pluſieurs lettres ſur la poſſibilité du diſſolvant univerſel ; & ſur le mercure des Philoſophes.

L'amputation fournit des matieres plus intéreſſantes : telle eſt la Diſſertation ſavante de M. Petit le Médecin, où il déduit les différens moyens dont on s'eſt ſervi pour faire cette opération, & pour arrêter le ſang des arteres, depuis Hippocrate juſqu'à la fin du ſiecle dernier : une autre Diſſertation de M. Petit le Chirurgien, ſur la maniere d'arrêter le ſang, dans les hémorragies, avec la deſcription d'une machine ou bandage propre à procurer la conſolidation des vaiſſeaux, après l'amputation des membres, par la ſeule compreſſion : une Obſervation au ſujet d'un bras brûlé, & d'une méthode particulier d'en faire l'opération : une Lettre au ſujet des douleurs qu'une perſonne reſſentoit à

un membre qu'elle n'avoit plus : enfin une Obſervation ſur la réunion d'un nez entiérement coupé.

L'anévryſme, ſes effets, ſa formation par dilatation, par épanchement, cauſé par la ſaignée, ſitué au col, ſous la clavicule, à la poitrine, à la main, fait la matiere du huitieme article.

Dans l'article ſuivant, il eſt queſtion de l'antimoine, de ſes différentes préparations, des arrangemens de ſes parties, après la fuſion, de la quantité de ſes ſoufres, de ſon emploi chez les anciens, de ſes préparations, de ſes bonnes qualités conteſtées, & d'un Arrêt du Parlement qui en défend l'uſage.

On paſſe enſuite à l'apoplexie, dont on détaille les eſpeces, les cauſes & les moyens de la guérir : le tout eſt ſuivi de pluſieurs obſervations curieuſes.

Le onzieme article comprend différens apoſtêmes : un du bas-ventre, un vers le nombril, cauſé par le manche d'un couteau avalé ; un à l'ombilic, d'où il ſortit une pierre ; un dans l'aîne, &c.

Les obſervations ſuivantes regardent les articulations. On y lit l'hiſtoire d'une anchyloſe à l'humerus, avec l'omoplate ; une eſpece d'anchyloſe, accompagnée de circonſtances ſingulieres : une obſervation touchant une fracture, dans laquelle il s'eſt formé une nouvelle articulation.

L'article de l'asthme fournit une observation sur la maniere dont se forme l'asthme convulsif ; & une lettre au sujet de la difficulté de respirer sur les montagnes.

Les bains, leurs différentes especes, leur usage nécessaire ; des réflexions sur une guérison de la petite-vérole, par le bain d'huile ; des remarques sur des bains d'eau, proposés dans la petite-vérole ; l'analyse des eaux de Balaruc ; une Lettre sur l'analogie qui se trouve entre les eaux de Bourbonne-les-Bains en Champagne, & celles de Balaruc en Languedoc, terminent ce volume.

Le troisieme volume commence par le bec de lievre, avec plusieurs observations essentielles pour la pratique.

Au mot *Bestiaux*, on lit une Lettre touchant la mortalité du gros bétail, qui a ravagé plusieurs provinces du royaume : des remedes pour préserver les gros bestiaux des maladies contagieuses, & pour guérir ceux qui sont attaqués : une autre Lettre au sujet de la contagion, qui a fait périr les bêtes à corne en plusieurs provinces du royaume : des Observations sur la maladie qui attaque les bêtes à cornes & les chevaux, dans la généralité d'Auvergne, & plusieurs autres Observations & Mémoires sur cette matiere.

La découverte d'un nouveau conduit biliaire, la structure de ses vaisseaux, le

mouvement de la bile, qui, du foie, va se rendre dans la véficule du fiel & à l'inteftin: un grand nombre d'expériences, pour connoître la nature & l'ufage de cette liqueur, remplit un chapitre néceffaire pour la pratique.

Au mot *Bleffure*, on décide cette queftion: favoir, fi l'on doit préférer l'ufage du coton à celui du linge, dans les panfemens des plaies? On lit une Lettre fur une efpece de baume fouverain pour les bleffures: des Obfervations fur une plaie de tête; fur un coup de feu à la tête, avec fracture du pariétal; fur une plaie à l'œil: fur des plaies du cœur, du bas-ventre, de la poitrine: une Obfervation fur l'union des deux bouts d'un inteftin, une portion du canal étant détruite.

Le chapitre fuivant fait connoître les propriétés des différentes boiffons, comme du thé, du café, du chocolat, du vin & de l'eau.

On paffe enfuite à l'examen des différentes fonctions de la bouche: on demande s'il y a du danger de donner, par le nez, des bouillons.

Un grand nombre d'Obfervations fur le calcul, qui peut s'engendrer dans toutes les parties du corps, occupe une partie de ce volume.

Enfuite on vient à parler du *cancer*, *de*

la carie, des carnosités de l'uretre, de la catalepsie, de la cataracte, & de la céphalalgie; tous ces articles méritent la plus grande attention.

En traitant du cerveau, on rapporte de nouvelles découvertes touchant la substance de ce viscere, & la moëlle de l'épine; sur la partie principale du cerveau, où l'ame exerce ses fonctions: elles sont suivies de plusieurs observations sur des fœtus nés sans cerveau, & sur des cerveaux pétrifiés.

Ce qu'on lit sur la circulation du sang, n'intéresse pas moins le lecteur, aussi-bien que l'article du cœur, celui de la colique, du coma, de la commotion, de la constipation, de la convulsion, des corps étrangers, du crâne, des dartres, des dents, de la difformité & de la digestion. Chaque article fait un traité complet.

La matiere qui commence le quatrieme volume, regarde la dyssenterie: on y donne l'analyse de l'ipécacuanha, des Observations sur les effets de cette racine, & sur plusieurs autres remedes contre cette maladie.

Cet article est suivi de celui de l'eau & des eaux minérales, dont on indique les meilleures & les principales propriétés.

Le mot d'*enfantement* fournit beaucoup d'observations qui méritent d'être lues.

On peut encore consulter l'ouvrage sur les mots, *emphyseme*, *empyeme*, *engour-*

diſſement, *épilepſie*, *épiploon*, *eſtomac*, *fer*, *fermentation*, *fievre*, *fiſtule*, *fœtus*, *foie* & *fracture*.

Le cinquieme volume renferme dix-huit mots, *gangrene*, *génération*, *glace*, *glande*, *glaucome*, *goître*, *gonorrhée*, *goutte*, *hémophthiſie*, *hémorragie*, *hémorroïde*, *hernie*, *herpe*, *hoquet*, *hydatides*, *hydrocéphale*, *hydrophobie* & *hydropiſie*.

Les Obſervations les plus remarquables ſont, 1° dans la *gangrene*, une Diſſertation ſur les aſſurances de la guérir, ſans inciſion ni amputation : un Mémoire où l'on examine ſi l'huile d'olive eſt un ſpécifique contre la morſure des viperes : un Eſſai ſur la gangrene interne.

2° Dans la *génération*, un Examen de quelques nouveaux ſyſtêmes des Philoſophes ſur la propagation des eſpeces, ſur la génération de l'homme : des Obſervations ſur la génération de l'homme, ſur la formation des monſtres : une Diſſertation ſur la maniere dont ſe produiſent les plantes ; contre le ſyſtême de la génération, par le développement ; ſur les parties génitales des deux ſexes ; la deſcription de l'uretre de l'homme ; de nouvelles découvertes ſur les parties génitales des femmes : une Diſſertation ſur la génération des inſectes.

3° En traitant de la *glace*, on demande

ſi ſon uſage eſt nuiſible ? On trouve une foule d'exemples de différentes maladies, même déſeſpérées, qui, en 1725, furent guéries par un Capucin, avec le ſecours de la glace.

4° Au mot *glande*, on lit un Mémoire ſur la maniere dont ſe font les ſecrétions.

5° Dans l'article du *glaucome*, on trouve un Mémoire de la cataracte & du glaucome ; des remarques ſur ces mêmes maladies ; des Lettres ſur la ſubſtance de la cataracte ; ſur des difficultés touchant la cataracte membraneuſe, & ſur ſon opération.

6° Dans celui de *goître*, des recherches anatomiques ſur la glande thyroïde, & l'hiſtoire d'une guériſon inopinée d'un goître.

7° Dans celui de la *gonorrhée*, des Obſervations ſur cette maladie ; ſur la gonorrhée dans une femme.

8° Dans celui de la *goutte*, une Diſſertation ſur cette maladie, & ſur le rhumatiſme : une Obſervation touchant la goutte, & ſur l'uſage du lait, pour ſa guériſon : l'hiſtoire d'un hydropique, attaqué d'une goutte ſymptomatique ; la cure d'une goutte ſymptomatique irréguliere, qui attaquoit l'eſtomac : une Obſervation ſur des calculs tirés des pieds d'un goutteux.

9° Dans celui d'*hémophthiſie*, une Obſervation ſinguliere ſur une portion de

veine pulmonaire, rejetté, en touſſant; ſur une hémophthiſie périodique, de pluſieurs années; ſur l'ouverture du cadavre d'un jeune homme mort phthiſique, à la ſuite d'une hémophthiſie; ſur une hémophthiſie opiniâtre, & de longue durée, & ſur un crachement de ſang, une phthiſie contagieuſe, provenant d'une peur.

10° Dans celui d'*hémorragie*, une Obſervation ſur un vomiſſement conſidérable de ſang, guéri par des boiſſons froides; la relation d'une hémorragie ſinguliere & de ſa guériſon par la poudre de ſympathie, avec la deſcription de ce remede; d'une hémorragie extraordinaire: une Diſſertation ſur les moyens dont on s'eſt ſervi & dont on ſe ſert préſentement pour arrêter les hémorragies cauſées par l'ouverture des veines & des arteres dans les plaies: l'Obſervation d'une hémorragie par la bouche, qui, en moins d'une minute qu'elle a duré, a été ſuivie de la mort du malade: une Diſſertation ſur les changemens qui arrivent aux arteres coupées; ſur une hémorragie preſque par toutes les parties du corps, avec une douleur de ventre, cauſée par les inteſtins devenus *épais & cartilagineux*; un remede contre l'hémorragie ſurvenue après une dent arrachée; ſur une hémorragie mortelle de l'uterus; ſur une hémorragie extraordinaire de matrice; ſur

le topique tiré de l'agaric de chêne, pour arrêter les hémorragies. Il y a bien d'autres obſervations intéreſſantes, auxquelles nous croyons devoir renvoyer le lecteur, auſſi-bien qu'à celles qu'on lit aux mots, *hémorrhoïde*, *hernie*, &c.

Le ſixieme volume, qui vient de paroître, commence par expoſer les différentes ſortes de maladies utériques.

L'*idio-ſyncraſe* remplit un chapitre des plus curieux, auſſi-bien que celui de l'*imagination*, qui n'eſt pas moins fertile en exemples ſinguliers. Les autres articles regardent *l'imperforation*, *l'imprégnation*, *l'impuiſſance*, *l'incube*, *l'influence*, *les inteſtins*, *les lavemens*, *le mal caduc*, *le mal de tête*, *la maladie*, *les mamelles*, *la manie*, *la matiere fécale & la matrice.*

Tous ces ſujets ſont traités avec érudition & ſagacité. Il n'y a point de page où l'on ne trouve du curieux & de l'utile. La ſatisfaction qu'on a à lire ce recueil, nous fait regretter d'être ſi borné, & de ne pouvoir point entrer dans un détail plus circonſtancié.

Il nous reſte quelques réflexions à faire ſur le parallele qu'on peut établir entre cette Bibliotheque & la Collection académique, qui, quoique poſtérieure, ne paroît pas avoir les mêmes avantages : car, 1° l'ordre alphabétique obſervé dans la

Bibliotheque choisie de médecine, la rend moins confuse, & met sur le champ à portée de trouver, à des endroits fixes, des observations qui, dans l'autre ouvrage, sont noyées dans une immensité de matieres étrangeres ; 2° les sources d'où elle est puisée sont en plus grand nombre, & présentent des faits plus uniques & plus extraordinaires ; 3° elle est moins volumineuse, & conduit à moins de dépense ; 4° la plupart des pieces sont suivies de remarques qui rendent le sujet plus discuté & plus clair, en rappellant les différens sentimens des Auteurs, ou des observations favorables ou contraires ; 5° elle ne contient que de la médecine, & elle n'expose pas à être chargé, malgré soi, d'une foule d'objets inutiles, qui pourroient rendre cette acquisition trop dispendieuse. Enfin, le public est sûr du nombre des volumes de cette Collection, & ne risque point de ne pas la voir finir, puisque le total de l'ouvrage est composé & livré à l'impression. C'est pourquoi nous pensons que cette Collection doit être la base de toutes les Bibliotheques de médecine, & qu'on ne peut pas faire une acquisition plus utile, ni plus sûre.

DISSERTATION

Sur la Colique de Poitou en général ; par M. BONTÉ, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin à Coutances.

Praxis curandorum morborum per praxim ipsam promovenda est. (Bagl. *de indicationibus ritè instituendis.*)

Malgré les savantes dissertations publiées de nos jours sur la colique de Poitou, il reste cependant encore beaucoup de difficultés à applanir : nos doutes semblent augmenter avec nos connoissances sur cette maladie ; la théorie n'en est point assez éclaircie ; la pratique recueille avec peine le fruit de tant de travaux ; & les routes qu'on indique dans le traitement paroissent jusqu'ici incertaines, quelquefois même opposées. La dénomination générale de colique de Poitou est trop étendue ; les différences qui en caractérisent les especes, sont si difficiles à saisir, qu'on a une peine infinie à les démêler. Voilà les sources d'une confusion dangereuse dans la pratique, qui a fait adopter une méthode curative générale, par quelques Médecins, pour toutes les especes, tandis qu'elles en demandent une particu-

liere ; cette méprise est capable de retarder les progrès d'un art dont l'avancement est si utile à l'humanité. Un Médecin célebre a voulu commencer à répandre quelque nouveau jour sur cette matiere. On s'est élevé contre lui ; la vérité a été étouffée, au moment qu'elle alloit commencer à se montrer.

La colique de Poitou, en général, ne peut être définie que par la description de tous ses symptômes. Cette description, dans la plupart des maladies, devient toujours plus instructive & plus satisfaisante, qu'une définition tirée de la cause même, souvent conjecturale, & qui, dans les différens âges de la médecine, est sujete à beaucoup de révolutions. Les Grecs ont adopté ce genre de définition. Boerhaave l'a suivi dans la plupart de ses aphorismes : elle paroît plus appropriée à la pratique, qu'elle éclaire davantage. C'est la raison sans doute pour laquelle Sydenham l'observe dans ses ouvrages. Je ne répéterai point ici cette description générale, qu'on peut voir fort au long dans Citois, que la plupart des Auteurs ont copié.

L'expérience & l'observation doivent seules faire naître la division de la colique de Poitou. C'est à elles qu'on en doit appeller, pour décider si on doit en admettre plusieurs especes ou non ; si dans diverses coliques,

nous remarquons un grand nombre de symptômes communs avec la colique de Poitou, en général ; si nous rencontrons dans quelques-unes des symptômes particuliers, qui ne se trouvent point dans les autres, & qui les différencient essentiellement, nous devons nécessairement en admettre plusieurs especes. Cette distinction n'est point le fruit de quelques conjectures hazardées, mais le résultat d'une suite d'observations, qui nous a fait connoître que chacune de ces especes demande une méthode curative particuliere. Les divisions si lumineuses dans la pratique, que Morton a données de la phthisie pulmonaire ; celles que Musgrave a faites de la goutte irréguliere, ne sont point appuyées sur des raisons différentes de celles que nous exposons.

Nous diviserons la colique de Poitou en primitive & secondaire.

La colique de Poitou primitive est celle qui dépend d'une cause sensible, portée dans le canal alimentaire : elle est de deux especes ; la colique de Poitou minérale tient le premier rang ; la colique de Poitou végétale, ou produite par les boissons, tient le second.

La colique de Poitou secondaire est celle qui dépend d'une cause humorale préexistante dans la masse du sang : on en peut admettre quatre especes, l'arthritique, la

ſcorbutique, la mélancolique & la fébriſe. Pluſieurs autres cauſes peuvent bien contribuer, par leur complication, à rendre la colique de Poitou plus grave & plus durable ; mais comme elles ne ſont point aſſez actives pour la produire elles ſeules, nous les rejettons ; la tranſpiration ſupprimée, l'affection hyſtérique ne conſtitueront donc point deux eſpeces de colique de Poitou ſecondaires.

La premiere eſpece de colique primitive, que nous avons appellée colique de Poitou minérale, ne ſouffre aucune conteſtation. Preſque tous les arts utiles à la ſociété nous en fourniſſent des exemples malheureuſement trop fréquens : elle eſt occaſionnée par les pouſſieres métalliques qui s'élevent des métaux en les travaillant, & qui s'introduiſent dans le canal alimentaire : on a peu à déſirer ſur ce qui concerne cette eſpece de collique. On ne peut rien ajouter à la theſe de M. Dubois, publiée en 1751, & aux notes ſavantes, que M. Vandermonde a répandues dans ſon Journal de Médecine, lorſqu'il y a été queſtion de cette eſpece de colique. La pratique la plus heureuſe vient à l'appui de la théorie ſimple & ſatisfaiſante que M. Dubois donne dans la theſe. J'ai employé, avec avantage, pluſieurs fois, le traitement qu'il y indique. J'ai vu, dans les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu

& de la Charité de Paris, que j'ai suivis pendant cinq à six ans, les succès les plus heureux de la même méthode. J'y ai été témoin des cures les plus éclatantes, opérées par MM. Lehoc & de Labreuille. C'est auprès du lit des malades qu'on reçoit, des célebres Médecins auxquels le soin de ces hôpitaux est confié, des leçons instructives, & propres à diriger sûrement un jeune Médecin dans la pratique d'un art où les plus grand maîtres rencontrent des difficultés.

La colique végétale est la seconde espece de colique de Poitou primitive, que nous avons assignée; elle est produite par l'usage des boissons abondantes en acide tartareux. On ne peut révoquer en doute cette espece de colique. Quelques efforts qu'on fasse pour la réduire à la colique minérale, l'expérience, cette mere si sage & si sûre dans tous les tems, réclamera toujours contre des suppositions gratuites & des conjectures chimériques. Il demeurera toujours constant par l'observation, que les boissons de la qualité que nous avons indiquée, ont souvent donné occasion à la colique de Poitou. La colique végétale a dû être, dans l'ordre naturel, la plus anciennement connue: aussi la voyons-nous décrite par les Grecs & les Arabes. Citois l'avoit vu régner fréquemment dans la Province de Poitou, où il exerçoit la médecine, par l'usage des

vins blancs. Il lui donna le nom *générique* qu'elle porte aujourd'hui. Cette dénomination est devenue ensuite commune à toutes les especes, soit par la confusion des noms, soit par la similitude des accidens. La colique de Hongrie & de Franconie, dont parle Sennert : celle qu'on voit décrite dans Charles Pison ; la colique des isles Caraïbes de Townes ; celles des isles de Java & de la vieille biere, dont parle Hoffmann, appartiennent à cette espece, & n'en sont que des variétés. Il en est de même de celle qui est l'effet des cidres, dont Musgrave traite fort légerement, & comme en passant, & qu'Huxham a décrit ensuite plus amplement.

Des symptômes qui appartiennent à la colique végétale, les uns lui sont propres, les autres communs avec la colique minérale. Je parlerai seulement de ceux qui lui sont particuliers. Les malades qui sont attaqués de cette espece de colique, ont bu des liqueurs fermentées, abondantes en acide tartareux, ou qui ont subi un commencement de fermentation acide. On ne peut soupçonner, avec fondement, dans ces liqueurs, aucune altération métallique. Les personnes qui s'abstiennent des boissons de mauvaise qualité, que nous venons d'indiquer, ne sont point exposées à la colique végétale : celles qui s'en privent, après en

avoir éprouvé les mauvais effets, n'éprouvent plus aucune récidive : il n'en est pas ainsi lorsqu'elles en reprennent l'usage.

Les effets de cette colique ne se font sentir que par degrés : les malades deviennent d'abord languissans ; le visage devient pâle & cachectique, d'un jaune plombé, dans la plupart : ils commencent par éprouver un sentiment de pesanteur dans l'estomac ; bientôt après, surviennent des nausées, des éructations fréquentes, quelques douleurs vagues dans les entrailles, une foiblesse dans les genoux & dans les jambes : le pouls est alors souvent foible & inégal ; les vomissemens suivent de près les premiers symptômes ; les matieres qu'on rejette sont ordinairement verdâtres, d'un goût aigre & amer ; la langue est seche, & chargée souvent d'une croûte blanchâtre ; les malades, dans le période, sont tourmentés de hoquets ; les douleurs deviennent, dans cet état de la maladie, très-vives dans la région de l'estomac ; elles gagnent la région ombilicale, où elles semblent se concentrer quelque tems, le ventre est alors fort serré ; les lavemens ne peuvent lui rendre sa liberté : dès que les douleurs du bas-ventre semblent se modérer, elles se communiquent aux membres ; les jambes sont d'abord douloureuses, les genoux comme engourdis : les douleurs se répandent ensuite dans les

bras ; on en éprouve de cruelles dans les reins ; les urines ont même peine à couler : les malades éprouvent des picotemens dans toute l'habitude du corps, quelquefois même avec des friſſonnemens : le ventre eſt tendu ; mais je n'y ai jamais obſervé cette rétraction qu'on y remarque dans la colique minérale ; il eſt toujours très-douloureux au toucher ; à peine peut-on y ſupporter le moindre attouchement, ſans une augmentation ſenſible de douleurs : vous diriez alors, pour ainſi dire, les malades aëriphobes. On obſerve le contraire dans la colique minérale : les douleurs du bas-ventre ſont des plus cruelles, la preſſion la plus forte ne les augmente point. Dans l'état de la colique végétale, le pouls, de petit & foible qu'il étoit, même quelquefois lent, devient dur & fréquent ; la tête ſe prend : on remarque alors des délires ſourds ; il arrive quelquefois des mouvemens épileptiques, & des affections comateuſes. Les douleurs du bas-ventre viennent-elles à ſe calmer ? on obſerve alors les changemens les plus ſinguliers de cette maladie. Le tems du déclin eſt arrivé : la fievre ſemble, par ſa durée & par la nature du pouls, prendre le caractere d'une fievre lente, les douleurs, répandues dans tous les membres, continuent ; ils commencent à s'engourdir : le mouvement des bras ſur-tout s'affoiblit ; ils

deviennent paralytiques : dans cette paralysie le mouvement seul manque, tandis que le sentiment devient exquis & très-vif: quelquefois la paralysie gagne les extrêmités inférieures, & même les muscles du tronc; l'amaigrissement des parties paralysées est plus prompt que dans les paralysies ordinaires : il reste encore un cliquetis dans les articulations : la paralysie arrive toujours dans le déclin de la maladie; l'épilepsie s'observe dans l'état, comme le déclin; elle est toujours, en tout tems, d'un très-mauvais augure; mais, sur-tout dans le déclin, elle est alors souvent funeste; la jaunisse & l'hydropisie y succedent quelquefois. Je n'ai jamais remarqué l'aveuglement, que dans l'état : c'est une espece de goutte-sereine passagere, qui est toujours accompagnée d'une affection comateuse. Charles Pison avoit observé que les hémorragies étoient quelquefois une crise de cette maladie. Je les ai vues, dans quelques sujets, être pleinement critique, & dans d'autres, apporter au moins un soulagement sensible : les sueurs qu'on remarque quelquefois à la fin de cette espece de colique occasionnent des pustules rouges à la peau, avec demangeaison : ils ont souvent, ainsi que le rapporte Huxham, une odeur d'aigre; loin d'être favorables, elles sont ordinairement, suivant la remarque de Baglivi, un

préſage comme aſſuré de la paralyſie ; lorſque la diarrhée ſurvient, cette évacuation eſt entiérement critique & favorable : il paroît que c'eſt la voie des ſelles que la nature affecte, pour ſe délivrer de la colique végétale.

Quand on ne feroit attention qu'au caractere des boiſſons dont on a uſé avant la colique de Poitou végétale, ſon diagnoſtic deviendroit aſſez évident ; mais on peut porter ſes vues plus loin. Qu'on examine les ſymptômes qui précedent cette eſpece de colique, & ceux qui précedent la colique de Poitou minérale, on y verra une différence entiere : dans celle-ci, les accidens ne s'annoncent jamais de ſi loin ; la ſcene s'ouvre, pour ainſi dire, tout d'un coup ; dans celle-là au contraire, combien d'accidens graves ſemblent en être le prélude ! Dans l'état de la maladie, on ne remarque pas moins de différences que dans le principe : dans l'une, il n'y a aucune fievre, aucune altération, nul délire, nul ſoupçon d'inflammation ; dans l'autre, tout ce que nous annonçons s'y trouve : tout porte à penſer qu'il y a ſouvent au moins une diſpoſition inflammatoire. Si on s'en tenoit à obſerver ſeulement les principales criſes qui terminent ces deux eſpeces de coliques, on y trouveroit ſans doute une grande ſimilitude ; il ſemble même que la paralyſie & l'épilepſie

l'épilepsie sont les deux crises caractéristiques de la colique de Poitou, en général; mais si on examine la description particuliere des symptômes de la colique végétale, que nous venons de donner; si on prend garde à leur ordre & à leurs successions, verra-t-on la même chose dans la colique minérale? L'hémorragie est une crise heureuse de la colique végétale; pourra-t-elle être de quelque secours? Est-elle observée quelquefois dans la minérale?

Nous avons divisé la colique de Poitou secondaire, en quatre especes, l'arthritique, la scorbutique, la fébrile, & la mélancolique. Il s'agit d'établir le rapport de ces especes avec la colique de Poitou en général, & d'assigner les différences qu'elles ont entr'elles.

La colique de Poitou arthritique n'est point imaginaire, outre le témoignage d'une foule d'Auteurs qui déposent en sa faveur. Consultons seulement l'observation pratique..... La goutte irréguliere, soit qu'elle ait déjà paru aux extrêmités, soit qu'elle n'ait encore produit aucun accès, *primigenia aut succedanea sit*, vient-elle à se porter sur les entrailles? elle y occasionne la plupart des symptômes de la colique de Poitou en général, des douleurs, des nausées, des vomissemens, &c. Lorsque la premiere scene est passée dans le canal intestinal, &

que l'humeur goutteuſe, reportée dans la route de la circulation, ſe jette ſur les nerfs, loin d'occaſionner un dépôt aux articulations, elle produit ſouvent, à la ſuite des douleurs de colique, des paralyſies, des épilepſies, &c. Ces effets ſont communs avec ceux de la colique de Poitou en général ; mais elle en a de particuliers qui la caractériſent & la différencient des autres eſpeces de colique du même genre ; la cauſe ou le principe développe promptement une partie de ce diagnoſtic particulier. Si le ſujet a eu autrefois la goutte, & ſi pluſieurs années ſe ſont enſuite écoulées ſans qu'elle ait produit d'accès ; ſi le malade vient d'en eſſuyer quelqu'un qui n'ait point eu ſa durée ordinaire, on doit regarder, avec raiſon, la colique de Poitou comme ſecondaire, & de l'eſpece arthritique. Il eſt plus difficile de s'en aſſurer, lorſqu'un ſujet n'a pas encore eu d'accès ; on s'informe alors s'il n'eſt point iſſu de parens goutteux, de ſa maniere de vivre : on examine ſa conſtitution : toutes ces circonſtances bien peſées, donnent des indices ſuffiſans. On peut encore puiſer le diagnoſtic de cette eſpece de colique dans ſes effets. La colique de Poitou arthritique, n'eſt point accompagnée d'une conſtipation auſſi opiniâtre que la colique de Poitou, végétale ou minérale ; les douleurs en ſont très-violentes, mais jamais ſi dura-

bles ; elles ſont accompagnées d'eſpeces de crampes dans l'eſtomac, & d'une gêne conſidérable dans la reſpiration : les douleurs qui ſe font ſentir dans les membres, attaquent ſpécialement les articulations, & y procurent des douleurs par élancemens. Dans aucune eſpece de colique de Poitou, la tête n'eſt plus vîte affectée. Les ſuites de la colique de Poitou arthritique, ſont à la vérité analogues à celles de la colique de Poitou en général ; mais elles ſont bien différentes, à quelques égards, de celles qui ſuivent les autres eſpeces. La paralyſie, par exemple, arrive après la colique de Poitou arthritique ; mais elle differe beaucoup de celle qui ſuccede à la colique végétale & minérale : dans les deux eſpeces, elle eſt fort opiniâtre ; dans la colique arthritique, nous la voyons ſe guérir, dès que la goutte vient à former un dépôt aux articulations, ſoit par le ſecours de l'art, ſoit par celui de la nature. La goutte réguliere eſt le préſervatif aſſuré de la colique de Poitou arthritique, comme l'éprouvent tous les goutteux de notre ville. Ceux qui ont eu autrefois la colique arthritique, & qui ont cependant une goutte réguliere, reſſentent les approches de quelques accès, par des douleurs de ventre qui ceſſent, à meſure que le dépôt ſe forme dans les articles. On objectera peut-être que la colique de Poitou

arthritique, admettant un traitement bien différent de celui de la colique de Poitou en général, ne devroit point être mise au nombre de ces especes. Nous regarderons d'abord cette objection comme émanée de l'erreur où bien des Médecins ont tombé, en confondant toutes les especes de colique de Poitou, que nous avons assignées. Nous répondrons ensuite que, quand il feroit vrai qu'on eût pu établir une méthode curative générale pour toutes les especes de colique de Poitou, qui ne convient point à la colique arthritique, on ne devroit pas moins la regarder comme une espece de colique de Poitou : de même que la phthisie écrouelleuse, hépatique ou vérolique de Morton, constitue des especes distinctes de phthisie, quoiqu'elles exigent un traitement bien différent de celui qui convient à la phthisie en général.

Doit-on admettre au nombre des especes de colique de Poitou la colique scorbutique ? La description que tous les Auteurs en donnent, est, pour ainsi dire, celle de la colique de Poitou en général. On y trouve si peu de différence, qu'à la premiere inspection elle paroît la même. Voilà donc une grande présomption en faveur de ce sentiment. La colique scorbutique laisse après elle les mêmes symptômes que les autres especes de colique de Poitou ; elle

en a d'autres qui l'en différencient essentiellement : la présomption se change donc en une preuve convaincante. La colique de Poitou scorbutique n'arrive jamais dans les premiers degrés du scorbut ; on ne la remarque que dans le troisieme & le dernier des états de cette maladie : sa cause est donc alors déjà assez développée pour ne pas se tromper dans le diagnostic ; quand même on s'y méprendroit, ce qui ne peut arriver à un Médecin qui aura la moindre notion du scorbut, les symptômes qui accompagnent cette espece de colique, sont absolument différens de ceux des autres ; les douleurs qui se font sentir dans les membres, la précedent de fort loin, & en sont inséparables dans tous ses états ; les urines sont fort rouges : les malades se plaignent souvent de dysuries & de stranguries ; les selles sont aussi quelquefois sanguinolentes. On trouve encore des différences plus marquées entre les suites de la colique scorbutique, & celles des autres especes de colique de Poitou : la paralysie des membres n'est point durable ; elle a, pour ainsi dire, des alternatives ; elle attaque les extrêmités inférieures aussi fréquemment & même plus ordinairement que les supérieures. Pendant que quelques membres sont paralytiques, d'autres sont dans la contraction. La pratique nous apprend que les membres appro-

priés aux autres eſpeces de colique de Poitou, ne peuvent guérir celle-ci ſeuls ; ils ont beſoin d'être aidés par les anti-ſcorbutiques : la différence de méthode curative ne milite nullement contre nous : le traitement de l'apoplexie pituiteuſe, & celui de l'apoplexie ſanguine, eſt, pour ainſi dire, oppoſé : ces deux maladies en méritent-elles moins le nom de vraies apoplexies ?

Il eſt impoſſible de réclamer contre des faits qui s'obſervent tous les jours dans la pratique. Rien n'eſt ſi ordinaire que de voir les fievres intermittentes dégénérer en colique, & réciproquement de leur voir reprendre leur premier caractere. Les Auteurs qui ont écrit ſur les fievres intermittentes ; ceux qui nous ont laiſſé des obſervations ſur la colique, nous en rendent un témoignage unanime. Si on conſulte les ouvrages de ces Auteurs ; ſi on examine avec exactitude le livre de la nature même, on s'appercevra aiſément que la colique fébrile réunit tous les ſymptômes de la colique de Poitou, en général : en dévoilant davantage ſon caractere, on verra avec la même facilité, qu'elle a des ſignes particuliers auxquels on ne peut ſe tromper, & qui la font reconnoître ſans peine : ces ſignes ſont confondus dans la plupart des ouvrages qui nous ont été tranſmis avec ceux de la colique bilieuſe ; d'où il eſt arrivé que cette

colique eſt devenue, chez quelques Auteurs, ſynonyme avec celle du Poitou : la fievre intermittente qui a précédé nous inſtruit de la cauſe prochaine de cette eſpece de colique ; cette fievre a été invétérée ou arrêtée trop promptement. La colique de Poitou fébrile eſt-elle arrivée ? elle ſe fait connoître par des ſignes qui lui ſont particuliers, & qui la ſpécifient : la couleur du viſage eſt jaunâtre, la bouche eſt extrêmement amere, les yeux ont une légere teinte de jaune, la langue eſt chargée d'une croûte bilieuſe, la voix eſt rauque, les malades ſont plus altérés que dans les autres eſpeces de colique du même genre, les vomiſſemens bilieux ſont fréquens, les urines ſont briquetées, la peau eſt fort ſeche : ſouvent cette colique eſt accompagnée de redoublemens de fievre, dont le type eſt égal à celui des paroxyſmes de l'intermittente qui en a été l'occaſion ; les douleurs de ventre ceſſent quelquefois, alors la fievre intermittente reparoît : la fievre diſparoît-elle ? les douleurs reviennent, la jauniſſe ſuccede fréquemment à cette colique, la paralyſie la termine comme les autres eſpeces de colique de Poitou. L'inſpection des cadavres démontre toujours un vice dans le foie, avec une bile épaiſſie dans la véſicule du fiel, ou extravaſée en grande quantité dans le canal inteſtinal. Tous les Médecins recon-

noissent donc, comme nous l'avons fait observer dans la colique fébrile, les symptômes généraux de la colique de Poitou. Nous venons d'assigner clairement ses différences; quelles raisons restent donc à alléguer pour la proscrire du nombre des especes de colique de Poitou ?

L'humeur mélancolique portée à un degré d'acrimonie considérable, & dégénérée en matiere atrabilaire, produit souvent des douleurs énormes dans le bas-ventre, avec une infinité d'autres accidens de la colique de Poitou. A ces douleurs succedent la paralysie & des mouvemens épileptiques. La même chose se passe dans la colique de Poitou en général. Ne méritera-t-elle point donc un rang parmi ses especes? Les signes qui la caractérisent sont faciles à connoître: la mélancolie ne peut être long-tems cachée; elle s'annonce, de longue main, par plusieurs symptômes particuliers, qu'on peut voir amplement détaillés dans Boerhaave. Ce n'est que vers son dernier degré qu'elle devient une cause de la colique de Poitou. La colique mélancolique est fort opiniâtre, & sujete à des alternatives singulieres. Pendant plusieurs mois, on voit souvent les douleurs les plus vives succéder à un calme séducteur : la région de l'estomac & du duodenum est la plus sensible; elle est quelquefois tendue & gonflée comme un

ballon. Les malades qu'elle attaque éprouvent des cardialgies, des angoiſſes inexprimables ; ils ont beaucoup de ſanglots, des éructations, ſans ceſſe des vents, qui renaiſſent à chaque inſtant, & qui ne les ſoulagent que pour le moment : la tête eſt priſe aſſez promptement ; le délire & l'affection comateuſe ſe ſuccedent, pour ainſi dire, alternativement : ſouvent on ſe plaint de vertiges, de tintemens d'oreilles ; les douleurs qui ſe répandent dans les membres ſont accompagnées de ſoubreſaults : l'épilepſie ſuit plus ſouvent cette eſpece de colique, que la paralyſie, qui y ſuccede cependant quelquefois, ainſi que la manie ; cette manie eſt plutôt une eſpece d'imbécillité, qu'une vrai folie, ou une manie furieuſe. On a obſervé des urines noires & atrabilaires terminer avantageuſement cette colique : l'excrétion de pareilles matieres par les ſelles a été quelquefois utile. Les ſignes avant-coureurs de cette eſpece de colique, tirés de la nature de la cauſe ; les ſymptômes eſſentiels qu'on obſerve dans ſon état, différens de ceux des autres ; les accidens qui la terminent ; les évacuations critiques qui lui ſont particulieres, doivent-elles faire douter encore ſi elle peut conſtituer une eſpece de colique de Poitou, différente des autres ? Pour établir cette opinion il ſuffit qu'elle ait des ſymptômes

communs avec la colique de Poitou, en général, & quantité d'autres qui lui appartiennent en particulier.

Nous n'avons point fait entrer dans la division que nous avons donnée de la colique de Poitou secondaire, la colique hystérique, ni celle qui suit la suppression de la transpiration. Nous allons en donner la raison, en traitant sommairement de ces deux especes de colique.

L'affection hystérique prend la forme & le caractere de presque toutes les maladies. On la voit se compliquer dans une infinité d'occasions, masquant alors souvent la maladie principale, dont elle rend les symptômes fort irréguliers; elle en impose aux praticiens les plus éclairés. Quoique la colique hystérique ait un rapport exact, à bien des égards, avec la colique de Poitou, elle en differe cependant trop essentiellement pour l'admettre au nombre de ses especes. Il ne s'agit pas seulement de comparer les accidens de la colique de Poitou, confirmée avec ceux de la colique hystérique; cette comparaison seule induiroit en erreur: on se porteroit même aisément à les confondre. On doit étendre ses vues plus loin, & examiner les accidens qui précedent ou qui suivent ces deux coliques, & inférer ensuite de cet examen pratique leur similitude ou leur différence. La fievre continue & la fievre

intermittente ſont toutes les deux précédées d'un friſſon, ſuivi de chaleur fébrile, la durée de la chaleur fébrile exclut ſeule ces deux eſpeces de fievre, de la même claſſe : la difficulté périodique de reſpirer, dans l'aſthme, continuelle dans la dyſpnée, établit entre ces deux maladies des eſpeces différentes. Dans le premier exemple on fait le parallele des ſignes ſubſéquens : dans le ſecond, des ſignes antécédens. On doit ſe comporter de la même maniere, dans la queſtion dont il s'agit, & on appercevra alors des différences eſſentielles. La colique hyſtérique n'attaque que les perſonnes dont la fibre eſt ſenſible & délicate à l'excès, ſoit par tempérament, ſoit par accident : celle du Poitou attaque indifféremment toutes eſpeces de ſujets. La premiere arrive tout-à-coup ; à peine peut-on diſtinguer des nuances dans ſes différens états : elle ceſſe quelquefois ſur le champ, pour revenir bientôt après. On y voit des alternatives promptes, des changemens ſubits & inopinés : on ne l'obſerve point ſe terminer par la paralyſie ou l'épilepſie : s'il arrive des convulſions épileptiques, elles s'obſervent dans le commencement même ou l'état de cette maladie, & jamais dans ſon déclin. Il en eſt de même de cette eſpece de paralyſie paſſagere, ſi on peut l'appeller ainſi, qui arrive quelquefois aux femmes hyſté-

riques. Dans la seconde, le principe de la maladie s'annonce de plus loin; tous les états en sont distincts; on n'y apperçoit point ces alternatives de rémission & de douleurs si promptes, ces révolutions si subites; l'épilepsie n'arrive que dans l'état, & plus fréquemment dans le déclin de la maladie, jamais dans son principe; il en est ainsi de la paralysie, qui, dans la colique de Poitou, est incurable ou dure au moins des années: celles de la colique hystérique n'est que momentanée. On peut citer, pour appuyer l'identité de la colique hystérique avec celle de Poitou, trois Observations rapportées dans un ouvrage moderne, qui a essuyé de très-vives critiques, & le témoignage de Riviere, que l'Auteur a mis à la tête de ces Observations. Mais ne peut-on pas leur opposer le silence de tous les autres Auteurs sur le même sujet? Les Observations citées sont trop succinctes pour pouvoir être décisives. Elles contiennent des faits étrangers à la colique hystérique, & à celle de Poitou. Le témoignage de Riviere est encore plus abrégé, & même plus étranger à la colique hystérique (*a*).

(*a*) Ce passage de Riviere ne consiste que dans deux mots: *Est alia colicæ biliosæ species quæ fit ab humore bilioso, &c. in crisi diuturnâ febrium, aut à vehementi iracundiâ.*

La tranſpiration ſupprimée occaſionne, dans l'économie animale, une infinité de déſordres, dont les exemples ſont familiers, & qui ſont détaillés dans un grand nombre d'ouvrages, où on peut s'en inſtruire & y recueillir des choſes fort intéreſſantes dans la pratique ; mais on n'y trouve aucuns exemples de coliques auxquelles aient ſuccédé les ſymptômes eſſentiels à celles de Poitou. Sanctorius, Hoffmann & Gorter, ont écrit fort au long ſur le bien qui réſulte de la tranſpiration ; ces Auteurs n'ont point mis au nombre des accidens qui ſuivent ſa ſuppreſſion, la colique de Poitou. M. Tronchin eſt le ſeul qui nous en rapporte quelques exmples ; encore ſemble-t-il douter ſi cette cauſe ſeule eſt capable de la produire, nous diſant, dans le commencement d'un de ſes chapitres, qui concerne ſpécialement cette cauſe, qu'elle la produit fréquemment, comme cauſe du rhumatiſme (*a*). En effet, ſi la ſuppreſſion de la tranſpiration étoit capable d'occaſionner la colique de Poitou, la pratique en offriroit ſouvent des exemples : cependant j'ai lieu de penſer qu'ils ſont bien rares. M. Vandermonde, dans ſon Extrait du Traité de la Colique de Poitou de M. Tronchin, conteſte, avec raiſon, cette

[a] *Impedita perſpiratio vulgaris dum ſit cauſa rhumatiſmi.*

cause. Le Médecin auquel on attribue la critique de l'ouvrage de l'Auteur que nous venons de nommer, ne l'a point observée. M. Desault, qui nous a laissé quelques observations de coliques occasionnées par la suppression de la transpiration, ne nous rapporte aucun symptôme qui ait le moindre trait avec ceux de la colique de Poitou. Je pourrois alléguer une foible expérience, si elle pouvoit ajouter quelque poids aux autorités que je viens d'avancer. On doit donc nécessairement convenir que la transpiration supprimée, est à la vérité une cause accessoire de la colique de Poitou, capable de développer les causes immédiates de ces especes différentes que nous en avons assignées ; mais on doit avouer en même-tems, qu'elle ne peut seule, & sans le concours d'autres causes, produire une espece déterminée de colique de Poitou.

Au Journal prochain, la suite de cette excellente Dissertation.



OBSERVATION

Sur une Anaſarque, où l'on a fait uſage du vin avec ſuccès; par M. FELIX, le fils, Docteur en Médecine, à Mornas, au Comtat Venaiſſin.

Si la ſingularité des remedes, dont les effets ne ſont dûs bien ſouvent qu'à ce bonheur que l'on nomme hazard, peut ſurprendre quelquefois l'attention des perſonnes de l'art, l'obſervation ſuivante pourra mériter quelque réflexion, par le concours des événemens qui en ont favoriſé la réuſſite. Je fus appellé, le 30 Décembre de l'année derniere, pour voir le ſieur Antoine Girard, riche ménager de cette ville, âgé d'environ ſoixante-dix ans, d'une conſtitution valétudinaire, d'un tempérament mol & phlegmatique, attaqué, depuis longues années, d'un aſthme pituiteux, dont les attaques devenoient, de jour en jour, ſi violentes, qu'on craignoit, chaque jour, de le voir expirer; ce n'eſt point-là la maladie qui faiſoit l'objet de ma viſite: il étoit atteint, depuis quelques mois, d'une anaſarque bien manifeſte. Après beaucoup d'interrogations, le malade me rapporta qu'il avoit fait quelque remedes dans le commencement, mais

ſans ſuccès, & qu'il ſe voyoit dépérir à regret, de jour en jour. J'appris encore de lui que depuis peu, par un accident imprévu, étant auprès de ſon feu, il ſe laiſſa brûler à la partie latérale antérieure droite de la jambe du même côté; qu'à la ſuite de cette brûlure, une partie de la peau s'étant enlevée, il ſe forma, en différens endroits, des petites veſſies, dont le volume ayant augmenté tout-à-coup, elles ſe vuidèrent bientôt d'une eau claire & limpide; ces mêmes veſſies ſe remplirent de nouveau, & dépoſerent de même, à pluſieurs repriſe réitérées. Cet écoulement qu'un accident malheureux avoit fait naître, ſoulageoit, par intervalle, le malade, & l'enflure lui avoit paru beaucoup moindre. Le malade ennuyé de voir durer ſi long-tems un écoulement qui n'avoit été cauſé, ſelon lui, que par la brûlure, jugea à propos lui-même d'y appliquer le cérat de Galien, avec l'emplâtre diachilum gommé, dans la vue de fermer le paſſage à ces eaux ſalutaires. Il y réuſſit en effet; les veſſies s'applanirent, la peau & l'épiderme revinrent à leur premier état, & ſa jambe fut libre, à l'exception de l'enflure, qui augmenta dès-lors par le reflux de cette humeur lymphatique, qui, n'ayant plus ſon iſſue, comme auparavant, le réduiſit dans un état des plus déplorables, joint à cela, les paroxyſmes cruels de l'aſthme,

qui la mettoient à deux doigts de sa perte. Ce fut dans cet état que je le vis pour la premiere fois. Son état cachectique, son pouls extrêmement foible & languissant, quelquefois même intermittent & inégal, ses urines claires, limpides comme de l'eau pure, tout cela pris ensemble n'annonçoit rien en sa faveur. Quoique cet état de langueur ne lui eût guere permis l'usage des remedes, j'aurois cependant voulu le tenter; mais son humeur bizarre & atrabilaire ne me donnoit que la voix de représentation, & se refusoit à tout ce que je pouvois lui prescrire. Je vins à bout, tout au plus, de lui faire continuer la tisane de racine de chiendent, qu'il s'étoit lui-même ordonné par caprice, & qu'il avoit quitté tout de même. Que faire en pareil cas? Après une longue suite de raisonnemens, j'eus en idée de lui demander s'il n'aimoit pas le vin: il me répondit, en souriant, que cette liqueur ne lui étoit pas indifférente, mais qu'il s'en étoit sevré, depuis le commencement de sa maladie, craignant qu'il ne lui fût pernicieux. Je l'exhortai dès-lors à le reprendre insensiblement, & d'en boire même plus qu'il n'avoit accoutumé de faire. Ce remede flatta tellement son goût, qu'il ne lui en coûta pas beaucoup pour se soumettre à l'exécution. L'espérance en étoit incertaine, & le succès très-douteux; mais dans un

pareil cas, j'avois droit de rappeller le précepte de Celſe: *Satius eſt anceps experiri auxilium, quàm nullum.* Je fus ſaiſi d'étonnement, lorſque je retournai chez le malade, le 16 Janvier de cette année, & qu'il me dit qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux: ſon ventre étoit déſenflé de la moitié, ainſi que ſes jambes; ſes urines étoient chargées. Je lui recommandai de continuer cet agéable remede; ce qu'il fit, avec un ſuccès que je n'attendois point; car, au bout de deux mois, il ſe trouva entiérement remis, en état de ſortir, & de vaquer à ſes affaires; & j'ai eu la ſatisfaction de le voir jouir, depuis ce jour, d'une très-bonne ſanté, à l'exception de ſon habitude aſthmatique, qui ne doit finir qu'avec lui.

LETTRE

De M. POSTEL DE FRANCIERE, Docteur en médecine, à Barenton, proche Mortain, ſur l'Abus des remedes populaires, adreſſée à M. VANDERMONDE, *Auteur du Journal.*

MONSIEUR,

L'Obſervation de M. Bonté, ſur les effets du *Rapuntium urens Solonienſe*, inſérée dans votre Journal de Médecine, au mois

d'Avril dernier, m'a fait naître quelques idées que je prends la liberté de vous adresser. Si vous les jugez dignes de quelque attention, vous êtes le maître d'en faire part au public.

Il n'est point de maladies où les remedes populaires soient plus nombreux que pour la fievre. Le monde est plein de gens à secrets, qui se disent tous avoir des recettes sûres pour la guérir, ces remedes n'étant, pour la plupart, que différentes compositions, dont le quinquina combiné & varié fait la base, il n'est pas surprenant qu'ils réussissent assez bien quelquefois, sur-tout si les malades ont été préparés ; & alors un Médecin qui en connoît la composition, peut déférer à la confiance que les malades auront en pareils remedes. Mais il en est d'autres d'une espece différente, auxquels le Médecin ne peut se prêter, soit à cause de leur absurdité, soit pour le danger de s'en servir. Tels sont les remedes superstitieux, les astringens, les purgatifs drastiques & virulens, les poisons mêmes, &c. Le *Rapuntium urens* doit être assigné à cette classe.

Cette plante appellée par les paysans de nos cantons, l'*Herbe S. Martin*, leur est connue, depuis long-tems, pour fébrifuge. Il y a près de trente ans que, dans une constitution épidémique de fievres quartes,

qui, pendant une automne, ſe répandit ſur le peuple, un certain Buraliſte aux Aides de notre bourg, en faiſoit prendre à pluſieurs, de la façon indiquée dans le Mémoire de M. Bonté, c'eſt-à-dire, qu'il en mettoit une poignée écraſée, ou hachée, à infuſer dans du cidre ou du poiré, & en donnoit l'infuſion coulée, le matin, jour d'intermiſſion, ou quelquefois le jour même de la fievre, loin de l'accès. Les malades étoient fortement purgés par haut & bas; d'autres n'éprouvoient que le vomiſſement: quelques-uns en furent guéris, quelques autres n'en reçurent aucun ſoulagement, & furent obligés d'avoir recours au quinquina. Je n'eus pas lieu de remarquer aucun des mauvais effets qu'a vu M. Bonté. Peut-être la doſe étoit-elle mieux ménagée, ou les complexions plus robuſtes que celles des payſans d'auprès de Coutances.

Nous ne dirons rien des remedes ſuperſtitieux: tout le monde Phyſicien en connoît la puérilité; mais pour les aſtringens, il ſe trouve des malades qui n'en craignent point les dangers, & s'y livrent aveuglément pour ſe guérir de la fievre. Ils ſe ſervent pour cela des racines de plantain, de tormentille, de quinte-feuille en ſubſtance, ou du ſuc exprimé de ces plantes, ſeul ou mêlé avec un peu d'eau-de-vie. La mépriſe d'un Curé, qui prit le *lotus pratenſis* pour la

quinte-feuille, se trouva justifiée par la guérison de la fievre, qui s'ensuivit; & il ne fut détrompé de son erreur que lorsque je lui eus montré la vraie quinte-feuille. Tous ces astringens, en supprimant trop brusquement les oscillations des fibres nerveuses & musculeuses de l'estomac & du duodenum, dont le soulevement spastique & désordonné est la cause conjointe & constitutive des accès, sont suspects & nuisibles, parce que par la forte astriction qu'ils impriment aux fibres nerveuses & aux secrétoires de l'estomac, ils accumulent les sucs vicieux dont ils sont engoués, multiplient les obstructions, & augmentent la saburre; vices qui constituent souvent la cause antécédente des fievres: ainsi le moindre mal qui puisse arriver de l'emploi de ces remedes, c'est une prompte & plus dangereuse rechute, qui cependant devient alors salutaire au malade, puisque les oscillations se relevant, comme avant l'action des astringens, dont la vertu s'est dissipée & détruite, la nature dégagée de leurs entraves, travaille, par de nouveaux accès, à lever les embarras qui tenoient en échec tout le mécanisme des secrétions, & met le malade en état de profiter des remedes plus appropriés. Le quinquina lui-même par sa qualité astringente, quoique corrigée & modifiée par un principe amer, incisif, balsamique & ana-

logue à la bile, donné trop tôt ou à contre-tems, n'eſt pas exempt de ces mauvais effets, en ſuſpendant, & comme étouffant plutôt les accès, qu'il n'en détruit la cauſe ; d'où l'on voit tant de rechutes, tant de fievres ſe prolonger des années entieres, quoiqu'on ait employé des livres de quinquina. On s'en prend ſouvent à l'Apothicaire, & au mauvais choix de ſes drogues, tandis que c'eſt à la méthode ſeule de le donner à tems & à propos, après avoir rendu la voie des ſecrétions libre, levé les embarras des viſceres, & ſagement attendu que la fievre ſe ſoit elle-même vaincue de ſes propres forces, *donec ſe ſuo marte debellaverit* : c'eſt, dis-je, à cette méthode négligée ou miſe en oubli, qu'on doit attribuer l'opiniâtreté & la longueur des ces fievres, qui font la croix de bien des Médecins, ennuient & fatiguent les malades, qui, rebutés de l'inefficacité des remedes de l'art, ſe livrent à ceux de la ſuperſtition ou de la charlatanerie.

Les autres fébrifuges populaires les plus fréquens, ſont les vomitifs les plus forts. J'ai connu un Chirurgien qui donnoit pour la fievre trois, quatre ou cinq grains, plus ou moins de verre d'antimoine broyé en poudre fine, & infuſé dans du cidre ou poiré, brouillant le tout enſemble pour l'avaler ; les malades en étoient beaucoup

purgés, par en haut & par en bas, & souvent la fievre ne revenoit plus, sur-tout s'ils prenoient ce remede de bonne-heure, & vers les commencemens. Il y en a quelques-uns qui ont le cœur de boire leur propre urine, ce qui les fait vomir; d'autres font rougir un gros sol, qu'ils éteignent une ou deux fois dans un verre de cidre; le vomissemement ne manque guere de s'ensuivre, & quelques-uns en ont été guéris. Le verdet, ou plutôt l'*æs ustum*, qui résulte de cette opération, est vomitif & astringent, selon Dioscoride, &, par ces deux qualités, peut guérir la fievre; néanmoins toute préparation cuivreuse est très-suspecte, pour ne pas dire un vrai poison. Voici encore un autre remede, dont madame de Hautefort de Bellingant, si célebre dans l'histoire, & qui a séjourné long-tems dans nos quartiers, se servoit pour la fievre: elle faisoit prendre en bol, ou délayé dans un peu de vin ou de cidre, de la toile d'araignée, avec son cocon, après l'avoir hachée, ce qui faisoit beaucoup vomir les malades. Enfin, un autre remede que bien des buveurs vantent, & que quelques-uns pratiquent très-mal-à-propos, c'est, comme ils parlent, d'enivrer la fievre, c'est-à-dire, de s'enivrer avant l'accès: ce remede, ou plutôt cette témérité, est très-pernicieuse. J'en ai vu plusieurs effets funestes, & des malades

périr dans l'accès même qui ſuivoit cet eſſai.

Tous les prétendus fébrifuges de cette derniere claſſe ne me paroiſſent avoir cette vertu qu'autant qu'ils ſont vomitifs & draſtiques, & n'être pas ſupérieurs à l'émétique, *gilla vitrioli*, ipécacuanha, &c. après leſquels on voit ſouvent la fievre ceſſer, parce qu'ils évacuent la ſaburre des premieres voies, cauſe antécédente de la fievre, ou bien parce qu'ils redreſſent le ton des fibres nerveuſes de l'eſtomac, changeant leur détermination vicieuſe, & rétabliſſant le jeu oſcillatoire: & il eſt à remarquer que ces vomitifs n'ont guere lieu que les premiers jours; car ſi la fievre eſt invétérée, a moins d'indices d'appareil d'humeurs, ces remedes ſont plus capables d'affoiblir les forces, jetter les fibres dans la langueur & l'inertie, & dépraver toutes les fonctions animales, que propres à rétablir la ſanté & à bannir la fievre.

Or, ſi l'ample boiſſon de vin, cidre, biere ou autre liqueur fermentée, bue avant l'accès, fait indigeſtion, & qu'un eſtomac robuſte en étant irrité, entre en contraction, & s'en débarraſſe par un effort prompt & violent, il peut arriver, & on l'a vu quelquefois, que la fievre ſe trouvera guérie par cette eſpece de vomitif; mais il arrive ſouvent que l'eſtomac

l'estomac excédé & surchargé du poids de ces liquides fermentatifs, n'a pas la force de les rejetter; & alors l'accès se joignant de surcroît à l'indigestion & à l'ivresse, le sang poussé tumultueusement, refoule vers la tête, engorge les vaisseaux du cerveau; & les malades périssent, pendant l'accès, dans un assoupissement comateux. J'ai vu plusieurs exemples de ces tristes événemens. Il est encore un autre remede plus sûrement pernicieux, c'est la boisson d'une liqueur spiritueuse, mêlée avec les aromates, & pris au commencement de l'accès, pour faire, dit-on, suer les malades, au déclin de la fievre. Il y a peu d'années qu'un jeune garçon, valet de Meûnier, prit pour la fievre-tierce, avant l'accès, par le conseil d'un Paysan, un petit pot d'eau-de-vie (c'est la huitieme partie d'une pinte ou bouteille), dans laquelle il brouilla un gros ou deux de poivre moulu. Il périt dans l'accès, sans connoissance ni sentiment. (a)

Excluons donc à jamais du titre de remedes des drogues si dangereuses; reléguons à la classe des poisons tous simples, dont la causticité, la corrosion, la stypticité trop fortes, sont connues, toutes les plantes

(a) J'oubliois que la cardinale bleue est encore connue ici pour une propriété; c'est qu'écrasée & infusée dans le lait, elle guérit la gale, en s'en frotant.

narcotiques & virulentes, tous forts drastiques. Ne cherchons point à adoucir les poisons, comme quelques-uns l'ont entrepris sur le sublimé corrosif, les cantharides, tithymales, &c. La médecine est assez riche de ses propres fonds, sur-tout pour la fievre, depuis la découverte heureuse de l'écorce du Pérou, sans vouloir apprivoiser des agens si formidables ; cette tentative ne risque qu'à être toujours malheureuse & funeste, à moins que ce ne soit pour dompter des maladies incurables ou rebelles, qui ont toujours éludé tous les autres remedes. En ce cas, on doit applaudir aux heureux essais que MM. Storck & Lambergen ont fait sur la ciguë & la bella-dona, parce que les cancers & les scrophules ont toujours été le *non plus ultrà* de la médecine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur un Enfant monstrueux ; par M. THIBAULT, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Noyon.

Le 25 Mars 1758, la femme du nommé Antoine Fortin, Vigneron à Belsericourt, près Noyon, étant en travail d'enfant, m'envoya prier de l'aller voir. Je la trouvai avec des douleurs fortes & très-fréquentes, & les eaux percerent presqu'aussi-tôt que

je fus entré ; mais les douleurs ayant discontinué, & l'enfant étant encore fort éloigné, je m'en retournai : le soir, les douleurs ayant considérablement augmenté ; après bien des douleurs, cette femme accoucha d'un enfant en vie, mais des plus difformes, puisqu'il présentoit une longue tête, qui n'étoit composée que du panicule chevelu, & du cerveau, sans coronal, pariétaux, ni occipital, mais seulement des os de la mâchoire supérieure, sphémoïde & etmoïde, qui servoient de base au cerveau : les bras & avant-bras n'avoient pas plus de trois pouces de longueur, avec deux mains, de la grandeur & figure de la patte d'une taupe ; les cuisses & les jambes avoient environ quatre pouces ; & les pieds, comme les pattes de derriere, d'une taupe, qui, au lieu de s'allonger à l'ordinaire, & d'avoir leur articulation avec l'ischion, étoient directement de côté, & s'écartoient en dehors, de maniere qu'elles faisoient une ligne droite avec le périnée; en sorte que si cet enfant ne se fût pas présenté par la tête, comme il faisoit, j'aurois été très-embarrassé pour en délivrer la mere. Dans ce cas, j'aurois été obligé de me servir du crochet, mais la chose m'a réussi, sans son secours ; & la mere jouit d'une santé parfaite, & elle a eu depuis plusieurs enfans bien conformés, dont elle est accouchée heureusement.

OBSERVATION

Sur un Corps étranger, pesant trois livres, sorti de la matrice d'une femme ; par M. LECLERC, Chirurgien-Accoucheur à Buchy, près S. Saëns.

Le premier Juillet 1756, je fus requis pour aller visiter la femme d'un habitant de ce Bourg, pour lors âgée de trente-trois ans, attaquée, pendant sept heures, d'une violente perte par le vagin ; elle en étoit si épuisée, que, de momens à autres, elle tomboit en syncope. Cette femme avoit perdu ses regles depuis six mois, & cette perte suivoit un écoulement sanguin par la même voie, qui avoit duré trois semaines : elle ne soupçonnoit pas de grossesse pendant ce tems ; elle sentoit une plénitude, qui insensiblement s'étoit fixée à la région de la matrice.

La foiblesse de la malade fit cesser l'hémorragie peu-à-peu, sans qu'elle pût dormir l'après-midi, ni la nuit suivante, étant dans un grand mal-aise, ne sachant précisément où elle avoit mal ; sur les trois heures du matin, son mari me vint éveiller, pour aller secourir sa femme, disant qu'elle lui avoit dit qu'il se présentoit quelque chose au passage. Etant arrivé dans sa

chambre, je la trouvai dans son lit, sur son pot, dans lequel elle rendoit une masse, de la grosseur de la tête d'un enfant nouveau né : elle étoit du poids de trois livres, & toute empreinte de sang. Je versai de l'eau fraîche dessus, pour la nétoyer; elle devint de couleur cendrée : je remarquai à fond ce qui composoit toutes ses parties; pour peu que je me misse en état de les désunir, elles se rapprochoient les unes des autres, comme du frai de grenouille, en ayant assez la couleur & la ressemblance : je détachai plusieurs globules ou hydatides, (d'une membrane très-fine, qui les tenoit unies ensemble); elles étoient de la grosseur du raisin muscat ou du gui; d'autres, un peu plus, un peu moins : il me fut impossible de les compter; toutes ces hydatides, en forme de grappe, étoient suspendues, par chacun un filet rouge, pâle, ou cordon, avec leur membrane commune, à une autre masse plus petite, de couleur & consistance de placenta : j'ai ouvert ou déchiré les membranes des plus grosses hydatides, il en a sorti une glu semblable à du blanc d'œuf.

La femme fut plus malade dans cette couche, qu'elle ne l'avoit été dans ses précédentes; elle eut des lochies, comme dans un accouchement naturel. Il est à remarquer que deux de ses enfans sont devenus rachi-

tiques, & que je l'ai accouchée deux fois, depuis cette mole, d'enfans bien vivans.

Nota. M. Dardignac, Médecin à Trie en Gascogne, a rapporté une observation, à quelques circonstances près, semblable, *Journal de Médecine, Juillet 1758, p. 54.* M. Lieutaud, *dans son Précis de Médecine, seconde édition, livre 3, sect. 2, p. 664,* rapporte qu'on a observé que le placenta pouvoit se convertir en hydatides, ou prendre une autre forme, & qu'il pouvoit acquérir, par le tems, un volume extraordinaire. Dans la masse dont il s'agit, j'ai remarqué distinctement un placenta séparé de la mole ou grappe hydatide, par un cordon d'où partoient plusieurs filets d'un rouge pâle, liés ensemble, au moyen d'une membrane commune, comme est le réseau d'un pêcheur : au bas, étoient les vésicules ou hydatides ; ce n'est donc pas un placenta converti en hydatides. Il a fallu une forme de génération pour engendrer cette production. Des filles & femmes, sans hommes, n'ont jamais conçu de mole de cette espece.



OBSERVATION

Sur une Commotion des plus violentes, par laquelle le malade a resté pendant vingt-cinq jours sans connoissance; par M. HENRY, Chirurgien à Auxerre.

Le 18 du mois de Septembre 1760, le nommé Edme Chauviot, Vigneron, de la paroisse de S. Gervais, fauxbourg de cette ville, tomba de son grenier, de la hauteur de dix pieds, sur le rebord d'une feuillette pleine de bled, dans sa grange. Il se fit une plaie assez considérable, à la naissance du muscle crotaphite droit, dont les fibres se trouverent déchirées ou comme mâchées, tel qu'on l'observe ordinairement dans les coups contondans: il resta sans mouvement, & sans aucune connoissance: il rendit une quantité de sang par sa plaie, par l'oreille, du même côté, & par la bouche: il vomit, lorsqu'on l'eut relevé, tous les alimens qu'il avoit pris, dans la journée, & même de la bile. J'y fus appellé, environ une heure & demie après la chute; & après l'examen que je fis de la plaie, je trouvai que l'os n'étoit point fracturé, quoiqu'il fût découvert un peu au-dessus de la naissance du muscle crotaphite: je débridai le péricrâne, le

plus qu'il me fut possible, tant celui au-dessus du muscle, que le feuillet qui l'enveloppe, persuadé que le tiraillement de cette membrane occasionne les mêmes accidens que ceux qui arrivent, lorsqu'il y a du sang épanché sur la dure-mere : je saignai deux fois, dans le reste de la journée, le malade ; le lendemain, trois fois ; mais comme j'appréhendois l'épanchement de sang sur la dure-mere, je mandai M. Brisset, mon Confrere, pour consulter sur son état. Nous le vîmes ensemble, sur la fin de la journée : le malade étoit alors dans une grande agitation ; le pouls, qui, de petit qu'il avoit été, augmentoit fort, & menaçoit d'un transport, nous détermina à le saigner encore deux fois, ce soir-là même : nous sondâmes la plaie, & nous ne trouvâmes rien : l'oreille laissoit toujours couler du sang : nous conclûmes que si le transport arrivoit, qu'il faudroit découvrir la plaie plus amplement ; ce qu'on ne pouvoit pas absolument faire, sans disséquer le muscle crotaphite : néanmoins cela fut résolu.

Le troisieme jour je m'y trouvai : le malade avoit assez bien passé la nuit ; il n'avoit eu que ces différentes agitations des bras & des jambes, mais point de transport : c'est pourquoi je ne touchai point à la plaie ; je me contentai de la panser à l'ordinaire : le pouls se trouva meilleur &

plus tranquille : l'œil droit, c'est-à-dire, du côté de la plaie, me parut comme mort, n'ayant pu le faire remuer, quelque tentative que je fisse ; ce qui faisoit connoître que la commotion étoit considérable, du côté opposé au coup. Enfin, dans l'espace de quatre jours, je l'ai saigné dix fois, savoir, sept fois au bras, deux au pied, & une au col : le malade a resté dans ce mouvement involontaire & assez lent, pendant vingt jours, ainsi que son œil : au bout de ce tems, il a commencé à remuer les paupieres, ainsi que l'œil, & à voir, mais foiblement ; & ce n'est qu'au bout de vingt-cinq jours qu'il a commencé à connoître ses voisins : sa plaie étoit guérie. Ce malade, depuis le quatre de sa maladie, & qu'on a cessé les saignées, il n'a plus eu aucun dérangement dans le pouls, pas même un accès de fievre, n'ayant eu que quelques agitations des membres. Il en reste à ce malade l'œil droit très-foible ; la mâchoire de ce côté est de travers, sur-tout lorsqu'il rit ; cependant les vapeurs, auxquelles il étoit sujet, sont totalement passées, & l'œil commence à se fortifier, ainsi que la mâchoire. Je pense que les fibres du cerveau se rétablissant & reprenant leur ton ordinaire, feront disparoître la foiblesse de l'œil, ainsi que le relâchement dans les fibres du muscle crotaphite.

EXAMEN

De l'usage qu'on doit faire du Cautere ; par M. MOUBLET, Bachelier de la Faculté de médecine de Paris, Docteur de Montpellier, Médecin à Tarascon.

Pour que le feu produise des effets sensibles sur le corps humain, il doit en surpasser la chaleur naturelle. Combien donc de degrés d'intensité, depuis ce point jusqu'à son entiere destruction ? Il peut, par rapport à nos sens, être d'une telle force plus grande, mais limitée, qui n'offre aucune dissipation remarquable, & qui ne fait, par sa vertu expansive, que mouvoir les particules insensibles, les dilater, les raréfier, & en réintégrer le mouvement intestinal, qui est la chaleur même; ou par une irruption subite, il heurte, ébranle, brûle les corps qu'il rencontre, dégage l'air intérieur, dont il augmente le ressort, qui, en sortant avec rapidité, souffre une collision violente, & brise les cellules qui le renfermoient.

Ce sont-là les effets extrêmes du feu ; de sorte que nous pouvons considérer le cautere comme le centre d'une sphere d'activité, dont les rayons qui en émanent,

ramaſſés en grand nombre, pénetrent le corps, détruiſent les vaiſſeaux, extravaſent les humeurs, les coagulent, conſument, à la partie la plus extérieure, les fibres qu'ils touchent, rompent les liens qui les uniſſent, & ne laiſſent qu'un tiſſu informe, dur, ſec & aride, qui n'a ni organiſation, ni vie, & qui tombe de lui-même.

Ces effets ſe continuent ſelon leur maſſe & leur vîteſſe, où le cautere n'agit pas immédiatement : ces rayons divergens diſſipent les particules les plus tenues, les plus mobiles; les entraînent, ſuivant le mouvement & l'action de la matiere éthérée; criſpent, froncent les vaiſſeaux, agitent les nerfs, les fluides, & portent l'inflammation à différens degrés, par-tout où ils s'exercent.

De tous ces effets, ne reconnoîtrons-nous en lui que la dilacération de nos fibres; & ne l'emploirons-nous que quand nous voudrons conſumer & détruire ? Sachons en modérer l'action; & nous y trouverons des ſecours que les autres remedes nous refuſent. Déſabuſons-nous de nos folles idées, ſi nous voulons avoir de plus heureux ſuccès. Rapprochons-nous, & profitons de la pratique des anciens. Ecartons-en le faux & le ſuperflu qui l'entoure, & enrichiſſons-la des découvertes des modernes. Nous ne devons pas craindre de nous

en ſervir dans les cas où l'art ne nous fournit que des remedes dangereux ou impuiſſans.

Formons-nous un plan ſimple, & tirons nos principes de ſes effets. Que la raiſon & l'expérience nous conduiſent. Toutes les maladies ſont comme annexées enſemble, & ont une connexion entr'elles; autrement le mécaniſme de la nature ne ſeroit pas uniforme : elles ſont toujours relatives à la conſtitution & à la diſpoſition des organes. Pour guérir leur léſion, il faut que les remedes ſoient analogues avec ce même état, & qu'elle conſerve plus d'affinité que le feu.

Il n'eſt pas toujours néceſſaire d'appuyer le cautere, il ſuffit qu'en l'y préſentant il produiſe les effets que nous en attendons. Quand on l'applique ſur une partie, il la ſeche, la roidit, la contracte, reſſerre, fortifie les fibres, leur rend leur force tonique & leur contractilité, lorſqu'elles en ſont dépourvues; ſecoue & irrite les nerfs, appelle un plus grand flux d'eſprits animaux, diſſipe, extravaſe, coagule les fluides, forme enfin l'eſcarre ou le ſphacele de la partie (*a*) : il produit ces effets ſucceſſifs ſéparément, ou tous enſemble; quelquefois ils ne ſont pas apparens, & le der-

(*a*) Aphoriſmes de Boerhaave, §. 477, p. 341.

nier seul reste ; ils dépendent du degré de chaleur, & de la nature de la partie.

Quoiqu'il puisse être employé toutes les fois que ces effets sont indiqués, comme nous nous en abstenons, soit par répugnance, soit par ménagement, il est des tempéramens où il profite davantage. Il pourra être appliqué avec plus de sécurité sur des corps humides, languissans & pituiteux, lorsque les humeurs auront contracté une telle diathèse, vicié & énervé les solides, de la maniere qui est propre à ces tempéramens, pour produire des maladies qui exigent le cautere, sans des contre-indications qui s'opposent à son application.

I. INDICATION. Dans ces tempéramens, les solides sont abreuvés de sérosité ; leur force est moindre ; les fluides n'en reçoivent pas une réaction assez forte, la circulation languit, les sécrétions diminuent, le cours des esprits est ralenti, les sensations sont moins vives, la chaleur & la vie semblent être concentrées

Les fibres sont tellement molles & lâches, selon l'âge, le sexe du malade, la débilité & la texture de la partie, la qualité, la diathèse & la déviation des humeurs, que dénuées de leur élasticité & de leur ton, elles prêtent, cedent au moindre choc, au moindre effort, elles se distendent, laissent échapper & sortir de leur place & de leur

ſituation naturelle les parties qu'elles contiennent : delà le relâchement des ligamens, des vaiſſeaux, des viſceres, les luxations, les diſlocations, les hernies, les chutes du fondement, de l'utérus, &c.

On ne ſauroit diſconvenir que, dans ces maladies, la partie qui ſouffre ne ſoit la plus foible, & que ce ſoit moins le mal, que la cauſe du mal, à qui on doit porter remede. Il faut changer la tempérie de la partie, abſorber cette crudité, & cette abondance d'humeur, revivifier la nature, & rendre aux ſolides affoiblis leur force & leur vigueur ; ſans cela la cure n'eſt que palliative, & prévient rarement la rechute. Ces maladies ſe connoiſſent par la facilité qu'on a de réduire la partie déchue, & la difficulté à la retenir.

Lorſque les luxations ſont ainſi produites par la laxité des ligamens, & une abondance de ſéroſité, les parties ſuccombent ſous leur poids, & la moindre impulſion déplace l'os. La réduction en eſt aiſée : elle ne demande pas de grands efforts, & le Chirurgien ſe félicite de ce que l'art l'a ſi bien ſervi ; mais qu'il eſt ſurpris, après un long eſpace de tems, un bandage extrêmement ſerré, des fomentations ſpiritueuſes, de trouver le membre auſſi lâche, & toujours prêt à tomber ! Ces luxations paroiſſent ſouvent ſans chutes, ou long-tems après elles.

Telles ſont celles qu'a obſervé M. Petit, qui récidivent, & ne ſe (*a*) manifeſtent que quinze, vingt jours après la réduction; parce que les ligamens relâchés, la ſynovie s'épanche, & chaſſe la tête de l'os, qui ſort & s'échappe peu-à-peu. Hippocrate n'en parle (*b*), qu'en ſe plaignant du grand nombre des boiteux, & n'a trouvé que le cautere pour les maintenir.

On applique deux ou trois cauteres oblongs, médiocrement chauds, à travers une ſpatule, ſur l'articulation, & ſur la partie où l'os eſt tombé : on brûle la peau, qu'on a ſoin de bien retirer auparavant, & le trou graiſſeux, en prenant garde d'épargner les muſcles (*c*) : cette opération n'a rien de cruel; elle ne doit pas être faite inconſidérément; mais non plus, pour l'éviter, il ne faut rendre la luxation incurable. Paré la loue fort (*d*); & Van Swieten, qui ne voit en elle rien que de favorable, la conſeille.

Par la chaleur & les ſecouſſes que la partie reçoit, cette ſéroſité s'exhale, ou eſt abſorbée; le tiſſu des ſolides, par cet ébran-

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Scienc. ann. 1722, pag. 117.
(*b*) Hippocr. *de Art. text.* 41, *p.* 312, 320.
(*c*) Ambr. Paré, c. 24, p. 576.
(*d*) Van Swieten, Comm. de Boerh. tom. j, pag. 624.

lement ſubit, ſe rapproche, reprend ſon reſſort, les ligamens ſe reſſerrent, l'embouchure des capillaires ſéreux ſe rétrécit, les glandes ne peuvent plus ſe tuméfier; la peau s'endurcit, les cicatrices la raffermiſſent, & la partie ſe contracte plus facilement, ſans encourir aucun dommage.

Un enfant, âgé de douze ans, allant à l'école, tomba. Il reſſentit une douleur à la cuiſſe gauche, ce qui ne l'empêcha pas de pourſuivre ſon chemin : le lendemain, il y parut une tumeur, qui ſuppura le quatrieme jour : cet enfant n'étoit point valétudinaire, quoique d'une ſanté aſſez foible ; cependant, comme les ligamens étoient extrêmement relâchés, quelques jours après, le fémur ſortit de ſa cavité, & la luxation fut complete. Pluſieurs Chirurgiens furent appellés pour la réduire ; la tête de l'os s'emboitoit facilement, mais elle retomboit de même : ils ne purent en venir à bout, malgré les embrocations les plus ſpiritueuſes & les plus aſtringentes. Je fus appellé (*a*) ; après l'avoir réduit, je fis appliquer deux cauteres actuels, comme l'ordonne Hippocrate, & le malade guérit.

On lit pluſieurs exemples dans Hippocrate (*b*), où le cautere a été d'un grand

(*a*) Thomas Bartholin.

(*b*) Hipp. §. 234. Jean Marinel, Comm. d'Hipp. pag. 244.

ſecours. Scultet en fournit d'autres (*a*).

La cure des hernies & des deſcentes eſt la même que celle des luxations ; ces maladies ne different que par leur ſituation & leur ſiege. On ſait que Belloſte, grand obſervateur, réduiſoit heureuſement toutes les hernies avec la glace. Dirons-nous que le feu produit le même effet ?

En préſentant ſeulement le cautere à l'épiploon, ou à l'inteſtin déchu, les houppes nerveuſes ſe dreſſent ; il accourt un plus grand flux d'eſprits animaux, qui agitent, reſſerrent, contractent la partie, & l'entraînent dans ſa ſituation naturelle. Van Swieten fait mention d'un empyrique (*b*), qui s'en ſervoit pour toutes les hernies. Baglivi, dans une chute d'utérus, a vu retirer & rentrer la matrice, à meſure & ſelon qu'il en approchoit plus ou moins un fer chaud. Ces faits conſtatés par l'expérience, ne nous offrent rien que de conforme à la raiſon.

Cette abondance de ſéroſité, en conciliant aux ſolides une atonie & une flexibilité trop grande, rend les humeurs trop fluides, trop aqueuſes ; elles pechent par défaut de conſiſtance & de ténacité, ſont trop diſſoutes, tombent en fonte, & c'eſt une diathèſe

(*a*) Scultet. tab. 25.

(*b*) Van Swieten, Comment. des Aphor. de Boerh. tom. j, pag. 624.

séreuſe, âcre, muriatique, ſelon qu'elle eſt produite par un vice qui altere la maſſe, ou par quelque excrétion ſupprimée.

Alors l'embouchure des petits vaiſſeaux, dilatée, verſe & extravaſe les fluides; ou ſi le ſang eſt infecté de quelque vice, qu'il ſoit gluant, épais & viſqueux, qu'il tende à concrétion, il s'engage dans les capillaires, en bouche l'orifice, les obſtrue, & la séroſité ſuinte, & ſe ſépare au travers: delà les collections d'humeurs, les fluxions, les dépôts, les tumeurs œdémateuſes, emphyſémateuſes, les hydropiſies, les douleurs arthritiques.

Les indications que préſentent ces maladies, dont la cauſe & la nature eſt la même, & qui ne different que par la quantité de la matiere, & la partie qu'elles occupent, qui en fait varier les phénomenes, peut-être même par la véhémence du mal dans différens tempéramens, ſont de procurer la réſorbtion & l'évacuation des fluides, & de rendre aux fibres leur rigidité naturelle.

Dans ces maladies critiques & invétérées, il ne faut pas attendre de produire ces effets par des médicamens, dont l'eau eſt le véhicule: ces remedes deſtinés à ouvrir les pores, à augmenter les ſécrétions, qui, en ſecouant même la machine, l'énervent & l'affoibliſſent, & le fer, qui donne iſſue à

ces liquides épanchés, ne tariront jamais la ſource du mal.

Le cautere eſt le ſeul ſpécifique : c'eſt un aſſemblage de particules ignées d'une force active, d'une petiteſſe infinie, d'une mobilité & d'une rapidité extrême, qui pénetrent dans tout le corps ; la cauſe de ſon mouvement eſt celle de ſa diſſipation : elles ébranlent les fibrilles nerveuſes, l'impreſſion en eſt vîte au cerveau ; ces ſecouſſes attirent au cœur un plus grand flux du liquide nerveux ; les contractions deviennent plus vives & plus fréquentes ; les vaiſſeaux recouvrent leur contractilité : ils font ſentir par tout leur force ſyſtaltique, & leurs oſcillations élaſtiques ; plus ces oſcillations, deſquelles dépend la réſolution, redoublent, plus les parois des vaiſſeaux réagiſſent ſur les fluides, ſe déſobſtruent, raniment les excrétoires ; la circulation ſe rétablit, les ſécrétions augmentent, & ces ſéroſités ſe diſſipent & reprennent leur cours dans le torrent de la circulation, par les veines abſorbantes.

C'eſt ainſi que les anciens tentoient la réſolution des humeurs inflammatoires éryſipélateuſes, qui ne viennent que de la laxité & de l'ampliation du diametre des vaiſſeaux lymphatiques, dans leſquels les globules ſanguins s'engagent, qu'Hippo-

crate (*a*), Valles (*b*), Traillan (*c*), sans craindre l'inflammation dans un tempérament pituiteux, les crachats & les excrétions abondantes, l'ordonnoient dans la pleurésie érysipélateuse; que Zacut (*d*) s'en servoit dans la paralysie subséquente ou primitive, & dans les maladies soporeuses, léthargiques, où il faut donner une grande commotion au genre nerveux, fondre & résoudre ces humeurs crues & froides, extravasées sur le cerveau, qui en relâchent & débilitent les membranes, compriment les origines des nerfs, & éteignent toute sensation.

Une femme Juive étoit tombée dans une attaque d'apoplexie; les mouvemens volontaires & le sentiment étoient amortis: on commença par les remedes généraux, qui furent inutiles: on eut recours au cautere; elle revint à elle, & reprit ses sens (*e*).

Paracelse l'appliquoit dans toutes les maladies de cause froide (*f*), formées par un dépôt d'humeurs. Lanfranc (*g*) guérit une femme qui, à la suite d'un catarre, avoit,

(*a*) Hipp. Aph. 320, sect. v; sect. iij, aph. 370, pag. 173.
(*b*) Vall. l. 5, p. 462.
(*c*) Traill. l. 5, c. 3.
(*d*) Zacut, l. j, c. 10.
(*e*) Amat. Luzitan, cur. 13, cent. 4.
(*f*) Paracelf. l. ij, p. 122.
(*g*) Lanfr. p. 204.

depuis huit ans, une extinction totale de voix. N'étoit-ce pas les nerfs lâches, imbus de trop de sérosité, qui étoient tombés en paralysie ? Roger (*a*) a rendu ainsi l'ouie à un sourd : une femme qui depuis long-tems étoit tourmentée des vives douleurs d'une colique séreuse, en fut délivrée (*b*) par l'application du cautere.

L'humeur épanchée, dans l'hydropisie ascite, nous présente les mêmes phénomenes. Peut-elle être autrement résoute. Les hydragogues les plus forts, l'opération de la paracenthèse peuvent soulager le malade, pallier le mal, mais rarement le guérissent; & n'a-t-elle pas toutes les conditions qui exigent le cautere ? La chaleur s'éteint, la circulation est lente, les sécrétions diminuent, les solides sont lâches & énervés; la cause du mal est répandue dans tout le corps : il faut donc que le remede agisse, s'élance & produise une révolution par-tout. Quel danger peut-on craindre, en agitant les nerfs, en redoublant les secousses & les oscillations des vaisseaux, en resserrant leur orifice, en augmentant le ton & la contractilité des fibres ? La partie séreuse extravasée, n'est point susceptible de coagulation ; il faut qu'elle cede à un mouvement si rapide, qu'elle s'exhale, & soit résorbée.

(*a*) Roger, t. j, p. 221.
(*b*) Zacut, l. 3, c. 10, obs. 31.

Un Marchand fut atteint d'une hydropisie ascite ; le bas-ventre étoit prodigieusement enflé, la couleur du corps étoit pâle & plombée, les jambes, le soir, tuméfiées ; en frappant l'abdomen, on entendoit un bruit, & la main, du côté opposé, recevoit le coup de l'ondulation. Après avoir tenté inutilement tous les remedes que l'art me suggéra, je fis appliquer le cautere sur le bas-ventre ; peu-à-peu sa capacité diminua, les eaux disparurent, les muscles se retirerent & le malade guérit (*a*).

Hildan rapporte (*b*) un hydrocéphale guéri de la même maniere.

Les douleurs arthritiques, les rhumatismes, la sciatique, la goutte, reconnoissent la même cause ; toutes ces maladies ont une affinité entr'elles ; pour les guérir, nous manquons de remedes, parce que nous n'appliquons pas, dit Fallope, celui qui leur convient. Dans ces maladies difficiles & obscures, c'est l'opinion, & non pas l'art, qui prescrit les remedes.

Il y a dans ces maux une redondance d'humeurs, l'atonie des fibres, & la foiblesse de la partie, qui concourt à les former ; on doit corriger cette laxité (*c*), fondre & dissiper cette humeur. Les modernes ingé-

(*a*) Jul. Cæsar, Claud. Consult. Méd.
(*b*) Fabr. Hild. Obs. chirurg. c. 3.
(*c*) Galien, l. 5.

nieux en systêmes, ont cru que ces douleurs aiguës aux articles, provenoient d'une liqueur âcre, ont craint d'en alkaliser les sels, & s'attachent à invisquer, & à édulcorer, comme s'il ne suffisoit pas que les fibres fussent tendues, & menaçassent ruption, pour qu'il y eût douleur.

Bannissons toute idée de systême. Je regarde ces maladies causées par une inflammation séreuse, s'il m'est permis de me servir de ce terme; ce ne sont pas les vaisseaux sanguins qui sont engorgés, ni les lymphatiques: dans l'ordre & les différentes classes des vaisseaux, ceux de cette série sont plus gros que les lymphatiques, & moins que les sanguins. Ils admettent, non pas six globules lymphatiques, qui en font un sanguin, mais assez pour les rendre jaunes & un peu colorés.

Comme ces maladies attaquent des parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, douées d'un sentiment vif & délicat, & où les ramifications des nerfs sont en plus grande quantité, & plus à découvert, il n'est pas surprenant que ces parties, distendues par une sérosité extravasée, qui peut cependant, par son séjour, par la chaleur, & par une tendance particuliere, acquérir quelque mauvaise qualité, souffrent des distractions, des dilacérations, des douleurs très-vives, sans qu'il soit nécessaire

de susciter une humeur âcre, qui les picote & qui les ronge. Dans la goutte, dit Hippocrate, il faut appliquer le cautere, pour diminuer la tension des nerfs & des ligamens (*a*).

C'est véritablement dans ces cas qu'il est mieux indiqué, & qu'on peut plus espérer. Car, comme ces parties sont délicates & très sensibles (*b*), l'irritation en est plus vive ; elles s'enflamment plutôt : les particules ignées s'insinuent, pénetrent à travers les pores, échauffent, meuvent les vaisseaux, les contraignent ; leur embouchure se ferme, l'humeur ne coule plus ; elles raniment leurs oscillations, dissolvent les humeurs, avec plus d'avantage ; les ligamens se redressent, les fibres adherent entr'elles, s'unissent plus intimement, & la partie est fortifiée.

Cette mécanique est trop simple pour être démentie par l'expérience. On en lit les succès dans les observations (*c*) des plus grands Praticiens.

II. INDICATION. Il n'est pas toujours possible de procurer, par une facile coction, la résolution des fluides épanchés hors le cercle de la circulation. Souvent les extrêmités des vaisseaux sanguins engorgés s'enflamment

(*a*) Hippocr. sect. jx, aph. 60.
(*b*) Chirurg. d'Heist. t. j, p. 425.
(*c*) Ambr. Paré, c. 24, p. 376. Amat. Luzitan. cur. 13, cent. 4, p. 366.

flamment par leur collision forte, & leur frotement redoublé ; ils se brisent, se désorganisent : les forces vitales les détruisent, les séparent, les confondent & les mêlent avec ces humeurs qui, abandonnées à elles-mêmes, & secondées par la chaleur du lieu, s'exaltent ; leurs principes, par un mouvement intestin, se désunissent, se développent, changent de nature : la partie suppure & il en naît un liquide excrémentitiel homogene, d'une couleur blanche, d'une consistance douce, égale, visqueuse, qui est aussi le produit des débris de ces mêmes vaisseaux.

Dès que le pus renfermé dans cette capsule, est parvenu en maturité, on lui ouvre des issues, pour éviter qu'il ne fuse, en croupissant, & qu'il ne corrompe les parties voisines. Les modernes se servent communément d'un bistouri propre à ces opérations : les anciens employoient le cautere, toutes les fois que l'abscès étoit livide, noir, & que le pus étoit bien élaboré, ou quand il y avoit quelque gros vaisseau qui leur faisoit craindre une hémorragie.

Je ne veux point combattre une pratique avérée par tant d'habiles gens ; je crois cependant qu'on pourroit quelquefois se servir du cautere avec succès. Il n'appartient qu'à l'expérience de nous instruire, & qu'aux grands maîtres de reconnoître &

de diſtinguer les cas où il convient.

On peut l'employer ſans riſque, quand l'abſcès (*a*) dégénere en fiſtule, & en un ulcere étroit & ſinueux (*b*); quand ſes bords mous, œdémateux, pâles, ſpongieux, ſanguinolens, excedent les chairs, & regorgent d'une matiere âcre, ichoreuſe, ſanieuſe, corroſive, qui (*c*) ronge & mine dans le pannicule graiſſeux; lorſque les ulceres ſont invétérés, profonds, purulens (*d*), fétides, malins, dans des tempéramens cacochymiques, atrabilaires, ſcorbutiques (*e*), où ils tendent facilement en gangrene; quand ils ne cedent à aucun remede (*f*), & qu'on ſoupçonne qu'ils ne ſoient entretenus par une carie.

Nous liſons dans les obſervations de Sylvat, qu'une dame avoit un ulcere à la partie externe de l'inteſtin rectum, depuis vingt-ſept ans, qui avoit réſiſté à tous les remedes; il n'étoit cependant fomenté & entretenu par aucun vice, ſinon qu'il en couloit une matiere pituiteuſe, qui avoit contracté une légere acrimonie, depuis que la malade avoit été affectée d'une diarrhée bilieuſe,

(*a*) Hyp. l. 6, aph. 48.
(*b*) Sennert, l. iij, p. ij, ſect. j, p. 812.
(*c*) Cornel. Celſ. l. vj, c. 28, p. 318. Chirurg. d'Heiſt. t. j, p. 593.
(*d*) Riol, pag. 624. Etmuller, t. iij, p. 1220. Ant. Lambert. Dulaurent, p. 390.
(*e*) Boerh. Aph. 420.
(*f*) Tagault, c. xjv, p. 281. Chirurg. d'Heiſt. t. j, p. 592.

& étoit devenu purulent, ſanieux, livide; les bords étoient calleux, & il cauſoit des douleurs fortes & aiguës. Après l'avoir détergé, il me ſervit d'un cautere renfermé dans une canule criblée de petits trous, qu'il appliqua ſur l'ulcere, trois ou quatre fois. Ce remede lui a toujours bien réuſſi (*a*), & ſur-tout dans des ulceres malins.

La ſuite au Journal prochain.

AVIS

Sur un Ecrit intitulé, Médecine univerſelle, *concernant la poudre du ſieur* AILHAUD; *par M.* GEOFFROY, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

Nous avons reçu derniérement un Ecrit, imprimé ſans permiſſion, intitulé, *Médecine univerſelle*, dans lequel on publie, & on prétend combattre deux obſervations que nous avons inſérées dans notre Journal. L'une eſt de M. Lorrent, Médecin au Neuf-Briſac; l'autre, de M. de la Maziere, Médecin à Poitiers : elles ſont toutes deux très-utiles, & d'autant plus intéreſſantes, qu'elles viennent de deux Médecins connus par leur probité & leur ſavoir, & qu'elles tendent à démontrer l'uſage pernicieux & même

(*a*) Benoît Sylvat, Obſ. med. cent. 3.

mortel, de la poudre d'Aix. L'Auteur de cette brochure anonyme, qui eſt le ſieur Ailhaud, paroît ſe plaindre de ce que nous n'avons pas publié les réponſes qu'il a faites aux obſervations de MM. Lorrent & de la Maziere, & de ce qu'il nous les a envoyées inutilement.

Voici nos raiſons. 1° Les obſervations de ces deux Médecins ſont ſur des faits qui prouvent invinciblement les effets cauſtiques & violens de la poudre d'Ailhaud; & nous n'avons pas cru qu'il fût poſſible de les détruire : 2° il s'en faut de beaucoup que nous ayons été perſuadés du contraire par les raiſonnemens vagues & la fauſſe doctrine que contiennent les réponſes du ſieur Ailhaud : 3° il ne nous a pas paru décent de mettre en rivalité, dans un Journal fait pour être vu & lu des perſonnes inſtruites, un homme à ſecret, avec des Médecins eſtimables, & remplis de l'honneur inſéparable de leur profeſſion, & qui ſeroient très-fâchés de ſe compromettre, en répondant au ſieur Ailhaud; 4° le ton qui regne dans les réponſes du ſieur Ailhaud n'eſt pas aſſez modeſte, & n'eſt nullement convenable vis-à-vis des Médecins qui ſont ſes juges : 5° par la raiſon ſeule que le ſieur Ailhaud débite de la poudre, qu'il en fait un myſtere; qu'il la vend & la célebre pour toutes ſortes de maux; qu'il en défend les

mauvais effets, en cherchant à ridiculiser ou à offenser ceux qui les publient, il se met dans une classe tout-à-fait éloignée des Médecins, & il ne peut aspirer à l'honneur de concourir avec eux, dans ce Journal, aux progrès de la Médecine : 6° les effets de la poudre d'Ailhaud sont si pernicieux, qu'il n'y a pas de Médecin de bonne foi qui n'en ait vu de mauvais effets, & qui ne seroit prêt à le certifier, si ce remede ne tomboit de jour en jour dans le plus grand discrédit.

Nous sommes fâchés de n'avoir pas pu répondre plutôt aux instances du sieur Ailhaud. Des affaires plus sérieuses & plus importantes nous occupoient. Nous nous hâtons de le faire, puisqu'il l'exige de nous. Nous croyons que le sieur Ailhaud est convaincu à présent que nous n'avons pas agi avec partialité ; & nous sommes assurés que s'il n'avoit pas, dans cette affaire, un intérêt personnel & *solide*, il approuveroit la conduite mesurée que nous tenons aujourd'hui.

Nous avons reçu des lettres des principales villes de l'Europe, qui nous apprennent les ravages que fait tous les jours la poudre d'Ailhaud. Nous ne les rendrons pas publiques, autant pour prouver au sieur Ailhaud notre impartialité, que pour ne pas ennuyer nos lecteurs avec de pareilles matieres. Nous nous contenterons d'exposer aux yeux du public la lettre suivante.

LETTRE

A M. VANDERMONDE, *au sujet de deux personnes empoisonnées par l'usage des poudres d'AILHAUD.*

Vous donnâtes, Monsieur, dans votre Journal du mois de Mai 1758, pag. 429, une observation de M. Thierry, notre confrere, dans laquelle ce Médecin zélé pour le bien public, rendoit compte d'un accident des plus funestes, qu'avoient produit les poudres d'Ailhaud. Ce triste exemple n'a pas cependant encore désabusé le public ; & je viens d'être témoin d'un fait tout-à-fait semblable pour les symptômes, & aussi terrible pour les suites.

M. Pilet, Entrepreneur des Jardins du Roi, célebre & connu par son goût pour la décoration des jardins, âgé d'environ quarante-deux ans, demeurant rue du Chaume, au Marais, homme d'un tempérament robuste & bilieux, & qui n'avoit jamais été malade, avoit coutume de se purger avec les poudres d'Ailhaud. Il en prenoit ordinairement des doses assez fortes. Se sentant un peu incommodé, le Jeudi 3 Septembre, il en prit une premiere prise, le Vendredi matin ; mais s'imaginant

qu'elle ne l'avoit pas assez purgé, il réitéra, les trois jours suivans ; & chacun de ces jours il alla à une dose & demie. Dès le Lundi, dernier jour de cet usage, M. Pilet se sentit très-incommodé. Le lendemain Mardi, 8 Septembre, je fus appellé, le soir, pour le voir : je le trouvai avec une fievre très-violente, la peau brûlante, la langue seche, une douleur considérable au creux de l'estomac, où l'on sentoit un battement vif de la céliaque, en y portant la main.

Le malade avoit déjà été saigné une fois au bras : je fis réitérer sur le champ la saignée ; & pendant toute la nuit le malade ne prit pour boisson que du petit lait, & une eau de graine de lin, avec des lavemens émolliens, toutes les trois ou quatre heures : la journée du lendemain, Mercredi, fut beaucoup plus tranquille : on continua les mêmes remedes ; & le Jeudi matin je trouvai le malade dans un état qui sembloit donner bonne espérance : il n'avoit point de fievre, la soif étoit moins considérable ; seulement ses veines étoient rouges, & en petite quantité : je profitai de ce calme pour aiguiser le petit lait avec la casse, qui fit faire au malade un nombre considérable d'évacuations, toutes de qualité bilieuse & assez bonnes : le soir, la fievre reprit encore plus vivement que la surveille, ayant été précédée d'un peu de froid : le pouls étoit

dur & vif, le viſage rouge & allumé, les yeux étincelans, la langue ſeche, l'altération affreuſe, & les urines ne coulerent point de toute l'après-midi; cette agitation me décida à faire faire une troiſieme ſaignée, qui calma un peu le malade, en ſorte que la nuit fut plus tranquille; ſeulement il y eut des ſueurs conſidérables à la fin du redoublement.

Juſques-là la maladie, quoique violente, ne paroiſſoit être eſſentiellement qu'une fievre double-tierce, qui probablement avoit commencé à ſe régler dès le 3 Septembre; le froid qui précédoit les accès, & les ſueurs abondantes qui les terminoient, ainſi que la ceſſation totale de la fievre, que je trouvai, le Jeudi matin, 10 Septembre: tout prouvoit la nature de cette fievre; mais les particules réſineuſes de la poudre, qui, comme un poiſon lent, travailloient ſourdement dans l'eſtomac, ne tarderent pas à changer la nature de la maladie. Le Vendredi 11 auroit dû être le jour tranquille, & ſon accès répondre à celui du Mercredi: tout le jour, la fievre fut continue, & le ſoir le malade eut un redoublement encore plus fort que la veille, dans lequel la tête parut embarraſſée: je voulus faire ſaigner le malade au pied; mais quelques inſtances que je fiſſe, il ne voulut jamais y conſentir, prétendant qu'il ſe ſentoit ſoulagé & preſ-

que guéri ; je n'en jugeois pas de même, je le trouvois beaucoup plus mal ; & ne pouvant obtenir qu'il fût saigné, je fis continuer le petit lait clarifié, pour boisson, l'eau de poulet, pour toute nourriture, & les lavemens fréquens. Le lendemain matin, Samedi, les choses changerent de face ; le pouls étoit petit, foible, concentré ; le malade eut, dans la matinée, plusieurs foiblesses : il se plaignoit d'un feu dévorant, au creux de l'estomac, qui lui causoit la plus vive altération, tandis que ses extrêmités étoient froides ; cet état violent augmenta l'après-midi, où le redoublement ne se dénota que par des foiblesses plus fréquentes : dans cette extrêmité, je fis joindre aux remedes dont usoit le malade, une potion légérement cordiale, dont la base étoit la décoction de serpentaire. Le lendemain Dimanche, le même état continuant, M. le Thieuillier le jeune, notre confrere, fut appellé pour voir le malade avec moi. Nous continuâmes, de concert, les mêmes remedes ; nous augmentâmes seulement la force de la potion cordiale, y ajoutant du lilium ; & nous fîmes appliquer aux jambes des vésicatoires, qui pussent stimuler & relever le pouls. Malgré ces secours, les choses empirerent, le pouls ne se releva que par momens : les vésicatoires, au bout de vingt-quatre heures, n'avoient produit aucun

effet ; & le Lundi 14 le malade expira, sur le soir, se plaignant d'un feu brûlant, & répétant continuellement, depuis deux jours, qu'il étoit empoisonné.

M. Pilet ne s'étoit pas contenté de prendre de ces poudres, il avoit engagé & presque forcé son laquais, qui, depuis quelques jours, se sentoit incommodé, à se purger avec le même remede. Celui-ci n'en prit que trois prises simples, en trois jours consécutifs ; néanmoins il fut d'abord très-attaqué, & paroissoit même plus malade que son maître. Une fievre vive & ardente, des douleurs violentes de tête, une altération & une sécheresse considérables furent les symptômes qui suivirent les trois jours de purgation. Trois saignées au pied, les lavemens fréquens d'herbes émollientes, le petit lait, l'eau de graine de lin, diminuerent considérablement la fievre, en quatre jours de tems ; & deux légeres purgations de casse & manne ont achevé de la détruire.

Nous aurions désiré que l'on nous eût permis de faire l'ouverture de M. Pilet, comme nous l'avions demandé. L'état dans lequel se seroient trouvés les visceres du bas-ventre, auroit encore servi à prouver la réalité du poison ; & les symptômes que le malade a éprouvé ressemblent tellement à ceux que M. Thierry observa dans celui de la Ville-l'Evêque, que je suis persuadé que les deux

ouvertures auroient présenté les mêmes phénomenes. Mais, quoique la famille de M. Pilet n'ait pas consenti à le faire ouvrir, ce que nous venons de rapporter suffit pour prouver la cause de sa mort. Une fievre double-tierce, telle que l'avoit d'abord le malade, n'est pas par elle-même une maladie dangereuse; & ce n'est que l'action d'un pareil poison qui peut l'avoir rendue si violente, & avoir produit des symptômes si terribles. Ce venin est d'une espece d'autant plus dangereuse, que les résines s'attachant & se collant aux parois de l'estomac & des intestins, ne peuvent être chassées de ces cavités, où elles operent leur effet sourdement; en sorte que les plus grands accidens ne paroissent qu'au moment où la gangrene commence à se former. Il est triste, qu'après des exemples aussi frappans le public ne revienne pas de son erreur; mais au moins faut-il espérer que dans un Etat aussi policé, les Magistrats chargés de veiller à la conservation des citoyens, ne permettront pas à des charlatans & à des ignorans de distribuer & répandre de prétendus remedes dont ils ne peuvent connoître le danger & le venin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

COMPOSITION

D'un Lavement efficace dans la passion iliaque, avec quelques Observations ; par M. J. M. J. BATKIN, Chirurgien à Oye, Gouvernement de Calais.

Dans une livre & demie de décoction émolliente résolutive, faite avec les fleurs de mauve, de camomille & de mélilot, je fais infuser, pendant deux heures, une forte poignée de rue récente & pilée : je passe le tout, avec expression ; j'y fais fondre une demi-once de sel ammoniac : j'y ajoute deux onces d'huile de noix, & autant de miel mercuriel, pour être partagé en deux lavemens, que je donne, à deux heures de distance.

PREMIERE OBSERVATION.

Pierre Cavelaire, Marchand à Oye, âgé de soixante ans, sujet, depuis quelque tems, à des attaques de paralysie, fut tout-à-coup frapé, en 1755, d'une passion iliaque caractérisée. Après avoir employé à tems, mais sans succès, les remedes usités & conseillés en pareil cas, j'eus recours au lavement ci-dessus, qui fut suivi d'une prompte évacuation par les selles, & d'une cessation de tous les accidens.

II. OBSERVATION.

Un domestique d'Augustin Lievre, âgé de dix-sept ans, au même village, après

s'être rempli de lait caillé, fut attaqué d'une indigestion, & en conséquence d'un vomissement, dans lequel il rendit d'abord ce qu'il avoit pris, & ensuite les matieres fécales, au point que cet accident dégénéra, par degré, en une passion iliaque. J'eus recours, sans succès, aux potions calmantes; les autres remedes ordinaires ont été tentés, comme ci-dessus : leur inefficacité me détermina, une seconde fois, pour mon lavement, auquel pareillement tous les accidens céderent.

III. OBSERVATION.

La femme du nommé Marcadet, pauvre, demeurant à Offequerque, âgée de cinquante ans, fut attaquée de la même maladie, causée par une hernie inguinale, qu'elle portoit depuis plusieurs années, sans en avoir ressenti auparavant aucune incommodité considérable; n'ayant pu réduire l'intestin & les saignées, les délayans, les émolliens, les huileux, les adoucissans ayant été employés avec aussi peu de succès que ci-dessus, j'employai mon lavement, le quatrieme jour de la maladie, dans un cas où la malade paroissoit désespérée : il produisit tout l'effet désiré.

IV. OBSERVATION.

En Fevrier 1761, la femme du nommé Poque, Meûnier à Oye, âgée de quarante-trois ans, ayant fait un effort violent, à tra-

mer des ſacs de farine, fut attaquée preſqu'auſſi-tôt de la maladie qui fait l'objet de ces Obſervations. Je fis ſuccéder mon lavement à la pratique uſitée : la malade auſſitôt rendit les matieres fécales par les voies ordinaires : elle fut rétablie en peu de jours. Le mercure que je lui avois fait prendre, à la doſe de deux livres, fut rendu, avec les ſelles, au même poids de deux livres, huit jours après l'avoir pris.

BAINS DE SANTÉ.

L'établiſſement des bains de ſanté, que le ſieur Poitevin a conſtruit ſur la riviere de Seine, eſt un de ces projets qu'on ne ſauroit trop célébrer & approuver. Ces bains ſont ſi ſupérieurs aux autres, que nous avons cru devoir les ordonner à ceux de nos malades à qui ils pouvoient être ſalutaires. Nous avons ſuivi, en cela, l'exemple de la plus grande partie de nos confreres. Les avantages authentiques que l'on a retirés de cette heureuſe invention, ont engagé le Parlement à accorder au ſieur Poitevin des Lettres-Patentes propres à le maintenir dans la pleine poſſeſſion de ſon privilege. Les Magiſtrats, la Faculté de médecine, l'Académie des Sciences, MM. les premiers Médecins du Roi & de la Reine, &c. ont accordé au ſieur Poitevin les plus grands éloges, & ſe ſont exprimés ſur ſon entrepriſe de la façon la moins équivoque. On ne peut point en effet apporter plus d'attention & de ſoins que le fait le ſieur Poitevin, relativement à la pureté de l'eau, à l'ornement des chambres, à la décence, à la propreté, à

l'ordre & la promptitude du service. Il sacrifie même ses intérêts, & n'épargne rien pour parvenir à satisfaire le public. Aussi a-t-il mérité le suffrage de tout Paris, qui y a accouru, avec la plus grande confiance, & qui y a éprouvé les plus grands succès. Une pareille conduite met cet établissement au-dessus de tout ce que la jalousie & la calomnie peuvent inventer pour en retarder ou en traverser l'utilité.

Le sieur Poitevin avertit qu'il tiendra des bains chauds, pendant tout l'hiver, excepté seulement quand la riviere sera glacée, ce qui est assez rare. On y trouvera la température convenable; le service s'y fera avec la même exactitude & les mêmes avantages que dans le reste de l'année.

AVIS

Sur un Anonyme.

Une personne fort riche, qui a la folie & le moyen de tout lire, nous a averti qu'il a trouvé il y a quelques jours, chez un Libraire de Paris, de petites feuilles, dans lesquelles un petit Auteur inconnu, qui prend le titre de Médecin de Paris, veut essayer ses petits talens, aux dépens de ses lecteurs, de nous & de notre Journal. Nous déclarons que nous ne répondrons jamais aux anonymes & aux pseudonymes. Tout homme qui se cache, quand il cherche à injurier quelqu'un, a sans doute des raisons *personnelles* pour le faire. Il paroît que notre petit antagoniste agit prudemment, en conservant l'anonyme. Nous croyons donc devoir le laisser dans l'obscurité, à laquelle sa médiocrité le condamne. Nous nous respectons trop pour nous mesurer avec des gens de cette espece.

LIVRES NOUVEAUX.

Notionnaire ou Mémorial raiſonné de ce qu'il y a d'utile & d'intéreſſant dans les connoiſſances acquiſes depuis la création du monde juſqu'à préſent ; par M. *de Garſault*, Auteur du nouveau parfait Maréchal, avec figures en taille-douce. A Paris ; chez *Deſprez*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, *in*-8°. Prix relié 9 livres. Cette eſpece de recueil contient des notions ſimples & très-conciſes de toutes les ſciences, en particulier de la Médecine, de la Chirurgie & de la Pharmacie.

Méthode à ſuivre dans le traitement des différentes maladies épidémiques, qui regnent le plus ordinairement dans la généralité de Paris ; par M. *Boyer*, ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris, &c. &c. &c. A Paris, de l'Imprimerie royale ; ſe diſtribue chez l'Auteur, rue S. Dominique, brochure *in*-12. L'Auteur combat le préjugé où ſont les ignorans de pouſſer les ſueurs dans la ſuette. Il conſeille de traiter cette maladie avec les ſaignées au bras & au pied, avec les émétiques, les anti-phlogiſtiques & les purgatifs. Il donne les ſignes qui diſtinguent cette maladie de la ſueur angloiſe, ou de cette fievre que l'on nomme *ſudor anglicus*. Il conſeille, à-peu-près, le même traitement pour la plupart des autres maladies épidémiques ; l'Auteur en garantit le ſuccès. On trouve, à la fin de cette brochure, la maniere de faire la ſoupe au riz, pour vingt-cinq perſonnes. On ne ſçauroit trop louer l'attention & le zele de l'Auteur pour le public.



OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

NOVEMBRE 1761.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du ſoir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	12	19	14	28	3		O. méd.	B. de nua. quelq. gou. de pl. le m.
2	$11\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	16		3		*Idem.*	Peu de nua.
3	15	$18\frac{1}{2}$	$16\frac{1}{2}$		2		*Idem.*	Couv. pet. pl. le mat.
4	$15\frac{1}{2}$	18	$15\frac{1}{2}$		0	$\frac{2}{3}$	*Idem.*	Couvert.
5	15	$19\frac{1}{2}$	16		0		*Idem.*	*Id.* Quelq. gou. de pl. le m. & le ſ.
6	$14\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$	16		1		S-S-O. médiocre.	B. de nua. pet. pl. le ſ.
7	15	$20\frac{1}{2}$	$19\frac{1}{2}$		0	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	Beaucoup de nuages.
8	18	$25\frac{1}{2}$	$20\frac{3}{4}$		1	$\frac{2}{3}$	*Idem.*	Serein.
9	18	22	18		3		O. méd.	B. de nua. pl. méd. le ſ.
10	18	20	17		2	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Id.* Pl. & tonn. méd. de gr. mat.
11	17	18	$13\frac{1}{2}$		1	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	B. de nua. pl. f. preſq. tout le jour.
12	12	16	$12\frac{1}{2}$	28	3	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Id.* Pl. méd. tout le mat.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
13	10	19	14		4		E. méd.	Peu de nua.
14	12	18	14½		0		*Idem.*	Couv. pet pl. le mat. & le soir.
15	11½	17	12		0	½	O. méd.	B. de nua. quelq. gou. de pl. le s.
16	11	16	13½		1		*Idem.*	B. de nua.
17	13	17½	18	27	10		S-O. méd.	*Id.* Pl. f. le m. & méd. toute la n.
18	12½	17	13½	28	0		*Idem.*	B. de nua. pet. pl. le s.
19	9½	16	11		0		*Idem.*	*Idem.*
20	8	15	10		1		*Idem.*	B. de nua.
21	9	12	10	27	10		*Idem.*	Couv. pluie méd. tout le jour.
22	7	13	11	28	2		*Idem.*	B. de nua. pl. médioc. tout le soir.
23	8	14	11		3		N-E. médiocre.	Couvert, bruin. le m. jusqu'à 9 h.
24	10	16	13		3	½	*Idem.*	B. de nua. brouill. ép. le mat. tombant en br.
25	10	16	13½		1		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
26	10	18	14	28	1	½	E-N-E. médiocre.	Serein.
27	11½	18	15		3		E. méd.	B. de nua.
28	11½	18	14		3		*Idem.*	Peu de nuages.
29	10	15	12		3	½	N. au N. E. méd.	*Idem.*
30	8	14	9		3	½	*Idem.*	*Idem.*

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été, comme le mois passé, de 25½ deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-dessus du même point : la différence entre ces deux termes est de 18½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
5 fois de N-E.
5 fois de l'E.
9 fois du S-O.
11 fois O.

Il y a eu 2 jours de tems serein.
1 jour de brouillard.
22 jours de nuages.
6 jours de couvert.
15 jours de pluie.
2 jours de bruine.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres n'ont marqué de l'humidité que le 10, le 11, le 21, le 22 & le 23.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1761, par M. VANDERMONDE.

Parmi les différentes maladies qui se sont déclarées, ce mois-ci, on a observé des fievres tierces, doubles-tierces, avec des accès très-violens ; des fievres inflammatoires, avec des lassitudes & des douleurs générales ; elles étoient suivies de redoublemens assez violens, qui exigeoient des saignées assez fortes, & des boissons anti-phlogistiques en abondance : ces maladies ont été rarement accompagnées d'engorgement local, à l'exception de quelques douleurs vagues dans les membres ; aussi ont-elles été rarement fâcheuses.

On a observé aussi des maladies qui s'annonçoient par un mal-aise général, une espece de stupeur, sans fievre apparente ; la tête étoit rarement libre, sans être menacée d'inflammation : les malades paroissoient accablés, & dans un épuisement total : le cours des urines & des selles étoit interrompu ; les saignées ont mal réussi, quoique faites en petite quantité : les tisanes aiguisées avec le tartre stibié ; l'eau de casse animée avec de l'eau de fleurs d'orange, & le sel de Glauber, les vésicatoires, les apozèmes laxatifs & nervins ont paru avoir un meilleur succès. Ces maladies étoient de longue durée, & laissoient les malades dans un épuisement total. Ces maladies ont été, pour la plupart, terminées par des éruptions miliaires, ou des bouffissures érysipélateuses, qui exigoient les apéritifs & les purgatifs continués pendant plusieurs jours.

Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois d'Août 1761, *par M. BOUCHER, Médecin.*

Il y a eu, ce mois, des alternatives aſſez marquées dans la température de l'air. Le thermometre, le premier & le 2, n'a pas dépaſſé 17 degrés; & il s'eſt élevé à 25 degrés, au moins, le 4 & le 5: depuis le 5 juſqu'au 17, ſa liqueur n'a guere monté au-deſſus de 16 degrés; il faut en excepter le 12, jour auquel elle s'eſt élevée à 23 degrés, & le 13, à 21: du 17 juſqu'au dernier du mois, elle a été obſervée, tous les jours, aux environs de 20 degrés, ſi ce n'eſt le 24, qu'elle n'a marqué que 16 degrés; & le 30, au contraire, elle s'eſt élevée à 24 degrés.

Quoiqu'il ait plu pluſieurs jours, la pluie n'a été, aucun jour, ni forte, ni ſuivie: le barometre s'eſt preſque toujours trouvé au-deſſous de 28 pouces, mais ſans guere s'éloigner de ce terme.

Le vent a été variable: il n'a marqué conſtamment le Sud que du 13 au 16, & le Nord, du 17 au 22.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 25 degrés au-deſſus du terme de la congélation; & la

moindre chaleur a été de 10 degrés : la différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 ½ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 7 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du Nord.
4 fois du Nord-Eſt.
3 fois de l'Eſt.
5 fois du Sud-Eſt.
10 fois du Sud.
6 fois du Sud-Oueſt.
7 fois de l'Oueſt.
9 fois du Nord-Oueſt.

Il y a eu 23 jours de tems couvert ou nuageux.

14 jours de pluie.
6 jours de tonnerre.
5 jours d'éclairs.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué la grande ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1761, par M. BOUCHER.

Deux ſortes de fievres ont ſur-tout régné ce mois; des fievres continues, de nature inflammatoire, portant principalement à la tête, avec des élancemens ou des battemens

violens dans cette partie, &c. & des fievres putrides-vermineuses, qui ont été plus communes, sur-tout vers la fin du mois.

Dans la premiere espece de fievre, le sang tiré des veines étoit assez sec, & d'un rouge brillant, ou couvert d'une légere coëne blanche : les saignées réitérées d'abord, les boissons délayantes & nitrées, l'oxymel, les lavemens simples, les demi-bains, &c. arrêtoient les progrès de la maladie.

Les fievres putrides ont été souvent du caractere des doubles-tierces. Elles exigeoient peu d'évacuations sanguines; mais le plus souvent les émétiques ou émético-cathartiques se trouvoient indiqués, faute de quoi il survenoit, dans l'état de la maladie, une diarrhée qui affoiblissoit les malades, sans les soulager; ou bien il leur restoit une oppression & des angoisses fâcheuses. Ces fievres ont été, dans plusieurs, décidément malignes, & sans retours périodiques d'accès. Les fievres tierces ont été aussi fort communes tout le mois; & vers la fin, il y a eu beaucoup de diarrhées bilieuses, avec des douleurs de colique, & quelques *cholera-morbus*.

Outre ces diverses sortes de fievres, il y a eu quelques fievres bilieuses, qui se sont annoncées par de violens maux de tête, de l'oppression à la région épigastrique, des

nauſées, de la ſoif, une langue rouge, avec des traces de jaune ſur ſa ſurface, ainſi qu'au viſage, chaleur & ſécchereſſe de la peau, des urines hautes en couleur, &c. Cette fievre ſe terminoit favorablement par une diarrhée bilieuſe, qui devoit être amenée doucement par des boiſſons préparées avec les végétaux aigrelets, le petit lait, l'eau de veau, les décoctions de tamarins, les pruneaux, &c. Enfin ce mois a été remarquable par des atteintes d'apoplexie & de paralyſie ; & il y a eu encore beaucoup d'éruptions inflammatoires à la peau, qui, dans pluſieurs, ont été en forme d'élevures urticaires ; mais il n'y avoit preſque plus de petite-vérole en ville.



JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

DECEMBRE 1761.

TOME XV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL

DE MÉDECINE,

CHIRURGIE,

PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1761.

PHARMACOPÉE

Du College royal des Médecins de Londres, traduite de l'Anglois, sur la seconde édition du Docteur PEMBERTON, *avec des notes & observations; tome premier,* in-4°, 1761. *A Paris, chez* Herissant, *rue S. Jacques. Prix relié* 10 liv. 10 sols.

LEs Médecins ont toujours regardé la Pharmacie comme une des parties les plus importantes de leur art, & une de celles qui étoient les plus capables de fixer leur attention, ou d'animer leurs travaux. S'il est nécessaire d'observer, avec exactitude, la marche & le différent caractere de chaque

maladie il eſt encore plus eſſentiel de bien examiner les effets des remedes, & d'apprécier leur vertu; car nous avons, ſur le premier objet, des hiſtoires fidelles, des recherches utiles & ſolides, des tables exactes, que le tems, les ſyſtêmes & les différentes révolutions de la médecine ont juſqu'ici reſpectées. Il n'en eſt pas de même de notre matiere médicale. Tous les efforts des Médecins qui nous ont précédé, n'ont fait que multiplier nos richeſſes, ſans en déterminer l'uſage, ſans en augmenter le prix, & nous oſons aſſurer que, de toutes les branches de la médecine, la Pharmacie eſt celle dont nous tirons les connoiſſances les plus vagues, les plus incertaines & les moins ſuſceptibles d'être réduites à leur juſte valeur. Les Médecins ont, de tout tems, ſenti ces inconvéniens, & ont imaginé, pour y remédier, de faire dans chaque pays, dans chaque province, & même dans chaque ville, un recueil qui contînt une certaine quantité de remedes combinés enſemble, & de compoſitions dont les effets heureux avoient été ſuffiſamment conſtatés, & qui, en conſéquence, avoient été regardés comme ſpécifiques, dans des circonſtances & des affections particulieres.

Mais ce projet a dû néceſſairement rencontrer des obſtacles continuels dans l'exécution. Ces remedes, quoique reconnus

efficaces par des Praticiens habiles, avoient le défaut d'être le résultat des systêmes & des connoissances souvent fragiles de ceux qui les avoient imaginés. La Pharmacie fut donc exposée aux différentes secousses que la médecine a éprouvées ; c'est pourquoi, sous le regne des Médecins-Chymistes, on célébra beaucoup les produits de la Chymie, & on les autorisa & les préféra même aux compositions galéniques, dans la pratique de la médecine. Quand les Arabes enseignerent & exercerent la médecine, on fit usage de différens mêlanges des drogues simples. Chaque siecle avoit ses compositions favorites ; chaque Auteur vantoit son remede, & bientôt on vit naître la confusion & l'incertitude ; sources naturelles de trop de richesses & du défaut de choix.

On fut donc contraint de faire des dispensaires, que l'on pût regarder par la suite comme des archives, dans lesquelles seroient en dépôt les remedes les plus accrédités, dont les effets seroient les moins douteux, & auxquels on pourroit avoir recours, quand un heureux assemblage de circonstances sembleroit l'exiger ; ces especes d'entraves, que nos prédécesseurs ont mises à leur imagination & au désir frivole de la nouveauté, paroissoient d'abord devoir concourir au bien de l'humanité, tant pour les Médecins qui étoient convenus de ne se servir

que de ce précieux choix de remedes, dans leur pratique, que pour les malades dont on cherchoit à assurer la confiance, & pour les Apothicaires, dont on dirigeoit & rectifioit les travaux, & dont on diminuoit les peines & les dépenses.

Tel fut donc l'origine des Pharmacopées. L'usage, l'expérience, la saine critique, les nouvelles découvertes, le plus grand examen qu'on avoit fait de certains remedes qui devenoient infructueux, donnoient souvent occasion aux Médecins de corriger, augmenter & retrancher, & enfin de changer leurs dispensaires : de là, cette multitude d'éditions qui ont été faites de ces ouvrages, sans qu'ils aient jamais été aussi parfaits qu'on auroit pu le désirer.

Entre les différentes Pharmacopées, aucune n'a éprouvé plus de variétés que celle du College des Médecins de Londres. Fatigués des réformes continuelles qu'ils étoient forcés de faire à ce sujet, ils ont résolu de les prévenir, ou du moins de les rendre moins fréquentes, & de donner à cet ouvrage toute la perfection dont il étoit susceptible, pour les circonstances présentes. Ils ont par conséquent établi un comité pour examiner les compositions qu'on leur avoit déjà présentées, pour recevoir toutes les observations & toutes les formules nouvelles qu'on leur adresseroit, pour faire

ſur chacun de ces objets, des expériences capables de porter un jour ſerein & vrai ſur le mêlange & le réſultat de chaque compoſition, & enfin pour motiver, au ſujet de chaque article de leurs expériences, les raiſons de réforme, de choix, de ſuppreſſion ou de changement que les Commiſſaires auroient adoptées.

Tel eſt le précis d'un très-bon diſcours, qui forme une grande partie du premier volume de cette Pharmacopée, que nous annonçons aujourd'hui. On y voit des Juges éclairés & modeſtes, qui expoſent les changemens qu'a éprouvé la Pharmacie, l'état où elle étoit au moment de leurs travaux, & qui ſoumettent humblement le fruit de leurs recherches & de leurs peines aux lumieres de ceux qui daigneront s'y intéreſſer. Si le comité n'a pas toujours des raiſons ſuffiſantes & conformes à nos connoiſſances actuelles, à donner de ces réformes, il a du moins l'avantage ſingulier & ineſtimable d'être le premier comité établi pour un pareil deſſein, qui ait publié, ſans réſerve, les motifs qui l'ont fait agir, & qui ait mis tous les Médecins en état, en les jugeant, de les louer ou de les condamner. Telle eſt la conduite des vrais ſavans, qui repouſſant un orgueil déplacé, ſentent qu'une telle entrepriſe, cent fois commencée, & toujours ébauchée, ne peut être

conduite à sa perfection, que par un concours général & par des efforts puissans & réunis.

Nous ne sommes cependant pas entiérement convaincus de l'utilité de ces Pharmacopées, dans quelque degré de perfection qu'elles soient. Presque tous les effets des remedes dépendent de l'état présent du corps, de la disposition naturelle de celui qui les reçoit; ainsi tous les mêlanges destinés, dans un pareil ouvrage, à des usages déterminés, en produisent souvent de tout opposés. Il n'est pas rare de voir la confection d'hyacinthe produire des évacuations par les selles, & le syrop de chicorée, composé de rhubarbe, échauffer, fortifier l'estomac, & donner de l'appétit. Qui peut assurer le résultat de l'action de la plupart de ces combinaisons, qui, à la lecture, sont si artistement arrangées? Peut-être sont-ce des forces différentes, qui se détruisent, qui se désunissent, & qui s'opposent à leurs effets mutuels? D'ailleurs à quoi sert cette multitude de drogues galéniques & chymiques, qui se trouvent dans nos Pharmacopées? Combien en emploie-t-on dans la pratique? Il y en a la moitié totalement oubliée; un tiers, dont on fait très-rarement usage: une partie du reste sert à l'exercice journalier de la médecine; les Apothicaires cependant sont contraints d'avoir des

échantillons de tous ces mêlanges, dont ils n'ont aucun débit. Auſſi ſont-ils forcés, ou de les ſacrifier, en les mettant au rebut, ou de donner, tous les ans, un nouveau luſtre à ces drogues, qui, par ce moyen, ont toujours belle apparence, & point de vertu. Le plus grand inconvénient qui réſulte de la multitude des compoſitions que l'on tient dans les boutiques, eſt l'incertitude où l'on eſt de la vertu de la plupart d'entr'elles, & de l'impoſſibilité de s'en aſſurer? Si le nombre en étoit beaucoup plus borné, il ſeroit plus facile de tenter & de conſtater leur efficacité. Les Médecins eux-mêmes ayant toujours un point fixe devant leurs yeux, ont recours à des compoſitions toutes faites, tandis que peut-être les circonſtances en exigent de différentes. Cette pareſſe devient néceſſaire, & nuit aux progrès de l'art. Il y a cependant des drogues que l'on ne peut pas conſerver dans toutes les ſaiſons, & quelques-unes dont les effets ſont ſi connus, & dont la néceſſité rend l'uſage ſi fréquent, que nous croyons qu'on ne peut pas s'en paſſer, & qu'il eſt néceſſaire de les trouver, en tout tems, dans les boutiques; mais le nombre, relativement à la pratique médicinale, en eſt bien petit, & n'en rendroit pas moins les deux tiers des Pharmacopées, inutiles.

Quoi qu'il en ſoit, le recueil que nous

annonçons eſt un des mieux faits, & un de ceux qui méritent les plus grands éloges. Le Traducteur ne s'eſt pas contenté de donner au public la Pharmacopée de Londres, accompagnée du petit nombre de notes que le Docteur Pemberton y a jointes; en la publiant, il ſe propoſe, ou de réformer, ou d'éclaircir, ou même d'augmenter ſon texte, pour le rendre plus utile aux Artiſtes François, en faveur deſquels il travaille. C'eſt ſans doute pour entrer efficacement dans ces vues qu'il paroît avoir ſur-tout adopté le *Codex* de la Faculté de Paris, pour les formules qu'il ajoute; en ſorte qu'on peut dire que ſon ouvrage eſt une comparaiſon continuelle de la Pharmacopée de Londres, avec celle de Paris; & jamais ouvrages ne furent plus dignes d'un ſi beau parallele. Les Auteurs de ces deux diſpenſaires, rivaux, ſans être ennemis, verront, avec plaiſir, leurs Codes pharmaceutiques marcher de pair, ſans ceſſe comparés, & toujours également réfléchis.

Sans nous écarter de l'expoſé du comité de Londres, il eſt très-poſſible de prouver ce que nous annonçons au ſujet du travail propre au Traducteur. A la ſuite du raiſonnement très-concis du comité, ſur les eaux diſtillées, on trouve, dans une note très-détaillée, pag. 63, l'hiſtoire des eaux diſtillées, dont on fait remonter l'origine

aux Arabes, & l'usage multiplié, à un Médecin nommé *Guillaume Saliceti*, qui vivoit vers le milieu du troisieme siecle. Ensuite on lit une excellente Dissertation sur l'abus des eaux distillées de plantes inodores, où, après avoir démontré que ces eaux different bien de l'eau commune, on prouve qu'il n'est pas possible qu'elles aient la vertu qu'on leur attribue, & encore moins celle des plantes dont on les tire. Ce principe est avoué & reconnu de tout vrai Chymiste; & on ne le trouve, jusqu'à présent, dans aucun ouvrage, mieux développé que dans celui-ci.

On voit encore à la page 138 du même exposé une note très-savante sur l'origine & la nature du calcitis : on y expose la description que Galien fait de la mine de Misy, qu'il avoit lui-même visitée : on compare ce récit aux descriptions des Auteurs postérieurs; on en conclut que l'espece de calcitis qu'on nous apporte de Suede, n'est point du tout analogue à celui de Galien.

L'exactitude que le Traducteur a observée dans toutes les occasions de réformer son texte, nous autorise à remarquer un endroit de ce texte, p. 90 de l'exposé, où l'on voit l'élixir de propriété, attribué à Vanhelmont. Il nous semble que c'est au moins une faute typographique, qu'on ne man-

quera pas de corriger, en publiant le second volume.

Nous ne trouvons aucun correctif à l'énoncé du comité, pag. 89, au sujet de l'infusion de roses à l'eau, dont l'acide vitriolique précipite, dit-on, la couleur. On sait qu'il lui donne au contraire plus d'intensité, & qu'elle ne se perd qu'à la longue; c'est peut-être là ce qu'ont voulu dire les Auteurs Anglois.

Qu'on nous permette encore quelques observations qui prouveront, de notre part, l'attention avec laquelle nous avons lu ce volume, le cas que nous faisons de l'entreprise & de son Auteur, & le désir sincere où nous sommes de voir un si excellent ouvrage atteindre à la perfection.

On lit, dans une note, pag. 95, que la teinture d'antimoine tient en dissolution un peu de foie d'antimoine. La longue calcination qui succede à la détonnation de l'antimoine avec le nitre, permet-elle au foie d'antimoine de rester encore dans la masse sur laquelle on verse l'esprit-de-vin?

Nous voyons, pag. 58 & 128, deux notes très-bien faites sur les savons, & en particulier, sur celui de Starkey. Le Traducteur, qui rend ici à M. Rouelle le cadet le tribut d'éloges qui lui est dû, comme à un excellent Artiste, n'étoit-il pas en état de faire plus que de désirer la publicité du

procédé concis de ce Chymiste, pour faire, en quatre ou cinq heures, une livre de ce savon blanc & ferme, lui qui n'ignore pas que, suivant ce procédé, quatre onces de sel fixe absorbent trois onces & demie d'huile de térébenthine? Nous invitons le Traducteur à donner, sans réserve, dans son second volume, ce procédé, & tous ceux qui pourroient arrêter les Artistes. On ne peut trop applanir les difficultés, quand on veut qu'un art se perfectionne. Or il nous semble que c'est-là où tendent les désirs du Traducteur.

Nous sommes portés à croire que c'est par inadvertance qu'on lit, pag. 114 du même exposé, dans une note sur le sucre, que la cassonade, bien clarifiée & employée pour les syrops, n'est pas sujette à candir; les boutiques d'Apothicaires & de Confiseurs déposent contre cette assertion. Nous nous sommes permis ces légeres observations, dans la persuasion où nous sommes que, loin de déplaire au Traducteur, elles lui seront agréables. Quelque bien qu'on fasse, on doit toujours désirer de faire mieux. Ainsi nous terminons nos remarques par observer, pag. 261 de la matiere médicale, que ce n'est pas la pierre calaminaire, mais le zinc qu'elle contient, qui convertit le cuivre en laiton.

Après l'exposé du comité, qui n'est, à proprement parler, que la préface de la

Pharmacopée, on a placé, dans le texte, ainsi que dans tous les livres de ce genre, une matiere médicale, ou une liste succincte des drogues simples qui entrent dans les diverses compositions; cette liste ne contient d'ordinaire que le nom de la drogue, ce qu'on nomme sa phrase; & ce n'est que dans le dispensaire de Paris que se voit, sous chacune, l'énumération des préparations auxquelles elle est sujete, & des compositions où elle entre. L'on peut dire même que cette table est un chef-d'œuvre, qui fait beaucoup d'honneur à la Faculté de médecine de Paris.

Toujours guidé par le noble désir d'étendre, autant qu'il est possible, l'utilité de son travail, le Traducteur a voulu que la matiere médicale de la Pharmacopée qu'il publie, contînt une courte description des drogues : il y a fait entrer par forme de supplément celle des drogues qui, n'étant pas d'usage à Londres, le sont à Paris, parce que son dessein paroît être, comme nous l'avons déjà dit, de faire aller de pair les deux dispensaires de Paris & de Londres.

L'importance de ces descriptions courtes avoit déjà été sentie par Salmon, Editeur d'une Pharmacopée angloise, en 1691; & il avoit fait entrer, dans sa matiere médicale, les préparations chymiques des substances minérales. Quincy avoit fait la même

chose. On a, d'autre part, en Angleterre, la Pharmacologie célebre de Samuël Dale ; en Allemagne, la matiere médicale de Cartheuser ; en France, celle de M. Geoffroy ; les Traités des drogues de Pomet & de Lemery, tous Auteurs célebres, dont le Traducteur a su profiter, avec la précaution de citer quelquefois ses garans, & de les réformer, quand il en est besoin. Nous invitons nos lecteurs à lire tout l'ouvrage, & surtout les articles, Musc, Ambre, Tamarins Sucre, Térébenthine, pour voir le soin que notre Auteur a pris, en traitant sa matiere médicale. Quelquefois on trouve l'analyse chymique des drogues ; souvent, comme on les emploie en substance, & leurs vertus, quelquefois aussi les attentions qu'on doit prendre pour les bien choisir. Afin de rendre l'utilité de son ouvrage plus générale, le Traducteur, ou plutôt l'Auteur, (car ici il parle de son propre fond,) a mis les noms latins, anglois, italiens & allemands de chaque individu.

Par l'examen de cet ouvrage, on ne peut qu'applaudir à l'entreprise, & inviter le Libraire, qui lui-même paroît désirer le bien public, à hâter la publication du second volume, dont nous nous ferons un devoir de rendre compte à nos lecteurs, avec tout l'éloge qu'il semble déjà mériter.

NOTIONS GÉNERALES

Sur la Colique de Poitou, végétale, produite par l'usage du cidre; par M. BONTÉ, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin à Coutances.

Tout les corps sublunaires sont soumis aux influences de l'air qui les environne; cet élément développe, chez nous, le premier signe de la vie, & l'entretient. L'homme en ressent toutes les impressions; le caractere des maladies change souvent comme celui de l'atmosphere. Les alimens que nous prenons, & les boissons dont nous usons, sont, comme l'air, d'une nécessité indispensable à l'entretien de la vie; leur mauvaise qualité répand sur l'espece humaine une source féconde de maux, dont elle se défend avec peine; nos humeurs participent nécessairement du vice des sucs qui concourent à les former: les bleds ergotés ou remplis d'ivraie, les eaux bourbeuses ou chargées de parties étrangeres, ont souvent occasionné des épidémies meurtrieres. Les eaux de neige rendent les habitans des Alpes sujets au goître; l'usage du fromage & des laitages rend les Hollandois

exposés à la pierre : le thé, au rapport de plusieurs voyageurs, en préserve les Chinois.

La boisson familiere des bas-Normands, qui n'ont point l'avantage de jouir d'un ciel capable d'y faire croître la vigne, est le cidre ; cette boisson ne laisse pas d'avoir ses avantages, lorsqu'elle a acquis un juste degré de fermentation ; comme elle abonde en corps muqueux, on lui reconnoît alors une qualité pectorale, qui la fait recommander aux personnes d'une poitrine délicate. Lorsque le cidre est récent, & qu'il n'a point subi la fermentation vineuse, il a alors la qualité savonneuse, propre à tous les sucs des fruits des végétaux capables de fermenter : il excite des douleurs de colique, avec des diarrhées ; ces coliques sont passageres ; elles ne ressemblent en rien à celles de Poitou : la diarrhée accompagne toujours les coliques qui suivent l'usage des cidres trop nouveaux ; la constipation, au contraire, est un symptôme inséparable de la colique de Poitou végétale : la fermentation étant portée trop loin, les cidres deviennent extrêmement nuisibles ; ils prennent un commencement de fermentation acide ; la liaison du corps muqueux avec les autres principes, est alors bien foible ; l'acide tartareux est presqu'à nud, la partie spiritueuse devient plus libre ; cet état de

décompoſition imparfait, eſt moyen, pour ainſi dire, entre la fermentation vineuſe & la fermentation acide. On appelle, dans le pays, ces cidres, *maigres;* ils ont une légere pointe d'acide, & ſont fort enivrans. Ceux qui en uſent, pendant quelque-tems, ſont expoſés à la colique de Poitou végétale. Les cidres les plus doux & les plus gracieux à boire, dans leur juſte degré de fermentation, ſont ceux qui, en vieilliſſant, ſont les plus ſujets à donner la colique de Poitou, parce qu'ils paſſent plus promptement à un commencement de fermentation acide; les cidres amers le prennent beaucoup plus tard; leur amertume, qui dépend, en grande partie, de l'écorce du fruit, les en défend, ainſi que le houblon ou l'abſynthe ſert, pour ainſi dire, de *condimentum* à la biere.

On ne peut accuſer nos cidres d'être altérés par aucun mêlange métallique; cette fraude dangereuſe eſt inconnue dans le pays; le vil prix de la liqueur l'en a ſans doute préſervé. Il y a certaines années où la colique de Poitou eſt très-commune. A-t-on quelque prétexte plauſible alors de ſouçonner une altération métallique dans toutes les boiſſons, & ſur-tout dans les maiſons particulieres?

Nous venons de voir, dans cet expoſé préliminaire, que la colique végétale étoit produite par les cidres qui tournent à l'acide; leur premiere action ſe paſſe ſur l'eſto-

mac & les inteſtins, où eſt le ſiege des premieres douleurs; le *mucus* inteſtinal ſe trouve épaiſſi; la bile deſtinée à dompter les acides, l'eſt elle même; elle s'épaiſſit, & ſéjourne dans ſes couloirs: cet acide ne s'arrête pas ſeulement dans les premieres voies; il paſſe enſuite, avec le chyle, dans le méſentere; il ſuit la même route, & ſe mêle avec lui dans la maſſe du ſang. Les ſymptômes que nous aurons lieu d'expliquer dans la ſuite, nous feront voir qu'il imprime, dans tout ce trajet, des marques de ſon caractere malfaiſant. Parvenu dans la maſſe du ſang, il s'unit avec les liqueurs les plus propres à le diſſoudre; la lymphe & la féroſité ſont celles avec leſquelles il s'unit; il ſe diſtribue avec elles juſques dans les plus petits vaiſſeaux; il y circule avec tous ſes caracteres: les ligamens, les membranes, les nerfs & leurs ganglions ſouffrent donc néceſſairement les impreſſions de cet acide; toutes ces parties s'en trouvent irritées & agacées; les ſucs qui y circulent s'en trouvent altérés. Cette explication ſuccincte ſera developpée davantage dans la ſuite; elle eſt ſimple, & puiſée dans la nature même des ſymptômes, que nous détaillerons plus amplement.

La colique de Poitou végétale, produite par les cidres, eſt beaucoup plus commune dans les années abondantes, & dans les années ſté-

riles, que dans les années moyennes. Dans les années abondantes, les fruits sont très-petits; les sucs en sont moins bien élaborés: les arbres sont, pour ainsi dire, épuisés par leur production trop multipliée; l'abondance oblige les cultivateurs de faire la vendange de bonne-heure: on emploie beaucoup de fruits avortons, qui ont tombé avant leur maturité; les sucs exprimés de ces fruits ne peuvent subir une fermentation vineuse parfaite: ils conservent toujours du verd. Dans les années stériles, on est moins circonspect sur la qualité des cidres: on en boit de fort anciens, & qui ont commencé à prendre un degré de fermentation acide; la fermentation a dû en effet se renouveller plusieurs fois, par l'inégalité des saisons.

Les cidres de certains cantons sont plus propres à donner la colique de Poitou que les autres. La nature du sol varie extrêmement celle de ses productions: les mêmes plantes élevées dans des *terroirs différens* ne donnent point, par l'analyse chymique, les mêmes principes. Les plantes maritimes, ramassées sur le bord de la mer, donnent beaucoup de sel marin; celles qu'on cultive dans les jardins, en donnent une quantité bien moindre: les vignes fumées produisent des vins moins vigoureux, que celles qui ne le sont pas. Dans le pays

d'Auge & le Limosin, ainsi que dans certaines contrées de ce pays, les cidres ont plus de corps; ils sont plus pesans: la fermentation vineuse n'est complete qu'après un tems fort long: le corps muqueux, dans ces cidres, est fort abondant: l'acide y est plus enveloppé; comme la mixtion vineuse est plus lente à se former, sa décomposition est plus difficile. Dans bien d'autres endroits, soit par la nature du terrein, soit par la différence de son aspect, les cidres sont plus légers, ils tournent plus promptement à la fermentation acide; comme la mixtion vineuse est plus prompte, sa décomposition en est plus facile; ces cidres doivent être bus promptement; s'ils sont trop attendus, le degré nouveau de fermentation qu'ils prennent les rend capables d'occasionner la colique de Poitou. Les cidres des environs de cette ville sont de cette nature; la plupart de ceux qui en boivent, après les six premiers mois de vendanges, deviennent sujets à la colique.

Les cidres des jeunes plants donnent, toutes choses égales, plutôt la colique, que ceux des vieux plants: les jeunes arbres n'ont point assez de vigueur, leurs sucs sont moins bien élaborés, les fruits en sont moins parfaits, leurs principes sont moins atténués: les arbres forts & vigoureux donnent, au contraire, des fruits bien meilleurs,

dont les sucs exprimés sont plus propres à la fermentation vineuse; la liqueur qui en résulte a plus de corps, & ne passe pas si vîte à la seconde espece de fermentation, qui ne peut être que l'acide.

On observe assez fréquemment que les cidres du même terroir donnent la colique dans certaines maisons, pendant qu'on peut les boire dans d'autres, quoiqu'anciens, sans en voir suivre les mêmes effets: ce phénomene bizarre, & si singulier au premier coup d'œil, dépend de la température, & même de l'aspect des caves & des celliers, ou des tonneaux dans lesquels les cidres sont renfermés. On ne peut douter que les caves ne contribuent beaucoup à la perfection & à la bonté des liqueurs qu'on y conserve, en retardant ou en accélérant la fermentation dans les caves dont la température est plus chaude; les liqueurs fermentées passent rapidement d'une espece de fermentation à l'autre: dans celles dont la température est plus froide, les divers degrés qu'on observe dans la fermentation se passent avec bien plus de lenteur; les liqueurs vineuses s'y conservent davantage, & sont d'une bien meilleure qualité: les tonneaux mal lavés font aigrir plus promptement les liqueurs qu'ils contiennent; dans ceux qui sont nétoyées avec soin, elles sont conservées long-tems sans s'altérer. Les

personnes qui s'abstiennent entiérement du cidre, & ne boivent que des vins de bonne qualité, n'éprouvent point la colique de Poitou végétale; celles qui, par les fréquentes récidives qu'elles ont essuyées, quittent le cidre pour ne boire que de l'eau, n'en ont plus aucunes attaques. Ces faits, appuyés de l'observation journaliere, confirment évidemment que le cidre est la cause prochaine de la colique de Poitou végétale, qui regne dans le pays.

On ne voit point, généralement parlant, cette colique régner aussi communément parmi les bourgeois aisés que parmi les artisans. Plusieurs des bourgeois aisés boivent fréquemment du vin; cette liqueur généreuse, en fortifiant les visceres, les défend des impressions du cidre; ceux qui ne boivent point de vin, choisissent les cidres de la meilleure qualité: ils n'en boivent point, comme l'artisan, de mêlangés ou de diverses especes successivement; circonstance qui détermine le plus souvent les attaques de colique de Poitou.

La colique dont nous traitons s'observe communément dans les maisons d'un grand détail & dans les Communautés. Dans ces maisons, le cidre est ordinairement renfermé dans des tonneaux d'une grande capacité; on est, par cette raison, obligé d'en boire une certaine quantité, qui a été exposée

à un degré de fermentation plus long-tems continué, le cidre prend un commencement de fermentation acide. La premiere partie du procédé de Glauber, pour faire de bon vinaigre, consistoit à laisser un vuide dans les muids où il renfermoit la liqueur à laquelle il se proposoit de faire subir la fermentation acide. Plusieurs personnes ne peuvent boire de cidres contenus dans des tonneaux à moitié vuides, qu'elles ne ressentent aussi-tôt quelques atteintes de colique.

La transvasation des liqueurs y rétablit une nouvelle fermentation; les liqueurs vineuses prennent, par ce moyen, un commencement de fermentation acide; c'est la seconde partie du procédé de Glauber, qui, pour faire le vinaigre, conseille de transvaser d'un muid dans l'autre la liqueur vineuse qu'on veut métamorphoser en vinaigre. Ceux qui boivent de ces cidres mêlés & transvasés n'évitent guere la colique. Il en est ainsi de ceux qui boivent successivement diverses especes de cidres: il se fait dans l'estomac, à l'aide de la chaleur de ce viscere, une nouvelle fermentation, dont le résultat est un acide tartareux qui se développe. Les rapports, les éructations, les vomissemens spontanés acides le démontrent sensiblement.

Les Laboureurs, les Artisans qui exercent des professions dures & pénibles, qui demandent

dent beaucoup d'action, comme les manœuvres, sont moins sujets à la colique de Poitou végétale, toutes choses d'ailleurs égales, que les habitans des villes, & les artisans appliqués à des professions sédentaires, comme les tailleurs, les cordonniers, &c. Le laboureur & le manœuvre sont dans une action continuelle ; l'un & l'autre exercent un travail pénible & assidu ; les visceres du bas-ventre participent à cet exercice continuel : l'estomac, les intestins, le mésentere, sont secoués & agités de mille façons différentes : les secousses réitérées & multipliées à chaque instant préviennent l'épaississement du *mucus* intestinal, qui seroit d'ailleurs promptement dissipé par l'action de la bile, dont l'acrimonie est exaltée par le travail : la même cause qui empêche les effets de l'acide sur le *mucus* des intestins en préserve les glandes du mésentere. Si quelques acides du cidre peuvent parvenir dans la masse du sang, ils s'y trouvent bientôt altérés & changés par les oscillations fréquentes & réitérées des vaisseaux, & par le jeu systaltique de toutes les fibres, toujours animé par l'exercice continuel, qui facilite d'ailleurs la transpiration. La vie sédentaire des habitans des villes, & de quelques artisans, les prive des avantages que nous venons d'attribuer à une vie plus exercée : toutes les liqueurs

tendent, chez eux, à l'épaiſſiſſement; la bile devenue gluante, viſqueuſe, & ſans aucune activité, ne coule point librement; la circulation générale des liqueurs dans les vaiſſeaux de différens ordres, eſt très-lente; tout ſemble concourir à rendre la cauſe de la colique plus active ſur les premieres voies & les humeurs ſecondaires: l'attitude courbée de quelques Artiſans contribue encore à fomenter & entretenir ces déſordres.

On obſerve que l'uſage familier des liqueurs ſpiritueuſes rend les coliques de Poitou végétales, plus violentes & leurs ſuites beaucoup plus fâcheuſes. Les coliques ſi cruelles de l'iſle de Java & des Caraïbes dépendent de l'abus qu'on fait, dans ces iſles, du mêlange de ſuc de limon avec l'eau-de-vie de riz ou du ſucre. Les liqueurs ſpiritueuſes procurent une tenſion conſidérable dans toutes les fibres; elles bouchent & ferment les orifices des vaiſſeaux excréteurs; elles épaiſſiſſent toutes les liqueurs, & plus particuliérement encore les humeurs mucilagineuſes; les inteſtins deviennent, par l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, & l'uſage des cidres de mauvaiſe qualité, plus en butte à l'acide tartareux; leurs membranes étant plus tendues, deviennent ſuſceptibles d'une plus grande irritation: le mucilage deſtiné par la nature

à les défendre de toutes efpeces d'acrimonie, manque ou eft fort épaiffi : l'acide végétal agit donc prefqu'immédiatement fur les tuniques des inteftins, où il y eft retenu & fortement attaché : le fuc gaftrique & inteftinal fe fépare en petite quantité; cette fécrétion eft interceptée par le fpafme & le racorniffement des orifices des vaiffeaux excréteurs ; l'acrimonie acide n'étant point affez étendue, par le défaut d'humidité du canal inteftinal, acquiert donc plus d'activité ; les fuites de la colique du Poitou font beaucoup plus durables & plus fâcheufes, lorfqu'on eft accoutumé à faire un ufage familier des liqueurs fpiritueufes. On fait, par expérience, que les acides font très-mifcibles avec elles ; elles en deviennent le véhicule, elles les diftribuent promptement jufques dans les vaiffeaux les plus déliés : l'expérience confirme cette opinion. Peu de perfonnes ignorent la promptitude avec laquelle les liqueurs fpiritueufes, mêlées avec l'eau & une petite quantité d'acide, défalterent : l'acide végétal fe réunit avec la partie fpiritueufe, pour porter l'atteinte la plus fâcheufe fur les nerfs, foit en rétréciffant leur cavité, en racorniffant leurs tuniques, foit en viciant le fuc nerveux même.

Les cuifiniers font fréquemment attaqués de la colique de Poitou végétale ; ils deviennent fouvent les premieres victimes de

l'art qu'ils emploient pour flatter notre ſenſualité ; la grande ardeur du feu à laquelle ils ſont expoſés , endurcit les fibres ; en les privant de leur humidité naturelle , elle communique aux humeurs un degré de raréfaction conſidérable ; delà les douleurs de tête, qui leur ſont familieres, les délires phrénétiques dans les fievres aiguës, les tremblemens des membres, &c. La ſécheresſe des organes de la déglutition les altere ; l'habitude de boire ſouvent, ſuccede bientôt au beſoin ; ils avalent, à longs traits, dans notre climat, la liqueur dont l'acide tartareux occaſionne la colique ; cette cauſe eſt développée par la chaleur des entrailles, & rendue fort active par le défaut d'humidité propre à l'énerver ; les organes ſur leſquels elle agit ſont fort tendus & ſuſceptibles de la plus vive irritation. Pluſieurs autres cauſes contribuent encore à rendre, chez eux, les accidens plus graves : l'une eſt la vapeur du charbon enflammé, dont les effets portent toujours quelque atteinte ſur le genre nerveux ; elle deviendroit même mortelle dans un endroit reſſerré, qui n'auroit aucune communication avec l'air extérieur, ou qui n'en auroit qu'une fort légere ; l'autre eſt l'atmoſphere métallique, dans lequel ils ſont continuellement : en effet la violence du feu convertit en chaux le deſſous des vaiſſeaux de cuivre

qui servent dans les cuisines. La chymie nous apprend que le cuivre se calcine plus aisément, lorsqu'il ne fait que rougir, que lorsqu'il est en fusion; cette chaux cuivreuse est atténuée par l'activité du feu, au point de la répandre dans l'atmosphere; quelques parcelles de cette chaux déliée se trouvent à demi régénérées par les matieres grasses qu'elles rencontrent enflammées: les cuisiniers avalent & respirent donc continuellement cette chaux cuivreuse, avec des atomes à demi cuivreux; une chaux cuivreuse pure, ou en partie revivifiée, pourroit seule occasionner la colique de Poitou; mais ici elle en rencontre un autre dans les premieres voies, dont elle emprunte de nouvelles forces, en acquérant un degré de corrosion plus marqué; elle y trouve un acide végétal, qui y devient un dissolvant du cuivre. On a donc à traiter, le plus souvent en même tems, lorsqu'il s'agit des cuisiniers, la colique de Poitou végétale & minérale. Ces sortes de gens s'exposent souvent à l'air froid, après avoir essuyé une chaleur excessive: la transpiration supprimée devient donc une cause accessoire, qui agit de concert avec les autres dont nous venons de faire le détail.

Parmi les sujets que nous avons à traiter, tous les ans, de la colique de Poitou végé-

tale, les domeſtiques forment la claſſe la plus nombreuſe. La plupart ſont tirés des campagnes; l'amour du travail a été le premier principe de leur éducation : leur jeuneſſe s'eſt paſſée dans un genre de vie dur & laborieux : une nourriture groſſiere, & qui ne paſſe pas les bornes du pur néceſſaire, a ſoutenu cette vie laborieuſe, & entretenu une ſanté à l'épreuve des injures du tems : arrivés dans les villes, le changement qu'ils font dans leur maniere de vivre eſt extrême ; une vie molle, & peu exercée, ſuccede à un travail aſſidu ; les alimens dont ils uſent ſont plus ſucculens ; les premieres maladies qu'ils éprouvent ſont celles de la pléthore ; les filles ſur-tout ne manquent guere d'être attaquées des pâles-couleurs : la colique végétale devient familiere aux garçons ; l'oiſiveté les porte à des excès : ils fréquentent les cabarets, & boivent diverſes eſpeces de cidre ; le peu d'exercice qu'ils font, ne peut corriger ni dompter la cauſe de la colique, qui ſe multiplie tous les jours chez eux. De tous les domeſtiques, il n'y en a point de plus expoſés à la colique de Poitou végétale, que ceux des maiſons riches & opulentes. Il eſt aiſé d'en aſſigner les cauſes, d'après ce que nous avons déjà dit. Ils ſont moins exercés dans la plupart de ces maiſons, que dans celles des ſimples particuliers : la tâche

que chacun a à y remplir eſt partagée, & devient, par cette diſtribution, trop légere ; ils y ont plus d'occaſion de ſe livrer à des excès : on y conſerve le cidre dans des tonneaux d'une grande capacité ; on leur donne le cidre le plus vieux, & de la plus mauvaiſe qualité : ils demeurent une grande partie du jour dans des cuiſines, où nous avons dit que l'atmoſphere étoit chargée de parties métalliques ; ce ſont autant de cauſes réunies qui agiſſent ſouvent de concert, pour produire le même effet.

Les filles & les femmes ſont moins ſujettes que les hommes à la colique de Poitou végétale, ſoit parce qu'elles ſont moins expoſées qu'eux à boire différentes eſpeces de cidre, ſoit parce qu'elles en boivent, en général, beaucoup moins : les femmes de journée ne peuvent éviter quelques-unes des cauſes de la colique, dont nous avons parlé ; elles ſont en butte à toutes également : les exercices pénibles qu'elles font ſouvent, même au-deſſus des forces de leur ſexe ; la vie laborieuſe qu'elles menent les en préſerve : les cuiſinieres, au contraire, malgré leurs exercices fatiguans, ne laiſſent pas d'eſſuyer quelques attaques de colique : l'air chargé d'atomes métalliques, qu'elles reſpirent, y contribue beaucoup.

Ceux qui ont été attaqués de la colique de Poitou végétale en éprouvent ſouvent

de nouvelles récidives. Celſe & Sydenham nous ont tranſmis cette obſervation, confirmée depuis eux par le témoignage unanime des praticiens : la moindre erreur des convaleſcens dans le régime, quelques verres de cidre rappellent bientôt les douleurs. Il peut reſter, lorſque la maladie vient de ſe terminer, quelque portion de la matiere morbifique, dont l'action ſe réveille à la moindre occaſion : toutes les parties organiques qui ont ſouffert une tenſion conſidérable, tombent enſuite dans le relâchement ; le canal inteſtinal, après avoir eſſuyé tant de douleurs, perd beaucoup de ſon reſſort ; les alimens n'y peuvent ſubir l'altération qui leur convient ; ils s'y corrompent par leur ſéjour ; les boiſſons y prennent le caractere que la fermentation ſpontanée leur communique. Le cidre, ou toute autre liqueur vineuſe, ſuivant la remarque même de Celſe, y prend une qualité acide, les irritations qui en réſultent ſur le canal inteſtinal, ſont alors beaucoup plus vives : ſes membranes ſe reſſentent de la ſécheresſe univerſelle de toute l'habitude du corps : les houppes nerveuſes ſont dépouillées, pour ainſi dire, du mucilage qui les enduit, par l'action des purgatifs réitérés, qu'on a été obligé d'adminiſtrer dans le traitement ; les nerfs ſont à peine remis des cruelles impreſſions qu'ils ont eſſuyées, qu'ils ſont

obligés d'en souffrir de nouvelles. Quelles douleurs ne suivent pas tant de forces réunies ?

Non-seulement les récidives sont familieres aux personnes qui viennent d'essuyer la colique de Poitou végétale ; celles qui en ont eu plusieurs attaques, y deviennent plus sujettes dans la suite. Il reste dans la plupart de nos organes, après les maladies qu'ils ont essuyées, une foiblesse qui les dispose à être affectés par les mêmes causes, quoique bien plus légeres ; les nerfs même semblent acquérir une disposition particuliere, qui les rend susceptibles d'irritation, dès que la même cause se présente, quoiqu'elle n'ait pas la même intensité ; c'est ainsi que des causes fort légeres renouvellent l'épilepsie, des accès de vapeurs hystériques, des paroxysmes de fievre intermittente, &c. Les nerfs sont si susceptibles des mêmes ébranlemens, qu'ils les reprennent, même par la force de l'imagination, sans pouvoir en assigner aucune cause mécanique ; c'est ainsi que les nausées qu'on a eues, à l'occasion de quelque aliment, ou de quelque médicament, se renouvellent à leur inspection, & souvent même dès qu'on s'en rappelle la mémoire : les nerfs des intestins sont d'une sensibilité exquise ; l'expérience même confirme qu'ils la conservent quelque tems après la mort ; ils s'irritent & se

froncent à la moindre occaſion ; les douleurs de colique ſe renouvellent, dès que la même cauſe qui les a excités autrefois ſe préſente, quoiqu'elle ne ſoit pas portée au même degré. En effet, pourquoi les inteſtins, avec une ſi grande ſenſibilité, ſeroient-ils exceptés de la loi générale, que nous voyons obſervée dans toute l'économie animale ?

Rarement la pratique offre des maladies ſimples à traiter. La plus grande ſagacité de l'art, le jugement difficile d'Hippocrate, conſiſtent à démêler les ſymptômes eſſentiels de la maladie principale, d'avec les ſymptômes acceſſoires qui s'y trouvent compliqués. On n'obſerve guere de complications plus fréquentes que celles de la colique de Poitou végétale, ſoit avec des coliques du même nom général, mais d'eſpeces particulieres, ſoit avec quelques autres affections du bas-ventre. La colique de Poitou végétale s'aſſocie ſouvent la colique de Poitou métallique. Nous en avons déjà cité quelques exemples, en parlant des cuiſiniers, des domeſtiques. Les ouvriers qui travaillent certains métaux, ou qui emploient leur chaux, comme les potiers d'étain, les vitriers, les barbouilleurs, les potiers même de terre verniſſée, les ouvriers qui fondent ou qui travaillent le cuivre, ont ſouvent cette colique mixte. Dans le bourg de Villedieu, plus qu'ailleurs, on

a lieu d'obſerver cette colique compliquée ; l'atmoſphere y eſt , pour ainſi dire , cuivreuſe , comme le prouvent les faits rapportés dans la ſavante Theſe de M. Dubois , Médecin de la Faculté de Paris , qu'on ne peut révoquer en doute. Dans la colique de Poitou végétale & minérale, alliées enſemble , on a trois cauſes également actives à combattre ; les matieres métalliques ſous leur propre ſubſtance , ou ſous la forme de chaux ; les matieres métalliques en diſſolution, qui conſtituent alors de vrais poiſons , & l'acide développé des liqueurs fermentées, dans les premieres voies.

Les coliques arthritique & rhumatiſmale ſe compliquent fréquemment avec la colique de poitou végétale, ſur-tout dans ce pays , où nous avons un grand nombre de goutteux. La goutte en effet y dépend de la même cauſe, qui y rend la colique de Poitou végétale familiere ; ſavoir, de l'acide tartareux ; de la boiſſon du pays, alliée avec une partie muqueuſe abondante : cette complication aggrave beaucoup les accidens , pendant la durée de la colique ; mais ſi la goutte ſurvient , ſoit par l'art , ſoit par l'effort ſeul de la nature , la colique végétale devient moins violente , & ſes ſuites ſont moins à craindre. Comme les deux cauſes ſont analogues , elles ſemblent s'unir pour former un dépôt arthritique ſur les

articulations. C'eſt ſans doute par l'uniformité de ces cauſes qu'il arrive fréquemment que les perſonnes ſujettes à la colique de Poitou végétale en ont des attaques bien moins vives & moins fréquentes, lorſqu'elles ont la goutte réguliere. Muſgrave a ſouvent obſervé la goutte ſuccéder à la colique dont nous traitons. Huxham a vu les douleurs de cette même colique ſe changer en douleurs rhumatiſmales, & les mêmes douleurs rhumatiſmales ſe changer réciproquement en douleurs de colique. Ces obſervations ſont entiérement conformes aux nôtres. Dans la colique végétale compliquée avec l'arthritique, ce dernier Auteur preſcrit les véſicatoires. Nous penſons qu'ils peuvent produire de très-bons effets dans la complication dont il eſt queſtion; nous les avons même alors toujours fait appliquer avec ſuccès; mais, dans la colique végétale ſeule, nous ne les avons jamais vu réuſſir. On voit, par ce ſeul exemple, combien il eſt intéreſſant, dans la pratique, de porter une ſcrupuleuſe attention à cette complication, puiſqu'elle varie néceſſairement la méthode curative.

La mélancolie peut produire par elle-même, comme nous l'avons dit ailleurs, la colique de Poitou. Cette cauſe peut ſe développer dans le même tems que celle de la colique végétale, & elles peuvent

s'aider mutuellement. En effet, dans la mélancolie, l'estomac & les intestins exécutent mal leurs fonctions, l'état des digestions est toujours vicié & languissant ; les liqueurs les moins acides se tournent, par leur séjour dans l'estomac, en aigre : le cidre y prend promptement ce caractere, qui ne peut être corrigé par la bile ; elle peche elle-même par épaississement ; & elle est dénuée de l'acrimonie alkaline qui lui est propre. Dans la mélancolie, le vice des premieres voies dispose donc à la colique végétale : celui des humeurs secondaires ne contribue pas moins à l'entretenir ; on sait combien alors la circulation est lente & difficile dans tout le genre vasculeux. La colique de Poitou végétale, compliquée avec la colique de Poitou mélancolique, devient alors le produit de deux causes fort puissantes, qui la rendent beaucoup plus vive : elle laisse même alors des suites bien plus fâcheuses : on y voit succéder des épilepsies durables pour toute la vie, des paralysies incurables, des jaunisses opiniâtres, &c.

La colique de Poitou végétale peut encore se compliquer avec la colique fébrile scorbutique ; mais ces complications s'observent plus rarement. Cette espece de colique se rencontre quelquefois dans des sujets dont les fibres sont très-sensibles & susceptibles

de la moindre irritation, comme chez les femmes vaporeuſes ; elle ſe complique alors avec l'affection hyſtérique ; cette complication s'obſerve aſſez ſouvent ; elle exige une attention particuliere dans le traitement.

Si quelques maladies antécédentes ont laiſſé, dans les entrailles, des obſtructions, des ſquirrhes ; comme la circulation des liqueurs ſe trouve alors gênée & interceptée dans le bas-ventre, cette complication rend la colique de Poitou végétale plus grave ; la méthode curative demande beaucoup plus de circonſpection : il en eſt de même de la groſſeſſe, qui en mérite encore davantage.

Les notions générales que nous venons de donner ſur la colique de Poitou végétale, commencent à répandre quelque nouveau jour ſur cette maladie ; elles étoient néceſſaires pour conduire à l'explication des ſymptômes ſinguliers & nombreux de cette maladie. Nous entrerons en détail, dans une Diſſertation qui ſuivra de près celle-ci.

Nota. Nous invitons M. Bonté à tenir inceſſamment ſa promeſſe, & à achever ce qu'il a ſi bien commencé. Nous croyons qu'il eſt difficile de réunir plus de vues, plus de lumieres & de choſes, dans une Diſſertation auſſi courte que l'eſt celle-ci.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur les effets de la Ciguë, par M. PELET, Docteur en Médecine, à Millau en Rouergue.

MONSIEUR,

Excité, & même enhardi par ce que vous rapportez dans votre Journal de Médecine, du succès de l'extrait de ciguë, dans plusieurs genres de maladies, j'en fais l'essai sur quelques malades, dont l'un d'eux a été guéri, en moins de trois mois, par le seul usage de ce remede. C'est la mere de mon inoculée, dont vous avez parlé dans le Journal de Janvier passé, au sujet de l'inoculation. Elle est présentement dans un état totalement différent du premier, puisqu'auparavant ayant ses yeux louches, & quasi tout ulcérés (*a*), ce qui l'empêchoit de pouvoir se conduire, elle vint derniérement de trois lieues pour me remercier. L'un de ses yeux est parfaitement nettoyé, & l'autre n'est qu'un peu louche, & point ulcéré : son nez, où elle avoit une fluxion considérable, est quasi naturel ; & une loupe qu'elle

(*a*) Elle portoit, depuis long-tems, avec elle, un vice scrophuleux.

portoit à une des mains, de la grosseur d'un œuf d'oie, est réduite à rien.

En conséquence d'un si bon succès, crainte que sa fille, que je traite, ne vienne à hériter de pareilles ou autres incommodités, je lui fais user des pilules de ciguë (*a*).

Ne seroit-il pas de la prudence, Monsieur, (c'est du moins ma façon de penser,) d'en user ainsi, comme d'un préservatif, dans les familles qu'on voit être manifestement attaquées de ces vilaines & fâcheuses maladies? Car autant que je puis le conjecturer, on éviteroit bien des maux, qui ne sont pas moins fâcheux que honteux, puisqu'ils portent toujours avec eux un caractere ineffaçable d'ignominie, qui déprécie infiniment ceux qui ont le malheur d'en être atteints; sans compter que la plupart de ceux-là tombent dans des maladies de langueur, dont ils périssent misérablement (*b*).

Un Médecin, qui vient de me succéder à l'hôpital de cette ville, non moins ardent que moi à la réussite du nouveau remede, y en fait l'essai : nous n'y manquons pas de sujets. L'Apothicaire qui me fournit les pi-

(*a*) Elle n'eut pas pris les pilules, durant trois jours, que son visage fut manifestement bouffi; ce qui disparut, deux jours après.

(*b*) J'ai remarqué que les pilules de ciguë agissent plus promptement sur les vices scrophuleux, que sur les autres virus.

lules de ciguë, a fort avancé, m'a-t-il assuré, la guérison d'une femme qui avoit un cancer, avec ardeur d'urine, aux parties honteuses, au moyen des mêmes pilules. Je l'emploie actuellement sur une fille de vingt ans, qui a un squirrhe considérable au foie, avec douleur à la région de l'estomac, qui augmente quand elle est debout. Si le succès répond à mes vœux, je vous en ferai part. Les remedes les mieux indiqués ne faisoient qu'irriter le mal : depuis quelques jours qu'elle use de la ciguë, elle a moins de mal-aise.

Depuis que j'ai lu l'Observation de M. Aubrelique, Médecin à Noyon, j'en fais la tentative sur une dame Religieuse, qui, jusqu'ici, a fait inutilement bien des remedes, pour guérir d'une grosseur considérable à une jambe, avec tension, douleur & quelques petits ulceres, & souvent inflammation érysipélateuse, à la suite d'une cacochymie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. La mere de mon inoculée, venant ici pour affaires, vint me voir. C'est seulement pour vous confirmer qu'elle va de mieux en mieux, mais principalement pour vous faire savoir, ainsi qu'elle m'a dit, que lorsqu'elle faisoit usage des pilules de ciguë, sa vue augmentoit visiblement. On

ne peut pas en attribuer l'effet à d'autres remedes, puiſqu'elle ne fut pas purgée avant, quoique je l'euſſe ordonné.

J'ajouterai, en finiſſant, que l'inoculée dont je vous ai fait mention, qui avoit une demangeaiſon, quaſi continuelle, au nez, ce qui fut une raiſon de plus pour me déterminer à lui faire prendre les pilules de ciguë, ne l'a plus, & que la dame Religieuſe va beaucoup mieux; elle a bon appétit; ſa jambe eſt moins groſſe, & elle n'y a que fort peu de tenſion. Je me flate que cette derniere malade ſera un ſujet d'obſervation à vous communiquer, pour conſtater ſa guériſon & l'efficacité des pilules de ciguë; car, outre ce que je viens d'avancer d'amélioration en elle, c'eſt qu'elle a repris de la couleur & de la gaieté, & elle marche avec beaucoup moins de peine.

OBSERVATION

De M. FINANTNEVEU, Chirurgien-Major, en ſurvivance, de l'hôpital militaire à Briançon, ſur les pilules de ciguë, employées avec ſuccès.

Le nommé Jean Rouſſey, dit Sans-ſouci, ſoldat au bataillon des milices de Dijon, de l'âge de dix-neuf ans, d'un tempérament

mélancolique, délicat & fort uſé par de longues maladies, après avoir traîné plusieurs mois dans les hôpitaux de Provence & d'Embrun, fut tranſporté, le 19 Avril 1760, à celui de Briançon, atteint d'une petite fievre lente; les glandes parotides engorgées, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, fixées de chaque côté aux branches de la mâchoire inférieure; l'article de la jambe droite, avec le pied, une fois plus gros que dans l'état naturel, dur, d'un rouge livide enflammé, & couvert d'ulceres ſquirrheux, rendant une matiere corroſive, ſanguinolente & mucilagineuſe. Je ſentois, dans la flexion & l'extenſion, un frottement dur, provenant d'un épanchement de la ſynovie, par les ulceres qui pénétroient dans l'article. Je traitai ce malade, ſans ſuccès & ſans eſpérance, juſqu'au mois de Juin ſuivant, que je reçus le Journal de Médecine, où je lus la ſavante Diſſertation de M. Storck ſur ſa découverte de la ciguë, priſe intérieurement. Je crus n'avoir rien de mieux à faire que de tenter ce remede: je purgeai mon malade avec une médecine en lavage; & le lendemain, 10 du mois, je le mis à l'uſage des pilules de ciguë, roulées dans la poudre des feuilles de la même plante: la doſe fut d'abord de quatre grains, ſoir & matin: je continuai à panſer les ulceres avec des plumaſſeaux couverts d'un digeſtif ordinaire, & je trempois les com-

preſſes dans une forte décoction de ciguë, dont je faiſois arroſer deux fois la partie, dans l'intervalle d'un panſement à l'autre : au ſixieme panſement, je m'apperçus que les tégumens prenoient une couleur plus naturelle, ſans aucun changement aux ulceres, qui rendoient toujours la même matiere : je doublai alors la doſe de mes pilules ; & avant la fin d'Août, j'étois parvenu à en faire prendre une demi-once par jour au malade, ſans qu'il en ait jamais éprouvé le moindre mauvais effet : les parotides que je tenois humectées de la même décoction, fondirent à vue d'œil ; la fievre tomboit à proportion : l'engorgement du pied, quoique faiſant, à-peu-près, le même volume, ſe ramollit, & quand on preſſoit la partie, elle prêtoit & ſe remutoit, comme auroit fait une éponge : il ne reſtoit plus alors que les deux principaux ulceres, ſous les deux malléoles, qui, quoique durs, paroiſſoient ſe vouloir fermer : j'appliquai, dans chacun, des trochiſques de minium, autant que j'en pus placer ; ils mordoient tous très-bien : à la chute de leur eſcarre j'eus une plaie de chaque côté, de la largeur de près d'un écu de ſix livres, & de la profondeur d'un pouce : je mis au fond de chaque plaie un mince plumaſſeau imbibé d'huile de térébenthine, & par-deſſus mon digeſtif ordinaire ; dans peu de jours j'eus une ſuppuration abondante, la dureté de la partie

se dissipa ; les ulceres ne formoient plus qu'une plaie ordinaire ; le fond devint charnu, & se remplit, de façon que je supprimai, le 15 Septembre, mes plumasseaux imbibés d'huile de térébenthine, & je me réduisis à un simple pansement. Je voyois tous les jours les points charnus s'élever, à ma satisfaction, la partie s'affaisser, & la plaie diminuer, au point qu'elle fut entiérement fermée le 12 Octobre suivant.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur un pois qui a végété dans les cavités du nez ; par M. RENARD, Chirurgien à Bordeaux.

MONSIEUR,

Comme je crois qu'il y a autant d'honneur de publier ses fautes & ses méprises dans la pratique chirurgicale, que ses succès, je vous prie de faire part au public de l'Observation suivante.

Le 15 Juin dernier je fus appellé pour voir un enfant, âgé de trois ans, auquel on avoit apperçu une tumeur à la narine droite, depuis deux jours. Par l'examen que je fis j'y reconnus un corps livide ; je conclus que c'étoit un polype ; je proposai une consultation, dans laquelle on fit choix de MM. Perrochon, la Fourcade, pere & fils, Fellonneau & Grossard, mes

confreres. Ils furent tous de mon avis, & délibérerent pour l'opération, après avoir préalablement préparé le malade par la ſaignée, la purgation & le petit lait. Enfin, le 30 du même mois, je me déterminai à opérer. Mes confreres furent aſſemblés de nouveau pour y être préſens : j'introduiſis une paire de tenettes dans la narine : je ſaiſis le corps étranger, qui ſuivit, non ſans peine, mais ſans la moindre hémorragie : cette derniere circonſtance, qui me ſurprit agréablement, me parut néanmoins ſingliere. Je voulois en développer la cauſe, lorſque le pere de l'enfant, tout furieux, & tenant le corps étranger entre les doigts, nous dit que ce que nous avions extrait, n'étoit qu'un pois, qui avoit végété par ſon ſéjour. En effet, nous fûmes forcés de convenir de notre mépriſe ; mais ce qui nous parut extraordinaire, c'eſt que ce pois avoit pouſſé des racines, au nombre de dix à douze, dont la plus petite avoit un pouce de long, la plus longue avoit trois pouces & quatre lignes. On ne ſera pas ſurpris de ces différences, en conſidérant les cavités du nez.

Quel que fût ce corps étranger, la manœuvre devoit être la même. Nous n'avons erré que dans nos déciſions. Qu'importe ! Après tout, nos vues étoient bonnes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUITE

De l'Examen de l'usage qu'on doit faire du Cautere ; par M. MOUBLET, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, Docteur de Montpellier, Médecin à Tarascon.

III. INDICATION. Le cautere ranime les chairs baveuses & molles, consume les callosités, corrige le pus, éteint sa malignité, & ranime le mouvement de la partie : quant aux hémorragies qui peuvent survenir aux plaies, la compression suffit ordinairement pour en arrêter le sang ; pour peu qu'on comprime l'artere, les fibres longitudinales se resserrent, sa capacité se rétrécit, & elle se trouve cachée dans les chairs voisines.

Cependant on ne peut pas toujours se servir de ce moyen, quoique le plus favorable ; alors plusieurs appliquent le vitriol sur l'orifice de l'artere. Le vitriol & le feu sont de très-mauvais moyens, dit M. Garangeot (*a*), malgré les inconvéniens que nous avons déja montré, moindres, toutes choses égales, que ceux des caustiques ; on ne sauroit se dispenser souvent de l'employer (*b*).

(*a*) Opérat. de Chirurg. t. iij p. 372.
(*b*) Etmuller, t. ij p. 679.

Barbiere & Heiſter (*a*) ordonnent très-bien d'avoir deux cauteres pour les hémorragies des plaies, un éteint & l'autre ardent : on commence par le premier ; & on a recours au ſecond, s'il ne ſuffit pas : cette méthode eſt commode & aiſée, & leve bien des difficultés. Manget avoit ſoin de le faire préparer dans toutes les opérations (*b*).

Il y a des cas où l'artere n'eſt point ſuſceptible de ligature, ni de compreſſion ; lorſqu'elle eſt ſituée dans une partie molle, œdémateuſe, que ſes fibres longitudinales l'ont retirée dans une cavité où elle n'a aucun point d'appui. M. Morand (*c*) s'en eſt ſervi avec ſuccès, après l'extirpation d'une excroiſſance fongueuſe, qui tenoit au nez, & la cicatrice vint ſans difformité.

Une hémorragie critique prit à un malade atteint de la fievre, depuis ſept jours, ſi grande, qu'il étoit ſans force, & ſon ſang & ſa vie s'écouloient ; les remedes uſités furent inutiles ; on approcha du nez un fer chaud, & le ſang s'arrêta (*d*) : les émanations du cautere frapperent l'artere, contracterent les fibres, qui, en ſe reſſerrant, en diminuerent l'air, & le ſang ſe coagula.

(*a*) Chirurg. d'Heiſt. t. j, p. 71.
(*b*) Biblioth. pratiq. t. iij, p. 590.
(*c*) Mém. de l'Acad. de Chir. t. ij, p. 229.
(*d*) Thom. Wilis, l. 6, part. ij

Guillemeau

Guillemeau le préféroit toujours, dans les amputations, à la ligature.

Quelquefois la violence de l'hémorragie oblige de recourir au dernier remede. Un paysan s'étoit blessé à la main, l'artere étoit ouverte, puisque le sang sortoit par jet : on eut beau travailler à l'arrêter par des styptiques, on n'en put venir à bout, que par le cautere (*a*).

Quand l'artere se trouve enfouie dans une cavité, on n'est pas maître d'y porter les remedes les plus appropriés. Il prit à un jeune homme, rapporte Paul de Sorbat, après s'être fait arracher une dent, une hémorragie si forte, qu'il perdit, en très-peu de tems, vingt-quatre poëlettes de sang : j'y appliquai le cautere, & il s'arrêta. Septal (*b*), à l'occasion d'un polype, coupa, à un enfant qui avoit ce défaut, l'éminence osseuse, pour lui faciliter de tetter, & se servit du cautere pour arrêter le sang (*c*).

Après l'opération d'une fistule très-profonde à l'anus, l'artere donna, avec tant de force, que je tâchai de faire la ligature : je n'en pus pas venir à bout ; ou pour mieux dire, je la fis sans saisir l'artere ; ma manœuvre ayant été malheureuse, je tamponai l'artere, pour l'arrêter par la compression ;

(*a*) Georg. Holstius, *l.* 9.
(*b*) Louis Septal, Méd. sect. j., c. x.
(*c*) La Faye, Comm. de Dionis, pag. 605.

aucun de ces moyens ne me réussit : je me servis alors du cautere avec succès.

Les vaisseaux sont souvent en si grand nombre, qu'on n'a pas le tems de faire la ligature, & que, la compression n'étant pas exacte, l'hémorragie continue, comme il peut arriver à l'amputation du bras, où il y a trois gros troncs. Aussi Bartholin, après l'amputation de cette partie, à cause d'un anévrysme, fit cautériser les vaisseaux.

Son usage a été poussé plus loin, non moins heureusement, & dans les mêmes vues. Lorsque les hémorrhoïdes me pressent, qu'elles regorgent d'un sang noir & épais, & qu'elles coulent si abondamment, que je me sens affoibli de la perte du sang, j'en fais approcher, dit Ruland (a), un fer chaud ; c'est le seul remede qui me soulage.

Dans les hémorrhoïdes, les indications sont de calmer les douleurs, de tempérer la fougue du sang ; de sécher les veines tuméfiées, & de diminuer la pléthore particuliere de cette partie.

J'ai vu, rapporte Manget, des hémorrhoïdes livides, noires ; un sang vif en couloit avec profusion, & le malade étoit devenu si maigre & si exténué, qu'il tomboit en atrophie : j'appaisai les douleurs par des anodins ; je lavai les érosions de

(a) Ruland, Cent. j.

l'inteſtin & l'ulcere avec le vin chaud, dans lequel on avoit fait bouillir des têtes de pavot. Après ces précautions, je fis approcher une lame de fer rougie au feu : le malade n'en reſſentit aucune douleur ; la partie s'échauffa, ſe fortifia, & les veines ſe ſécherent (*a*).

IV. INDICATION. Il peut arriver, après les hémorragies, une violente inflammation. L'inflammation ſuppoſe un engorgement ; ſi les humeurs ſont douées d'une grande acrimonie, elles irritent, diſtendent, déchirent les petits vaiſſeaux, s'épanchent, tendent à putreſcence, & interceptent la circulation.

Les anciens croyoient que, lorſque les vaiſſeaux ſont rompus, & nos humeurs extravaſées dans une partie, la chaleur naturelle n'exiſte que dans celle où ſe forme le pus, & qu'elle eſt éteinte dans la gangrene, & étouffée par une chaleur étrangere.

En effet, ſi les parties de notre corps ne reçoivent la ſenſibilité, que du cours libre des eſprits ; le mouvement, que de la célérité avec laquelle ils y coulent ; la chaleur, que du ſang, qui les arroſe, des & oſcillations réglées des vaiſſeaux ; le ſentiment, le mouvement & la chaleur ſont abolis dans la partie gangrénée, puiſque les vaiſ-

(*a*) Bibliotheq. pratiq. t. ij, p. 743.

ſeaux y ſont rompus, & que les fluides n'y circulent point.

Nous ne devons donc pas craindre de ſtimuler, & de trop exalter les forces vitales, qui manquent elles-mêmes, non-ſeulement dans la partie gangrénée, mais encore dans les environs qui ſont engorgés: ils ne peuvent couler, s'arrêtent, s'engagent dans les vaiſſeaux entiers qu'ils obſtruent, & le mouvement périt & eſt ſuffoqué.

L'indication ne peut être que d'augmenter la quantité d'action qui eſt ralentie; car la chaleur eſt en raiſon des frottemens: le mouvement eſt le produit du flux du liquide nerveux, & la ſenſibilité en eſt le complément.

Quand la gangrene eſt récente dans un corps ſain, robuſte, bien conſtitué, qu'il n'y a que la peau & la graiſſe d'affectées, on peut ſe contenter de fomenter la partie avec des décoctions ſpiritueuſes, aromatiques, ſtyptiques, & pratiquer de profondes ſcarifications, pour qu'elles pénetrent mieux.

Ces remedes n'ont pas une vertu uniforme; ils conſervent ſouvent une âcreté qui favoriſe la diſſolution des humeurs, & l'acrimonie de ces mauvais ſucs, au lieu de les corriger (a). On ne doit cependant ſe ſervir du cautere que lorſque la gan-

(a) Hippocr. l. vj, aph. 41.

grene a acquis une certaine épaiſſeur (*a*).

Si elle occupe le corps des muſcles, les tendons, ſans que le périoſte ni l'os ſoient altérés, comme le mal eſt rapide, il faut des remedes prompts : nous n'en avons point de plus puiſſant que le cautere ; ſes impreſſions ſe font ſentir juſqu'à l'origine des nerfs ; les eſprits, ſi la partie peut être encore ranimée, y coulent en abondance, & avec rapidité ; l'action des vaiſſeaux augmente ; & plus leur frottement eſt fort & réitéré, plus il eſt efficace, & la chaleur & le ſentiment renaiſſent.

Lorſque la gangrene ravage de grandes parties, où le tiſſu graiſſeux eſt abondant, l'on doit y appliquer (*b*) tout de ſuite le cautere, pour en arrêter les progrès, ſans avoir égard à la force du tempérament, qui ne peut rien opérer. C'eſt ce qui arriva à un jeune homme à qui la gangrene ſurvint, à la ſuite des hémorrhoïdes mal traitées ; les urines ſe ſupprimerent, toute la partie s'enflamma & tomba en gangrene : on emporta plus de ſix livres de chairs pourries ; & on y appliqua le cautere ſoixante-quinze fois, à diverſes repriſes (*c*).

(*a*) Van Swieten, Comm. des Aphor. de Boerh. tom. j. pag. 790.

(*b*) Semel, l. v, p. 7. Pharm. raiſonn. de Willis, part. ij.

(*c*) Gabr. Fallop. p. 425.

Ce grand nombre de cauteres nous prouve que si la maladie ne céda qu'à la force, elle n'auroit point été vaincue par des remedes moins actifs, qui n'en auroient pas mitigé les symptômes.

Un homme d'un tempérament robuste, âgé de quarante ans, pressé par le sommeil, se coucha, & dormit, au milieu de l'hiver, les fenêtres ouvertes. Le lendemain matin, il sentit son pied si engourdi, qu'il ne put le remuer ni l'appuyer à terre: la couleur en étoit pâle & obscure, la douleur moindre, & la chaleur éteinte: les symptômes sévirent si fort en peu de tems, qu'ils confirmerent la gangrene. On tâcha en vain, par des lotions chaudes, les plus propres à aiguiser les fibrilles nerveuses, de rappeller le mouvement; les scarifications, qui ne furent point épargnées, pouvoient peut-être retarder les progrès du mal, mais ne les arrêtoient pas: le sentiment étoit tout-à-fait amorti, les parties insensibles, le froid & la pourriture augmentoient; on fit une dissolution du vitriol, du sublimé corrosif dans le vinaigre; le mal empiroit toujours: on appliqua le cautere plusieurs fois, jusqu'à ce que son impression réveillât la douleur; peu-à-peu le mouvement revint, l'escarre tomba, & le malade guérit (*a*).

(a) *Henrici Regi, Obs. med. l.* 4.

Lorſqu'on ne peut ôter la communication de la partie morte, d'avec la ſaine, la corruption mine; les molécules des chairs ſe ſéparent : leurs principes ſe déſuniſſent; l'humidité hâte cette déſunion: elle exhale une odeur cadavéreuſe, gliſſe & ſe propage juſqu'à l'os : la partie eſt alors ſphacelée; il n'y a plus d'eſpérance de rappeller à la vie: il faut la couper, ſi la cauſe qui l'a produite eſt externe, & qu'elle n'ait pas encore infecté la maſſe du ſang.

Si le ſphacele s'empare d'une partie dont on ne peut priver le malade (*a*) ſans lui donner la mort, on doit, & c'eſt la ſeule & derniere reſſource, y appliquer le cautere, ſans ménagement & ſans crainte. Quelquefois la partie ſphacelée pourra bien être coupée; mais la foibleſſe du malade ne ſçauroit réſiſter aux douleurs de l'opération. Dans ces cas déſeſpérés, où l'art manque comme la nature, il ne faut pas encore abandonner le malade à ſon mauvais ſort : on doit amputer le membre dans le ſphacelé, & éviter les cruels ſymptômes qui ſuivent ces (*b*) opérations.

Cette méthode a réuſſi à la Mothe (*c*).

(*a*) Rioland, pag. 624.

(*b*) Sennert, l. v, part. ij, p. 339.

(*c*) Van Swieten, Comment. des Aphor. de Boerh. tom. j, pag. 809.

Hildan, qui la recommande (*a*), en donne plusieurs exemples heureux, en la pratiquant, avec le cautere cultellaire, dans le sphacele du pied, où il n'y a aucune contre-indication. Manget conseille (*b*) de l'amputer, & d'y appliquer le cautere, non pas pour arrêter le sang, car il est au loin coagulé, mais pour revivifier la partie. Boerhaave l'ordonne encore (*c*); mais il faut se hâter, & ne pas attendre que le mal ait gagné des parties qui le rendent incurable; ses progrès sont rapides, il élude après tous les remedes, & on tourmente le malade inutilement (*d*).

Telle est l'observation d'un homme qui, dans une chute, s'étoit blessé & meurtri les chairs jusqu'au périoste, à la partie interne de la cuisse: le même jour, les environs pâlirent, tout étoit engorgé, & prenoit une mauvaise tournure: j'épuisai tous les remedes; j'étois surpris de la violence & de la rapidité du mal: les parens me demanderent l'amputation; comme je n'avois plus d'espoir, & que le malade dépérissoit, j'assemblai plusieurs Médecins & Chirurgiens: déjà la gangrene avoit gagné le scrotum &

(*a*) Traité complet de chirurg. t. iij, obs. 161, p. 408.

(*b*) Fabr. Hild. c. 19, pag. 812.

(*c*) Biblioth. pratiq. t. ij, l. vj. p. 588.

(*d*) Aphorismes de Boerhaave, §. 4772.

la vessie ; des taches noires étoient parsemées sur le bas-ventre ; les muscles flasques & livides ressembloient à la texture des chairs : on décida pour l'amputation ; j'eus beau représenter que ces symptômes annonçoient une mort prochaine, leur sentiment prévalut : je la fis, selon les regles de l'art ; quelques instans après une sueur froide se répandit sur le malade, & il expira, en parlant (*a*).

C'est ainsi que le cautere & l'opération deviennent inutiles, quand le mal est parvenu à un si haut degré de malignité. Le cancer est une maladie à-peu-près de cette nature, qui n'est pas moins funeste, lorsque le vice a passé dans le sang, & pour laquelle l'art ne nous fournit, quand il a jetté de grandes racines, que le cautere & l'extirpation.

Toutes les fois qu'un suc est épaissi, & concret dans les follicules, les sécrétoires & les excrétoires des glandes, si les petits vaisseaux qui entourent la tumeur, sont comprimés, irrités, enflammés par le jeu des arteres & le mouvement de la circulation, ou par des humeurs âcres, le squirrhe dégénere en cancer.

Tant qu'il est occulte, il n'y faut rien appliquer, de crainte de l'aigrir ; mais si une sanie âcre, subtile, fétide, ronge les par-

(*a*) Obs. de Fabr. Hild.

ties voiſines, les vaiſſeaux ſe rompent, le cancer s'ouvre & devient ulcéré, les levres gonflées ſe renverſent, la couleur en eſt cendrée, livide, l'odeur cadavéreuſe; les veines variqueuſes ſont remplies & tuméfiées d'un ſang noir & atrabilaire; le malade ſouffre des douleurs affreuſes; le cancer mine ſans ceſſe, s'empare des chairs voiſines, pouſſe de profondes racines, traîne à ſa ſuite les accidens les plus terribles, les convulſions, l'hémorragie, la fievre lente, la mort (*a*), ſi on n'en peut réprimer la malignité.

Pour le guérir, on doit ôter la cauſe & le levain du mal; & nous n'avons aucun remede propre à cet effet, que l'extirpation. Il faut, pour la tenter, que la ſemence du cancer ne ſoit point répandue dans le ſang; (ce n'eſt pas que je croie qu'il y ait un vice primitif dans nos liqueurs, il ſuffit de leur diſpoſition & de leur tendance à la diatheſe chancreuſe;) que le cancer n'occupe pas une ſurface fort grande: car le malade épuiſé par la ſuppuration, ou le pus réſorbé dans la maſſe du ſang, produiroit une cacochymie, ou induiroit le malade en maraſme: qu'il ſoit ſeul, libre, petit (*b*), ſitué dans un lien commode; qu'il n'adhere pas à de gros vaiſſeaux; qu'il n'ait point carié quelque os voiſin, & qu'il

(*a*) Aph. de Boerh. §. 499.
(*b*) Aph. de Boerh. §. 501.

naisse d'une cause externe dans un corps sain (a), jeune & robuste.

Ses racines, malgré toutes ces conditions, végetent & (b) repullulent; le feu seul les consume entiérement. Quelque désagréable que soit cette méthode, c'est l'unique ressource (c) pour sauver la vie: le cautere appliqué sur le cancer, le change en sphacele, détruit l'organisation de la partie, brûle tout le chancreux, & emporte les (d) premiers rudimens du squirrhe, qui autant de petits squirrhes eux-mêmes qu'ils sont, reproduiroient de nouveaux cancers. Paul Æginete nous fournit plusieurs observations (e) des cancers à la mamelle, dont il a brûlé les racines, après l'amputation. Hippocrate nous donne un exemple d'un cancer aux arrieres-narines, qu'il a guéri par le feu (f).

Quelque délicates que soient les parties, il ne faut pas craindre d'y porter le cautere (g). Hildan (h) extirpa un cancer à la

(a) Van Swiet. Comm. de Boerh. t. j, p. 902.
(b) Fabr. Hild. Obs. chirurg. cent. 3, Obs. 87.
(c) Chir. d'Heist, t. j, p. 426.
(d) Sennert, l. ij, sect. j, part. iij, c. viij, pag. 1139.
(e) Van Swieten, t. j, p. 893.
(f) L. vj, c. 45.
(g) Hipp. Ep. 7, t. xij, p. 596.
(h) Obs. de Plater. Georg. Genser.

langue, le cautérisa, & trouva ses racines, comme de gros fils, semées & répandues dans toute sa substance. Fabrice (*a*) ouvrit encore un testicule dévoré par un cancer plus grand que le chapeau, l'emporta, y appliqua le cautere; & le malade guérit dans vingt jours. Nous trouvons, dans les ouvrages d'un Auteur célebre, de semblables exemples, avec de pareils succès (*b*).

Une vieille femme portoit un cancer sur la langue, depuis très-long-tems: elle en avoit supporté plusieurs fois l'extirpation, & il renaissoit toujours. Ruisch, qui comprit qu'elle n'est que la moitié de l'opération, regarda le cautere comme le seul remede qui pût l'achever. Un habile Chirurgien l'entreprit: cette femme, malgré les tourmens passés, consentit à l'endurer encore: elle la souffrit avec un courage intrépide, & ne poussa pas un cri, quoiqu'on lui appliquât le cautere fortement, & à plusieurs reprises: l'escarre tomba dans trois jours, l'ulcere se cicatrisa, & elle a vécu long-tems après (*c*).

On ne doit pas traiter différemment les excroissances fongueuses, dont la nature est maligne (*d*), & qui sont le produit de quelque virus, qu'on connoît par le rapport du malade; le caractere qui est propre à

(*a*) Hild. cent. 3, obs. 84.
(*b*) Sennert, p. 665.
(*c*) Ruisch, Obs. anat. chirurg. n. 76, p. 70.
(*d*) Chir. d'Heist. t. ij, p. 580.

chacun, & les ſignes qui les manifeſtent, on les combat intérieurement par des ſpécifiques au vice des liqueurs; en attaquant la cauſe, on mitige les ſymptômes, & on rend la cure moins difficile, & moins tardive.

Si ces tumeurs ſont invétérées, ſi le malade eſt d'un tempérament foible & uſé, & qu'elles aient pouſſé de profondes racines, on ne doit pas s'y méprendre; il faut lui épargner les horreurs de l'opération, qui lui ſeroit mortelle (*a*): s'il peut la ſupporter, & que la nature du mal & la figure de la partie la permettent, il faut la tenter, & appliquer après, le fer; car ces fongoſités ſont des excroiſſances chancreuſes, qui viennent de l'expanſion des papilles (*b*) nerveuſes & altérées, & qu'Hippocrate ne guériſſoit qu'avec le cautere (*c*).

Une fille, âgé de treize ans, d'un tempérament cachectique, avoit un ulcere fétide & malin, qui exhaloit une puanteur horrible, & qui avoit carié l'os du nez: deux polypes bouchoient les deux trous des narines, & la malade ne pouvoit reſpirer, quand ſa bouche étoit fermée: ces polypes

(*a*) Freind, t. ij, p. 57.

(*b*) Van Swiet. Comm. des aphor. de Boerh. tom. j. p. 879.

(*c*) Hipp. ſect. vj, aph. 38. Albucaſ. l. j, c. 4.

étoient blancs, durs, propres à être extirpés: on sentoit une fluctuation, & ils étoient attachés à l'os cribreux : on les saisit, les coupa ; il s'écoula une grande quantité d'une sérosité âcre & pituiteuse, mêlée avec du pus, & peu de sang : les symptômes s'appaiserent, la respiration fut plus libre ; mais la malade se plaignit d'une difficulté d'avaler, produite par la masse & le volume du polype, qui s'étendoit vers le palais. Les ayant extraits de la même maniere, on en consuma les restes avec un fer rouge (*a*); & la malade se rétablit.

Ces polypes, qui viennent de quelque vice, résistent aux autres remedes, & repullulent comme le cancer. Nous pouvons joindre l'Observation suivante de M. Montault, qui confirme cette vérité.

On mena, à cet habile & heureux praticien, une paysane qui portoit un polype chancreux aux deux narines ; elles en étoient si fort obstruées, qu'il ne restoit aucun passage à l'air pour la respiration : il l'emporta, & consuma toutes les fongosités avec les caustiques ; mais il observa, quelques jours après, que les racines végétoient ; & il fut contraint, pour rendre la cure parfaite, de recourir à un cautere actuel rond, renfermé dans une canule,

(*a*) Biblioth. pratiq. de Manget, t. iij p. 356.

dont il s'est servi, plusieurs fois, avec succès (*a*).

On trouve des exemples de polypes consumés & guéris par cette méthode, dans les Ephémérides d'Allemagne (*b*); les Observations de (*c*) Tulpius, de (*d*) Pequet, de (*e*) Plater. Rioland rapporte, qu'assistant à l'extirpation d'un stéatome vénérien, le Chirurgien appliqua & laissa le cautere ardent plus d'un quart d'heure sur la tumeur: le quatrieme & le cinquieme jour la cicatrice tomba; le crâne parut à découvert, corrodé par le virus: il emporta, avec un ciseau & un maillet, les aspérités de l'os, l'égalisa & y remit le cautere, presque malgré, dit-il, notre consentement: la plaie changea; il s'éleva une chair nouvelle, rouge, ferme, vive, égale, qui se cicatrisa peu-à-peu: le même traitement fut continué à différens endroits du corps, où il naquit de ces mêmes excroissances (*f*).

Leur malignité augmente par leur vétusté, & selon la partie qu'elles attaquent; si elles sont près de quelque os, elles irritent, rongent le perioste, détruisent les

(*a*) Biblioth. pratiq. p. 537, t. iij.
(*b*) Decan. j, an. 8. obs. 91, 26.
(*c*) Tulp. l. j, Obs. 26.
(*d*) Peq. l. j, c. 32.
(*e*) Plat. l. 3, Obs. Med.
(*f*) Riol. p. 623.

petits vaiſſeaux, alterent la ſubſtance de l'os, & forment une maladie compliquée, où le cautere eſt doublement indiqué.

Un homme illuſtre par ſon mérite & ſa naiſſance, ſentit une groſſeur à la partie poſtérieure latérale de la voûte du palais, qui l'inquiétoit & l'incommodoit fort. Après l'avoir examiné attentivement, je reconnus que le mal conſiſtoit dans une excroiſſance fongueuſe, & une carie, qu'il falloit extirper & brûler. Toutes les préparations faites, le Chirurgien enleva la tumeur, & appliqua deux cauteres actuels, ſucceſſivement l'un après l'autre: le lendemain, la tête groſſit, l'inflammation & la fievre s'allumerent; ces ſymptômes appaiſés, & l'eſcarre tombée, nous apperçûmes encore des reſtes, & une partie de la tumeur, qui ſubſiſtoient; ce qui nous fit juger que le mal n'étoit pas entiérement guéri: j'ordonnai de nouveau le cautere, auquel le malade conſentit: les mêmes ſymptômes reparurent après ſon application; mais tout fut conſumé, & la cure fut radicale (*a*).

La carie que produiſent ces fongoſités, eſt d'autant plus funeſte, que le vice eſt plus invétéré, & qu'on ne la ſoupçonne pas: elle mine; les ſucs ſe pervertiſſent davantage; & ſi on ne ſe hâte d'y appliquer le

(*a*) Ruiſch. Obſ. anat. Chir. Obſ. xlviij, p. 46.

dernier remede, elle devient incurable, & il en faut venir à l'amputation, si elle se peut, ou donne la mort.

Dans le même tems, ajoute ce célebre Auteur, un Marchand qui avoit un sarcome, ou une excroissance fongueuse au palais, avec carie, s'étoit livré à des charlatans, gens qui promettent, & qui osent tout : il fit long-tems leurs remedes; son mal dégénéroit toujours : las enfin de s'arrêter à ces amusettes, il me consulta : je lui dis qu'il falloit lui appliquer le cautere, sans lequel il n'avoit rien à attendre : il refusa de m'obéir, d'autant mieux qu'on lui offroit de le guérir ailleurs avec des remedes moins violens. Il alla prendre ces secrets, qu'ils n'ont garde de révéler : quelque tems après, ses parens vinrent à moi, & m'assurerent qu'il en souffriroit l'application. Le Chirurgien étant arrivé, le malade le pria de lui dire ce qu'il alloit faire; dès qu'il l'eut entendu, & vu le cautere, il ne put jamais se résoudre à se le laisser appliquer, & mourut quelques semaines après (*a*).

Comme on éloigne toujours la cure, le mal empire; le périoste rongé, l'os dépouillé, sa substance s'altere, le pus fuse, & corrompt les parties voisines, où adherent ces excroissances : la carie est d'autant plus dan-

(*a*) Ruisch. Obs. anat. Chir. xljx, p. 48.

gereuse, selon la malignité de la cause, qu'elle corrode la partie de l'os qu'elle occupe, & la profondeur dans sa substance.

Qu'elle se manifeste après une contusion, une fracture, &c. ou qu'elle vienne d'un vice des liqueurs, l'inflammation toujours la précede : les os ont des vaisseaux de tout genre, comme les parties molles (a), & ne different qu'en ce qu'ils sont plus petits, plus entrelacés, & rempans dans les lames osseuses, & d'une texture plus fine & plus délicate : aussi l'inflammation y est plus vive, & a les mêmes symptômes & les mêmes termes.

Elle est susceptible de résolution ; rarement se résout-elle, sur-tout quand elle naît de cause interne : ordinairement elle suppure ; les vaisseaux sont engorgés ; la circulation y est gênée : la sécrétion de l'huile médullaire diminue, cesse ; ce liquide qui croupit dans les vésicules, les distend, les rompt, les abscede, s'extravase, s'atténue & se corrompt par la chaleur du lieu & le mouvement vital.

Quelquefois, quand le sang est infecté de quelque vice, les humeurs portées en plus grande quantité, & avec un mouvement plus rapide, gonflent & distendent les vaif-

(a) Duverney, Mémoires de l'Acad. des Scienc. ann. 1700, pag. 255. Obs. de Duhamel.

ſeaux ; elles les élevent, les tuméfient : les lames cedent, ſans ſe rompre ; le perioſte prête & fléchit : ces ſucs qui rempliſſent les interſtices des cellules oſſeuſes, s'épaiſſiſſent, tendent à concrétion, deviennent ſquirrheux, & ſelon leur nature, le tems & le degré de conſiſtance, forment des nodus, ſi la tumeur eſt moins dure que l'os ; des exoſtoſes, ſi elle eſt auſſi ou plus dure que lui : ces concrétions peuvent acquérir un volume très-conſidérable. J'en conſerve une ſur le pariétal droit, de la groſſeur de deux poings. Souvent après la cure du virus qui les a produit, ſi elles ſont récentes, elles diſparoiſſent ; mais ſi elles s'abſcedent, elles portent le même caractere que la carie, & demandent le même traitement.

Dès que les petits vaiſſeaux ſont détruits, le fluide médullaire s'épanche peu-à-peu ; ſon acrimonie augmente : il perd toute ſa conſiſtance & ſon onctuoſité, ſe diſſout, tombe en fonte, & dégénere en une ſanie âcre, fétide, putride, qui pénetre la ſubſtance de l'os, & s'y pratique des anfractuoſités (*a*).

La partie articulaire ſpongieuſe, cellulaire, la moins dure (*b*), eſt corrodée la premiere ; cette ſanie s'inſinue, s'épanche dans les véſicules, ronge le perioſte externe,

(*a*) Aph. de Boerh §. 519.
(*b*) Le même, §. 516.

le ſépare (*a*), interrompt la communication des vaiſſeaux deſtinés à la nourriture & à la vie de l'os, l'en dépouille, irrite les filamens nerveux, enflamme le perioſte interne, & la membrane qui revêt & qui tapiſſe les lames oſſeuſes (*b*), ou la cavité des cellules, la détruit, & ſe propage juſques dans le conduit médullaire.

Ces progrès conſtituent les différences & les progrès des caries. Quand les vaiſſeaux ſont ſimplement obſtrués, on preſcrit des tiſanes apéritives (*c*), qui peuvent réuſſir, en inciſant doucement, atténuant les humeurs viſqueuſes, épaiſſes, & en heurtant les parois des vaiſſeaux, pour en aiguiſer le ton & l'élaſticité; mais leurs ſuccès ſont rares. Lorſque le malade ſe plaint d'une douleur fixe dans l'os, il faut le découvrir, abſorber toute la ſanie, déterger l'ulcere, & appliquer le cautere actuel (*d*), pour accélérer l'exfoliation.

Un ſoldat fut renvoyé des troupes pour une carie à l'os du talon, qui l'empêchoit de marcher: il y ſentoit une douleur fixe, ce qui me fit juger que la ſuppuration étoit établie. Il avoit reſté, un an entier, à l'hôpital de Metz; & comme la maladie avoit été

(*a*) Oſtéol. de Ruiſch, p. 14.
(*b*) Clopton Haverſ. l. j, c. xj, p. 319.
(*c*) Van Swiet. Comm. de Boerh. t. j, p. 922.
(*d*) Pierre de Marchettis, Obſ. 118.

négligée, je fis de grandes incisions, & mis l'os à découvert : j'emportai, avec le ciseau, tout ce qui me parut vermoulu, & y appliquai le cautere trois fois : j'obtins l'exfoliation, & le malade guérit dans deux mois.

Inutilement lui auroit-on ordonné des remedes internes ; car outre qu'ils ne sont portés à l'os, dans un état sain, qu'en petite quantité, ils n'y seroient point parvenus, parce que les vaisseaux qui y aboutissent sont engorgés, & les propres rompus.

La suppuration dans les os est toujours fâcheuse, parce que le pus y croupit, & n'a aucune issue. Quand il est trop abondant, on les trépane ; mais ces humeurs putrides ne peuvent s'écouler entiérement : on y applique encore le feu, qu'on doit toujours préférer (*a*) à l'esprit de nitre, & à la dissolution du mercure, soit dans la carie humide, soit dans la seche, parce qu'on desseche l'os qui regorge de ces mauvais sucs, l'on consume les chairs noires & fongueuses, qui excedent les bords, l'on en réprime la mauvaise qualité, & on ranime les fluides & les (*b*) vaisseaux.

C'est ainsi que M. Petit, après avoir ouvert une tumeur vérolique, y appliqua trois couronnes de trépan, coupa les interstices

(*a*) Chirurg. d'Heist. c. 71, part. ij, p. 582. Petit Traité des maladies, t. ij, p. 119.

(*b*) Chirurg. d'Heist. part. ij, p. 587.

qui les séparoient; le périoste étoit corodé, les cellules détruites, l'huile médullaire épanchée & corrompue : il appliqua le cautere jusqu'à l'extinction du mal, & il lui réussit en très-peu de tems (*a*).

J'eus en main une fistule au-dessous de l'oreille, pour laquelle plusieurs Chirurgiens s'étoient épuisés infructueusement pendant plus d'un an : elle se fermoit & se rouvroit, par intervalle, & causoit des douleurs très-aiguës. Le malade, pour se soulager, se faisoit donner un coup de bistouri, pour donner issue à cette humeur purulente, quand elle étoit ramassée en certaine quantité. Depuis trois ans, il étoit dans ce pitoyable état : je sondai la fistule, & m'apperçus qu'elle pénétroit dans l'apophyse mastoïde : j'emportai, avec un ciseau & un maillet, une partie de l'apophyse, & y appliquai le cautere deux fois : l'exfoliation se fit trente-deux jours après, & le malade fut guéri radicalement, dans l'espace de cinquante.

Tant qu'une sanie purulente abreuve l'os, l'exfoliation n'arrive point; & le cautere est le moyen le plus efficace pour la procurer (*b*), & pour éviter la destruction

(*a*) Traité des malad. des Os, t. ij, p. 575.
(*b*) M. Quesnay, Mém. de l'Acad. de Chirurg. pag. 295.

totale de l'os ; car si elle est d'une si mauvaise qualité, imprégnée de sucs putrides & corrosifs, la carie s'étend toujours plus ; l'os dépouillé de vaisseaux, privé du suc vital, perd son mouvement, les bords deviennent noirs & livides ; il jaunit, devient gras, vermoulu, exhale une odeur fétide ; mais sa surface est inégale, raboteuse (*a*), le sentiment s'affoiblit, & l'inflammation tourne en gangrene ; alors le mal est pressant, & le cautere seul peut s'y opposer.

Un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, étoit atteint, depuis douze, d'une carie si considérable aux os du tarse, qu'il fut décidé de lui amputer la jambe : la substance de l'os étoit détruite, vermoulue, privée du périoste : elle jaunissoit ; les bords étoient noirs, flasques, spongieux, & le sentiment amorti ; cependant les forces vitales, quoiqu'affoiblies, n'étoient pas éteintes : je les ranimai ; le tempérament étoit fort robuste : j'en conçus une bonne espérance ; la plupart de ces os se détacherent par parcelles ; j'aidai toujours dans ses opérations : j'appliquai le cautere, différentes fois, sur l'astragale ; les chairs baveuses dont il étoit recouvert furent consumées ; & l'exfoliation se fit, soixante jours après, très-heureusement.

(*a*) Hipp. l. viij, p. 559. Cels. c. 50, p. xcvij.

Il eſt rare, quand la gangrene ſurvient à la carie des os, ſi l'on ne ſe hâte d'y porter remede, de pouvoir en arrêter les progrès. Il en coule une ſanie claire, limpide, crue, âcre, corroſive, & parſemée de petites écailles (*a*) : le membre ſe tuméfie, les chairs baveuſes s'en imbibent, ſe corrompent, la partie meurt, & tombe en ſphacele (*b*) ; le mal eſt ſi contagieux, & ſi rapide, qu'il enleve le malade en très-peu de tems ; l'extirpation ſeule nous reſte, ſi l'on eſt aſſez heureux pour que le vice ne ſe ſoit point communiqué dans la maſſe, & ſi aucune contre-indication ne s'y oppoſe.

PLANCHES ANATOMIQUES

De M. GAUTIER.

Les Planches anatomiques de M. Gautier, pour leſquelles le public a ſouſcrit, ſont actuellement ſous preſſe, ainſi que leurs Tables explicatives. On a commencé la premiere diſtribution ; elle contient ſix grandes Planches, ſur la feuille entiere du grand

(*a*) Aphor. de Boerh. §. 548. pag. 158.

(*b*) Le même §. Aph. 550, p. 159. Van Swieten, Comment. des aphor. de Boerh. tom. j, p. 937.

colombier,

colombier, avec leurs couleurs naturelles; les Tables sont de même grandeur & sur même papier, accompagnées de dissertations sur chaque viscere en particulier, & de la description des nerfs, des veines & des arteres qui les parcourent. Les amateurs de cette entreprise auront lieu d'être satisfaits: M. Gautier n'a négligé ni les recherches, ni la dépense, ni le travail; & s'il y a eu quelque retard, on ne peut pas l'imputer à la négligence de l'Auteur.

1° On ne fournira à ceux qui ont souscrit en entier pour le Supplément & pour la seconde édition, que le Supplément en vingt Planches, avec leurs Tables explicatives, quant à présent, parce que M. Gautier ne peut pas donner tout-à-la-fois ces deux ouvrages: il donnera sa seconde édition immédiatement après.

2° Les Souscripteurs du Supplément seulement, & qui ont payé en entier, vont recevoir actuellement, en trois distributions, leur Exemplaire complet, sans qu'ils soient obligés de rien débourser davantage.

3° Ceux qui n'ont souscrit qu'un louis d'avance, recevront la premiere distribution, en payant encore un louis, & la seconde ensuite en payant 36 liv., & ils n'auront rien à donner à la troisieme distribution.

4° Finalement ceux qui n'ont point souscrit, paieront deux louis d'or en recevant la premiere distribution, & 36 liv. en

recevant la seconde, & n'auront rien à payer à la troisieme, non plus que les précédens Souscripteurs.

La premiere distribution consiste en six Planches ; la premiere & la seconde forment une Femme enceinte sur pied, dont la matrice est ouverte, le fœtus en situation, le bas-ventre & les parties inférieures disséquées, ainsi que le sein, & l'une des extrêmités supérieures ; la troisieme représente une Fille disséquée ; la quatrieme, une Angiologie complete du tronc de la tête & des extrêmités supérieures ; la cinquieme & la sixieme, un Homme sur pied disséqué, où l'on voit les muscles, les nerfs, les vaisseaux & le cœur dans son péricarde, avec des situations différentes de ce qu'on a donné dans la premiere édition.

La seconde contient aussi six Planches ; la premiere, la Femme en couche, disséquée ; la seconde, le Fœtus disséqué & ses parties détachées, où l'on voit ce qui comprend la circulation particuliere dans le sein de la mere ; la troisieme, les parties de la femme, disséquées, & les parties inférieures de la troisieme Planche de la premiere distribution ; la quatrieme, les parties de l'homme disséqué, avec les parties inférieures de la figure d'Angiologie, ce qui fait une figure complete, l'une des parties la plus essentielle de l'Anatomie, & ce qu'on n'a pas donné dans la premiere édition ; la

cinquieme & ſixieme, l'Homme vu par le dos, dans une diſſection & ſituation différente de la premiere édition.

La troiſieme diſtribution ſera de huit Planches avec leurs Tables explicatives, de même que les précédentes. La premiere & la ſeconde repréſenteront des coupes & des diſſections de tous les viſceres, qui n'auront pas été repréſentés ; la troiſieme & quatrieme démontreront un Squélette garni du diaphragme & de pluſieurs autres parties eſſentielles d'Anatomie ; les cinquieme & ſixieme feront une Nevrologie complete ; & les ſeptieme & huitieme, des coupes de la tête & du cerveau, toutes nouvelles & intéreſſantes pour les Anatomiſtes.

La principale adreſſe où l'on paie & l'on reçoit les Planches, eſt chez JEAN-BAPTISTE FERAUD, Négociant, rue Caiſſerie, à Marſeille.

On prie ceux qui ont ſouſcrit en entier pour le Supplément dont il s'agit, d'écrire à ſon adreſſe, d'envoyer copie de leurs billets de ſouſcription, & de marquer l'endroit où ils veulent qu'on leur faſſe tenir les Exemplaires des diſtributions. On les fera parvenir *gratis*, à Paris ſeulement, qui eſt l'endroit où l'on a ſouſcrit ; mais par-tout ailleurs, on aura la bonté de payer le port, depuis Paris juſqu'au lieu indiqué, à moins que ce ne fût ſur la route de cette ville ; pour lors il n'en coûteroit rien aux

Souſcripteurs : on prie auſſi ces Meſſieurs de préſenter à ceux qui remettront les Planches leurs billets, qu'on échangera par de nouveaux, ſignés GAUTIER, qui leur aſſureront les deux diſtributions ſuivantes ; & les perſonnes qui ont des billets du Supplément & de la ſeconde édition enſemble, on leur donnera deux billets ſéparés, l'un pour les diſtributions à recevoir du Supplément, & l'autre pour la ſéconde édition.

A l'égard des perſonnes qui n'ont point ſouſcrit, & qui veulent profiter du courant des diſtributions, pourront le faire, depuis la premiere diſtribution juſqu'à la ſeconde, paſſé lequel tems ils ne ſeront plus reçus à ſouſcrire. Ils auront la bonté de s'adreſſer à Marſeille, chez M. FERAUD, & d'affranchir la lettre; on leur ſera tenir les Planches, comme aux précédens Souſcripteurs, & ils paieront de la façon qu'on a dit ci-deſſus. Ils pourront le faire de même aux adreſſes ſuivantes.

A Paris, *chez M.* LE ROI, *Bijoutier, vis-à-vis la Comédie françoiſe, qui leur indiquera l'endroit des diſtributions.*

A Amſterdam, *chez* MARC-MICHEL REY, *Libraire.*

Les Souſcripteurs n'ont payé & ne paieront que 84 *liv. ; mais ceux qui n'ont pas ſouſcrit paieront* 108 *liv.*

Le ſeconde diſtribution du Supplément ſe fait actuellement, & la troiſieme ſe fera inceſſamment.

AVIS

Au sujet de la Conchyliologie.

La Conchyliologie, ou l'Hiſtoire des Coquillages, qui ſe vend chez DEBURE l'ainé, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'image S. Paul, eſt un ouvrage connu, dont le débit prouve le mérite.

Mais comme les Planches les mieux gravées ne ſauroient exprimer parfaitement les couleurs naturelles des objets qu'elles repréſentent, on a cru que ce ſeroit rendre ſervice aux amateurs & aux curieux que de leur procurer ces mêmes Planches coloriées, d'après les originaux de la fameuſe collection d'Hiſtoire naturelle, que poſſedent l'Auteur de la Conchyliologie, & autres curieux. C'eſt ce que le Libraire vient d'exécuter à l'égard d'un très-petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage; & pour y réuſſir, à la ſatisfaction du public, il n'a épargné ni ſoins, ni dépenſe. Outre qu'il a fait choix, pour cet ouvrage, d'un Artiſte habile & verſé dans cette partie de l'Hiſtoire naturelle, il a eu auſſi attention que chacune de ces Planches ne fût peinte & coloriée que d'après les coquilles qu'elle repréſente; en ſorte qu'indépendamment de l'élégance dans l'exécution, de la beauté & de la vivacité des couleurs, il oſe ſe flatter

que le public instruit retrouvera dans ces Planches toute la vérité de la nature.

Le prix de chaque Exemplaire ainsi conditionné sera de 216 liv. en feuilles, & de 240 liv. relié en maroquin, de la reliure la plus élégante & la plus riche.

SEPTIEME COURS PUBLIC

D'Histoire naturelle, par M. VALMONT DE BOMARE, Démonstrateur d'histoire naturelle, Membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen, & de celle de Rouen, &c.

L'ouverture de ce Cours se fera le Samedi 5 Décembre, à trois heures & demie précises de l'après-midi.

Notre célebre Naturaliste, qui sacrifie tout pour se rendre digne du suffrage du public, vient de publier un *Prospectus*, qui contient, en abrégé, le tableau du Cours qu'il doit faire. Il commencera par faire l'exposition du Regne minéral, dans laquelle il traitera des eaux concrétes ou liquides, froides ou thermales, simples ou composées, de la nature des terres, des sables, des pierres. Il y donnera la description des différens caracteres des pierres à chaux, des marbres, des spaths, &c. des pierres tendres

ou dures, opaques ou tranſparentes, &c. des ſels en général, tant bruts que purifiés, des différens ſels neutres, des demi-métaux, des métaux, des pétrifications. Il y apprendra à ne pas confondre les incruſtations, les coagulations ou congelations, les cryſtalliſations, les concrétions, les ſédimens ou réſidus avec les vraies ſubſtances pétrifiées.

Le Régne végétal renfermera les racines, les écorces, les bois durs ou tendres, les tiges, les plantes paraſites, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les ſemences, les réſines, les vernis de l'Europe, de la Chine, les gommes-réſines, les sucs extraits, les fongus, les tumeurs, les parties des plantes connues ſous le nom d'*épiceries* ou de *drogueries*. M. Bomare déterminera, à ce ſujet, les terreins propres au plantage, au pâturage, &c.

Ce Cours finira par le Regne animal, qui contiendra toutes les productions relatives à ce genre, & tous les animaux, ſans en oublier l'homme même, dont M. Bomare développera la nature, & donnera des détails auſſi curieux qu'inſtructifs.

Toutes les ſubſtances relatives à ces trois Regnes, ſeront expoſées aux yeux des auditeurs, avant ſa démonſtration; & on a tout lieu d'attendre, des ſoins & des reſſources que M. Bomare a mis en uſage, une beauté, un choix, une abondance qui ſatisfera également le Naturaliſte, l'Amateur & l'Artiſte.

On ne peut qu'applaudir au zele & aux vues de M. Bomare. Le public a droit d'attendre, d'un aussi célebre Naturaliste, des leçons aussi amusantes qu'instructives ; & nous ne doutons pas qu'elles ne soient universellement goûtées & suivies.

Ceux qui voudront profiter des conférences publiques & *gratuites* que M. Bomare fait sur quelques objets de l'Histoire naturelle, se rendront chez lui, les Dimanches, à trois heures & demie précises, rue de la Verrerie, près la rue du Coq. La premiere Conférence se fera le 6 Décembre de cette année.

COURS D'ANATOMIE.

M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, avertit le public, qu'il a commencé, le Jeudi d'après la S. Martin, 12 Novembre, un Cours d'Anatomie comparée avec les animaux, tant quadrupedes, que volatiles & poissons, qui peuvent servir le plus à déterminer la nature & la structure des parties du corps humain.

Son amphithéatre est rue des Boucheries, dans l'allée d'un Epicier, vis-à-vis le Sabot d'or ; & sa demeure, rue de l'Arbalêtre, fauxbourg S. Marcel.

AVIS.

Nous ne pouvons dissimuler combien nous sommes sensibles au zele avec lequel les Médecins & les Chirurgiens ont daigné, cette année, concourir à la perfection de ce Journal. Quelques Pieces que nous avons publiées, quoique très-utiles, nous ont forcé, par leur prolixité, à retarder jusqu'à ce jour, l'impression de beaucoup de Mémoires & d'Observations intéressantes, qu'on a bien voulu nous adresser. Nous réparerons ce délai incessamment. Nous avons reçu en même tems quelques observations sur certains ouvrages d'Hippocrate, dont nous ne ferons pas usage. Parmi nos petits Auteurs, c'est une contagion répandue. Tout le monde veut traduire, paraphraser, commenter, expliquer ce grand homme, ce génie. Quel orgueil, ou plutôt, qu'elle folie ! Il faut un Homere, pour chanter un Achille; autrement, le commentateur se met infiniment au-dessous de son modele, & il paroît encore plus petit, après avoir voulu s'élever.

COURS DE CHYMIE.

M. de Machy, Maître Apothicaire de Paris, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, fera un Cours de Chymie, qu'il commencera le Lundi 7 Décembre, à trois heures après midi, dans son laboratoire, rue du Bacq, vis-à-vis les Dames de Sainte-Marie.

LIVRES NOUVEAUX.

Collection d'Observations sur l'Anatomie, la Chirurgie & la Médecine-pratique, extraites principalement des ouvrages Etrangers, avec cette épigraphe :

Observationes sunt vera fundamenta ex quibus in arte medicâ elici possunt veritates.
Præf. ad Obser. Wepferi.

tome second. A Paris, chez *Didot* le jeune, Quai des Augustins. Prix broché 1 liv. 10 f.

Elementa Physiologiæ corporis humani, autore Alberto Haller, *Præside Societatis regiæ* Gotting, *&c.* in-4°, tome III, 1761.

Voici le troisieme volume de la Physiologie de M. *Haller*, qui comprend la voix & la respiration. On sera surpris, en lisant cet ouvrage, des recherches immenses qu'a faites ce grand, ce savant & cet infatigable Médecin. Il appuie toutes ses opinions sur les découvertes les plus positives des Anatomistes, & sur des expériences ingénieuses & suivies. Ce volume ne peut pas manquer d'être reçu aussi favorablement que les précédens, & doit faire désirer que ces précieux élémens de notre art soient promptement achevés. Ce livre se vend à Lausane, chez d'*Arnay*; & à Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue S. Severin. Prix relié 12 livres.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

DECEMBRE 1761.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
1	6	12	9	28	3		N. méd.	Peu de nuages.
2	5	12½	8		4		*Idem.*	Serein.
3	5	13	9		2	½	N-E. médiocre.	Peu de nuages.
4	7	14	12		1		E. méd.	*Idem.*
5	6½	12	6		1		*Idem.*	*Idem.*
6	2	11	7		1		*Idem.*	*Idem.*
7	3	8	5		1		S-E. méd.	Beaucoup de nuages.
8	5	9½	9½	27	11		*Idem.*	Couv. pet. pluie par interv. tout le jour.
9	9½	13	9	28	1		N. méd.	Pet. pl. le m. beauc. de nua. le f.
10	8	12	9		0		N-E. médiocre.	Beaucoup de nuages.
11	7½	13	12	27	7		S. fort.	Couv. pet. pl. à 4 heur. du foir.
12	10	14	12		9		S-O. fort.	B. de nua. pet. pl. à 5 h. du foir.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
13	11	13	10	27	10	$\frac{1}{2}$	O. méd.	*Idem.*
14	12	15	12		9		*Idem.*	Couv. pet. méd. par interv. tout le jour.
15	12	15	12		5		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
16	10	14	10		3		S-S-E. médiocre.	Couvert, pluie méd. par interv. tout le jour.
17	9	12	8		7		S-O. médiocre.	Beaucoup de nuages quelq. gou. de pluie à 4 h. du soir.
18	7	11	8		8		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. à 1 h. soir.
19	6	9	7		10		O. médiocre.	Beaucoup de nuages.
20	6	10	$7\frac{1}{2}$	28	1		N-O. médiocre.	*Id.* Pet. pl. à 2 h. soir.
21	6	9	7		5		N. médiocre.	*Id.* Pet. pl. de gr. mat.
22	$3\frac{1}{2}$	6	3		6		*Idem.*	Peu de nuages.
23	$1\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	4		3		N-E.	*Idem.*
24	0	6	6	27	9		S. médiocre.	Beaucoup de nuages petite pl. à 1 h. du soir & la nuit.
25	$5\frac{1}{2}$	9	8		8	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par interv. tout le jour.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
26	7	10	8		10		O. médiocre.	*Id.* Pl. méd. tout le soir.
27	5	10	5	28	2	$\frac{1}{2}$	N.	Beaucoup de nuages.
28	2	7	6	28	3		E. médiocre.	Brouillard épais au lever du soleil peu de nuages.
29	2	8	5		1		S-E. médiocre.	Peu de nuages.
30	5	9	7$\frac{1}{2}$	27	10		S-S-E. médiocre.	Couvert, bruine par intervalle, tout le jour.
31	7	9	7	28	0		S. méd.	Beaucoup de nuages quelq. gou. de pl. à 4 h. du soir.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été au terme 0 de la congélation de l'eau : la différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 15 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N. 3 fois N-E. 4 fois E. 5 fois du S-E. 4 fois du S. 3 fois du S-O. 5 fois O. 1 fois du N-O.

Il y a eu 1 jour de tems serein. 1 jour de brouil-

lard. 25 jours de nuages. 5 jours de couvert. 15 jours de pluie. 1 jour de bruine.

Les hygrometres n'ont marqué de la sécheresse que les 7 premiers jours du mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1761, par M. VANDERMONDE.

La plupart des fievres intermittentes, qui régnerent pendant le mois précédent, ont dégénéré en fievres continues, avec redoublemens.

Les unes avoient tous les caracteres des fievres inflammatoires, avec des douleurs vagues & errantes dans les différentes parties du corps, sur-tout aux membres : ces fievres étoient fort aiguës, & exigeoient un traitement prompt, sans quoi elles devenoient malignes. Il survenoit des délires, des mouvemens convulsifs, dans les uns, & dans les autres des stupeurs, avec disposition à la gangrene. Les saignées & les remedes anti-phlogistiques étoient évidemment curatoires, & produisoient un soulagement marqué. Quand ces maladies étoient bien suivies, elles se terminoient par des sueurs abondantes : celles qui ont été négligées ou mal traitées, étoient mortelles, & se terminoient par des abscès, & une convalesce très-longue.

On a observé aussi d'autres fievres continues-putrides. Les malades éprouvoient, outre les symptômes de la putridité, une chaleur brûlante à la peau, qui augmentoit avec les redoublemens : peu de saignées, beaucoup de petit lait, des délayans en boissons, en lavemens, des émétiques en lavage, des purgatifs étoient les remedes assurés de ces sortes de fievres, qui cédoient ordinairement, sans accidens fâcheux.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Septembre 1761, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu encore, au commencement de ce mois, des douleurs aſſez vives. Le thermometre, le premier & le 2, s'eſt porté au-deſſus de 20 degrés; & le 8, il s'eſt élevé à 24 degrés: le tems, après le 10, s'eſt refroidi; mais, vers la fin du mois, le thermometre s'eſt élevé, pluſieurs jours, juſqu'au terme de 17 degrés ou environ.

L'air a été plus ſouvent ſerein, que nuageux ou pluvieux; la pluie a été néanmoins abondante, pendant trois ou quatre jours, à ſavoir le 11, le 15 & le 19: le mercure dans le baromettre a toujours été obſervé, du premier au 22, au-deſſous du terme de 28 pouces, à l'exception d'un ſeul jour; & il s'eſt trouvé conſtamment au-deſſus de ce terme les huit derniers jours de ce mois: le vent, qui juſqu'au 25 avoit été le plus ſouvent *Sud*, a été *Nord* le reſte du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 24 deg. au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-deſſus de ce même terme: la différence entre ces deux termes eſt de 19 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'E.
4 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
7 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'O.
6 fois de l'Ouest.
1 fois du Nord-Ouest.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois, mais plus grande au commencement qu'à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1761, par M. BOUCHER.

Les maladies de ce mois ont été sur-tout partagées entre la fievre putride-maligne, & la fievre bilieuse ou hémitritée. Cette derniere a porté visiblement, dans nombre de sujets, le caractere de la fievre ardente ou du *causus* des anciens, par la chaleur violente qui l'accompagnoit, par la véhé-

mence de ses symptômes, & par la vigueur & la durée de ses exacerbations : les malades étoient tourmentés de soif, de maux de tête aigus, de vives angoisses à la région épigastrique, de vomissemens de matieres jaunes & vertes ; ils avoient le pouls animé, la peau seche, les urines ardentes ; ils étoient sujets au saignement du nez, qui a été critique dans quelques personnes en qui il n'a pas été traversé par des saignées indiscrettes : les émétiques, quoiqu'indiqués souvent, devoient être placés avec la plus grande circonspection, sur-tout dans les tempéramens secs & bilieux ; les cantharides au contraire, quoiqu'en général peu propres à ce genre de fievre, ont été pourtant salutaires à quelques malades, dans l'état suprême de la maladie, où il y avoit délire, affection comateuse, soubresaults dans les tendons, un pouls déprimé & inégal, &c.

J'ai vu, dans un de mes hôpitaux, un jeune homme dans le cas de la fievre putride-maligne, compliquée de la maladie noire, & qui a été combattue, avec succès, par l'usage des acides, & sur-tout de l'acide vitriolique uni aux boissons appropriées : un autre, d'un tempérament sec & bilieux, est mort, dans le même hôpital, d'une diarrhée avec fievre, qui a dégénéré en flux de sang noir & dissous.

Nous avons vu aussi des fluxions érysipé-

lateuſes au viſage, & des angines bilieuſes, qui n'ont pas été rebelles.

Vers la fin du mois il y a eu quelques fievres inflammatoires, pourtant tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, & au bas-ventre dans quelques-uns: le pouls des malades s'eſt trouvé le plus ſouvent enfoncé, dur, ſans chaleur remarquable; & le ſang tiré des veines étoit rouge, ſolide & ſans ſéroſité: la nature ſe déterminoit avec peine à quelque évacuation critique; ce genre de fievre a paru tenir néanmoins de la fievre dominante ou bilieuſe: l'application des cantharides aux jambes a ſuppléé au mieux au défaut d'expectoration, dans le cas où la fievre a porté à la poitrine, ce qui conſtituoit une vraie péripneumonie.

Fin du Tome XV.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine pour l'année 1761.

EXTRAITS DE LIVRES NOUVEAUX.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

PHARMACIE.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHYMIE.

ANATOMIE.

HISTOIRE NATURELLE.

CHIRURGIE.

(*a*) *Nota*. M. Chevalier n'est pas Chirurgien-Major de l'Hôpital ; c'est une faute d'impression.

BAINS.

COURS PUBLICS.

LIVRES NOUVEAUX.

OBSERV. METEOR. FAITES A PARIS.

MALADIES REGNANTES A PARIS.

OBSERV. METEOR. FAITES A LILLE.

MALADIES REGNANTES A LILLE.

Fin de la Table des Matieres.

